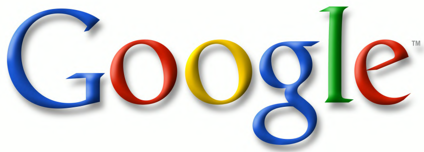
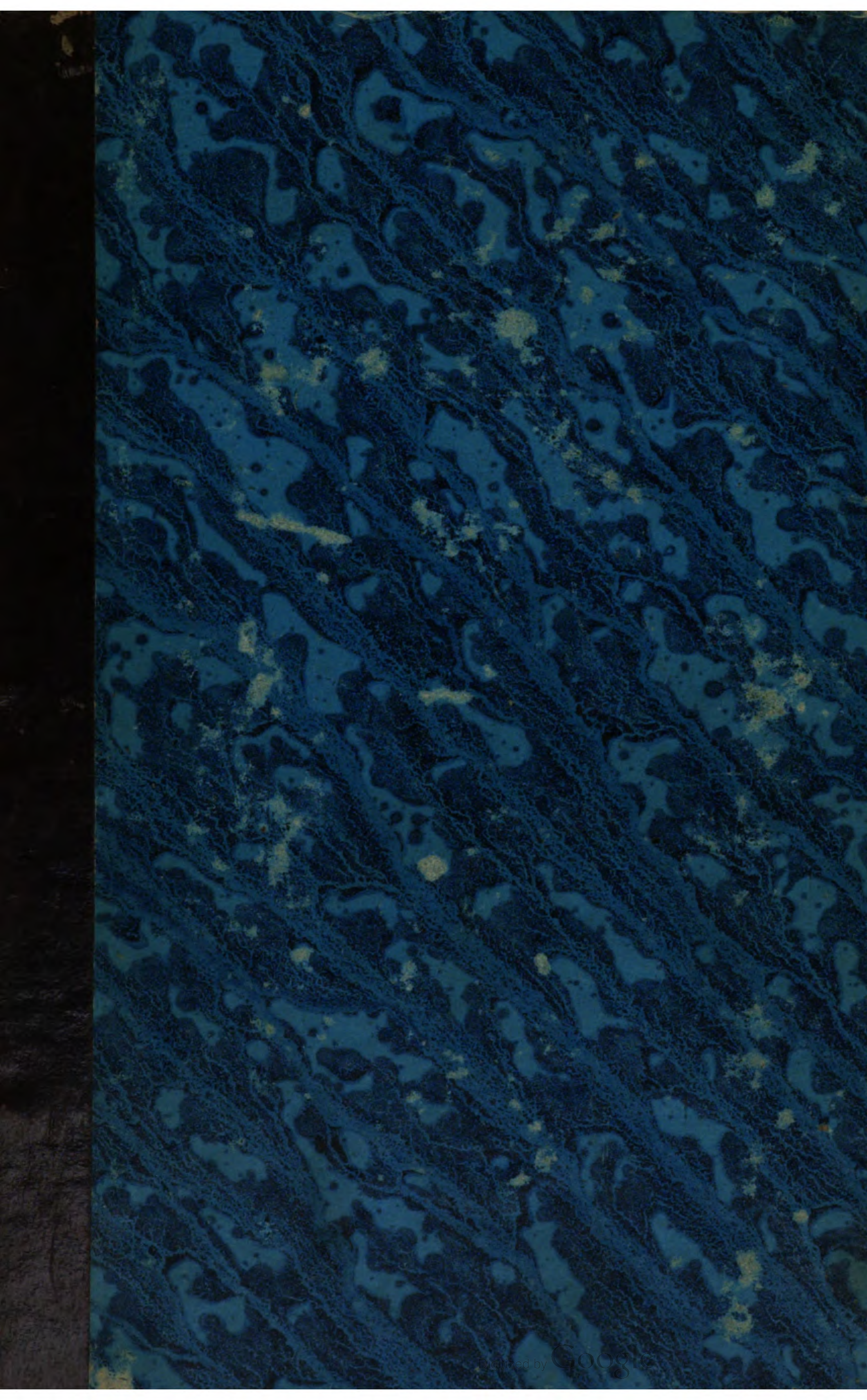
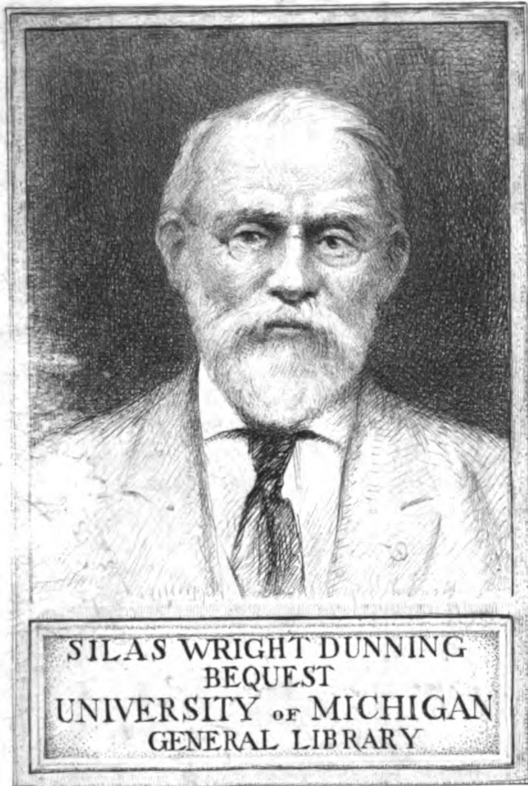







SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

L'Austrasie,

REVUE

DU

NORD-EST DE LA FRANCE.

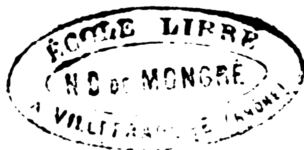
L'Austrasie,

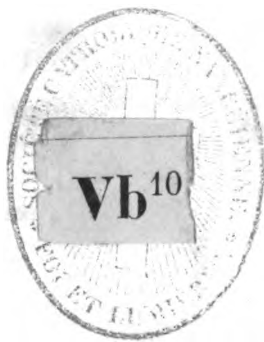
REVUE

DU

NORD-EST DE LA FRANCE.

TOME SECOND.





METZ,
AU BUREAU DE LA REVUE,
CHEZ VERRONNAIS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE ET LITHOGRAPHE,
RUE DES JARDINS, N.° 14.

1838.

L'Austrasie,

REVUE

DU

NORD-EST DE LA FRANCE.

GILBERT.



(2.e ET DERNIER ARTICLE.)



DE LA VIE ET DES OEUVRES DE GILBERT.



Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert naquit en 1751, à Fontenay-le-Château, près de Remiremont, en Lorraine. Quoique pauvres, ses parents (1) ne négligèrent rien pour lui donner une bonne éducation; car, après qu'il eut reçu un

(1) On croit qu'ils étaient cultivateurs.

premier enseignement dans les écoles des environs, ils l'envoyèrent achever ses études au collège de l'Arc, à Dôle.

On ignore si, dans ce collège, Gilbert fit de rapides progrès; on sait seulement qu'un professeur qui lui avait montré la versification française, disait souvent : « J'ai fait des poètes de tous mes élèves, un certain Gilbert excepté. »

A peine hors des bancs, le jeune homme qui avait été si habilement jugé par le bon pédagogue, se sentit entraîné vers la poésie par un invincible instinct, et Paris s'offrit à lui comme la scène future de ses triomphes. N'emportant guère qu'un très-léger bagage poétique, le pauvre enfant oubliant ce vers de Juvénal :

Quid Romæ faciam? nescio mentiri!

arriva plein d'espérances dans la Rome nouvelle. Là, ses espérances il devait les garder moins long-temps que ses vers. Où trouver un libraire qui voulût se charger de publier les essais d'un débutant?..... On avait bien donné à Gilbert une lettre de recommandation pour d'Alembert, mais la froideur avec laquelle il fut reçu lui inspira un profond découragement, et il écrivit *le Poète malheureux*. Cette pièce, assez médiocre, ne fut pas même admise au concours académique, et une *Ode sur le Jugement dernier* éprouva peu de temps après le même sort.

Dès lors la colère succéda à la tristesse qui s'était emparée de Gilbert. L'école philosophique, dont les utopies l'avaient peut-être un instant séduit, lui apparut hideuse d'égoïsme et de dépravation; il comprit que les principes qu'elle émettait conduisaient à une dégénérescence morale et littéraire. — Sa mission lui était révélée : c'est poète satirique qu'il devait être.

La première satire qu'il produisit est un chef-d'œuvre.

Le dix-huitième Siècle, conception aussi forte d'idées que de style, est une vaste fresque poétique, où sous un pinceau habile sont venus se grouper tous les vices et tous les ridicules de l'époque.

Les philosophes, et surtout La Harpe, violemment attaqués dans les vers du jeune Lorrain, commencèrent à l'honorer de leur haine, et désormais il ne put rien publier, qui ne fût aussitôt déprécié dans toute la France. Ce vers de Molière :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis,

était, dans ce temps, mis en pratique comme de nos jours, et des commis-voyageurs en réputation, le *Mercure* d'une main et l'*Encyclopédie* de l'autre, colportaient partout les pensées et les jugements de l'aréopage philosophique.

Fréron, Clément, tous ceux enfin qui eurent le courage de s'opposer au despotisme de Voltaire, devinrent les amis de notre poète. M. de Beaumont, l'archevêque de Paris, finit par lui faire obtenir une modique pension, que les philanthropes appelèrent *une aumône*, titre glorieux, puisqu'il signifiait que Gilbert était pauvre, et n'avait point cherché à vendre son génie.

Ce ne fut pas guidé par un système paradoxal, ce ne fut pas dans le désir de produire de l'effet, que Gilbert s'éleva si énergiquement contre l'irréligion. Sa conscience seule l'inspira toujours : c'est ce que prouvent et ses ouvrages, et la brièveté de son existence (1). — La révolution de plume tua Gilbert, comme la révolution de sang qui la suivit tua André Chénier; l'une ne comprit pas mieux

(1) Gilbert aurait fait une brillante fortune, s'il avait voulu passer aux philosophes; sans nul doute, il aurait pris place à l'académie.

le premier martyr que le bourreau ne comprit le second, lorsqu'en se frappant le front, celui-ci s'écria : « J'avais pourtant quelque chose là ! »

Nous avons dit tout ce que nous savons sur la vie de Gilbert, vie qui tient à peine deux ou trois pages, mais qui formerait sans doute un bien triste volume, si l'on pouvait énumérer toutes les déceptions, toutes les douleurs dont elle fut remplie.

Il nous reste à présent à raconter la mort du poète ; elle a donné lieu à deux versions complètement différentes.

Madame de Crequy, ou le spirituel écrivain qui se cache sous ce nom, prétend que Gilbert commença effectivement par être fort à plaindre, mais que, sur la fin de ses jours, il était en pleine jouissance d'une pension de 800 livres sur la cassette du roi, d'une pension de 100 écus sur le *Mercure de France*, d'une autre pension de 500 livres sur la caisse épiscopale des économats, et qu'en outre il recevait de Mesdames, tantes du roi, un mandat de 600 livres, que ces bonnes princesses lui faisaient adresser régulièrement pour étrennes. La marquise de Crequy cite, à l'appui de ces faits, une lettre de Madame Louise de France, et affirme que lorsque Gilbert fut mort, non à l'Hôtel-Dieu, mais dans sa chambre, rue de la Jussienne, on trouva dans ses papiers un legs de dix louis fait à un jeune soldat aux gardes françaises. — Ce jeune soldat pourrait dire si l'anecdote est vraie : à en croire les mémoires que nous citons, ce serait Bernadotte, le roi de Suède (1).

D'après la version généralement adoptée, une chute de cheval, et surtout la haine que la bande noire philosophique inspirait à Gilbert, auraient dérangé l'esprit du malheureux poète et occasionné sa fin prématurée, que

---

(1) *Mémoires de madame de Crequy*, tome IV, p. 265 et suiv.

l'on raconte ainsi : à Charenton, où il s'était logé non loin de la maison de campagne de l'archevêque, il fut pris d'une fièvre violente, et un matin, à peine vêtu, il alla demander l'extrême-onction au curé, qui l'exhorta à rentrer chez lui. Gilbert se rendit ensuite chez M. de Beaumont, et s'écria, en se roulant à ses pieds, que les philosophes avaient gagné le curé pour qu'il lui refusât les sacrements. L'archevêque effrayé fit transporter le malade à l'Hôtel-Dieu, dans la salle des fous. Là, ses crises devinrent encore plus fortes ; il avala la clé d'une cassette, elle lui resta dans l'œsophage, et vingt-quatre heures après il expira. Ce fut le 12 novembre de l'année 1780.

Ami de Beaumarchais, La Harpe en avait retenu cette maxime : « Calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose », et après avoir raconté la mort de Gilbert à peu près dans les termes dont nous venons de nous servir, il donna à entendre, par de perfides insinuations, que le remords de quelque crime pouvait bien avoir causé la folie du poète (1). — La Harpe avait bonne mémoire, il se rappelait les vers qu'il avait inspirés à son courageux adversaire :

Si j'évoque jamais du fond de son journal
Des sophistes du temps l'adulateur banal,
Lorsque son nom suffit pour exciter le rire,
Dois-je, au lieu de La Harpe, obscurément écrire ?
C'est un petit rimeur de tant de prix enflé,
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
Tomba de chute en chute au trône académique.

(1) *Correspondance littéraire*, tome III, p. 166.

Bien des fois on l'a dit depuis Buffon : « Le style, c'est l'homme. » Cet apophthegme, souvent contestable, est vrai à l'égard de Gilbert. Beaucoup de droiture, de l'assurance, un vif désir de gloire, de la constance dans les haines comme dans les affections, la connaissance peut-être trop sentie de son talent, voilà ce que l'on trouve dans presque tous les vers de notre poète, et voilà quels étaient en effet les principaux traits de son caractère.

Lavater, en voyant Gilbert, aurait pu deviner son génie : il avait la figure ovale, le nez un peu aquilin, la bouche petite et bien formée, mais prenant au moindre sourire une expression ironique ; ses yeux, enfoncés dans des orbites profonds, brillaient sous des sourcils assez fortement marqués ; ses tempes étaient proéminentes ; il avait le front de la plupart des grands poètes, le front haut et se creusant au-dessus du nez : c'est à cet endroit que, selon Herder, « l'entendement paraît se confondre avec la volonté ; c'est là où l'âme se concentre, et rassemble des forces pour se préparer à la résistance. » (1)

Lorsque Gilbert jeta son indignation toute bouillante dans l'ancienne forme de la satire, il n'avait pas à faire, comme Boileau, à de mauvais auteurs rimant en dépit de Minerve ; c'étaient des hommes les uns puissants par beaucoup d'esprit, tous redoutables par leur méchanceté, qui se posaient les ennemis du jeune poète. Et ces hommes étaient encore secondés dans l'œuvre de destruction qu'ils avaient entreprise, par la corruption que les mœurs de la régence avaient répandue dans toutes les classes de la société.

Ce temps a été dépeint avec bien de la justesse par un

---

(1) *Plastique.*

moraliste qui quelquefois partagea cependant les erreurs philosophiques. « J'avoue, dit Vauvenargues, que nous ne portons pas le vice à ces extrémités furieuses que l'histoire nous fait connaître. Nous n'avons pas la force malheureuse qu'on dit que ces excès demandent, trop faibles pour passer la médiocrité, même dans le crime. Mais je dis que les vices bas, ceux qui témoignent le plus de faiblesse et méritent le plus de mépris, n'ont jamais été si osés, si multipliés, si puissants.

« On ne saurait parler ouvertement de ces opprobres, on ne peut les découvrir tous. Que ce silence les fasse connaître. Quand les maladies sont au point qu'on est obligé de s'en taire et de les cacher au malade, alors il y a peu d'espérance, et le mal doit être bien grand. Tel est notre état. Les écrivains qui semblent plus particulièrement chargés de nous reprendre, désespérant de guérir nos erreurs, ou corrompus peut-être par notre commerce et gâtés par nos préjugés, ces écrivains, dis-je, flattent le vice qu'ils pourraient confondre, couvrent le mensonge de fleurs, s'attachent à orner l'esprit du monde, si vain dans son fonds. » (1)

Voulant retracer une telle époque, Gilbert devait donner à la satire un style tout nouveau. On peut bien tourner des travers en ridicule, mais lorsque ce sont des vices que l'on attaque, le ridicule n'est plus assez incisif, il faut de la colère. Gilbert l'eut au suprême degré cette colère que nous appellerions volontiers sainte, et, par cela même, ses vers diffèrent tout-à-fait de ceux de Boileau. Si, par exemple, il lui échappe quelques traits plaisants, il est rare qu'ils vous fassent sourire, ils vous assombrissent au contraire ; inspirés par d'inquiétantes conjonctures, ils ont

(1) Discours sur les mœurs de ce siècle.

quelque chose de sardoniquement terrible qui impressionne comme les funèbres quolibets des fossoyeurs dans Hamlet.

J.-J. Rousseau a dit : « Le penser mâle des âmes fortes leur donne un idiôme si particulier, que les âmes ordinaires n'ont pas même la grammaire de cette langue. » Cette réflexion peut parfaitement s'appliquer à Gilbert : il a une manière de s'exprimer qui lui est propre. En général les vers de ses satires courent rapides et émouvants ; vous sentez qu'ils ne se sont pas péniblement alignés sur le papier ; vous sentez que, sans être sollicitée, la rime est venue donner, en la restreignant, plus de vigueur et de pittoresque à l'idée, et cette idée, exprimée tantôt d'une manière figurée, tantôt par une hardie alliance de mots, vous arrête tout étonné, se grave vivement dans votre esprit, et c'est en partageant l'irritation du poète, que vous arrivez haletant à son dernier vers.

Les satires de Gilbert, nous devons le dire, ne sont pas entièrement exemptes de défauts, mais ces défauts sont ceux de Juvénal, et Gilbert serait moins poète s'il ne les avait pas, car ils ont la même source que les beautés dont nous avons parlé tout à l'heure. Trop d'emportement, trop de chaleur dans la conception, ont fait quelquefois prendre à Gilbert la bizarrerie pour de l'énergie, la déclamation pour de la force, et la verve véhémente qui l'agitait, en ne lui permettant pas toujours de compléter ses pensées, a causé quelque désordre dans leur agencement, quelque négligence dans le style.

La première satire de Gilbert, *le dix-huitième Siècle*, est adressée à Fréron. Le poète lorrain, ainsi que Châteaubriand, avait senti que, *sans la religion*, *on peut avoir de l'esprit, mais qu'il est bien difficile d'avoir du génie ;* aussi il considéra la philosophie comme devant non seule-

ment causer le malheur de l'homme, mais encore tuer les arts et la poésie. Ces idées vraies sont exprimées dans de beaux vers, qui, à eux seuls, prouveraient les hautes inspirations que l'on peut trouver dans la foi.

Un monstre dans Paris croît et se fortifie,
Qui, paré du manteau de la philosophie,
Que dis-je ? de son nom faussement revêtu,
Étouffe les talents et détruit la vertu.
Dangereux novateur par son cruel système,
Il veut du ciel désert (1) chasser l'Être suprême ;
Et du corps expiré l'âme éprouvant le sort,
L'homme arrive au néant par une double mort.
Ce monstre toutefois n'a point un air farouche,
Et le nom des vertus est toujours dans sa bouche.
D'abord, de l'univers réformateur discret,
Il semait ses écrits à l'ombre du secret.
Errant, proscrit partout, mais souple en sa disgrâce,
Bientôt, le sceptre en main, gouvernant le Parnasse,
Ce tyran des beaux-arts, nouveau dieu des mortels,
De leurs dieux diffamés usurpa les autels.

L'école philosophique n'est pas seule à entraîner la France dans une voie de perdition, elle est secondée par la débauche, et c'est d'après nature que le poète trace les portraits suivants :

Souvent, à pleines mains, d'Orval sème l'argent ;
Parfois, faute de fonds, monseigneur est marchand.

---

(1) Victor Hugo a dit, en parlant de *la Bande noire :*
Tout joyeux du néant par leurs soins découvert,
Peut-être ils ne voulaient que des sépulcres vides,
Comme ils n'avaient *qu'un ciel désert*.

Que dirai-je d'Arcas? Quand sa tête blanchie,
En tremblant, sur son sein se penche appesantie;
Quand son corps, vainement de parfums inondé,
Trahit les maux secrets dont il est obsédé,
Scandalisant Paris de ses vieilles tendresses,
Arcas, sultan goutteux, veut avoir vingt maîtresses;
Mais, en fripon titré, pour avoir leurs appas,
Arcas vend au public le crédit qu'il n'a pas.
Digne fils d'un tel père, Alford, chargé de dettes,
Met ses jeunes amours aux gages des coquettes.
Plus philosophe encor, d'Orimond, ruiné,
Épouse un équipage en épousant Phryné.
. . . .
Mais la corruption, à son comble portée,
Dans le cercle des grands ne s'est pas arrêtée;
Elle infecte l'empire, et les mêmes travers
Règnent également dans tous les rangs divers.
Il faut voir ce marchand, philosophe en boutique,
Qui, déclarant trois fois sa ruine authentique,
Trois fois s'est enrichi d'un heureux déshonneur,
Trancher du financier, jouer le grand seigneur.
Monsieur, pour ses amis, entretient une actrice;
Madame, des beaux-arts bourgeoise protectrice,
En couvent d'esprits forts transforme sa maison,
Et fait de son comptoir un bureau de raison.
Partout s'offre l'orgueil, et le luxe, et l'audace;
Orgon à prix d'argent veut anoblir sa race;
Devenu magistrat, de mince roturier,
Pour être un jour baron, il se fait usurier (1).

(1) Parmi les portraits qu'esquisse Gilbert, il y a une tirade admirable de force, où peut-être A. Barbier a trouvé le type de ses *iambes*. Nous n'avons pas osé la citer, elle peint trop bien les mœurs du XVIII.e siècle; cette tirade commence ainsi :

J'aurais pu te montrer nos duchesses fameuses.....

Le satirique ne doit pas se borner à censurer le vice, il peut quelquefois remplir une plus douce tâche : après avoir stygmatisé le crime, il lui est permis d'honorer la vertu, et Gilbert a fait apparaître le malheureux Louis XVI au milieu des sombres acteurs du prologue de la révolution. Puis, tout à coup, se reprochant d'avoir pris un moment de repos, le poète détourne les yeux de la sainte figure et poursuit sa terrible mission. Comme les damnés se groupaient dans la chapelle Sixtine sous le pinceau de Michel-Ange, sous la plume de Gilbert on voit se rassembler les encyclopédistes. Déjà on a dit ce qu'ils avaient fait de la morale, cette fois ils ne sont évoqués que pour rendre compte de l'état de la littérature ; ce n'est pas au reste contre d'obscurs coupables que lutte le jeune Lorrain, car Voltaire est le premier qui s'offre à lui.

La Muse de Sophocle, en robe doctorale,
Sur des tréteaux sanglants professe la morale :
Là, souvent un sauvage, orateur apprêté,
Aussi bien qu'Arouet parle d'humanité ;
Là, des Turcs amoureux, soupirant des maximes,
Débitent galamment Senèque mis en rimes :
Alzire au désespoir, mais pleine de raison,
En invoquant la mort commente le Phédon ;
Pour expirer en forme, un roi, par bienséance,
Doit exhaler son âme avec une sentence ;
Et chaque personnage au théâtre produit,
Héros toujours soufflé par l'auteur qui le suit,
Fût-il Scythe ou Chinois, dans un traité sans titre,
Par signe interrogé vous répond par chapitre.

C'est sur ce ton que Gilbert passe en revue tous les écrivains philosophes, les caractérisant souvent dans un seul vers, et désignant leurs côtés faibles avec une grande originalité.

Nous n'hésitons pas à placer *le dix-huitième Siècle* au-dessus de *mon Apologie*. Cette seconde satire de Gilbert renferme des morceaux très-remarquables, mais nous paraît ne pas être bien tracée dans son ensemble; le dialogue que le poète feint d'avoir avec un philosophe, nommé Psaphon, manque aussi quelquefois de vérité.

La Harpe a rendu compte de cette satire; nous donnerons un exemple de l'inconvenance qu'il a mise dans cet examen. Il dit à propos de ces vers :

> Tant de fiel corrompt-il un cœur si jeune encore?
> Infortuné censeur qu'un peu d'esprit décore....

« *Décore* rime bien richement à *encore;* mais d'ailleurs, quand on a vu et lu Gilbert, on trouve assez plaisant de le voir décoré *d'un peu d'esprit.* Il y a de quoi rire de cette décoration qu'il se donne à lui-même. Peut-être est-ce une faute d'impression, et faut-il lire *que peu d'esprit décore.* »
(*Cours de litt.*, p. 309, t. XIII.)

Et ce La Harpe qui blâme Gilbert de se croire un peu d'esprit, est l'homme qui, en parlant d'un de ses drames, s'écriait : *l'Europe attend Mélanie.*

C'est avec l'âcreté qui règne dans la citation précédente que La Harpe continue son examen, se riant fort de l'outrecuidance *d'un jeune étourdi qui ne sait ni penser ni inventer, et qui se permet, l'insolent, d'insulter à toute la secte philosophique.*

Voici en peu de mots quel est le sujet de *mon Apologie:* un encyclopédiste, Psaphon, cherche à convertir ou plutôt à pervertir Gilbert; il lui démontre qu'il a pris un chemin qui ne le mènera jamais à la fortune, et lui conseille de ne plus composer de satires. Le poète répond

qu'il ne se taira que lorsque les philosophes n'écriront plus.

Tant qu'une légion de pédants novateurs
Imprimera l'ennui pour le vendre aux lecteurs,
Et par *in-octavo* publiera l'athéisme,
Fanatiques criant contre le fanatisme,
Dussent tous les commis, à vos muses si chers,
De leur protection déshériter mes vers;
Quand même des c..... la colère unanime,
Sans pitié, m'ôterait l'honneur de leur estime,
Et qu'enfin mon courage aurait plus de censeurs
Que les sages du temps n'ont de sots défenseurs;
Appelez-moi jaloux, froid rimeur, hypocrite;
Donnez-moi tous les noms qu'un sophiste mérite,
Je veux de vos pareils, ennemi sans retour,
Fouetter d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour.

Gilbert prend ensuite la défense de la satire, et cela le conduit à signaler de nouveau les vices les plus saillants du dix-huitième siècle; il revient sur la dépravation des mœurs, et désigne hardiment les affreuses bonnes fortunes du duc de Fronsac, qui, pour enlever une jeune fille, incendia la maison qu'elle habitait. Après s'être attaqué au grand seigneur, Gilbert s'attaque au tyran de la littérature, à Voltaire, et nous devons avouer qu'il se laisse un peu aveugler par la haine, en semblant méconnaître le talent de son adversaire: Gilbert aurait dû se souvenir que, dans la préface de ses œuvres, il avait rendu justice à ce talent.

Nous ne donnerons pas ici tous les beaux morceaux qui se trouvent dans *mon Apologie*, le plaisir de citer de nobles vers nous a déjà fait trop oublier que les satires de notre poète sont généralement connues, et à peine nous

sommes-nous réservé assez d'espace pour parler des autres poésies de l'auteur.

On rendrait peut-être un service à la mémoire de Gilbert en publiant ses œuvres choisies. Qui reconnaîtrait le grand poète que nous avons admiré tout à l'heure, dans ces vers à la Dorat :

Buvons, Doris, profitons de ce jour
Prêt à nous fuir, prêt à renaître;
Consacrons nos moments au plaisir, à l'amour,
Et nous informons peu si la mort va paraitre.

Le nouvel Epicure, d'où sont tirées ces lignes rimées; *l'Amant désespéré, Quart d'heure de misanthropie, A mademoiselle Rosalie*, enfin toutes les poésies fugitives de Gilbert nous sembleraient pouvoir être supprimées sans regret; nous ne ferions peut-être une exception qu'en faveur des *Plaintes du Malheureux*. Faible comme œuvre d'art, cette pièce est intéressante en ce qu'elle peint toutes les douleurs du poète, douleurs causées par ses parents qui voulaient l'élever au-dessus de sa position, et qui ne savaient pas que la gloire s'achète presque toujours avec le bonheur.

Trois héroïdes mêlées aux poésies fugitives leur sont de beaucoup préférables; on y trouve de la chaleur, de la verve, mais peu d'étude des passions; on pourrait encore y reprendre quelques vers d'une mauvaise facture, plusieurs expressions impropres et trop d'épithètes.

Ces derniers reproches, on les adresserait aussi sans injustice à l'imitation que Gilbert fit du VII.e et du VIII.e chant de la mort d'Abel, de Gessner, travail ingrat, où l'on regrette que le poète ait perdu un temps qu'il eût mieux employé en composant des satires ou des odes. Tout

donne à croire que Gilbert se serait élevé fort haut dans ce dernier genre de poésie. Quand même les magnifiques stances qu'il écrivit huit jours avant sa mort n'existeraient pas, de grandes inspirations disséminées dans quelques-unes de ses odes suffiraient pour décéler un puissant génie lyrique. Ce génie, on le reconnaît dans la majestueuse image qui termine *le Jugement dernier :*

> L'Éternel a brisé son tonnerre inutile,
> Et d'ailes, et de faulx dépouillé désormais,
> Sur les mondes détruits le temps dort immobile.

La Harpe lui-même est quelquefois obligé d'avouer que ce Gilbert, *que peu d'esprit décore*, ne manquait pas de moyens. Cette idée sublime, qui se trouve dans une ode sur le Jubilé, du reste fort médiocre : si l'Éternel

> Eût dit dans sa pensée : ingrats, vous périrez !
> Le tonnerre, attentif à son ordre suprême,
> Se fût éveillé de soi-même,
> Et les eût parmi nous choisis et dévorés.

force l'orgueilleux rhéteur à écrire les lignes suivantes : « Cela est tout à fait dans le genre de l'Écriture, et cela n'est pas traduit ; cela est de verve, et n'est pris nulle part. Le connaisseur qui aura méprisé le reste de la pièce, dira en lisant ces quatre vers d'un jeune homme : il y a là le germe d'un talent. »

L'ode sur le combat d'Ouessant atteste un grand progrès de la part de Gilbert dans l'entente de la coupe lyrique. La Harpe est obligé d'en convenir, tout en reprochant à l'auteur d'avoir exagéré l'importance du fait qu'il chantait, et d'avoir employé quelques termes impropres, quelques phrases prétentieuses.

Tu disais cependant, anarchique insulaire :
Environné des mers, seul je suis né leur roi ;
L'orgueil des nations s'abaisse avec effroi
Sous mon trident héréditaire.
Les Français sont ma proie ; ils n'affranchiront pas
Les humbles pavillons que mon mépris leur laisse,
Déjà vaincus de leur mollesse,
Et du seul souvenir de nos derniers combats.

Après avoir cité cette strophe, La Harpe dit : « Voilà des vers pour cette fois, des vers excellents ; il n'y en a pas un qui ne soit beau à la fois et de pensée et d'expression, et l'une et l'autre sont à l'auteur. « Joignons-y, pendant que nous sommes en fortune, une autre strophe qui n'est pas moins belle :

Vengez-nous : il est temps que ce voisin parjure
Expie et son orgueil et ses longs attentats ;
D'une servile paix prescrite à nos états
C'est trop laisser vieillir l'injure :
Dunkerque vous implore ; entendez-vous sa voix
Redemander les tours qui gardaient son rivage,
Et de son port dans l'esclavage
Les débris s'indigner d'obéir à deux rois ?

La Harpe fait encore suivre cette stance d'un éloge, mais ces éloges sont perfides ; ils donnent au critique l'apparence d'une impartialité qu'il est bien loin d'avoir.

Jusqu'à présent les odes de Gilbert ont présenté des beautés perdues dans un ensemble plus ou moins défectueux ; c'est seulement sur le terme de sa vie que le jeune poète s'est élevé à toute la sublimité du genre lyrique : il n'est personne qui ne sache par cœur l'ode qu'il imita de plusieurs psaumes, sorte d'*exegi monumentum*, où il

ne se vante pas, comme Horace, d'avoir élevé un monument plus durable que l'airain, mais où il montre quelque foi dans l'avenir. Le pressentiment d'une fin prochaine se révèle dans ces *novissima verba*. La mort, comme le charbon qui purifia les lèvres d'Isaïe, a purifié les lèvres de Gilbert; son chant n'appartient déjà plus à la terre, l'indignation ne l'inspire plus; sa voix a encore des plaintes, mais elles sont à la fois pleines de mélancolie et d'espérance : l'âme exilée a entrevu sa patrie, le ciel.

Jamais nous n'avons ouvert Gilbert sans lire ses *Adieux au monde;* jamais nous ne sommes arrivé aux stances suivantes sans nous sentir profondément ému :

Au banquet de la vie infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs :
Je meurs, et sur la tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure,
Et vous, riant exil des bois !
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois !

Ah ! puissent voir long-temps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux !

Il y a dans ces vers toute une rénovation dans le système poétique; il y a dans ces vers la grande idée qui produisit les *Méditations* et les *Harmonies;* Gilbert avait dès lors compris ce que notre grand poète Lamartine a depuis réalisé : l'homme, créé à l'image de Dieu, lui avait paru suffisant pour être le héros d'un chant. A la muse païenne il fallait des conquérants, des victoires, ou des amphores pleines de

Falerne, et des couronnes de fleurs à célébrer : à la muse chrétienne il ne faut que l'homme; ses joies, ses douleurs, ses sensations intimes s'offrent comme le plus beau thème sur lequel puisse s'exercer le génie.—Gilbert avait eu l'intuition de la poésie humanitaire.

Nous avons vu quels étaient les titres de gloire de Gilbert, mais nous n'avons pas encore parlé de tous ses ouvrages. Il écrivit, outre ces vers, différents opuscules en prose, et, nous devons le dire, le prosateur est bien loin du poète.

Parmi ces opuscules, il en est un pourtant qui doit intéresser en Lorraine, c'est l'éloge de Léopold I.er On trouve dans cet écrit beaucoup de noblesse, de sentiment, une sincère admiration pour un bon prince; mais on est surpris de voir des pensées souvent communes exprimées dans des phrases tantôt boursoufflées, tantôt traînantes.

Le Carnaval des Auteurs, le dernier ouvrage en prose de notre poète, semble avoir été écrit au milieu d'un accès de délire. Gilbert introduit, dans une sorte de vision, la plupart des écrivains philosophiques qu'il affuble d'étranges sobriquets : *Froid-Lambert*, c'est Saint-Lambert; *Vol-à-terre*, c'est Voltaire; puis viennent *M. Anti-Chaleur*, *M. l'Impuissant de Sot trop, M. Faible-Sot*, etc., etc.; et tous sont accablés d'injures grossières.... Après avoir lu cette bizarre production, on reste convaincu que Gilbert est mort fou.

On trouvera que le sujet de cet article est peu neuf. Qui ne connaît la vie que nous avons racontée, les vers que nous avons cités? En projetant d'écrire ces pages, nous savions bien que nous nous exposions à des redites, que nous choisissions un travail ingrat, et cependant nous n'avons pas reculé. — Dans une Revue destinée à raviver le souvenir des gloires de la Lorraine, pouvait-on ne pas inscrire le nom de Gilbert?

Th. de PUYMAIGRE.

je nay rien mon pauure
martigny a adjouter a
cette triste nouuelle que
vous apprendres par la
cy jointe. ainsy je suis a
jamais.

Leopold

ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

INTRODUCTION (1).

(2.e ARTICLE.)

MOEURS. — GOUVERNEMENT. — RELIGION.

Les différentes populations gauloises s'étaient réparties sur le sol d'après des accidents de terrain ou des circonstances particulières qu'il serait difficile de déterminer exactement aujourd'hui. Mais on voit que, dans les diverses parties de la

(1) Avant de continuer cette introduction, nous croyons devoir avertir le lecteur que, dans les trois articles qui la composent, nous ne faisons qu'une revue rapide de l'état et de l'histoire de la Gaule jusqu'à l'époque de sa soumission aux Romains. Nous commencerons à cette époque seulement nos essais historiques, qui seront accompagnés de leurs notes.

Gaule, les habitants bâtirent de préférence leurs demeures à la sommité des collines, au bord des lacs, des fleuves et des rivières. Les maisons étaient rondes et assez spacieuses : une cloison de bois et d'argile en formait l'enceinte, et supportait une haute toiture en pointe, construite de paille ou de minces tablettes de bois de chêne superposées comme des écailles de poisson. Dans quelques endroits, on employait, à revêtir le faîte, de légères feuilles d'ardoise appliquées l'une sur l'autre de la même manière. L'intérieur offrait comme ameublement une table de bois ronde et peu élevée, quelques bottes de foin, et des peaux de chiens ou de loups destinées à servir de siéges aux convives. Des vases de terre cuite ou de métal, des cornes d'animaux évidées qui tenaient lieu de coupes à boire, tel était à peu près l'ensemble de la vaisselle gauloise. Au milieu de ces objets de ménage paraissaient encore les armes du mari, attachées à la muraille.

Le repas se composait d'un peu de pain et de beaucoup de chair bouillie dans l'eau ou rôtie, à de grandes broches, sur des charbons ; celle de porc, fraîche ou salée, était le mets d'ordinaire ; ajoutez le poisson, que l'on assaisonnait de graines de cumin. Les riches Gaulois buvaient du vin d'Italie légèrement trempé d'eau ; les autres s'abreuvaient d'une liqueur faite de froment fermentée dans de l'eau avec du miel. Cette boisson, tout-à-fait propre aux Gaulois et aux Germains, s'appelait *zythe* dans la langue du pays ; les plus pauvres se contentaient du *corme* qui était la même liqueur, à l'exception du miel qui n'en tempérait pas l'amertume.

La femme gauloise, généralement belle de visage, avait la taille haute, une complexion robuste, et une force d'âme qui, dans l'occasion, devenait de l'héroïsme. Aussi ne se renfermait-elle pas exclusivement dans le domaine paci-

fique de sa maison. Elle aimait à suivre son époux à la guerre et dans tous les périls, qui faisaient pour elle du dévouement une irrésistible nécessité.

Plusieurs habitations réunies formaient des bourgs ou villages plus ou moins considérables; plusieurs villages, groupés sur un espace borné par des limites naturelles, formaient un canton, et les divers cantons constituaient l'ensemble de la tribu. Mais dans les lieux favorables à la défense s'élevaient des enceintes fortes où les populations de la campagne pouvaient trouver un asile contre l'ennemi commun. La désinence de leurs noms exprimait la position particulière de chacune d'elles : ainsi les finales *dun*, *mag*, indiquaient que la ville était sur une colline ou dans la plaine; *dur* marquait la proximité de l'eau; *brig* signifiait qu'elle était assise sur les deux bords d'un fleuve, et qu'un pont réunissait les deux parties.

Les villes étaient habitées d'ordinaire par les marchands, et par tous ceux qui exerçaient les arts mécaniques et les professions industrielles. Les riches propriétaires y avaient aussi des maisons où ils venaient résider dans la saison d'hiver, et alors la cité offrait le tableau d'une grande population. Mais au nord, dans le centre et aux extrémités de la Belgique occidentale, on ne rencontrait plus guère que ces retraites cachées qui n'avaient pour enceintes que de fortes haies ou des bois impénétrables. Elles se trouvaient en plus grand nombre que les villes du midi, mais avec moins d'étendue. On comprend en effet que sur un territoire uni et dégagé, les lieux propres à la défense sont plus rares. Dès lors les hommes viennent de plus loin y chercher un abri, et il faut que les retraites compensent en largeur ce qui leur manque du côté du nombre. Mais quand la nature les a multipliées et presque façonnées elle-même, alors les populations se fractionnent, et chaque

portion prend place dans le poste le plus voisin. C'est ce qui pourrait expliquer l'existence de cette foule de villes encore obscures qui, à défaut de grandes cités, peuplaient la Belgique occidentale. Il est à remarquer que leurs noms se terminaient presque tous par la finale *ac* (*acum* suivant la forme latine), qui désignait les simples villages dans le reste de la Gaule. C'étaient Nemetacum, Camaracum, Tornacum, Bagacum, Duacum, Origiacum, Gesoriacum. Mais ces villes avaient autour d'elles les plus beaux pâturages de la Gaule ; la laine des troupeaux y était magnifique, et le lin, qui aime les lieux humides, y croissait très-heureusement. Il y avait là une source inépuisable de richesses et de prospérité commerciale.

Les différentes tribus gauloises suivirent la loi commune des sociétés : elles eurent des chefs pour les conduire à la guerre et maintenir la justice entre les individus. Mais la nature du gouvernement chez les Gaulois aux différentes époques n'est pas bien connue ; toutefois, en rapprochant les faits énoncés par les écrivains, de quelques observations fondées sur la nature, il est possible d'en soupçonner quelque chose.

Lorsque dans une grande réunion d'hommes il n'existe pas encore de liens nombreux, solides et constants, lorsque les barrières formées par la nature sont encore puissantes pour diviser les sociétés, il arrive que les habitants fixés dans un même espace de territoire, quelque borné qu'il soit d'ailleurs, se rangent sous l'autorité du chef qui demeure habituellement au milieu d'eux. Cependant plusieurs circonstances obligent ces sociétés d'être unies, par exemple la nécessité de se défendre à la guerre, d'échanger des objets de commerce pendant la paix. Mais conserver cette union, faire agir toutes les parties ensemble, ne peuvent être que l'effet d'une puissance générale et supérieure à toutes les

autres. Il y a beaucoup de degrés dans l'étendue ou les limites de cette puissance, dans la part d'indépendance et d'action qui demeure aux autres chefs; mais le partage de l'autorité entre plusieurs et la prédominance d'un chef suprême ou roi constituent un fait général, commun à tous les peuples. Nous l'observons aussi chez les Gaulois. Les plus riches propriétaires se réunissaient autour d'un chef de famille puissante, qui joignait au mérite de la bravoure l'éclat de la noblesse et de l'opulence. Ils combattaient à cheval, et comme dans la cavalerie était la principale force de la nation, ils formaient la classe guerrière par excellence. Les Romains les appelèrent pour cette raison du nom de chevaliers, *equites*. Ils désignèrent encore par celui de *clients* les guerriers d'élite qui, dans chaque canton, se dévouaient complètement à la fortune du chef. Peut être ces troupes de chevaliers avaient-elles dans la langue gauloise le nom de *clan*, conservé par les Écossais, qui avaient les mêmes mœurs et la même origine. Il est assez probable que les chevaliers, à leur tour, avaient des clients ou *ambactes* dans la classe inférieure des campagnes, généralement pauvre et sans pouvoir dans les affaires. Les hommes de la dernière condition cultivaient la terre pour les chevaliers ou les chefs plus élevés, et à des conditions peu lucratives, mais qui cependant n'étaient pas celles du véritable esclavage. Le chef ou patron qui comptait le plus de clients exerçait aussi le plus d'influence. Le client lui avait juré attachement à ses intérêts et à sa fortune jusqu'à la mort : il devait le suivre partout, courir avec lui tous les périls, et mourir avec lui s'il ne pouvait le sauver. Abandonner son patron sur le champ de bataille eût été le comble de l'infamie, un véritable crime; aussi était-ce une lâcheté dont on ne voyait point d'exemples.

Mais au-dessus de tous les chefs d'une tribu s'élevait un

chef supérieur ou roi. Le géographe Strabon nous dit que les Gaulois anciennement élisaient chaque année un magistrat pour la justice et un chef pour la guerre. Tout fait croire que le premier appartenait à la classe des prêtres ou druides, seuls dépositaires des sciences morales ou physiques, aussi bien que de la religion; le second sortait des plus puissantes familles, et l'on voit qu'il était choisi uniquement pour commander les guerriers. Mais s'il avait acquis de la gloire par de grands exploits, s'il s'était fait aimer par sa justice ou sa générosité, enfin s'il comptait de nombreux amis, on l'élisait de nouveau, et il pouvait régner ainsi plusieurs années. Il avait aussi de nombreux clients qui partageaient sa table comme sa bonne ou mauvaise fortune, qui se faisaient un honneur de le soutenir en toute chose, et un devoir de braver pour lui tous les dangers. Dans les occasions importantes, telles que la défense intérieure et les grandes expéditions au dehors, son pouvoir prenait un caractère absolu et terrible, car il le fallait ainsi pour réprimer les éclats si fréquents de la fougueuse indocilité du Gaulois. Cette autorité fastueuse et l'appareil pompeux dont il s'environnait donnaient dans ce moment à la royauté quelque chose d'extraordinaire qui imposait fortement, mais dont l'effet n'était pas de durée. Cette puissance guerrière était d'ailleurs balancée par la puissance civile des druides, qui, en qualité de prêtres et de juges, exerçaient une haute influence sur toutes les classes de la nation. Les rois n'osaient guère mépriser leur avis, et c'est ce qui faisait dire à l'orateur Dion Chrysostôme, que ces rois, jusque sur leurs sièges dorés, n'étaient que des serviteurs. Les druides avaient d'ailleurs un parti constant au sein de la nation. La classe plus pacifique des marchands, et tous ceux qui faisaient profession des arts et du commerce, sympathisaient volontiers avec une autorité calme et réfléchie, habile à régler

des affaires civiles, et à juger des intérêts de commerce. La royauté perdait de sa force pendant la paix ou dans les guerres de peu d'importance ; souvent elle n'était plus qu'une sorte de prééminence, que les écrivains de Rome désignent sous le titre inférieur de *principauté*. Toutefois cet honneur était encore convoité par de nombreux prétendants qui s'en croyaient tous les plus dignes, et il devenait une source de querelles interminables. Plus d'une fois les rivaux étaient des parents, des proches, même des frères. Il n'était pas rare non plus de voir un chef brave, illustre, puissant, se former un parti pour saisir l'autorité et l'exercer avec cet orgueil violent qui ne connaissait plus de contrôle. Mais si le parti des juges ou quelque autre faction rivale l'emportait, le coupable, à moins d'avoir échappé par la fuite ou péri les armes à la main, était mis en jugement et condamné à être brûlé vif.

Rien ne nous fait connaître à quelle époque la puissance des magistrats et des druides entra en lutte avec celle des rois, ni dans quelles tribus les premiers obtinrent d'abord l'avantage. On voit paraître encore des rois un demi-siècle avant l'ère chrétienne, mais on reconnaît que cette royauté guerrière n'était plus déjà une puissance de premier ordre chez les Eduens, les Helvètes, les Arvernes et les Trévires.

Dans chaque tribu, les guerriers, les prêtres et les magistrats délibéraient en commun sur la guerre et sur la paix, sur les lois, et généralement sur tous les objets d'intérêt public. L'orateur qui parlait avec le plus d'assurance, qui employait avec art les figures les plus éclatantes, les expressions les plus flatteuses pour la nation, avait ordinairement la chance de prévaloir. On ne délibérait jamais long-temps, et de là ces résolutions subites, précipitées, qui étaient sans exemple chez les autres peuples. La parole avait tant de charme pour le Gaulois, et il

avait pour elle tant de respect, que si un auditeur bruyant venait à troubler l'orateur, un ministre public allait par deux fois lui ordonner le silence; à la troisième fois, il lui coupait sa saie du haut en bas.

Dans les circonstances les plus importantes, telles que la défense intérieure, le roi ou chef suprême convoquait une assemblée à laquelle tous les hommes capables de servir étaient tenus de se rendre en armes et sans délai. C'était la plus solennelle annonce de guerre; la loi ordonnait que le dernier arrivé fût torturé jusqu'à la mort, en présence de l'assemblée. Là on discutait sur le choix des chefs et sur le plan de la campagne. Si plusieurs peuples se confédéraient contre un ennemi commun, les armées s'approchant l'une de l'autre, plaçaient leurs étendards ensemble, et juraient sur la bonne foi que la guerre, une fois commencée, aucune d'elles, pour quelque raison que ce fût, n'abandonnerait ses alliées. C'était la plus grave des cérémonies guerrières.

L'armée se composait surtout de cavalerie, dont les nobles formaient le premier rang. Ils étaient accompagnés de deux serviteurs montés comme eux et habiles à manier le cheval. Ces écuyers formaient un second et troisième rang derrière leurs maîtres, sur lesquels ils tenaient l'œil attaché. Si le cavalier était renversé dans le choc, le premier serviteur lui donnait son cheval, et le guerrier était aussitôt remonté; si le cavalier et le cheval étaient tués, le serviteur cavalier lui-même le remplaçait sur la première ligne. Son compagnon pouvait lui succéder encore et combler le vide pour la troisième fois. Les Gaulois appelaient cette manière de combattre *trimarc*, c'est-à-dire, combat de trois cavaliers. Ils se servaient aussi avec avantage d'une espèce de char à deux chevaux nommé *covin*. Un serviteur le dirigeait pendant que le maître lançait des

traits sur l'ennemi ; la provision épuisée, il sautait à bas et combattait à l'épée. Les Belges excellaient entre tous les Gaulois à manier ce chariot : ils l'armaient en avant d'une longue pointe, qui, emportée par deux chevaux vigoureux, perçait les rangs opposés. Mais de tous les Belges les Trévires étaient sans comparaison les plus fameux cavaliers. Le Trévire exécutait à cheval les mouvements les plus rapides et les plus variés : lorsqu'une troupe de cavaliers trévires galopait sur l'ennemi, la résistance était réputée impossible. Il n'y avait guère que les Séquanes pour rivaliser avec eux dans l'art de faire tourner le cheval à volonté. Outre le cheval, on se servait encore, pour la guerre, de dogues féroces, dressés à s'élancer sur l'homme comme sur la bête des forêts. La meilleure espèce venait de la Grande-Bretagne.

Une armée gauloise présentait donc un long déploiement de cavalerie et de chariots armés ou chargés de bagages. Dans l'attente du combat, chaque guerrier se tenait assis sur un petit faisceau de bois qui lui tenait lieu de siège. Tout à coup une corne d'un son étrange et sauvage donnait le signal ; les poètes ou bardes entonnaient leurs chants, et l'on se précipitait sur l'ennemi avec impétuosité. Quelques-uns poussaient la vanité jusqu'à se présenter au combat nus, et seulement couverts de leur ceinturon. Il était ordinaire aussi de voir les chefs, parés de leurs colliers et de leurs bracelets d'or, provoquer fièrement les braves des rangs opposés, soit en paroles, soit en frappant leurs armes l'une contre l'autre. Arrivé à la portée de la voix, le provocateur chantait quelque chant glorieux à lui-même ou à sa famille, et insultant pour son ennemi. C'était son prélude de victoire.

Mais du premier effet de son élan fougueux dépendait, pour le Gaulois, tout le succès de l'attaque. Il le comparait assez bien lui-même au bond du sanglier qui fond sur le chas-

seur. Ce choc était souvent terrible, mais toute la force du guerrier s'y était pour ainsi dire épuisée. Si l'ennemi n'était pas entièrement accablé, s'il avait le bonheur de plier sans rompre, il reprenait sans peine l'avantage. Le Gaulois se décourageait facilement et ne savait pas revenir à la charge : repoussé, il était vaincu. On peut remarquer que, dans ses rencontres avec les peuples civilisés de l'Orient et du Midi, la bataille qu'il commençait par une victoire, se terminait assez fréquemment par une défaite. Malgré leur taille et leur force, les Gaulois n'étaient pas faits pour supporter la fatigue, ni les intempéries de l'air : ils suaient aisément, et tombaient dans un état de langueur qui les rendait incapables de poursuivre long-temps la même entreprise. C'est ce qui fait dire à un écrivain grec que leurs corps mous et blancs ressemblaient aux neiges de la Gaule. Le vin, qu'ils aimaient beaucoup, produisait sur eux le funeste effet de les jeter dans une somnolence dont plus d'une fois, en temps de guerre, ils étaient les victimes.

Lorsqu'une armée gauloise avait triomphé, elle célébrait sa victoire avec un éclat mêlé de barbarie. Les vainqueurs coupaient la tête aux morts; les cavaliers les attachaient au poitrail de leurs chevaux, et les fantassins les fichaient à la pointe de leur matras. Des serviteurs portaient les dépouilles sanglantes devant les chefs, qui fesaient retentir l'air de chants de triomphe. Rentré dans sa maison, le guerrier suspendait le trophée au-dessus de sa porte, pour être un témoignage de sa bravoure et de son adresse. Ensuite le roi convoquait dans sa demeure les chefs qui l'avaient servi, et il se plaisait à déployer dans cette circonstance un luxe qui lui faisait honneur. Les convives s'asseyaient autour d'une large table : on servait un porc, ou un sanglier, ou bien un chevreuil; le plus brave ou le plus noble de la compagnie coupait la cuisse, qui lui était adjugée comme

le morceau d'honneur, et les autres parties de l'animal, saisies à deux mains, étaient dévorées avec un joyeux appétit. Une grande coupe circulait de main en main, et chacun buvait un peu; mais la ronde se renouvelait à de courts intervalles. Pendant ce temps, un barde chantait de mémoire, sur une espèce de lyre, ou *rotte*, les vers qu'il avait composés à la gloire du roi ou de ses aïeux, des grands de la nation, des braves qui n'étaient plus, mais dont le nom vivait encore parmi les hommes. Poète et historien à la fois, il prodiguait les figures hardies et sublimes. Il distribuait la louange et le blâme, et ses vers exerçaient une puissance extraordinaire sur les cœurs.

Souvent, à la fin du repas, lorsque les têtes étaient échauffées par le chant et la boisson, les convives se provoquaient l'un l'autre pour faire l'épreuve de leur adresse et de leur force. Ce n'était que jeu d'abord; mais si quelque lutteur maladroit blessait son adversaire, si l'on s'obstinait des deux côtés, le jeu devenait un combat véritable, et il fallait séparer les adversaires pour empêcher l'effusion du sang.

Dans l'intervalle de la guerre, la chasse exerçait l'activité et le courage du riche Gaulois. Quelquefois elle n'était que d'agrément. Lorsqu'il ne s'agissait que de poursuivre le cerf, le daim ou le chevreuil, le chasseur n'avait guère d'autre précaution à prendre que d'humecter sa flèche avec le suc d'une herbe que l'on nommait *belenion*, et qui n'était peut-être que la jusquiame. Cette liqueur, sans danger pour l'homme, rendait la blessure de l'animal mortelle, et sa chair en devenait plus tendre. On appelait ce suc *le poison du cerf.* Mais la chasse dangereuse et vraiment guerrière était celle du buffle et de l'ours, habitants des grandes forêts de la Gaule. Le buffle, dont la race peuplait les forêts des Vosges et des monts Hercyniens;

avait la forme et la taille d'un taureau gigantesque Il était si féroce par nature, qu'il s'élançait sur l'homme ou l'animal qui avait le malheur de le rencontrer. Aussi lorsqu'on tuait un buffle, c'était une véritable victoire.

Telle était donc, à peu près, la vie du Gaulois. Mais loin de cette vie tumultueuse des camps ou de la cité, loin du guerrier parleur, bruyant, impétueux, vivaient des hommes qui gardaient un silence mystérieux comme les vieilles forêts au milieu desquelles ils avaient leurs demeures. Ils étaient prêtres du grand dieu Hésus, et se nommaient druides ou *hommes des chênes,* parce qu'ils rendaient au chêne un culte particulier. Hésus ou Heus, surnommé *le puissant,* était le dieu suprême : suivant la tradition religieuse, il avait régné autrefois sur la nation, et montré sa grandeur par la puissance de ses armes; il avait donné des lois aux hommes, et leur avait appris à cultiver la terre. Ses ministres, vêtus d'une longue robe blanche et couronnés de feuilles de chêne, remplissaient les fonctions supérieures de la religion. Au sein même des forêts, sous le feuillage de l'arbre consacré à Hésus, étaient placés des blocs de pierre grossièrement taillés, sans figures ni caractères. C'était sur ces autels informes que l'on offrait les sacrifices. Dans les grandes occasions on immolait des hommes, ordinairement des criminels ou des captifs. Le druide perçait la victime au-dessus du diaphragme, et de ses mouvements convulsifs, de la manière dont le sang jaillissait, il tirait des présages. Si les circonstances étaient graves, si une calamité publique, telle qu'une maladie contagieuse, faisait sentir ses ravages, on donnait plus de sublimité encore à la barbarie du sacrifice. Il fallait immoler une victime plus grande que l'homme, et cette victime géante, les druides mettaient une certaine industrie à l'enfanter. On tressait avec du foin ou des branches d'osier une figure

colossale de forme humaine ; on enfermait dans ses flancs une multitude d'hommes, et quand elle était animée de cette vie collective, on y mettait le feu avec une torche, et la victime disparaissait dans des tourbillons de flamme et de fumée. Les coupables servaient à l'holocauste ; mais quand les coupables manquaient, on prenait des innocents. Cette grande destruction était destinée à conserver autant de vies sur la terre que l'on en donnait à Hésus.

Cependant les druides employaient aussi des moyens de conservation moins cruels : ils exerçaient une sorte de médecine, qui reposait à la fois sur la propriété naturelle des plantes et sur les cérémonies superstitieuses qui devaient en accompagner l'usage. La sélage était regardée comme un bon remède contre le mal des yeux. La verveine chassait la fièvre et réconciliait les cœurs ; on tenait encore que si avec un rameau de verveine on aspergeait la salle à manger, les convives assis aux endroits que l'eau avait touchés, sentaient en eux une gaîté extraordinaire. Une substance dont les anciens ne font pas connaître la nature, et que l'on appelait *l'œuf des serpents*, était aussi fort recherchée des Gaulois. On lui supposait la vertu de donner un accès favorable près des grands personnages, et de faire gagner les procès.

Mais le remède par excellence était le gui de chêne, que les druides appelaient du nom de *remède universel*. On le cueillait en grande cérémonie le sixième jour de la lune de mars, qui était l'époque de la nouvelle année. Les habitants du pays, convoqués les jours précédents, se rendaient à la forêt sacrée. Alors le chef des druides montait sur l'arbre, et coupait avec une faucille d'or la racine de la plante, que les autres druides recevaient dans leur robe, d'une parfaite blancheur. Ensuite on immolait deux taureaux blancs, dont les cornes étaient liées pour la première fois.

Les druides étudiaient pendant vingt ans les sciences divines et humaines, qu'ils avaient seuls en partage : il fallait les apprendre de mémoire, parce que rien n'était confié à l'écriture. Ces prêtres embrassaient dans leurs connaissances la nature, la forme et le mouvement des astres ; la vertu des plantes qui guérissent les maux ; les attributs et l'histoire des dieux ; enfin les destinées de notre âme lorsqu'elle a quitté le corps ; ils enseignaient qu'elle est immortelle, mais avec les diverses transmigrations de la métempsycose. Ainsi l'âme animait ensuite d'autres corps d'une nature noble ou vile, suivant qu'elle avait fait des actions bonnes ou mauvaises pendant sa vie. Après plusieurs migrations elle se rendait au séjour des âmes, où elle vivait heureuse. Le sentiment de l'immortalité était profondément empreint dans le cœur du Gaulois, et lui faisait mépriser la mort sur le champ de bataille. Avec la cendre du guerrier, on déposait dans le même tombeau celle de son cheval, ainsi que ses armes, ses colliers, et tout ce qu'il avait possédé de plus précieux. Quelquefois on voyait une épouse, et même des clients ou des serviteurs, se jeter sur le même bûcher, pour accompagner dans l'autre vie l'être qu'ils avaient chéri dans la première.

Aux druides appartenaient encore l'éducation de la jeunesse et l'administration suprême de la justice.

Après les druides venaient les ovates ou eubages, qui remplissaient, au-dessous d'eux, les fonctions ordinaires de la religion. La Gaule, ainsi que la Bretagne, renfermait encore des associations de prophétesses que l'on venait consulter avec une crainte respectueuse. Dans l'île de Sène, située en face de la pointe de l'Armorique, habitaient neuf vierges qui n'avaient d'autre nom que celui de leur demeure. On leur attribuait une puissance magique sur toute la nature ; mais comme maîtresses de la mer et des tem-

pêtes, elles rendaient leurs oracles plus particulièrement aux navigateurs qui traversaient les dangereux parages de l'Océan.

Des prophétesses d'un autre ordre avaient fixé leur séjour dans de petites îles placées à l'embouchure de la Loire. Suivant le récit des Grecs, elles célébraient des mystères barbares, comme les bacchantes de la Thrace. Chaque année elles devaient démolir le toit de leur temple, et le reconstruire dans l'intervalle d'un jour. Si l'une d'elles laissait tomber quelque chose des matériaux qu'elle se hâtait d'apporter, elle était mise en pièces par ses compagnes, qui semaient çà et là ses membres déchirés, en poussant d'horribles clameurs.

La principale divinité, après Hésus, était Theutatès, inventeur des arts et du commerce, protecteur des routes, et aussi le dieu de la mort : c'était le Mercure gaulois. On lui offrait des victimes humaines, et son culte était très-répandu dans toute la Gaule. Taran, dont le nom paraît imitatif, était le dieu du tonnerre. Belen, ou le soleil, était une divinité bienfaisante qui échauffait la terre, faisait croître les plantes salutaires au corps, et présidait à la médecine. Les eaux thermales lui étaient consacrées.

Chez un peuple où la parole avait sur les esprits et les cœurs un charme irrésistible, l'éloquence avait dû recevoir aussi des hommages divins. Elle était personnifiée sous la figure d'un vieillard armé, comme Hercule, de la massue et des flèches, symboles de la force; de sa bouche tombaient des chaînes d'or et d'ambre qui tenaient attachés par l'oreille ses captifs charmés de leur esclavage. Ogmius était le nom de ce dieu. Une autre divinité, que l'on a comparée à la Diane des Romains, était Arduine, adorée principalement dans la grande forêt de l'Ardenne, dont elle portait le nom. On invoquait cette déesse vierge pour obtenir d'heu-

reux mariages. Sur les bords du Rhin, vers les îles Bataves, résidait une autre déesse invoquée par les marins : c'était Néhallénie qui protégeait les embarcations, calmait les flots, donnait, en un mot, des voyages prospères aux navigateurs. Enfin nous voyons le dieu Camul qui présidait à la guerre, et Cernunos qui protégeait les chasseurs. Il y avait aussi des dieux particuliers à certaines contrées : tels étaient le dieu *Vogèse*, c'est-à-dire le génie des hautes montagnes des Vosges, et le *Kirk* ou Circius, vent terrible et destructeur qui soufflait de l'ouest, entre les Pyrénées et la Garonne. Une foule d'autres divinités, aujourd'hui inconnues, peuplaient encore les forêts et les grottes, le bord des lacs et des ruisseaux ; elles étaient désignées sous le nom général de Selves ou Silves, et passaient pour avoir une grande influence sur la destinée des hommes.

Dans l'origine, les Gaulois ne faisaient aucune image sculptée de leurs dieux. Suivant le poète Lucain, des troncs d'arbre informes, cassés de vieillesse et couverts de mousse, représentaient la divinité. Leur mystérieuse antiquité inspirait une religieuse vénération.

LETTRE DU DUC LÉOPOLD.

La Lorraine entrait à peine dans *cet âge d'or de trente années qu'on nomme le règne de Léopold,* quand, à l'occasion du testament du roi d'Espagne, la guerre se ralluma avec fureur du nord au midi de l'Europe, et n'épargna que la seule Lorraine, grâce à l'*Antonin* qui veillait sur elle. Cependant Louis XIV ne lui épargna point les provocations, et méconnut le traité de Riswick jusqu'à faire occuper militairement Nancy le 2 décembre 1702. Contraint de céder à la force, Léopold se retira à Lunéville, et y plaça le siége de son gouvernement tant que sa capitale eut garnison française (12 années).

Mais Léopold avait à calmer son oncle, l'empereur d'Allemagne, et à détourner de sa chère Lorraine les armes victorieuses de la quadruple alliance. Il en confia le soin non à un fin et rusé diplomate, mais à un franc et loyal chevalier, à l'un des frères d'armes de son glorieux père. Ce sont les

premières instructions qu'il remit à ce preux (1), son ambassadeur à Vienne de 1702 à 1705, que nous donnons à nos lecteurs; elles sont accompagnées d'un fac-simile de son écriture.

Monsieur,

Voicy une très-fascheuse nouvelle que S. A. R. m'ordonne de vous mander; elle est arrivée le samedy dernier, qui est le 2 du présent mois. Pendant que nous avons crû estre dans une paix profonde, soub la bonne foy de la neutralité que le Roy de France a accordé à S. A. R., et dont il luy a si souvent réitéré les asseurances, il a fait marcher de Mez deux régiments de cavallerie et cinq ou six battaillons droit à Nancy, avec ordre d'entrer dans les deux villes, sans que S. A. R. en ait eu le moindre avis. Pendent que ces trouppes s'avançoient sur la routte de Mez, et lorsqu'elles n'estoient qu'à une petitte marche de Nancy, voila de l'autre costé M. de Caillières, arrivé de Paris en poste. A peine estoit-il descendu de sa chaise, qu'il vint à la cour, accompagné de l'envoyé de France. Il déclara d'abord à S. A. R. que le Roy son maistre faisoit avancer ces trouppes pour mettre garnison dans les deux villes de Nancy; en mesme temps il proposà à S. A. R. d'entrer en traitté pour cela avec le Roy. Vous pouvez vous imaginer, monsieur, combien cet acca-

(1) Philippe-Louis, comte du Han et de Martigny, d'abord major du régiment de Dietricshtein, chambellan et premier écuyer de Charles V, duc de Lorraine, puis bailli de Hattonchâtel, conseiller d'état et d'épée, grand-veneur et grand-fauconnier du duc Léopold, enfin, son ambassadeur à Vienne de 1702 à 1705.

La maison du Han de Martigny, des assises et de l'ancienne chevalerie de Lorraine, s'est éteinte au dernier siècle en Charles-Louis, comte du Han et de Martigny, chambellan de l'électeur palatin, etc., décédé à Nancy le 10 août 1793, laissant deux filles dont l'une est aujourd'hui madame la baronne de Marches, au pays de Luxembourg.

blement aurà surpris S. A. R., et quel chagrin que cela lui aurà causé. Cependant, par sa prudence admirable qui vous est connûe, S. A. R. luy répondit sur le champs qu'elle ne voulloit entrer en aucun traitté, ny consentir non plus à aucune chose qui puisse blesser la neutralité; màis qu'estant hors d'estat de résister à la force, si le Roy veut user de contrainte, elle ne peut s'y opposer, et n'a point d'autre parti à prendre que d'abbandonner sa capitale. Cela fist agir avec tant de précipitation, que L. A. R. n'eurent pas vingt-quatre heures de temps pour se retirer dans ce chatteau, puisque les troupes françoises s'estoient déjà si fort avancé, que le lendemains elles estoient prestes d'entrer dans la ville. On fist semblant de ne demander qu'à passer au travers de Nancy, come par le traitté de Risvik les trouppes françoises ont le passage libre par touts les estats de S. A. R., et Nancy mesme n'en est pas excepté. Ainsi, soub prétexte de passage, ils y sont entré, et y estant, ils ont déclaré avoir ordre d'y rester, ce qui n'a pas esté difficile d'estre préveû, mais impossible d'estre empesché. Vous sçavez, outre cela, en quel estat cette ville se trouve, et qu'il y manque généralement tout ce qu'il faut pour faire résistence. Les ménagements qu'on a esté obligé d'observer à l'esgard de la France ayant toujours empesché de la mettre en estat, ce qui a obligé S. A. R. de quitter Nancy, et d'emmener avec soy précipitament Madame Royalle, quoyque dans le huittième mois de sa grossesse, qui est le plus dangereux, et pendant les rigueurs de cette saison faire voyager une princesse de son rang, et dans l'estat où elle se trouve, come aussy Madame la princesse, un enfant de deux ans! Jamais je ne pourray vous exprimer le désespoir et les hûrlements de la ville et de tout le peuple; principalement lorsque Madame Royale sortit et la petitte princesse, tout le monde fondoit en lârmes, jettant des cris lamentables, et la pluspart s'arrachant les

cheveux dans les rues publiquement. S. A. R. pour ne pas augmenter la désolation, sortit sur le petit pont du bastion de la cour, se mist, sans estre veu, sur des chevaux de chasse avec trois ou quatre personnes. Le lendemain, qui estoit dimanche, les trouppes françoises entrèrent dans Nancy, et nostre foible garnison se retiroit des postes à mesure que les François s'en emparèrent. S. A. R. m'ordonne de vous faire ce triste détail, et qu'aussytost que vous aurez reçeu ma lettre, vous ailliez en diligence trouver Monseigneur le prince Louis de Baden de sa part, pour luy en faire recit, en attendant que M. Parisot, que S. A. R. envoye à l'Empereur, et qui rendra en passant une lettre de S. A. R. à Monseigneur le Prince de Baden, luy en fasse un détail plus circonstentié.

Si vous avez besoing d'argent, ayez la bonté de m'en escrire, je tascheray de vous en faire avoir, S. A. R. m'ayant dit qu'elle ne veut pas vous laisser manquer de rien.

J'ay l'honneur d'estre avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SAUTER.

Lunéville, *ce* 7 *décembre* 1702.

Je n'ay rien, mon pauvre Martigny, à adjouter à cette triste nouvelle que vous apprendrez par la cy-jointe. Ainsy je suis à jamais

LÉOPOLD.

ANALYSE DES CONFÉRENCES

DE M. L'ABBÉ LACORDAIRE.

3.°, 4.° ET 5.° CONFÉRENCES.

Tout le monde possède la puissance d'affirmer et la puissance de nier. Ces deux facultés s'exercent sans cesse dans la société, car sans cesse un homme vient nier ce qu'un autre affirme : de là il résulte qu'il y a des affirmations qui sont reçues, et des affirmations qui ne le sont pas. Les premières, une fois admises, s'étendent dans le monde, s'y fixent et y deviennent immuables. Alors une question se présente naturellement. Nous devons nous demander quel est le caractère de l'affirmation durable et perpétuelle ; quel est le caractère de celle qui ne l'est pas. La condition de la première espèce d'affirmation est l'infaillibilité. Si

l'être qui affirme ne peut pas se tromper lui-même et ne veut pas me tromper, il a l'infaillibilité, qui devient alors la raison de ma croyance. Ainsi un honnête homme donne sa parole : je le crois, parce que je sais que, connaissant bien lui-même ses intentions, il ne veut pas me tromper. Je crois en lui, et c'est là ce qui fait la grandeur de l'honnête homme, c'est que sur son front brille le caractère sacré de l'infaillibilité : on confie à l'honnête homme sa fille, sa femme, sa fortune. L'enfant croit à sa mère, parce qu'il l'aime, et sa foi repose sur l'infaillibilité de l'amour. Mais de même que c'est par l'évidence que nous croyons aux choses démontrées, de même c'est par l'infaillibilité que nous croyons aux choses non démontrées. L'évidence et l'infaillibilité sont les deux points d'appui de toute croyance, et, pour exciter la foi, il faut avoir produit l'une ou l'autre de ces deux lumières.

Mais quels sont donc les caractères de l'infaillibilité ? Avant de répondre, disons que nous ne parlons pas d'abord de cette infaillibilité absolue qui n'appartient qu'à Dieu seul : il ne s'agit encore que de l'infaillibilité relative, qui est le partage des hommes.

Il y a quatre caractères de l'infaillibilité. Premièrement *l'unité*. Il faut que l'affirmation soit une ; car l'affirmation n'existe plus, si je nie ensuite ce que j'ai affirmé d'abord. Deuxièmement *l'universalité*. Il ne suffit pas qu'un seul individu affirme une chose, il faut que l'affirmation soit universelle, c'est-à-dire, que les hommes qui se sont consciencieusement occupés de cette chose soient unanimes dans l'affirmation : autrement elle ne serait qu'une simple opinion. Troisièmement *l'antiquité*. L'affirmation doit être antique : il faut que la durée confirme la chose affirmée, parce que la durée est un élément essentiel de ce qui existe dans le temps et dans l'espace : ce qui ne dure pas n'a pas la véritable existence.

Quatrièmement *la sainteté*, c'est-à-dire, l'exemption entière de la passion. Il y a quelque chose, en effet, qui entraîne les multitudes; quelque chose qui emporte un moment les hommes en frappant fortement à leur cœur; c'est la passion. Là où n'est pas le calme, là où il y a passion, là on peut être trompé, même sans que la mauvaise volonté des autres ait une part dans l'erreur.

Mais voici ce qui est digne de la plus grande attention: c'est que si l'homme est capable de recevoir la vérité, il n'est pas lui-même la vérité. Il n'y a que Dieu qui soit la vérité, et il n'y a de vrai pour l'homme que ce qui est le prolongement de sa lumière éternelle, parce qu'il n'y a de visible, de lumineux que Dieu seul, soit qu'il se montre en entier, soit qu'il se découvre seulement par des ombres de lui-même. Dieu seul a les caractères absolus de l'infaillibilité. Il est *l'être* par excellence, et l'être, c'est l'unité. *Ens est una res*, comme l'a dit Platon. Il est universel, car il remplit l'univers. Il est antique, car c'est l'ancien des jours, le père des siècles. Il est saint, car jamais il ne change.

Maintenant quelle est celle des deux certitudes, d'infaillibilité ou d'évidence, qui précède l'autre? La certitude d'infaillibilité est nécessairement la première; c'est elle qui occupe le fond de notre esprit. L'évidence, en effet, n'est-elle pas fatale en nous? Ne sommes-nous pas entraînés par elle comme le tigre est entraîné à sa proie? Et alors, puisque nous ne sommes pas la lumière elle-même, sommes-nous sûrs de n'être pas mis au monde par une puissance qui se plaît à se donner le spectacle de nos erreurs et de nos folies? Il faut donc être certains d'abord que l'évidence ne nous a pas été donnée pour nous tromper, que Dieu est bon et infaillible. Il faut donc partir de l'infaillibilité de Dieu: quiconque ne reconnaît pas cette infaillibilité, sa pensée ne repose sur rien.

Ainsi, de même que la parole affirmative précède la parole démonstrative, de même la certitude d'infaillibilité précède la certitude d'évidence. Mais l'une conduit à l'autre, et voilà pourquoi nous avons dit que l'affirmation et la démonstration, c'est-à-dire, la foi et la science, séparées en apparence, doivent se retrouver et se confondre dans un océan commun.

Mais on comprend pourquoi la certitude d'infaillibilité est la première. La science, comme nous l'avons remarqué, est un état exceptionnel dans le monde ; c'est la plus grande partie des hommes qui est médiocre : la plupart vont et viennent entre les extrémités des choses sans les toucher. Ils sont bientôt fatigués, et disent : reposons-nous ici, dressons-y notre tente ; et ils arrivent ainsi jusqu'à la mort sans inquiétude. Les grands esprits vont plus loin : ils vont chercher le fondement, la pierre angulaire ; mais ils ne font que reconnaître, à la fin, leur impuissance. C'est que la science ne donne qu'une suite d'hypothèses liées entre elles, une suite de conséquences qui découlent bien l'une de l'autre ; mais sans la foi, le principe auquel puisse se rattacher le premier anneau, manque ; il n'y a pas de fondement pour supporter l'édifice.

Il s'agit de savoir, à présent, où résident les quatre caractères de l'infaillibilité. Est-ce dans l'individu ? Non sans doute. L'individu peut bien être saint, mais non antique et universel. Qui donc possède les caractères de l'infaillibilité ? La société. En effet, convenait-il à la bonté de Dieu de livrer à un homme seul la vérité, c'est-à-dire, ce qu'il y a dans le monde de plus sacré. L'homme est fait pour la recevoir, la comprendre et se l'approprier, mais il n'en a pas seul le dépôt. Il n'était pas possible qu'il fût donné à une seule intelligence de présenter la vérité aux hommes, ou de la leur arracher à son caprice. La

vérité, en effet, peut-elle être dans l'individu, lorsque tout a été nié, lorsque l'on a dit que le parricide est un verre d'eau que l'on boit, après quoi l'on s'essuie les lèvres. Quelques hommes se séparent d'elle, se révoltent contre elle, mais elle subsiste inébranlable dans la société. Ainsi l'Arabe vient faire piaffer son cheval au pied des pyramides; il est tout fier de ses insultes, mais il passe, et les pyramides demeurent toujours, pendant qu'il fuit et disparaît dans l'immensité du désert. La vérité appartient donc à la société qui jamais ne s'en dépouille, qui ne veut jamais de ce suicide, lors même que quelques-uns de ses membres rejettent cette vie de la vérité.

Or, il y a trois degrés dans la société. Le premier degré est celui de la société scientifique : elle a le dépôt des phénomènes, des idées et des lois physiques qui gouvernent le monde, c'est-à-dire, de la science. La société savante possède, à un certain point, les quatre caractères de l'infaillibilité. Le deuxième degré est celui de la société civile. Cette société est la gardienne des véritables rapports des hommes entre eux, de la justice immuable et éternelle : elle est donc plus élevée que la première, et possède à un degré plus haut les caractères de l'infaillibilité. La troisième société est la société religieuse, dépositaire des lois et des vérités de la religion : elle doit posséder à un degré supérieur les caractères de l'infaillibilité, et il faut bien, en effet, qu'il y ait une société qui possède ces caractères au plus haut point où l'esprit puisse les concevoir, car sans la certitude de l'infaillibilité absolue, il ne peut y avoir de foi rationnelle. Il faut donc nier l'infaillibilité avec ses quatre caractères, ou reconnaître que là où ces caractères sont le plus éclatants, là où ils surpassent tous les autres, là aussi existe la vérité au plus haut degré de splendeur. Or l'infaillibilité s'appelle aussi *autorité*, et autorité signifie

être auteur, être père. La paternité, le pouvoir d'être père, l'autorité enfin existe dans les trois sociétés. Mais l'autorité religieuse est le fondement des deux autres : sans cette autorité suprême et primordiale, l'autorité est sans force dans les autres sociétés.

Après avoir établi les caractères de la vérité en eux-mêmes, on peut encore les faire ressortir par une sorte de contre-épreuve, c'est-à-dire, par l'examen des caractères de l'erreur.

Qu'est-ce que l'erreur ? Si la vérité est *ce qui est*, l'erreur est *ce qui n'est pas*. Quand l'homme se met en équation avec *ce qui est*, avec *l'être*, il est dans la vérité ; quand l'homme n'est pas en équation avec *l'être*, il n'est pas dans la vérité, il tombe dans l'abîme de l'erreur, dans le néant, et il y tombe souvent de tout le poids de son intelligence, car les plus grandes chutes sont celles des génies les plus sublimes.

Si la vérité est *l'être*, si elle est *l'unité*, par une conséquence nécessaire, l'erreur est le *multiple*, qui est le contraire de l'unité. En effet, l'erreur étant la négation de la vérité, on peut nier la vérité de mille manières ; on peut s'écarter du centre par une infinité de lignes, et l'erreur n'ayant pas elle-même de centre, ne peut avoir d'unité. L'histoire est d'accord sur ce point avec le raisonnement. Où est la société, bâtie sur l'erreur, qui ait été durable ? Où sont les enfants d'Aristote et de Platon ? Où sont tant d'autres sociétés dont les noms peuplent encore notre mémoire, mais qui ne sont plus que de vains échos prolongés jusqu'à nous. L'universalité n'appartient pas plus à l'erreur, car l'universalité n'est pas le multiple : l'universalité est l'unité répandue dans le nombre et dans l'espace ; le multiple, loin d'être l'universalité, en est au contraire la destruction. L'erreur ne peut avoir non plus d'anti-

quité, car l'antiquité n'est que l'unité qui dure, l'unité répandue dans le temps. Elle ne peut avoir de sainteté, car la sainteté, c'est l'ordre, et le multiple est au contraire le désordre : l'erreur produit la désharmonie, comme la vérité produit l'harmonie.

Ainsi, là où se trouvent l'unité, l'universalité, l'antiquité, la sainteté, là seulement est la vérité. C'est ce qui faisait dire à Jésus-Christ, la veille de sa mort : « Je leur ai donné la lumière que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux et vous en moi, afin qu'ils soient consommés en un, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé (1). C'était donc à l'unité que l'on devait reconnaître les disciples du Sauveur, et c'est pourquoi aussi la charité est le terme de la foi; c'est quelle est la plus forte, la plus indissoluble des unités. La vérité est donc essentiellement sociale, et l'erreur anti-sociale.

Nous avons dit qu'il doit y avoir dans le monde une société qui réunisse les caractères de l'infaillibilité au plus haut point où l'on puisse les concevoir. En effet, la vérité est le patrimoine, l'héritage commun de tous les hommes. Peut-il y avoir une seule intelligence exclue de la vérité ? L'intelligence est une capacité, et toute capacité doit être remplie : mais cette capacité ne peut pas toujours se remplir elle-même. Le genre humain pris dans sa généralité ne peut arriver à la vérité que par la foi. La science est un état exceptionnel dans la société : les savants forment le plus petit nombre, et encore ils sont loin de posséder la vérité entière : quelle que lumière qui brille dans leur esprit, toujours il y a une partie environnée de ténèbres; ils ne sont pas eux-mêmes la vérité; par la science, ils connaissent

(1) Saint Jean, ch. XVII, versets 22 et 23.

les phénomènes, les lois des substances, mais non les substances elles-mêmes. Il faut donc une autorité qui possède la vérité, parce qu'il faut que la vérité brille pour tous, si bas qu'ils soient placés dans la hiérarchie des intelligences. Il faut, pour le pauvre, que la vérité lui vienne comme le soleil; il faut qu'il ait une croyance toute faite qui le reçoive au berceau et l'accompagne jusqu'à la mort. C'est pourquoi Jésus-Christ disait aux envoyés de Jean qui lui demandait les signes de la venue du Messie : « Allez, et dites à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, *les pauvres sont évangélisés.* (1) » C'est pour la même raison encore que, dans un divin ravissement, il s'écria : « Je vous rends grâce, mon père, qui êtes le maître du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux savants, et de ce que vous les avez révélées aux petits ! (2) » Est-ce donc que la lumière doive être cachée aux grands ? Non assurément. Dieu est le père de toutes les races, de toutes les conditions, de tous les esprits. Ce que Jésus-Christ a voulu dire, c'est que Dieu a fait que la lumière fût éclatante, simple et facile. Mais les savants n'en ont point voulu; ils l'ont rejetée, parce qu'elle était trop simple, trop facile, trop près des autres hommes. Mais il fallait bien cependant qu'il en fût ainsi de la vérité. Le manant dont le nom honorable signifie qu'il demeure à la terre, il faut que le manant puisse, le matin, faire son signe de croix avec autant de calme et de tranquillité d'âme, qu'il dit : ah ! voilà le jour !

Le peuple qui a perdu la foi a fait une perte irréparable;

---

(1) Saint Mathieu, ch. XI, versets 4 et 5.

(2) Saint Mathieu, chap. XI, versets 2 et 5.

il ne la remplace point par les délicatesses de l'éducation; il ne reste pas au point où l'on voudrait l'arrêter; mais il est logicien et va droit à son but, par-dessus les obstacles que l'on essaie de lui opposer. Les savants ont-ils donc bien fait de vouloir ôter la foi au peuple? N'est-ce point à eux que l'Écriture adresse ce terrible reproche: « Vous avez enlevé les clefs de la science, vous n'êtes pas entrés et vous avez empêché ceux qui voulaient entrer. » Dieu avait élevé la vérité comme un temple; il l'avait placée haut, pour être vue de tous et découler sur tous; mais les savants l'ont dédaignée. Cependant, la science est une très-bonne chose, mais pour qui sait ne pas y mêler les passions du temps. Que pensons-nous aujourd'hui du siècle dernier, de ce siècle spirituel dont les conclusions étaient si applaudies? C'est que son incapacité a égalé son esprit.

L'homme qui vient au monde n'apporte point la vérité avec lui. De même qu'il descend dans la nature qui doit le nourrir, de même il descend dans l'empire de la vérité: c'est un sujet de la vérité et de la nature; c'est un enfant qui ne peut dominer le premier. Cet enfant est un roi, mais un roi qui commence par obéir. Il doit obéir à la nature; s'il est docile envers elle, à son tour, elle le porte sur son sein, elle le fait vivre; elle pourrait l'écraser, mais elle se proportionne à lui, et s'il ouvre ses paupières, le soleil, pour lui, réduit sa masse lumineuse à un doux rayon qui s'insinue dans son œil. Mais si cet enfant repousse la nature, s'il devient parricide, il mourra bientôt. Il en est de même de la vérité: si l'homme repousse la vérité, il mourra, non par le corps, mais par l'esprit. Comment vivra donc ce roi enfant? Il vivra par la communion avec la nature et avec l'empire de la vérité, avec le centre de l'autorité.

Or, la communion a trois actes : le premier est la *génération :* nul ne peut se créer lui-même ; il faut que le germe de l'existence soit donné par une puissance créatrice. Le second acte est celui de la *nutrition :* le germe de la vie doit être alimenté par la nature. Le troisième acte est l'*assimilation :* il faut que l'homme se rende la nourriture propre, qu'il l'assimile à sa substance. Tel est aussi l'empire de la vérité : nous la recevons par voie de la génération ; elle existe dans la société, qui en met le germe dans notre intelligence. Vient ensuite la nutrition : il faut se nourrir de la vérité, comme le corps se nourrit de pain ; car l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Enfin, il faut que l'esprit s'assimile la vérité qui lui a été communiquée et qui lui sert de nourriture.

Voilà la loi générale du monde : il faut communier avec la vie, parce que nous ne sommes pas la vie ; il faut, pour posséder la vérité, communier avec elle, avec l'autorité qui la possède. L'égoïsme deviendrait mortel, et il y a deux égoïsmes qui donnent la mort : celui du cœur, qui tue l'amour, et celui de l'intelligence, qui tue la vérité.

Mais où est cet empire dans lequel règne la vérité ? Quelle est cette autorité suprême qui renferme au plus haut degré les caractères de l'infaillibilité. Cette autorité est devant nous comme la nature ; elle est aussi ancienne que la race humaine ; elle est universelle, car son histoire est dans toutes les histoires ; ses rayons sont parvenus en tout lieu. Depuis six mille ans on a conspiré contre ce royaume unique qui dévorera tous les autres, comme l'a dit le prophète, quoiqu'il ne puisse tirer l'épée, et qu'il doive donner son sang quand on le demande. Il est semblable à un géant que des enfants auraient entouré de bandelettes, et dont l'immobilité même est un triomphe. Cette autorité sublime et suprême

qui possède la vérité impérissable, c'est l'Église. Je crois avec le concile de Nicée, je crois à l'Église une, sainte, antique, universelle; il n'y a qu'une chose à laquelle je n'ai pas foi, à moi-même.

Après avoir établi qu'il doit y avoir une société qui possède au plus haut point les quatre caractères de l'autorité, il nous reste à établir que cette autorité est l'Église définie il y a quinze siècles par le concile de Nicée. Nous arriverons ensuite à parler de la vérité, pour en admirer la beauté et la grandeur. Mais nous n'avons pas encore pénétré assez avant dans ses quatre caractères : il faut montrer qu'ils se réduisent à un seul qui est l'unité. En effet, qu'est-ce que l'universalité? Ce n'est point le nombre, la multiplicité: des millions de grains de sable, des millions d'hommes placés à côté l'un de l'autre représentent une foule, mais non l'universalité. L'universalité suppose une puissance qui rassemble ces êtres et n'en fasse qu'un seul tout : c'est l'unité répandue dans le nombre et dans l'espace. De même l'antiquité est l'unité répandue dans le temps; la sainteté est l'unité répandue dans le cœur de l'homme qui soumet ses passions révoltées à la loi divine de l'amour, qui le confond avec Dieu. L'unité est donc cette puissance indéfinissable qui ramène ce qui est distinct à un seul et même être. Sans l'unité, les êtres seraient comme des points isolés: il n'y aurait plus de relations, plus de mouvement, plus de vie.

Or, il y a cinq espèces d'unités par lesquelles tous les êtres sont ralliés et forment la vie universelle dont nous sommes une partie. La première est *l'unité substantielle*. En Dieu il y a trois personnes parfaitement distinctes, et qui cependant, par l'unité de substance, sont ramenées à un seul être. Dans la géométrie, la longueur, la largeur, la hauteur, distinctes entre elles, sont ramenées à l'unité par la substance qui les rassemble.

La deuxième espèce d'unité est *l'unité personnelle*, celle de l'âme et du corps, qui, bien distincts, ne forment cependant qu'une seule unité, qui est l'homme.

La troisième unité est celle de *l'intelligence*. Nous sommes ici un grand nombre d'esprits rassemblés. Nos humeurs sont différentes; nos berceaux ont été separés; nos pères ne se sont jamais vus; le sourire de nos mères n'a pas été le même; notre éducation a été diverse sur différents points de la terre : le vent de la Providence nous rassemble, je parle; si vos esprits s'ouvrent à cette parole, alors ils s'élèvent ensemble pour dire : voilà la vérité, je la reconnais, elle est ma sœur. Un mot, une nouvelle remue tout à coup un peuple : elle est parvenue en tous lieux, semblable à ces feux que les anciens allumaient au sommet des montagnes, en signe de guerre. En un instant ce peuple est en armes sur la frontière, et, à voir cette multitude immense et pourtant si unie, on peut dire d'elle comme l'Écriture : « Tout Israël se leva comme un seul homme. » Voilà l'unité d'intelligence.

La quatrième unité est celle *de volonté*. En effet, il y a au-dessus de l'intelligence une puissance mystérieuse spontanée, celle qui donne le mouvement, et de laquelle dépendent nos destinées : c'est la volonté. Mon intelligence peut avoir le désir du mouvement; mais si la volonté reste inactive, je demeure sans mouvement. Veut-on un exemple de cette unité merveilleuse? Un homme rencontre un autre homme : ils ne se sont jamais vus; cependant ils se connaissent, ils s'aiment comme frère et sœur; ils forment le lien sacré de l'amitié, si sublime, si généreux, surtout dans la jeunesse : ces deux hommes pourront être séparés par des travaux différents, ils pourront se trouver placés dans des camps opposés, mais leur amitié les fera se reconnaître, même dans l'intervalle du croisement de

deux épées, et, s'ils tombent frappés l'un par l'autre, leur sang se reconnaîtra encore en se mêlant.

La quatrième unité est celle *d'attraction*, par laquelle les objets s'attirent, sans se toucher, dans une force qui les réunit. Les sphères célestes roulent entraînées par cette même puissance qui leur a dit : toi tu seras soleil, et toi satellite. Hors de cette unité, il n'y aurait point de vie ; chaque être demeurerait dans sa vie individuelle, dans son égoïsme, dans son néant. Aussi quand Newton découvrit la loi de l'attraction, il fit, sans le savoir, une chose qui devait rendre son nom plus recommandable encore à la postérité : il ne pensait pas qu'en découvrant la loi du monde physique, il posait aussi la loi du monde moral, du monde divin lui-même. La loi d'attraction est universelle, et lorsque nous cherchons la vérité, nous ne cherchons que le centre de notre vie intellectuelle et morale.

L'unité est à la fois la puissance de distinction et la puissance d'union. Par la distinction, tous les êtres tendent à l'indépendance, et c'est ce sentiment de notre indépendance qui fait notre grandeur. Dieu lui-même nous l'a donnée, nul ne peut nous la ravir. C'est cette même force que l'on appelle centrifuge dans l'ordre matériel. Mais sans la force d'union, jamais deux êtres ne seraient en rapport l'un avec l'autre. C'est pourquoi il existe une forte puissance d'attraction : cette puissance est celle même qui nous réunit, qui a réuni tant d'autres sociétés. Quelques-uns, il est vrai, s'éloigneront du centre, mais tous les autres se rallieront en Dieu. C'est dans l'ordre physique la force centripète. La combinaison de ces deux forces, centrifuge et centripète, constitue la loi même de nos intelligences et de nos volontés. C'est le double résultat de ces forces qui fait le christianisme et le chrétien.

Le centre d'attraction dans le système du monde, c'est

le soleil ; puis par-delà existent d'autres soleils, jusqu'à Dieu qui est le centre de l'attraction physique. Mais Dieu est aussi le centre du monde intellectuel et moral : c'est le centre vers lequel rayonnent toute intelligence et toute volonté, parce qu'il est le centre d'amour.

Maintenant que nous avons la loi générale d'attraction, il nous reste à chercher le centre de gravité qui attire tous les êtres à lui.

Si nous cherchons sur la terre ce centre du monde intellectuel et moral, nous reconnaîtrons qu'il y a dans ce monde trois unités visibles : l'unité scientifique, l'unité civile et l'unité religieuse ; hors de celles-là, nous n'en connaissons pas d'autres. Si nous examinons ensuite chacune d'elles attentivement, nous reconnaîtrons sans peine quelle est la plus forte, quelle est celle qui domine les autres.

L'unité scientifique est un centre d'unité pour les intelligences relativement aux choses visibles, c'est-à-dire, finies. Il est évident que la science rallie les intelligences, que l'on ne peut nier son excellence et ses bienfaits ; mais elle ne s'applique qu'aux choses visibles et qui sont près de nous, aux choses qui, suivant les paroles de l'Écriture, *se comptent, se mesurent et se pèsent*. Elle pourra dire ce qui se sait du nombre, du poids, de la mesure ; mais sur tout le reste elle ne dira rien : elle laissera chacun flotter au gré de ses opinions. Si parmi les savants on remarque un orgueil qui semble les éloigner du christianisme, quoiqu'il y ait eu de grands savants très-bons chrétiens, la cause est facile à comprendre. C'est que l'objet de la science est le dernier de tous, c'est qu'elle est comme une poussière dans la main du savant : il y a une si grande disproportion entre lui et cet objet, qu'il s'en joue comme d'un enfant ; il est tellement au-dessus de lui, qu'il s'en empare avec la fierté d'un maître. Ainsi,

c'est l'infériorité même de l'objet de la science qui fait l'orgueil du savant et qui l'éloigne du christianisme. Lorsqu'il aborde les autres sciences, il sent qu'il n'y a plus du poids, du nombre, de la mesure, mais quelque chose de plus grand qui le surpasse. D'ailleurs la science offre-t-elle les caractères qui constituent l'unité? Elle ne rallie pas les volontés : quel calcul si admirable ramènera à l'unité deux volontés différentes? La science réunit les intelligences, mais elle ne peut réunir deux cœurs. Remarquons encore combien la science est peu répandue : quand elle aurait la puissance de rallier les volontés, ce ne serait qu'un bien petit nombre, et alors que deviendraient toutes les autres? Quant à l'antiquité, nous nous en rapportons à ce que chacun sait. Rien n'est moins ancien que la science : il y a à peine deux cent cinquante ou trois cents ans que l'Europe est entrée dans la vraie voie scientifique. Les Assyriens, les Grecs, les Romains ne possédèrent presque rien de la science. Et pourtant l'homme, de tout temps, a su bâtir une demeure, naviguer sur les eaux. Ne dirait-on pas que par une sage disposition de sa Providence, Dieu a voulu que la science naquît tard parmi nous, pour nous montrer qu'au fond elle est peu nécessaire à l'homme, et qu'il y a pour son âme une autre nourriture? Quant à la sainteté, si, jusqu'à un certain point, l'étude des sciences poussée à un degré élevé donne à l'âme du calme, de la dignité, il faut reconnaître qu'elle est assez impuissante pour faire naître les grands dévouements, établir la charité.

Dans l'unité civile nous trouvons plus que dans l'unité scientifique. Nous nous sommes élevés plus haut : il ne s'agit plus des relations des hommes avec les objets matériels, mais des relations des hommes entre eux : ce centre d'unité renferme donc une force plus grande. La société civile réunit les intelligences et les volontés ; elle fait que les

hommes sont d'accord entre eux sur les relations qui doivent les unir ; elle établit même des rapports entre les nations. Mais elle ne peut rien relativement aux objets invisibles et infinis, rien relativement à Dieu. Pour se convaincre de l'impuissance de l'unité civile à fonder la morale, il suffit de jeter un coup d'œil sur le monde. La société sent bien elle-même que le fer des lois est insuffisant pour contenir les passions ; et lorsque l'unité religieuse a perdu de sa force, c'est alors que le monde moral sent le plus de défaillance. Jamais d'ailleurs l'unité civile n'a pu sortir des bornes de la nationalité. Cependant, s'il est une pensée qui devrait réunir les hommes, c'est la pensée d'établir un centre civil, d'établir partout les mêmes magistrats, les mêmes armées. Les plus grands esprits ont été préoccupés de cette pensée, et, aujourd'hui encore, les grands esprits voient dans l'avenir cette unité où les hommes seraient frères par les lois de la nationalité. Cyrus, Alexandre, César, Charlemagne, Bonaparte, ont senti que c'était là la fin de l'humanité. C'est la pensée du conquérant qui, sentant son épée battre sur sa cuisse, et voyant cette multitude soumise à ses ordres, se demande si deux yeux ne pourraient pas aussi bien gouverner tous les hommes qui sont nés sur le globe pour être frères. Mais tous les conquérants de la terre, qu'ont-ils fait ? On peut leur appliquer ces paroles de l'Écriture : « Il livra beaucoup de batailles, il tua les rois de la terre, il amassa des dépouilles, et après il devint malade sur son lit, et il connut qu'il mourrait. » Nul n'a pu, en versant le sang, et avec l'arme infime qui était dans sa main, faire ce que Jésus-Christ a fait et ce qu'il fait encore tous les jours par la persuasion et la douceur. Ainsi l'universalité n'est pas dans l'unité civile. La nationalité finit avec un fleuve, une montagne : ici est le Français, là le Germain ; ce sont bien des hommes vers

qui nous sommes portés par quelques rapports, mais qui sont nos ennemis sous d'autres points.

Quant à l'antiquité de la société civile, il faut remarquer combien elle fut variable dans sa durée, et comment, plus spécialement fixée chez un peuple pendant un certain temps, elle a été donnée ensuite à d'autres peuples. Des Perses, l'unité civile est passée aux Macédoniens; des Macédoniens aux Romains, et des Romains à l'empire des Gaules.

Au sujet de la sainteté, nous reconnaissons que la société civile, par ses institutions, peut former d'honnêtes gens; qu'il peut y avoir, hors de la foi, des actions justes, des cœurs généreux. Mais quelle différence entre l'honnête homme et le chrétien? Que l'honnête homme est loin de cette sainteté, qui fait qu'à tout instant l'on est prêt à verser son sang pour l'amour de ses frères? L'honnête homme devenu chrétien peut seul le sentir. Si l'Écriture s'élève si souvent contre le monde, c'est que le monde est dominé par l'orgueil et les sens, et cette sensualité du monde est un des plus forts obstacles à la sainteté de l'homme.

Les caractères parfaits de l'unité ne sont donc pas dans l'unité scientifique, ni dans l'unité civile. Mais au delà de ces deux unités, n'en est-il pas une autre qui soit entière? Lorsque tous les mondes sont attirés vers un centre d'attraction qui les unit, les êtres qui composent le monde intellectuel et moral doivent-ils seuls demeurer sans lien, sans attraction? Lorsque nous considérons, à côté de l'harmonie universelle des globes, notre terre à nous, et que sur cette terre nous voyons partout la discorde, la haine, la guerre; que nous trouvons la paix seulement au sein de quelques familles isolées, qui goûtent le repos au sein de leurs foyers tranquilles, ne nous demandons-nous pas s'il n'est point, pour l'homme, d'autres harmonies?

Quand notre pensée se dirige vers ceux qui dorment au sein de la tombe, nos pères que nous n'avons pas connus, nos frères, nos amis, quelque chose ne nous dit-il pas que nous devons les revoir un jour quelque part ? Oui sans doute, et il faut que cette unité parfaite que nous cherchons inutilement dans la société scientifique et dans la société civile, existe ailleurs. Elle existe dans la religion. Elle existe, par exemple, dans le temple, au pied de l'autel, autour de la chaire évangélique. Ne nous étonnons pas cependant, si un plus grand nombre ne s'y réunit pas. La puissance de distinction qui est en nous, nous porte à nous séparer ; nous sommes libres, et nous usons de notre liberté. L'amour cherche à bâtir un édifice dont nous sommes les pierres, et Dieu la voûte ; mais l'orgueil dissémine les matériaux. Cette liberté que l'on ne peut enlever à l'homme, ne diminue en rien la puissance de l'unité religieuse. Pour comprendre toute la force de cette puissance qui unit les intelligences et les volontés des chrétiens, il faut avoir vu, dans des temps de troubles, les esprits inquiets s'agiter sur une question qui les divisait. Du haut de la chaire apostolique, de la bouche du successeur de saint Pierre, une réponse est attendue : le pontife a parlé, sa voix est allée partout le monde, tous l'ont reçue, et tous s'accordent aussitôt en une même pensée.

L'unité religieuse est universelle : pour elle il n'y a point de nationalité ; elle ne connaît de bornes que celles de l'univers. Ses apôtres vont aux extrémités de la terre, chez l'Indien et chez le Chinois, chez les peuples qui n'ont pas même encore de nom ; ils viennent leur dire : vous êtes dans les ténèbres ; nous vous apportons la lumière, la vérité, l'amour.

L'unité religieuse a l'antiquité, car elle remonte au berceau du monde ; elle est contemporaine du genre humain.

Enfin l'unité religieuse possède réellement le caractère de la sainteté, puisqu'elle apprend à calmer ses passions, à se dévouer jusqu'à la mort pour ses frères. C'est donc sur l'unité religieuse que se fondent les autres unités; c'est elle qui les domine et les surpasse. Entrez dans une ville; un objet frappe avant tout vos regards : c'est son église. L'église, image visible de l'unité religieuse, renferme en elle seule toute la cité.

Mais ici se présente naturellement une objection : il y a eu de fausses religions qui ont possédé en partie les caractères de l'unité.

C'est que dans les fausses religions, même dans la plus dégradée, il y a une portion de vérité mêlée à l'erreur. On y trouve la connaissance de Dieu, la prière, le sacrifice, les bonnes œuvres, les peines et les récompenses après la vie (1). Il y a donc plus de vérité même que dans les sciences; car la connaissance de Dieu est indestructible, et les objets des sciences peuvent finir. C'est Dieu qui a fait sortir du possible ce qui n'existait pas : s'il détruisait le monde et ses lois, que deviendraient les sciences de l'homme? La connaissance de Dieu est donc une chose infiniment au-dessus des sciences. Mais par sa profonde sagesse, Dieu a fait servir l'erreur au triomphe de la vérité : c'est l'erreur qui fait resplendir la vérité, comme le scélérat fait briller les qualités de l'homme de bien, et, au jour du jugement, l'erreur s'élèvera contre l'impie, comme un moyen qui lui avait été donné de reconnaître la vérité.

(1) Voyez l'enfer de Virgile, au VI.e livre de l'Enéide.

BIBLIOGRAPHIE.



NANCY,

HISTOIRE ET TABLEAU,

PAR M. GUERRIER DE DUMAST.



Nancy, ce Versailles de la Lorraine, ville jeune, gracieuse et coquette, faite pour la pompe et les plaisirs, veuve hier seulement de ses princes et de son roi, conserve encore un air de cour. A son élégance et à sa parure, on voit qu'elle est encore mal habituée à l'état de simple bourgeoise. Ses rues larges et bien alignées, dans lesquelles apparaissent çà et là quelques rares piétons, semblent encore attendre cette foule de brillants équipages qui la sillonnaient en tous sens; et elles restent là toujours belles et parées comme pour une fête, mais désertes et pareilles à un pont sous lequel une rivière a oublié de couler. Cette ancienne capitale vous montre avec empressement les tombeaux de ses ducs, à quelques pas de là leur palais; ici la colonne qui marque la place où a été tué Charles-

le-Téméraire; plus loin le tombeau du roi Stanislas, et sur sa principale place la statue de bronze de ce même souverain. Elle a gardé fidèlement le souvenir des anciens jours, mais elle sait lui donner quelque chose de rajeuni, et le rafraîchir par le badigeonnage des temps modernes. Une dynastie de sept siècles de durée dort dans des tombeaux frais, gracieux, ornés avec goût, artistement éclairés, et plus jeunes de plusieurs centaines d'années que les ossements qu'ils renferment ou sont censés renfermer. C'est un deuil qui sied admirablement pour la parure, et l'art se drape avec grâce dans ce linceul blasonné.

Pour peu qu'on ait étudié Nancy, on reconnaît partout qu'une cour a passé par là. Les mœurs elles-mêmes ont conservé quelque chose de cette époque de splendeur, et n'ont pas encore entièrement déteint : il y a dans le goût, les manières, les habitudes du luxe et des plaisirs, certaines traces encore saisissables pour l'observateur attentif d'un état de choses aujourd'hui disparu.

Ce qui caractérise surtout cette ville, c'est la grâce, la fraîcheur, le charme des détails et de l'ensemble. Il n'y a presqu'à reprendre qu'une symétrie peut-être excessive; car l'implacable régularité de ces larges rues neuves, dont la beauté géométrique se reproduit toujours la même avec obstination, n'est pas entièrement exempte de monotonie.

Mais si vous voulez bien connaître cette ville qui mérite tant de l'être, sans pour cela vous donner la peine de la voir; ou si, la connaissant déjà, vous désirez en avoir le portrait exact et fidèle, pour en garder le souvenir, lisez le tableau qu'en a fait M. Dumast. Cette excellente monographie est renfermée dans un cadre bien ordonné, simple et précis, et qui peut servir de modèle pour toute description qu'on voudrait faire d'une autre ville. Les cinquante pages de cette jolie brochure vous apprendront de Nancy tout ce qu'il est bon d'en savoir; le reste se peut laisser pour la pâture des érudits, dont l'appétit plus exigeant se contentera à peine des lourds in-folio de Durival et de Lionnet.

M. Dumast nous donne l'histoire de Nancy, sa statistique, le tableau des mœurs, du commerce, des monuments et établissements publics, et même des campagnes environnantes. Mais sa statistique

ne consiste pas en un amas de chiffres, ni son histoire en une série de faits étiquetés par leur date, ostéologie décharnée qui ne révèle rien de la véritable physionomie des événements. Sa touche est large, vigoureuse et à grands traits; son expression pittoresque, animée, scintillante, trahit parfois le poète à force d'éclat. La description des environs de la ville est surtout faite avec une grâce pleine de charmes. Quelques passages de la partie de l'ouvrage qui n'a pas été lue au congrès peuvent néanmoins faire naître un jugement plus incertain. Par exemple, M. Dumast nous apprend qu'à Nancy la politique est sans aigreur, et que les commérages y sont inconnus: ainsi soit-il! Les habitants de Nancy doivent savoir mieux que nous ce qu'il en est; et supposé que cet éloge ne soit pas un simple encouragement pour l'avenir, on doit grandement féliciter la ville où se rencontre un phénomène aussi excentrique.

Quelques-uns ont critiqué les tendances de M. Dumast, son patriotisme lorrain et son amour pour une nationalité éteinte : pour moi, je pense que là précisément est un des mérites de son travail.

Une histoire locale et restreinte est grandement ennuyeuse, si elle est racontée avec l'indifférence et la froide impartialité d'un procès-verbal. Il faut que le patriotisme local y donne quelque chaleur, que le sang et la vie y circulent, et que l'auteur sache recueillir et rendre les impressions des temps qu'il retrace. La nécrologie d'une cité faite en style tumulaire apprendrait peu de choses et intéresserait encore moins. Mais si celui qui peint une nationalité opprimée par un voisin puissant, prend parti pour le peuple dont il raconte la vie, et met son cœur à la souffrance de cette nation, on voit mieux ce qui a été, on asssiste à la lutte, et on peut y prendre quelque intérêt. Quant à la prétendue tendance politique et à son danger, il faudrait avoir des soucis de reste pour se préoccuper de la crainte de la reconstitution du duché de Lorraine ou du royaume d'Austrasie.

Au dire des savants les plus experts en cette matière, la partie historique de l'ouvrage n'est peut-être pas entièrement inattaquable dans tous ses détails, et le critique qui cherche partout avec soin pour trouver à ramasser quelque chose d'oublié, y rencontre de quoi controverser. Cependant Dieu me garde de songer à en remontrer à M. Dumast, qui possède à fond son histoire de Lorraine; je me

bornerai à hasarder timidement quelques doutes et à les soumettre à son jugement, comme de l'écolier au maître.

M. Dumast a recherché le pourquoi de l'existence de Nancy, et a donné à cet égard des aperçus fort ingénieux. Cependant si l'on retournait sa thèse, et si l'on soutenait que Nancy est devenu capitale non parce qu'il était au centre, mais précisément parce qu'il était à l'extrême frontière; que la ville s'est agrandie moins par suite des avantages de sa situation naturelle, que par le résultat d'un pur accident historique, cette assertion serait beaucoup moins brillante, moins vraisemblable si l'on veut, et cependant plus vraie.

Jusqu'à la réunion des duchés de Lorraine et de Bar en 1431, Nancy s'est trouvé réellement situé sur une frontière, et c'est le hasard de cette réunion qui l'a placé au centre. Mais jusque-là il touchait d'un côté à l'évêché de Toul, d'un autre aux terres des ducs de Bar, marquis de Pont-à-Mousson, et d'un troisième à celles de l'évêque de Metz, souverain de Vic, Marsal, et même de plusieurs villages situés presque dans la banlieue de Nancy. A l'époque de la féodalité, où il n'y avait aucune centralisation, il était naturel que le prince fixât son séjour le plus près possible de voisins avec lesquels l'état de guerre était l'état habituel. Par là il était à la fois mieux à portée de défendre les points les plus exposés, et de profiter de l'occasion la plus favorable pour se jeter à l'improviste sur l'ennemi et ravager son territoire. En effet, à peine les ducs de Lorraine eurent-ils acquis le comté d'Amance, village tout proche du lieu où Nancy fut fondé plus tard, et placé sous les mêmes conditions de voisinage, qu'ils y firent une résidence assez habituelle. C'est dans Amance que le duc Thiébault fut assiégé et fait prisonnier par l'empereur, en 1218. Mais lorsqu'à la mort de la duchesse Agnès, Amance *issit en fié et en domaine del hommage du duc* pour être saisi *par li cuens de Bar* (charte de 1230), alors les ducs de Lorraine se fixèrent définitivement dans leur château de Nancy, qui avait l'avantage d'être aussi proche de la frontière, et formait une résidence préférable sous tous les autres rapports.

Je m'étonne d'ailleurs de ce que M. Dumast, pour rehausser l'importance et l'antiquité de Nancy, ait admis comme valable l'autorité

du moine Alberic, qui, sous la rubrique de l'an 1060, qualifie la duchesse Gertrude du titre de *duchesse de Nancy*, qualification que ce chroniqueur vient inventer au bout de plusieurs siècles, bien que tous les titres contemporains de la duchesse Gertrude la repoussent entièrement. Certainement ce titre de duchesse de Nancy est encore bien plus invraisemblable que celui de duc de Metz donné au mari de cette princesse par don Calmet, sur la foi d'un titre unique, que les connaissances les plus élémentaires dans la science des chartes démontrent faux et apocryphe. D'ailleurs, outre qu'il est assez établi, malgré les autorités contraires, que Nancy n'appartînt aux ducs de Lorraine qu'environ soixante ans plus tard, on n'aurait pas trop compris les titres de ducs de Metz ou de Nancy au onzième siècle, ni même au douzième. On était alors duc d'une province, duc de Lorraine, de Flandre, de Normandie ou de Bourgogne; mais on n'était pas duc d'une cité. Ce n'est que beaucoup plus tard que, les titres féodaux perdant de leur valeur, on eut des ducs de Bar, de Luxembourg, etc., et plus tard encore d'un simple village ou d'une maison de campagne. Le prince de Bar n'avait au treizième siècle que le titre de comte, *comes Barri-Ducis*, quoique cette ville s'appelât dès lors Bar-le-Duc, comme étant l'ancienne résidence des ducs de Mosellane. La ville de Bar était pourtant alors plus importante que Nancy, les résidences des ducs de Lorraine n'étant à cette époque que des repaires de maraudeurs, peuplés de gens assez semblables aux habitants du *Border* écossais. C'est à ce point que le clergé, qui était alors si respecté, osait à peine se hasarder dans ces retraites. « Ceux d'Amance, dit l'évêque de Toul, dans une charte de 1076, avaient toujours été durs et féroces, tellement qu'aucun archidiacre ou curé n'osait le moins du monde entrer dans leur enceinte. — *Illi de Asmantiâ duri et feroces semper extiterant, etc.* » Quant à la ville de Nancy, elle ne dut prendre quelque accroissement qu'à la fin du douzième siècle, ayant été brûlée de fond en comble en 1218 par le comte de Bar.

J'aurais encore bien quelques autres scrupules historiques que je laisse de côté, car je conviens que ces controverses sont bien pointilleuses, et que de pareilles critiques, même en les supposant justes, peuvent passer pour minutieuses et de pure chicane. Mais ce

n'est pas ma faute si M. Dumast n'en a pas laissé de plus sérieuses à faire. En résumé, le mérite de son opuscule ne doit pas se mesurer à la taille de l'ouvrage : il y a plus de talent dans cette charmante miniature que dans les gigantesques ébauches que les érudits nous ont laissées sur le même sujet. Ce travail laisse des souvenirs aussi nets et clairs que complets ; il abonde en mots heureux qui saisissent et emportent l'empreinte et la physionomie des choses qu'ils veulent peindre. Puisse M. Dumast ne pas laisser enfouis les riches matériaux qu'il a accumulés sur l'histoire de la province. Puisse-t-il surtout mettre la dernière main à l'œuvre plus importante qu'il a commencée, et alors on pourra dire que si M. Dumast est à juste titre fier de Nancy, Nancy est peut-être bien en droit de le lui rendre.

P. DE SAINT-VINCENT.



ANNUAIRE

HISTORIQUE ET STATISTIQUE

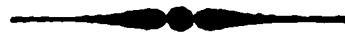
DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE,

POUR 1838.

L'annuaire d'un département est l'ouvrage le plus utile à la statistique provinciale, celui qui présente le plus d'éléments vrais à l'histoire, le plus de renseignements applicables aux besoins actuels. Mais, pour atteindre ce triple but, il faut qu'indépendamment d'un recueil de noms propres et d'adresses, l'annuaire renferme des tableaux statistiques sur toutes les branches d'activité humaine, et des détails positifs sur les mesures prises dans l'année ou sur les projets en discussion pour l'amélioration du sol et de toutes les conditions vitales d'un pays. M. Verronnais a eu le bon esprit de le sentir. L'annuaire de 1838 contient, comme ses aînés, des documents historiques, des notices nécrologiques, des éphémérides; une récapitulation des legs faits aux communes, des autorisations de constructions, des tableaux de mercuriales et de consommation, des documents sur les séances du conseil départemental, un long article

sur la caisse d'épargnes de Thionville, un tableau détaillé sur les chemins vicinaux de grande communication, des données nouvelles sur le séminaire et le collège royal de Metz, sur les pensionnats et les écoles municipales, sur l'organisation du comité central de vaccine, etc., etc. La plupart de ces documents sont émanés de l'autorité, et nous la félicitons d'avoir compris l'utilité de semblables communications; mais nous voudrions en même temps, et tous les hommes qui pensent sont de notre avis, qu'un fonds d'encouragement fût alloué par le département à M. Verronnais, et qu'on lui imposât l'obligation de compléter son œuvre. La difficulté de la vente l'oblige, chaque année, de resserrer son cadre et de donner quelque chose à l'agrément. Eh bien, il faudrait que l'agréable fût toujours sacrifié à l'utile, et que, cette année par exemple, au lieu de décrire l'entrée en France de Mme la duchesse d'Orléans et les cérémonies des fêtes de juillet, l'éditeur eût donné place à l'histoire des épidémies, aux mouvements du commerce, aux travaux exécutés par les hommes du département, etc. M. Verronnais a, sous ces derniers rapports, un bel exemple à suivre dans l'annuaire du Doubs; mais, encore une fois, donnez-lui des encouragements pécuniaires, achetez son livre, et les améliorations ne se feront pas attendre.

É.-A. B.



NÉCROLOGIE.

AUBERT DE LAMOGÈRE (Louis-Victor), maréchal-de-camp d'artillerie, bibliothécaire de notre école d'application, commandeur de la Légion-d'Honneur et chevalier de Saint-Louis, mort à Metz le 9 novembre dernier, était né à Montpellier le 18 mai 1758. Il dut aux soins de son père, gentilhomme de la chambre du roi, une éducation distinguée et son admission à l'école d'artillerie de Metz. Nommé, en 1785, lieutenant en second au régiment de Strasbourg, sa brillante valeur le fit arriver rapidement au grade de chef de bataillon durant ces guerres de géants que la France eut à soutenir contre une partie de l'Europe. Signalons que, de 1793 à l'an VI de la république, il fit cinq campagnes, tant à l'armée du Rhin qu'à celle des Alpes ; que, chargé de la réorganisation de la manufacture d'armes de Versailles, il fallut tout son zèle et son patriotisme pour triompher des difficultés qu'il eut à combattre ; qu'enfin le gouvernement récompensa ses services par le brevet de chef de brigade et la direction de l'arsenal de Turin (10 vendémiaire an X) ; ajoutons que son séjour dans cette capitale du Piémont fut certainement l'époque la plus glorieuse de sa vie : il y créa une fonderie, prépara une partie de l'immense

matériel de l'armée d'Italie, arma Mantoue, dressa les plans de l'arsenal et du polygone d'Alexandrie, et sut habilement faire coordonner ses projets avec le système de défense de la place.

Le 27 septembre 1806, le ministre Dejean l'appela au conseil de perfectionnement de l'école polytechnique, et l'année suivante l'empereur lui confia le commandement de notre école d'application d'artillerie et du génie, qu'il exerça huit années avec une activité, une prudence et une probité qui ont laissé de longs et profonds souvenirs.

Admis, en vertu de l'ordonnance du 1.er août 1815, à faire valoir ses droits à la retraite, il en obtint le réglement le 14 avril 1816 et le grade honorifique de maréchal-de-camp.

Le général de Lamogère se retira à Versailles. Il y vivait modestement, uniquement occupé de l'éducation de sa nombreuse famille, quand la place de bibliothécaire de notre école d'application étant venue à vaquer, nous le rendit le 8 décembre 1828.

MONGIN (François-Bernard), prêtre, ancien professeur de rhétorique au collège royal de Metz, officier de l'université, docteur ès-lettres, etc., né à Toul le 9 mars 1757, est décédé à Metz le 7 janvier 1837, dans sa quatre-vingtième année.

Au mois de mars 1768, un enfant de 12 ans, étourdi, spirituel, plein d'ardeur, d'une figure piquante d'originalité, fils d'un libraire estimé de la ville de Toul, s'amusait avec plusieurs enfants du même âge dans la rue Michatel. Il menait la bande, et ne voyait pas qu'un homme au maintien grave, au sourire bienveillant, aux manières engageantes et faciles, à la parole douce et persuasive, étudiait depuis une demi-heure le jeu de sa physionomie, et tâchait de saisir au vol les nuances si variables de son caractère. Quand la partie de plaisir eut cessé, l'homme grave s'approcha de l'enfant, l'interrogea sur sa famille, ses inclinations, projets, et lui demanda s'il voulait étudier. — Bien volontiers, reprit l'enfant, et cet étranger, devenu son Mécène, le conduisit du même pas à l'école diocésaine, où il fut admis pour commencer le latin. On a deviné M. Mongin et l'estimable Drouas, évêque de Toul, qui imprima un si grand lustre aux études littéraires dans toute l'étendue de sa juridiction

épiscopale. Le jeune Mongin fit des progrès rapides, et devint, après de brillants succès, maître de conférences de philosophie en 1775, 1776 et 1778, dans le collège témoin de ses premiers travaux. Fait répétiteur en 1778, il eut en 1781 la chaire de sixième, puis celle de quatrième et de seconde. La révolution l'ayant surpris dans l'exercice de cet emploi, il adopta les nouvelles idées avec ardeur, et fut un des hommes de la province dont l'éloquence entraînante contribua le plus à les propager. En 1792 et 1793, il était en même temps principal du collège de Nancy et professeur de théologie. A la fin de 1794, il rentra au collège de Toul comme professeur d'histoire et de morale, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1796. Nommé alors professeur de grammaire générale à l'école centrale de la Meurthe, il sut dépouiller la philosophie des abstractions et des subtilités scolastiques d'autrefois, et jeta de vives lumières dans le champ de l'idéologie. Cependant le texte de ses leçons, publié en 1803, n'est exempt ni de fausses définitions, ni d'erreurs matérielles. Cet ouvrage, fort remarquable par la précision, la clarté du style, la profonde exactitude du jugement, a trop de sécheresse pour de jeunes élèves, trop peu de développement pour ceux auxquels de larges études permettent d'explorer le vaste domaine de la pensée. En le composant, Mongin ne s'était peut-être pas suffisamment dépouillé de la philosophie sceptique du XVIII.e siècle; aussi fut-il censuré par l'orthodoxie.

A l'organisation du lycée, le gouvernement lui confia les chaires de quatrième et de cinquième. Cette tâche était bien au-dessous de son mérite; il se résigna néanmoins et attendit des temps meilleurs. Le 14 décembre 1809, il fut nommé professeur de philosophie au lycée de Metz, et remplit ces fonctions jusqu'au 2 octobre 1814, époque à laquelle on lui donna la chaire de rhétorique du même collège. Ce fut surtout dans l'exercice de ce haut professorat que Mongin acquit des titres à la reconnaissance du pays. De nombreux et brillants élèves sont sortis de ses mains, et tous lui ont conservé ce souvenir respectueux qui s'attache aux nobles sentiments, aux avis consciencieusement exprimés, à ce privilège de longue vue dont semblait doué l'illustre professeur quand, dans le cours de l'année scolaire, il faisait pressentir à chacun de ses disciples la place qu'il pourrait occuper un jour au sein de la société.

Mongin cessa de professer en 1827, époque à laquelle il fut admis à la retraite. Dix années s'écoulèrent encore entre la fin de cette vie active et le moment de son décès; années remplies par la méditation et des travaux d'histoire qu'il n'a malheureusement pas conservés.

Cet homme estimable et modeste, plein d'érudition classique, doué du sens le plus droit et de la philosophie pratique la mieux conçue, a vu la mort approcher avec une résignation stoïque. Il s'est même montré peu soucieux de prolonger les courts instants qui le séparaient du tombeau, car il lui tardait d'arriver au terme du long voyage qu'il avait fait par des temps de troubles et d'alarmes dont il craignait le retour.

M Thiel, professeur de philosophie au collège royal, héritier des manuscrits que Mongin avait conservés, a prononcé sur sa tombe un éloge funèbre parti du cœur, et M. le comte du Coëtlosquet a ouvert une souscription pour élever un monument qui rappellera à la postérité les droits de notre maître à la reconnaissance des uns et à l'estime de tous.



COMPTE-RENDU.

ACADÉMIE ROYALE DE METZ.

Séance du 31 décembre. — 36 membres présents.

MM. Sers, préfet de la Moselle, de Villeneuve-Trans, et de Merson, capitaine de cavalerie attaché au dépôt de recrutement de Loir-et-Cher, sont admis, le premier comme membre titulaire, les deux autres comme membres correspondants.

L'académie entend avec un vif intérêt l'ode de M. de Merson sur la prise de Constantine, dont elle vote l'insertion dans les journaux.

M. le docteur Bégin fait hommage, au nom de M. de Parrot et au sien, de médailles et d'objets d'antiquité trouvés à Mandeure (Doubs).

Plusieurs rapports sont lus par MM. Morin, Desains et Didion. Les rapports de M. Desains sont relatifs, l'un à la fabrication des bougies et à leurs parties constituantes, l'autre à la peinture sur verre.

M. Morin prend la parole, à propos de ce dernier rapport, sur l'action possible et différente de la chaleur artificielle et de celle du soleil sur les vitraux coloriés. Il pense que les variations lentes de la température solaire peuvent très-bien altérer le verre, tandis qu'une température brusque et vive ne produirait pas le même effet. Il appuie ses raisons sur la différence de dilatabilité des parties qui constituent le verre, et désire que les vitraux de M. Benjamin soient exposés pendant deux années à l'action solaire.

M. Morin fait hommage en son nom, ainsi qu'au nom de MM. Piobert et Didion, d'un ouvrage sur le choc des corps, travail distingué par l'Institut.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES

DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Séance du 9 janvier.

Rapport de M. Bégin sur le 4.ᵉ fascicule des mémoires de l'académie royale de médecine.

Rapport du docteur Terquem relatif à un ouvrage de M. Prieger sur *Creutznacht et l'importance de ses eaux minérales*. Ces eaux contiennent du chrôme et de l'iode ; elles sont connues depuis la fin du xv.ᵉ siècle, et s'administrent avec beaucoup de succès dans les cas d'engorgements glandulaires, d'atonie des systèmes musculaire et nerveux, de scrophules, etc. On les prend en douches, en boissons, en vapeurs.

M. Willaume confirme, par une observation prise dans sa pratique, l'efficacité des eaux de Creutznacht dans le traitement des affections scrophuleuses.

M. Terquem, pharmacien, pense qu'on trouverait dans le département de la Meurthe des eaux minérales d'une efficacité analogue à celles de Creutznacht, le sol de ce département étant, sur certains points, le même que celui de l'ancien département du Mont-Tonnerre.

M. le docteur Terquem n'est pas de cet avis, attendu qu'à Creutznacht on distingue très-bien les eaux qui fournissent la soude de celles qui servent à la médication. M. Priegler établit d'ailleurs lui-même cette différence.

Rapport de M. Ibrelisle sur un ouvrage du docteur d'Hue relatif *aux maladies des femmes*. M. d'Hue est proposé et admis comme membre correspondant de la société.

Rapport de M. Gillot sur la partie médicale de *l'Austrasie*. Il critique, comme inexacte, la note émise par ce journal sur la 5.ᵉ section du congrès.

Opinion de la commission de vaccine sur les récompenses à accorder aux vaccinateurs du département. M. Desoudin, rapporteur.

CHRONIQUE.

Le fils puiné de M. Pioche, artiste sculpteur de notre ville, vient d'être admis le 13.e, sur 150 élèves, à l'école royale d'architecture de Paris, et rangé au nombre de ceux qui ont droit à concourir pour Rome.

— M. Maillard de Chambure, conservateur des archives de Dijon, vient de découvrir dans ce dépôt trois manuscrits d'un haut intérêt. Ce sont deux volumes des comptes tenus par des juifs, associés pour fournir à la dernière croisade des vivres et des vêtements; le 3.e volume renferme les réglements militaires des templiers, approuvés au concile de Troyes en 1128, en même temps que la règle de l'ordre. Ces précieux statuts n'ont jamais été publiés; ils étaient regardés comme perdus. Leur prochaine publication ne peut manquer de fixer l'attention des savants, pour qui l'histoire des templiers est encore à faire.

RELATION

DES HONNEURS RENDUS A METZ AU DUC D'ÉPERNON EN 1583,

PRÉCÉDÉE

D'UN APERÇU

SUR LE GOUVERNEMENT ET LES MOEURS DE CETTE VILLE
AVANT L'OCCUPATION FRANÇAISE.

(*Extrait des manuscrits de la Bibliothèque de Metz.*)

Comprendre le passé sans le regretter, tolérer le présent en l'améliorant, espérer l'avenir en le préparant, voilà la loi des hommes sages............

(LAMARTINE, *Voyage en Orient.*)

Metz, l'alliée fidèle de Rome, fut, de toutes les villes de la Gaule Belgique, la dernière qui se rangea sous la domination des Francs (510), et quand le pouvoir échappa des mains débiles des successeurs de Charlemagne, l'antique *Divodurum* (1) sut courageusement ressaisir son indépendance et relever dans ses murs le gouvernement républicain. Mais son retour à la liberté ne fut point sans orages, et coûta de longs et pénibles efforts à ses généreux *paraiges*.

(1) Nom que Metz portait sous le protectorat de Rome.

On donnait ce nom à cent dix-huit familles patriciennes (1) qui, chacune, personnifiaient une vertu ou une qualité, et qui seules pouvaient occuper les principales charges de la république : ainsi l'avait ordonné une constitution qui dota les Messins de cinq siècles de force et de prospérité. C'était donc *le courage* des Gournais, *l'honneur* des Raigecourt, *la fermeté* des Groignat, *le désintéressement* des Serrière, *l'affabilité* des Rémiat, *la justice* des Barriseys, *la courtoisie* des d'Esche, *la piété* des Louve, etc., qui fournissaient à l'État des généraux, des administrateurs, des magistrats, et un chef suprême qui, sous le modeste titre de maître-échevin, marchait l'égal des ducs de Lorraine, de Luxembourg et de Bar.

Ajoutons que les citains de Metz, tous libres, nobles, égaux, se distinguaient par une générosité sans faste, une équité passée en proverbe et un courage à toute épreuve, joints à une austérité de mœurs poussée jusqu'à la rudesse peut-être. Disons aussi que les finances de la république étaient administrées avec une si rigide économie, qu'elle put longtemps, sans emprunts ni surtaxes, pensionner des princes et des prélats, et tenir à sa solde une partie de la noblesse du Hainaut, du Brabant, du Luxembourg, etc.

Tel était (si l'on en croit le manuscrit auquel nous em-

---

(1) Ces 118 familles étaient divisées en six paraiges, savoir : le paraige de *Porte-Mazelle*, qui comprenait 14 chefs de famille ; le paraige de *Jurue*, qui en comptait 28 ; celui de *Saint-Martin*, 15 ; celui de *Port-Sailly*, 15 ; celui d'*Outre-Seille*, 15 ; enfin celui du *Commun*, 31. — Le titre de *paraige*, dérivé du mot latin *pares* (pairs), indiquait que ceux qui le portaient pouvaient seuls parvenir aux emplois et dignités de *Maître-Echevin*, *d'Echevins*, *de Treize*, *de Sept de la guerre* et *de Comtes-jurés*, nommés Les Pairs du Maistre-Eschevin. Chaque paraige avait son sceau particulier et possédait un hôtel habité par son chef. — Des 118 familles de *paraiges* ou de *lignaiges* que nous avons signalées, il ne subsiste aujourd'hui que les *Raigecourt* et les *Mitry* : les premiers étaient chefs du paraige de *Port-Sailly*, les seconds de celui de *Saint-Martin*.

pruntons cet extrait) l'aspect que Metz présentait encore lorsque les hommes d'armes du roi de France, son allié, son protecteur, furent admis dans ses murs le 10 avril 1552. Et lorsque l'occupation militaire eut corrompu les mœurs, divisé les familles, et lentement usé les ressorts de la résistance, un homme, honorable cependant (1), se chargea de consommer l'usurpation ! Trop fiers pour fléchir sous la loi du plus fort, ou de la nécessité, nos paraiges quittèrent pour jamais le sol de la patrie, et furent porter leur mâle courage chez des princes long-temps leurs ennemis et souvent leurs obligés. Le peuple messin, privé ainsi de ses guides héréditaires, se laissa docilement façonner au joug (2), et trente années n'étaient pas écoulées, que déjà il s'humiliait devant un.........d'Epernon !

Ce fut le 10 août 1583 que cet avide et hautain favori daigna se montrer à notre ville, dont il s'était fait donner le gouvernement. M. de la Verrière, qui y commandait en qualité de lieutenant de roi, ayant été informé du jour de sa venue, convia à sa rencontre la magistrature et la bourgeoisie, et ordonna à toute la garnison de prendre les armes. En conséquence le président Viart (3) et les magistrats

(1) Le maréchal de Vieilleville.

(2) L'émigration des paraiges, la construction de la citadelle, de l'arsenal, et le développement donné aux fortifications, firent perdre à Metz les deux tiers de ses habitants et de son étendue. Pour juger de l'état de misère et d'humiliation où cette ville était tombée sous le *protectorat français*, il faut lire ses cahiers de doléance du 15 mars 1587.

(3) Messire Jacques Viart, seigneur de Villecazin et de Caudot, président au gouvernement de Metz et non à la justice, fut remplacé en 1606 par M. de Selve, auteur de *sonnets spirituels sur les évangiles du carême, imprimés à Metz en* 1607.

La qualité de président ne signifie pas ici le chef de la judicature messine, mais un officier royal établi pour juger les différends qui pouvaient s'élever entre les gens de guerre et les habitants. (*Histoire de Metz* par les bénédictins, tome III, p. 72.)

en grand nombre montèrent à cheval, tous vêtus de satin noir et portant des capes de caffat à gros grains. Environ soixante *des jeunes gens les plus apparents de la ville, habillez de caffat céleste, avec de longues écharpes en taffetas noir et blanc, coëffez de petits chapeaux garnis de panaches, de plumes et d'aigrettes, la pistole au poing et bien montez, suivoient les magistrats.* Les argolets, ou carabins, avec leurs casaques d'escarlatin chargées de deux croix blanches, chacun son arquebuse sur l'arçon de la selle, chevauchaient en bon ordre sous le commandement de M. Missar leur capitaine. Derrière eux marchaient les soldats de la citadelle et de toutes les compagnies de la ville, *quasi tous ayant morions dorez, armez les uns d'arquebuses, les autres de piques, chaque compagnie son capitaine en teste.* Tout le reste de la bourgeoisie se trouvait en armes, fort bravement équipé et mené par M. de Grosyeux, qui, ainsi que son monde, était vêtu à l'allemande.

Ce fut précédés de cette belle ordonnance, que MM. Viart et de la Verrière rencontrèrent M. le duc d'Epernon (1)

---

(1) Jean-Louis Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, comte de Montfort, d'Astarac, etc., etc., chevalier de l'ordre du roi, premier gentilhomme de sa chambre, lieutenant-général, commandant en chef de ses armées, duc et pair du royaume, colonel-général de l'infanterie française, amiral des mers du Levant, gouverneur du Boulonnois, de Loches, de Metz, du Pays-Messin, de Normandie, de Provence, etc., naquit en Languedoc vers l'an 1554. Il descendait au 5.e degré de Jacques Nogaret, anobli par le roi Charles V le 10 décembre 1372. Il débuta au siége de la Rochelle (1573), et désespérait de la fortune, quand il fut présenté à Henri III (1577). Sa faveur fut si rapide, que le roi, non content de le combler de toutes les faveurs que nous venons d'énumérer, le fit fiancer à sa belle-sœur, Marguerite de Lorraine-Mercœur; mais la princesse n'étant pas nubile, le mariage ne s'accomplit pas.

C'était, nous dit son historien, un homme dur, violent, vindicatif,

à une demi-lieue des portes de Metz. Ils lui firent leurs révérences qu'il reçut avec un gracieux visage, et lui offrirent un dais en velours garni de crépines d'argent, et porté par quatre membres de la justice; mais il refusa cet honneur *royal*, et tous ensemble tournèrent vers la ville.

---

insolent avec ses supérieurs, dédaigneux de tout conseil, haï des grands à cause de sa hauteur, et des peuples parce qu'il les opprimait, toutefois fort brave à la guerre, et payant de sa personne dans l'occasion. -- Tant que Henri IV vécut, d'Epernon fut assez contenu dans les limites du devoir; mais sous la régence de Marie de Médicis, l'insolence et le faste du *petit cadet de Gascogne* ne connurent pas de bornes. On le vit s'oublier au point de frapper de sa canne l'archevêque de Bordeaux, ne plus se montrer en public qu'accompagné de 7 à 800 gentilshommes portant sa livrée, se faire suivre de ses gardes jusque dans le cabinet de la reine, et exiger, lui à peine gentilhomme, que *les aspirants à l'honneur de le servir* fissent les mêmes preuves de noblesse que les chevaliers de Malte. Il trouva enfin son maître dans le cardinal de Richelieu, qui le relégua au château de Loches (1641), où il mourut à l'âge de 88 ans.

Dès l'an 1613, il avait cédé le gouvernement de Metz à son fils Bernard Nogaret, marquis de la Valette, qui fut reçu en notre ville avec une pompe telle, que

Quand ce fust esté pour un roy
On n'eust faict plus grand appareil.
Dans la cité c'estoit merveille.
Si je pouvoy, je l'escriroy.

(*Petite Chronique des Célestins.*)

Bernard Nogaret se démit à son tour (1634) en faveur de son frère Louis Nogaret d'Epernon, *cardinal de la Valette*, archevêque de Toulouse, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, abbé de Saint-Vincent, de Saint-Clément, de Saint-Symphorien, *lieutenant-général des armées de France*, etc. Ce prélat guerrier peu ait perpétuer sans obstacle le despotisme héréditaire, mais depuis une année Metz possédait un parlement *composé d'illustres magistrats tirés des autres cours souveraines;* il y eut donc courageuse résistance, car, selon la belle expression de Châteaubriand, *la justice était alors pour nous la liberté*. Cependant le droit dut faire place à la force: la Valette obtint l'exil de la noble compagnie, qui fut envoyée à Toul où elle resta 22 ans.

(*Voir* l'article suivant.)

Le cortège étant arrivé à la porte Saint-Thiébault, y fut salué *par force arquebusades et canonnades; la citadelle et les remparts foudroyoient si furieusement, qu'on eust dit que tout alloit estre boulversé.* On avait dressé devant ladite porte Saint-Thiébault un fort magnifique arc triomphal, soutenu par de grandes colonnes cannelées, d'ordre corinthien, avec chapiteaux dorés. A son frontispice s'élevait la statue colossale du dieu Mars, ayant à sa droite celle de la déesse Palès, avec sa houlette et sa musette, et à sa gauche celle de la Moselle, tenant d'une main un saumon, et de l'autre un vase de forme étrusque d'où l'eau tombait en abondance. Au sommet de l'arc triomphal était une fleur de lis couronnée, au pied de laquelle on avait écrit :

Lilia crescere nil prohibet.
(Rien n'empêche les lis de croître.)

Au-dessus de l'architrave, sur l'arc du portail, deux victoires ailées offraient au duc, à son entrée, palmes et couronnes d'or. Au côté gauche, sous la statue de la Moselle, on avait placé deux grands tableaux, chacun représentant un sujet allégorique. Dans le premier figuraient Jupiter, Neptune et Pluton. Mercure volait au milieu d'eux, portant d'une main son caducée, de l'autre son chapeau de courrier, qui contenait du billon d'or, d'argent et de fer. Mercure les présentait au duc avec cette inscription :

Imperiis quorum cœlum, mare, terra reguntur,
trino termagnum faciunt te munere fratres.
(Les frères dominateurs suprêmes du ciel, de la terre et de la mer, te font trois fois grand par ce triple présent.)

Dans le second tableau, attaché au-dessous du premier,

apparaissait Pallas, armée de sa lance et de son égide, et guidant le duc qui saisissait aux cheveux l'Occasion que lui poussait le Temps. A droite, sous la statue de Palès, étaient deux autres grands tableaux. En celui du haut on remarquait le duc armé et couronné à l'antique, conduit par Mercure qui, de son caducée, lui montrait un trône magnifiquement apprêté, trône entouré de soldats également armés à l'antique, et portant les aigles et les enseignes de l'empire romain, avec la légende suivante :

Hæc est virtuti, non cuivis debita sedes.
(Ce trône est dû au courage, et chacun ne peut y prétendre.)

Dans le tableau inférieur on voyait le duc assis entre les quatre vertus cardinales : Justice, Prudence, Force et Tempérance. On y lisait :

Virtute imperium partum virtute tuebor.
(Je défendrai par le courage un pouvoir acquis par le courage.)

Le reste du monument était orné de tous côtés de chapeaux de triomphe, au milieu desquels figuraient les armoiries de France, du duc et de la ville de Metz. Mais laissons parler le chroniqueur :

« Ce fust par cet arc triomphal que le duc entra dans la ville de Metz, précédant toutes les compagnies susdites, qui marchoient en fort bel ordre et vinrent se rendre sur le Champ-à-Seille, place d'une extresme grandeur, où M. de la Routte, mestre de camp des garnisons françoises de Metz, Toul, Verdun, et gouverneur de Marsal, avoit fait dresser un fort en forme de citadelle, et s'y estoit retiré avec des soldats d'élite pour s'opposer aux trouppes venantes comme si elles avoient esté ennemies. Soudainement furent faicts force gabions, les artilleries furent braquéez, et les

remparts dressez par nombre de pionniers habillez aux couleurs de la ville (noir et blanc), qui bésoignoient aussy sérieusement que si la chose eust esté sans feintise. Plusieurs escarmouches eurent lieu de part et d'autre, et il faisoit admirablement beau voir le soin et la promptitude des soldats, la bonne grasce des capitaines, qui n'omettoient rien de tout ce qui se pratique en tel cas, et expérimentoient si proprement que c'estoit merveille. M. de la Routte, général habile, et au faict de guerre autant qu'homme de France, desployoit à l'encontre de son frère, qui estoit dans le fort, toutes les ruses, cautelles et industries qui sont requises pour surprendre ou avoir par force une place assiégée. L'autre, de son costé, ne laissoit rien en arrière pour brusquement rembarrer la fureur des assiégeans, rompre leurs desseins et découvrir leurs embusches. Il débuta par les chasser d'une coline plantée d'arbres, qu'il fist incontinent abattre et traisner dans le fort, tant pour oster une retraite à ses adversaires que pour s'en servir aux réparations de ses murailles, auxquelles l'artillerie faisoit un dommage incessent. Bref, aprez plusieurs sorties, aprez que les batteries eurent renversé les bastimens du fort, que bresches eurent esté largement ouvertes, et que deux assauts eurent esté livrez aussy brusquement que si c'eust esté à bon escient, on réunit toutes les compagnies pour l'attaque générale, et on somma pour la dernière fois les assiégez de se rendre et de recevoir le duc en leur fort, qui avec benignité et clémence promettoit de les traiter comme courageux et dignes guerriers. Ceulx cy, après avoir long temps parlementé, considérant leur fort démantelé, leurs munitions faillies, etc., en oultre estant conviez par la grandeur, clémence et debonaireté du duc, consentirent à remettre la place, mais sous toutes les conditions avantageuses que peuvent exiger capitaines et soldats valeureux, à sçavoir :

qu'ils sortiroient vies et bagues sauves, enseignes desployeez, balle en bouche, chien couché sur l'arquebuse, mesche allumée et tambourin battant. Ces conditions ayant esté acceptez, furent incontinent exécuteez. Pour lors le duc avec toutes les trouppes s'achemina vers le fort; soudainement son portail s'ouvrit, et à ses cresneaux on vit apparoitre la statue du duc, armée à l'antique, et derrière elle celle de la France, tenant d'une main une branche de lis, et de l'autre présentant au duc un rameau de laurier en signe de victoire. »

Du Champ-à-Seille, le cortège se rendit à la place du Change, où l'on avait dressé une haute pyramide à la base de laquelle étaient divers trophées, et à son sommet un globe céleste, couleur d'azur, semé d'étoiles d'or et entouré du zodiaque. Trois statues colossales, représentant le duc, Hercule et Atlas, supportaient cette sphère immense. — Au premier fronton de la pyramide, sous la statue du duc, était peinte sa devise : une montagne ardente battue par les orages, avec ces mots :

Adversis clariùs ardet.
(L'adversité la rend plus éclatante.)

Un peu plus bas, sur la corniche de la base était écrit :

Alter eris nobis Alcides, alter et Athlas.
(Tu seras pour nous un autre Hercule et un autre Atlas.)

A l'autre fronton, sous la statue d'Atlas, se voyaient des fleurs de lis disposées en quinconce sur un champ d'azur semé de lis d'or, et sous lesquelles on lisait :

Manibus date lilia plenis.
(Donnez des lis à pleines mains.)

Au troisième fronton, sous la figure d'Hercule, on remarquait la devise de M. de la Verrière : un bras brisant un rocher à coups de marteau, avec l'inscription :

Durum patientia frangit.
(La patience brise la chose la plus dure.)

« Depuis cette place, en la mesme pompe que dessus, on entra en Fornelrue, où à tous les carefours estoient aspendus des festons de lierre, des chapeaux de triomphe, les armoiries de France, du duc et de la ville de Metz. Ayant ainsy traversé Fornelrue, que pour l'aise des chevaux on avoit couvert de menu sable, M. le duc fust conduit devant le palais, où l'on avoit élevé un grand demy obélisque, surmonté de la statue colossale de la ville de Metz, sous la forme de la déesse Cybèle, portant sur sa teste une couronne tourrée, et tenant en main des rameaux de lis.

« Sur le portail de la grande esglise estoient enlacez gentillement et de bonne grasce plusieurs festons roulez et colorez, et des chapeaux de triomphe auxquels estoient attachez les écussons du Roy, du duc, et au milieu du tout estoit escript :

Un Dieu, un baptesme, une foy,
Et vivre en paix dessoubs un Roy.

« Au devant de l'hostel du président Viart, estoient aussy plusieurs festons et chapeaux de triomphe, couvrant le fronton de l'entrée et portant les armoiries du Roy, du duc, de la ville de Metz, du président, et cette sentence :

Vis consilii expers ruit.
(La force succombe sans la prudence.)

« M. le duc se montra trez satisfaict de ces honneurs et debvoirs, et daigna en remercier grandement MM. de la Verrière et Viart. Mais comme il se disposoit à aller recevoir ceulx que M. de la Routte luy avoit presparez à Marsal à gros despens et coustanges, il eust lettre du Roy qui le rappelloit en cour; tout aussy tost il partit, et laissa là M. de la Routte qui, pour tesmoigner de son respect à l'esgard de M. le duc, fist coucher par escript les destails de ses apprests, et les adressa à Paris, avec ses regrets et soumissions, desquels il lui advint bon profit en tems et lieux. »



LE PARLEMENT DE METZ

TRANSFÉRÉ A TOUL.

L'impérieux cardinal de la Valette, gouverneur militaire des ville et citadelle de Metz, devait nécessairement lutter d'autorité avec le parlement de cette ville, qui, par une tendance commune à tout pouvoir dont les attributions ne sont pas bien définies, cherchait à étendre le cercle de sa puissance.

Le parlement, qui n'était installé que depuis quelques mois (14 novembre 1633), éleva la prétention de juger les militaires qui dans son ressort avaient commis des crimes. Le duc de la Valette résista avec raison à cette prétention; il soutenait que les militaires devaient être jugés par lui, *qu'il était souverain en sa charge de colonnelle.*

D'un autre côté, le parlement était froissé de ce qu'en face du palais de justice on élevait des estrapades et d'autres

instruments d'exécution militaire, et le 5 décembre de la même année 1633, il avait rendu un arrêt qui défendait de dresser des échafauds sur la place du palais. L'autorité militaire n'avait tenu aucun compte de cet arrêt.

Parmi les privilèges dont jouissaient les membres des cours souveraines, était l'exemption de loger des soldats : l'autorité militaire porta atteinte à cette prérogative, et au mois de décembre 1635, un conseiller adressa à cette occasion une plainte formelle à sa compagnie. Cela se passait sous le ministère du cardinal de Richelieu, et cet état de collision et de conflit entre le parlement et le gouverneur militaire était devenu trop grave : il fallait nécessairement que l'un des deux fût sacrifié à l'autre.

Le premier président, messire de Bretagne, était un homme plein d'énergie, capable de tenir tête au cardinal de la Valette : et si celui-ci, depuis qu'il avait quitté le parti de la reine Marie de Médicis pour se jeter dans celui du cardinal de Richelieu, jouissait d'un grand crédit auprès du premier ministre, messire de Bretagne qui avait été l'un des juges du maréchal de Marillac, immolé en place de Grève à la haine ou à la peur du cardinal-ministre, et qui, pour prix de ses bons offices, de simple conseiller à Dijon avait été nommé premier président à Metz, était aussi en faveur en haut lieu.

Toutefois l'adage *cedant arma togæ* fut sans application dans cette circonstance. Par lettres patentes du roi Louis XIII, en date du 10 mai 1636, il fut ordonné que le siège du parlement de Metz, dont le ressort comprenait principalement les terres dépendantes des trois évêchés de Metz, Verdun et Toul, serait transféré en cette dernière ville.

Le parlement résista aux lettres patentes, et le 12 septembre suivant, il nomma une députation pour faire des

remontrances au roi, et il déclara qu'il continuerait à siéger à Metz.

Sous la date du 6 novembre de la même année, des lettres de cachet enjoignirent au parlement de se rendre à Toul. Le parlement ne fit pas plus de cas des lettres de cachet que des lettres patentes, et le 30 du même mois, il riposta par de nouvelles remontrances.

De ce moment, la compagnie eut à lutter directement avec l'autorité militaire, chargée de faire exécuter les ordres du roi.

Le lendemain, qui était un mercredi, les membres du parlement, après avoir entendu la messe dans la chapelle de Saint-Michel, se présentèrent au palais : ils en trouvèrent les portes fermées, et ils apprirent qu'elles l'avaient été par les ordres du capitaine commandant la citadelle en l'absence du cardinal de la Valette.

Le greffier en chef et deux huissiers furent aussitôt dépêchés auprès de ce capitaine pour redemander les clefs du palais : celui-ci répondit aux émissaires du parlement *qu'il avait agi d'après les ordres du roi et du cardinal de la Valette, et qu'il ne restituerait les clefs qu'entre les mains de ceux à qui il plairait au roi l'ordonner.*

Le parlement se retira dans la boutique d'un marchand nommé Colin, et il fit appeler des serruriers à qui il donna l'ordre d'ouvrir les portes du palais Quand les ouvriers, munis de leurs outils, s'approchèrent de la porte principale, ils furent *empêchés d'agir par un homme de moyenne stature, vêtu de gris, et portant un hausse-col, une épée au côté et un bâton à la main.* Cet officier était assisté d'une trentaine de soldats, tenant leurs mousquets en joue, la mèche allumée sur le serpentin. Le chef de cette troupe déclara qu'il s'appelait *Saint-Venal,* et qu'il avait ordre de défendre l'entrée du palais.

Les serruriers se retirèrent et se présentèrent à une autre porte, où ils trouvèrent des sergents avec leurs hallebardes et des soldats avec leurs mousquets.

Après ces tentatives inutiles, le parlement se rendit en corps à l'hôtel du premier président de Bretagne, où la compagnie rédigea une protestation contre les violences dont elle était l'objet.

L'après-midi du même jour, les membres du parlement voulurent encore se réunir chez le premier président, mais un poste de vingt soldats, commandés par un aide-major, leur barra la porte.

Le 2 janvier 1637, les membres de la cour récalcitrante ayant été informés que les corps-de-garde placés à la porte de l'hôtel du premier président étaient levés, se rendirent chez lui, et là on procéda à l'expédition des affaires, après avoir rendu un arrêt qui cassait et annulait les lettres de cachet qui ordonnaient à la compagnie de se transporter à Toul.

Pendant ce temps, l'autorité militaire, au palais de justice même, en présence des membres de la noblesse et des magistrats de la ville, donnait lecture des lettres patentes du 10 mai 1636, et elle terminait la cérémonie en faisant jeter par les fenêtres les bancs des procureurs.

Ce coup, tout terrible qu'il était, n'abattit point le parlement, et, le 10 janvier, il décréta de prise de corps les officiers et soldats qui avaient entravé la marche de la justice. De son côté, l'autorité militaire ne cessa point de harceler le parlement : elle intercepta ses dépêches, et elle eut l'audace de faire courir le bruit que le courrier avait été volé entre Toul et Pont-à-Mousson par des cravates qui battaient la campagne.

Le parlement était au bout de ses ressources : un pauvre diable, condamné à mort par la justice de Nomény, avait

interjeté appel de la sentence; on n'osa point le faire amener à la conciergerie du palais, parce qu'on craignit que l'autorité militaire ne lui refusât l'entrée de la ville, et, le 26 janvier, le parlement fut réduit à ordonner qu'on dresserait procès-verbal.

Alors cette cour souveraine, après avoir été chassée par surprise de son palais, se réfugia dans l'hôtel de son premier président comme dans une citadelle, et y soutint avec courage de nombreux assauts. Ce ne fut qu'après avoir appris, par ses députés à Paris, qu'il n'y avait aucun secours à espérer, qu'elle consentit à capituler, ne pouvant plus prolonger une résistance qui durait depuis onze mois.

Par sa délibération du 7 avril 1637, le parlement déclara qu'il allait se transporter à Toul. Il eut tous les honneurs de la guerre; il sortit en corps de la ville de Metz, précédé par le prévôt des maréchaux et la communauté des huissiers, et escorté par deux cents cavaliers et quatre cents hommes de pied, qui l'accompagnèrent jusqu'à Toul, et il fit son entrée solennelle dans cette ville le jeudi 16 avril, après avoir reçu sur toute sa route les hommages et les respects des populations qu'il avait traversées.

Ce fut là le commencement de l'exil auquel le parlement de Metz fut condamné pendant vingt-deux ans.

EMMANUEL MICHEL.



LE MARÉCHAL

DE BASSOMPIERRE.

(1.er ARTICLE.)

C'était un Lorrain, et comme tel il appartient de droit à notre Revue, ce marquis de Bassompierre, maréchal de France, diplomate, grand seigneur, courtisan délié et spirituel, cet homme aventureux, joueur, galant, débauché même, grand *viveur*, magnifique et prodigue d'argent, audacieux, habile à profiter de l'occasion, plus instruit qu'aucun gentilhomme ne l'était alors, ayant mieux que personne au monde l'à-propos des réparties et des mots piquants, un des derniers types enfin de ces mœurs chevaleresques que la Fronde ne tarda pas à frapper de ridicule, et que l'absolutisme de Louis XIV brisa sans retour. Il fut l'ami de Henri IV, car s'il fallait au grand roi un bon ministre comme Sully, il fallait à l'homme de plaisir un bon compagnon comme Bassompierre. Mais plus tard notre

héros s'étant heurté à Richelieu, l'implacable cardinal lui fit expier par une détention de douze années à la Bastille une vie jusque-là toute de prospérité et de jouissances : heureux encore, Bassompierre, d'avoir conservé sa tête. Toutefois, félicitons-nous de cet acte tyrannique, car nous lui devons le monument que nous a laissé le prisonnier : ce sont ses mémoires; c'est, comme il le dit, le journal de sa vie, de sa vie si agitée, si riche d'anecdotes, écrite avec une telle naïveté, une telle bonhomie, qu'on ne peut mettre en doute la véracité de l'auteur. Une piquante originalité le distingue surtout éminemment de nos faiseurs de mémoires d'aujourd'hui. Avec lui point de paradoxes, point de sensiblerie, point de ces éternelles digressions sur les sensations intimes, point de passions effrénées, pas même de préoccupation exclusive : c'est un homme qui fait l'amour, qui boit, qui se bat, qui, mêlé à toutes les intrigues de la cour, montre, quand il le faut, une rare sagacité dans ses affaires, et qui mène tout cela de front. Il raconte des faits : qu'ils soient ou non à son avantage, peu lui importe; il les donne pour ce qu'ils sont, sans jactance, sans dissimulation, mais aussi sans jamais exprimer un remords, ni même un regret. Il vous fait vivre avec lui, il vous met dans le secret de ses nombreuses bonnes fortunes, et après telle aventure dont il ne vous cèle aucun détail, en sortant d'un ballet de la cour où il a figuré, d'un rendez-vous d'amour ou d'honneur auquel il n'a jamais failli, il ajoute : « Le lendemain, je fus aux Cordeliers pour faire mes pâques. » Ses mémoires n'offrent pas seulement une galerie complète des tableaux historiques de deux règnes; c'est une grande fresque où se trouve une période entière, cette période de transition entre les guerres de religion et Louis XIV, peinte quelquefois de mauvais goût, mais toujours d'une manière vive, animée, pittoresque.

S'il parle de guerre, qu'on ne s'attende pas à suivre sur la carte les mouvements stratégiques des armées : il ne s'attache à décrire que les combats auxquels il a pris une part active : ici, c'est un pétard attaché à une porte pour s'ouvrir l'entrée d'une bicoque ; là, une charge de cavalerie où il se passe de beaux faits d'armes, où les chefs vont férir de grands coups dans la mêlée : on croirait lire d'anciennes chroniques de chevalerie, assister aux scènes dramatiques du moyen-âge. S'il raconte sa vie privée, qu'il traite de la politique des rois, des pratiques des cours, de la jurisprudence du temps, on s'étonne des restes de barbarie qui se trouvent mêlés à la civilisation la plus avancée, et cela au commencement du grand siècle, à une époque où déjà Corneille surgissait et où Malherbe *était venu*. On a prétendu que Bassompierre avait été aidé dans la rédaction de ses mémoires par son secrétaire Malleville, qui fut depuis l'un des quarante de l'académie française ; mais cette assertion n'est pas probable, car le style est toujours le même, et selon la locution du temps, il sent plus *son gentilhomme* que le poète, *voire* par les fautes de langage qui y fourmillent.

« Je ferai, dit Bassompierre, un ample discours de ma vie, sans affectation ni vanité, et comme c'est un journal de ce que j'ai pu recueillir de ma mémoire, ou que j'ai pu trouver dans les journaux de ma maison, qui m'ont donné lumière aux choses particulières, vous ne trouverez pas étrange si je dis toutes choses par le menu, plutôt pour servir de mémoire que pour faire une histoire, mon dessein étant bien éloigné de cette malséante ostentation. »

De notre côté, nous prévenons nos lecteurs que, dans cette analyse, nous écarterons soigneusement tous les faits historiques qui n'ont pas un rapport direct avec notre héros, et que nous nous attacherons de préférence à rap-

porter les anecdotes qui impriment à une époque une spécialité toute flagrante. Nous laisserons souvent parler le naïf conteur, d'abord parce que cela nous sera plus commode, et ensuite que notre style n'aurait pas ce naturel, quelquefois diffus à la vérité, mais qui cependant fait le mérite de ses mémoires.

François de Bassompierre naquit le 12 avril 1579, *le jour de Pâques fleuries*, au château d'Harouel, en Lorraine, de Christophe de Bassompierre et de Louise de Radeval. Sa famille appartenant à l'empire, était éminente par son ancienneté, ses illustrations et ses services. Elle doit son nom ou elle l'a donné au village de Bassompierre, situé près de Sancy, dans l'arrondissement de Briey. L'on y voyait encore récemment, parmi les débris du château qui lui appartenait, une tour qui vient de s'écrouler. Le domaine utile et seigneurial de la terre est resté dans la maison de Bassompierre jusqu'en 1793, qu'il a été confisqué et vendu révolutionnairement.

Si l'on en croit les documents fort confus que Bassompierre a recueillis sur sa maison, elle descendrait des comtes de Rawensberg, d'Allemagne; mais en consultant l'excellent ouvrage du père Anselme, et selon madame de Crequy, dans ses mémoires, « il n'en est pas un autre en France à qui l'on puisse s'en rapporter et se confier sur la généalogie d'aucune famille française, » cet habile explorateur, en remontant au XIII.[e] siècle par une série non interrompue de dates et de filiations, nous apprend qu'Olry de Dompierre, chevalier originaire d'Allemagne, fut la tige connue de nos Bassompierre; qu'il épousa, en 1292, Agnès, dernière du nom et des armes de la première famille de Bassompierre, dont le fief était déjà à cette époque le village dont nous avons parlé, et que leur fils, Simon I.[er], fit reprise de la maison forte de Bassompierre, et en releva

le nom, qui devint celui de sa postérité. Or, le maréchal de Bassompierre, l'auteur des mémoires, descend, à la dixième génération, d'Olry de Dompierre (1).

Cette famille s'attacha au service des empereurs et des grands princes de l'Allemagne, des ducs de Bourgogne et enfin des ducs de Lorraine, et partout on la vit remplir les emplois les plus distingués; elle eut aussi ses traditions mystérieuses, ses légendes, mais du moins celle des Bassompierre n'a rien de sinistre. On raconte que sous le règne transitoire de cet Adolphe de Nassau qui perdit la couronne impériale et la vie à la bataille de Spire, vivait un comte d'Angerveiller ou d'Orgevillier, et ce comte, comme il revenait un soir de la chasse, — c'était un lundi, — alla se coucher dans un salon d'été de son château (*sommerhaus*): il y trouva une belle femme, une fée, dit-on, — je ne garantis pas le fait, — et tous les deux furent si heureux de cette entrevue, que pendant deux ans, ils ne faillirent aucun lundi à ce même rendez-vous: lui, faisant croire à sa femme — « qu'il allait tirer à l'affût au bois. »

Mais celle-ci conçut des soupçons, « et entra un matin en été dans cette *sommerhaus*, où elle vit son mari avec une femme de parfaite beauté, et tous deux endormis, lesquels elle ne voulut éveiller; seulement étendit sur leurs pieds un couvrechef qu'elle avait sur sa tête, lequel étant aperçu de la femme à son réveil, elle fit un grand cri et plusieurs lamentations, disant qu'elle ne pouvait plus voir céans son amant, ni être à cent lieues proche de lui, et le quitta, lui faisant ces trois dons: — une cuiller, un gobelet, une bague, — pour ses trois filles, qu'elles et leurs descendants

(1) *Histoire généalogique de la maison de Bassompierre*, extrait du père Anselme, tome VII, page 465 et suivantes.

devaient soigneusement garder, et ce fesant, qu'ils porteraient bonheur en leurs maisons et descendances. »

Or, un sire de Bassompierre, un des aïeux du nôtre, s'étant allié à la maison d'Orgevillier, eut pour son lot la cuiller, et en mémoire de cette tradition, la ville d'Épinal était tenue d'offrir chaque année à lui et à ses successeurs, à titre de redevance, une immense cuiller, ou plutôt une mesure pleine de grain.

Christophe de Bassompierre, attiré en France lors des guerres de religion, où chaque parti, pour le bien de la patrie, disait-il, prenait à sa solde des *reîtres*, des *lansquenets*, des mercenaires étrangers de toute espèce, s'attacha au duc de Guise et devint un zélé ligueur. C'était aussi un homme éclairé, à en juger par la haute éducation qu'il fit donner à notre gentilhomme; car, bien qu'il eût cinq enfants, dont celui-là était l'aîné, rien ne fut épargné pour que son instruction le rendît propre aux emplois politiques les plus élevés. Après avoir rapidement franchi tous les degrés des études élémentaires, « nous quittâmes la logique, dit-il, lorsque nous fûmes parvenus au livre *de Animâ*, et parce que nous avions encore sept mois de stage à faire, je me mis à étudier en même temps aux instituts de droit, où j'employai une heure de classe, une autre heure aux cas de conscience, une heure aux aphorismes d'Hippocrate, et une heure aux éthiques et politiques d'Aristote; auxquelles études je m'employais de telle sorte, que mon gouverneur était contraint de m'en retirer de temps en temps pour me divertir. » Mais un complément d'éducation qui contribua plus que cette bizarre érudition à donner au jeune homme cet aplomb, ces grâces aimables, ces grandes manières auxquelles il dut sa fortune, ce furent les voyages que son père lui fit entreprendre en Allemagne, en Italie, à Rome, où il arriva dans la semaine sainte pour faire ses

stations et monter la *Scala santa*, à Notre-Dame de Lorette, où nous le trouvons dans la pratique des plus ferventes dévotions, et partout il est splendidement hébergé par les princes et les grands seigneurs ; partout il se met en relation avec les personnages les plus distingués.

Notre écolier est à Florence. Il ne lui manque plus que de se battre, et son éducation sera complète. Mais où ?— En Hongrie, contre les Turcs ? Lui est tout prêt ; malheureusement ses compagnons de voyage n'ont pas la *bourse assez garnie* pour faire cette campagne. — A l'armée du pape, alors en guerre contre le duc de Ferrare ?— « Guerre non moins juste et sacrée que celle de Hongrie, et qui était si prochaine, qu'avant huit jours nous serions aux mains avec les ennemis. » — Nos jeunes aventuriers vont donc offrir leurs services au cardinal Alamanni, légat du saint-siège ; mais celui-ci les reçoit *si maigrement* et leur fait si peu d'accueil, qu'ils se retirent fort irrités, et courent mettre leurs épées à la disposition du duc de Ferrare, hélas tout aussi inutilement ; car le pauvre prince, effrayé de l'excommunication fulminée contre lui, ne tarde pas à faire sa soumission au pape.

Nous sommes en l'année 1598. Bassompierre a perdu son père, il a dix-neuf ans, et certes on ne peut lui reprocher cette timidité si ordinaire à son âge. Il vient à Paris sans projets arrêtés, il vient pour faire sa cour au grand roi ; mais Henri IV est à Monceaux, malade, et le moyen le plus simple de lui être présenté, c'est de faire partie d'un ballet qui doit être dansé en sa présence. — Bassompierre n'hésite pas, il prend son rôle dans la troupe, et le voilà débutant à la cour, travesti et masqué, s'évertuant de son mieux dans le ballet des *barbiers*. « Après quoi, ajoute-t-il, comme nous ôtames nos masques, le roi se leva et demanda : où est Bassompierre ? Alors tous les princes et seigneurs me

présentèrent à lui, pour lui embrasser les genoux. Il me fit beaucoup de caresses, et je n'eus jamais cru qu'un si grand roi eût eu tant de bonté et de privauté envers un jeune homme de ma sorte.

« Il me prit après par la main, et me vint présenter à madame la duchesse de Beaufort, sa maîtresse, à qui je baisai la robe, et le roi, afin de me donner les moyens de la saluer et la baiser, s'en alla d'un autre côté. »

L'humilité n'est pas le défaut de notre Lorrain; il sait tout ce qu'il vaut, aussi nous raconte-t-il avec complaisance que peu de jours après ils dansèrent encore ce même ballet, et qu'ensuite, « quand les vingt-quatre hommes et dames vinrent à danser les branles, toute la cour fut ravie de voir un choix de si belles gens, de sorte que, les branles finies, les fit recommencer encore une autre fois sans se quitter, ce que je n'ai jamais vu faire depuis. »

Véritablement il était permis à Bassompierre d'être satisfait de sa personne, si nous en croyons un portrait que nous avons vu, et qui date cependant du temps de Louis XIII, c'est-à-dire d'une époque où notre héros avait déjà passé les brillantes années de sa jeunesse.

Bassompierre était de moyenne stature, et sa taille avait de la grâce, quoiqu'un peu d'embonpoint le rendit moins propre qu'il le croyait aux exercices du corps. Sa figure dessinait un ovale presque parfait, et ses longs cheveux, d'un blond foncé, se partageant au sommet de la tête et descendant sur ses tempes, venaient encadrer ses joues, et tomber en longues boucles jusque sur le collet richement brodé qui lui couvrait les épaules. Son nez, qui se creusait un peu en se joignant au front, dominait deux petites moustaches qui, séparées au-dessus de la bouche, s'élargissaient en s'approchant des joues, où elles se relevaient en pointes soigneusement pommadées; une *royale* croissant immédiatement sous

la lèvre inférieure de notre gentilhomme, se prolongeait jusqu'à l'extrémité de son menton, et donnait à l'ensemble de sa physionomie cette expression fine que l'on remarque, comme l'a dit M. de Vigny, dans presque tous les portraits du temps de Louis XIII. Bassompierre aurait, du reste, disposé sa barbe de toute autre manière, que ses traits n'eussent pas été pour cela moins spirituels : un sourire agréable, des yeux bruns, grands et vifs, auraient toujours suffi pour animer l'ensemble de ses traits, et dénoter un homme fait pour des succès de tous genres.

Aussi, nous dit un homme de son temps, Tallemant des Réaux, « il serait à souhaiter qu'il y eût toujours à la cour quelqu'un comme lui : il en fesait l'honneur (les honneurs, c'est-à-dire), et recevait et divertissait les étrangers. Je disais qu'il était à la cour ce que Bel-Accueil est dans le roman de la Rose : cela fesait qu'on appelait partout Bassompierre ceux qui excellaient en bonne mine et propreté. »

Notre héros ne tarde pas à être en faveur près du roi, pour lequel il éprouve une si vive sympathie, qu'il prend sur le champ la résolution de se fixer à son service. Je le laisserai encore parler en cette occasion, d'autant qu'il le fait avec une expression de sensibilité et de gratitude qui ne lui est pas ordinaire, et qu'on ne retrouve dans ses mémoires que lorsqu'il s'agit de Henri IV.

« Je m'en allai deux jours après à Fontainebleau, et un jour, comme on eut dit au roi que j'avais de belles portugaloises et autres belles pièces d'or, il me demanda si je les voulais jouer à cent contre sa maîtresse; à quoi m'étant accordé, il me fesait demeurer avec elle à jouer, pendant qu'il était à la chasse, et le soir il prenait son jeu. Cela me donna grande privauté auprès du roi et d'elle; lequel un jour m'ayant mis en discours de ce qui m'avait convié de venir en France, je lui avouai franchement que je n'y

étais pas venu à desscin de m'y embarquer à son service, mais seulement d'y passer quelque temps, et de là en aller faire autant à la cour d'Espagne, avant que de faire aucune résolution de la conduite et visée de ma fortune; mais qu'il m'avait tellement charmé, que sans aller plus loin chercher maître, s'il voulait de mon service, je m'y vouerais jusqu'à la mort. Alors il m'embrassa et m'assura que je n'eusse pu trouver un meilleur maître que lui, qui m'affectionna plus, et qui contribua plus à ma bonne fortune et à mon avancement. Ce fut un mardi, 12 de mars; je me comptai depuis ce temps-là Français, et je puis dire que depuis ce temps-là j'ai trouvé tant de bonté en lui, de familiarité, et de témoignages de bonne volonté, que sa mémoire sera le reste de mes jours profondément gravée dans mon cœur. »

Peu de temps après sa présentation à la cour, nous voyons Bassompierre chargé d'accompagner la duchesse de Beaufort (Gabrielle d'Estrées) de Melun à Paris, afin, dit le roi, qu'ils puissent *jouer ensemble par les chemins.* Bassompierre la conduit chez Zamet, Sébastien Zamet, ce riche banquier lucquois, l'ami de Henri IV, qui ne l'appelait que son cher Bastien, et c'est chez lui qu'elle vient mourir presque subitement d'une fausse couche, quelques-uns disent de poison.

Le roi en témoigna une extrême douleur, et reçut publiquement les consolations des gens de la cour et des ambassadeurs, qui allèrent se *condouloir* avec lui, comme si la défunte maîtresse eût été l'épouse légitime, la reine de France. Mais, hélas, combien les affections des rois sont mobiles ! Peu de jours,— « trois semaines, dit Tallemant des Réaux, — se passèrent sans qu'il commençât une nouvelle pratique d'amour avec mademoiselle d'Entragues, » — qu'il fit marquise de Verneuil, cette femme ambitieuse, cupide, que l'on vit plus tard conspirer contre son amant;

et ce nouvel attachement n'empêchait pas Henri de promener çà et là ses royales inconstances, non seulement parmi les femmes de la cour, dont Bassompierre cite les élues sans aucune *vergogne*, mais encore dans cette classe vulgaire que notre intrépide conteur qualifie d'un mot si explicite, que je n'ose le répéter.

Ce fut avec une femme de cette espèce que le roi alla un jour demander à Zamet une hospitalité à laquelle celui-ci était habitué, et à cette occasion, Bassompierre raconte qu'après que lui et quelques seigneurs de la cour eurent déshabillé leur maître, comme ils retournaient chacun chez soi, dans une des voitures du roi, il s'éleva entre ses compagnons une querelle tellement vive, que M. Le Grand (Bellegarde, le grand-écuyer) fut blessé à la cuisse; le vidame du Mans reçut un coup d'épée à travers le corps et La Rivière un coup dans les reins. Mais Bassompierre ne nous dit pas que cette catastrophe fut l'effet d'un véritable guet-apens, commis par le prince de Joinville, à l'instigation de *la d'Entragues*, dont celui-ci était amoureux, et qui voulait se venger de Bellegarde (1).

Cela fut tellement sérieux, que Bassompierre se crut obligé d'aller sur le champ en rendre compte au roi. « Le roi se leva, dit-il, avec sa robe et son épée, et vint sur le degré, moi portant le flambeau devant lui.

« Il se fâcha extraordinairement, et envoya la nuit même dire au premier président qu'il le vînt trouver le lendemain avec la cour du parlement, ce qu'ils firent sur les neuf heures du matin. Il leur commanda de faire informer de l'affaire et d'en faire bonne justice. Mais à l'instante

(1) *Tallemant des Réaux*, tome II, page 208. — *Amours du grand Alcandre*, faisant suite au Journal de Henri III. Cologne. — *Pierre Marteau*, 1663. — p. 205.

prière que madame et mademoiselle de Guise firent au roi, l'affaire ne passa pas plus avant, et deux mois après, M. le connétable arrangea cette querelle à Conflans. »

J'ai cité cette anecdote, parce qu'elle me paraît résumer toute une époque. Conçoit-on aujourd'hui ce double rôle d'un roi en bonne fortune, dans une maison tierce, qui, dans cette position où l'incognito le plus sévère devrait le cacher à tous les yeux, s'en va faire acte d'autorité royale, comme s'il eût tenu son lit de justice. ?

Mais c'est qu'alors la royauté n'était pas incessamment entourée de ses pompeux prestiges, qui, du reste, aujourd'hui n'imposent plus aux peuples; que les rois n'avaient pas une liste civile de vingt-cinq millions, et que notre Henri surtout, élevé avec les pâtres du Béarn, et ayant conquis son royaume pièce à pièce, à la pointe de son épée, avait conservé dans ses habitudes quelque chose des mœurs du soldat.

Personne mieux que Bassompierre ne nous fait connaître le caractère de Henri IV, cet homme exceptionnel, grand sur les champs de bataille, où son langage d'inspiration, d'accord avec ses actes, s'élevait souvent à la sublimité de l'épopée; habile et même adroit dans son administration intérieure, faisant au besoin attribuer à sa clémence ce qui n'était souvent pour lui qu'une nécessité politique; dans sa vie privée, despote et bonhomme à la fois, souvent dupé par ses maîtresses et aveuglé par ses passions. Tel qu'il fut, il est resté le type des rois populaires, et la postérité a illustré jusqu'à ses défauts, car elle a enchâssé le nom de la belle Gabrielle dans les trophées de la bataille d'Ivry. « Sa fin tragique, dit Châteaubriand, n'a pas peu contribué à sa renommée : disparaître à propos de la vie, est une condition de la gloire. »

Revenant à Bassompierre, nous le retrouvons faisant ses

adieux au maréchal de Joyeuse, à ce Joyeuse que Voltaire a si bien peint dans ces deux vers :

> **Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,**
> **Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.**

« Mon cousin, lui dit Henri IV, un jour qu'ils étaient à un balcon sous lequel s'était rassemblé une foule de peuple, ces gens-là me semblent bien aises de voir ensemble un roi apostat et un moine défroqué. (1) » La plaisanterie frappa au vif Joyeuse, qui, cette fois, reprit la haire pour ne plus la quitter ; et comme alors on obéissait à ses convictions, sans se croire obligé d'en instruire le public, d'en faire un pompeux étalage, Joyeuse, après avoir été tout le jour de la meilleure compagnie du monde, « après que nous eûmes, dit Bassompierre, fait ensemble collation à l'hôtel de Retz, sur le minuit, je lui donnai le bonsoir à la porte de derrière de son logis qu'il ne fit que traverser, et s'en alla aux Capucins, où il finit saintement ses jours. »

Nous sommes en 1600. Bassompierre suit le roi à la guerre contre le duc de Savoie, et nous fait à sa manière un récit assez curieux d'une campagne d'invasion entreprise avec une armée qui équivalait numériquement à une brigade d'aujourd'hui. Mais ce qui excite surtout l'étonnement, ce qui fait sourire de pitié, c'est l'état de détresse où étaient alors, — trente-huit ans avant la naissance de Vauban, — les deux armes qui depuis ont acquis une si brillante renommée, et qui ont eu tant d'influence sur les opérations militaires : l'artillerie et le génie. « Le roi, dit l'auteur des mémoires, n'avait que son seul régiment des gardes, qui n'était pas de mille cinq cents hommes,

---

(1) Dictionnaire historique.—Art. *Joyeuse*.

trois compagnies suisses, avec le régiment de Crequy et quelques quatre cents chevaux, et il fallait assiéger Chambéry et Montmélian tout à la fois, et s'opposer aux ennemis en si mauvais équipage d'artillerie, qu'aux quatre canons qu'il avait tirés du fort des Barraux, établit Vignolles, Termes, Contenant et moi, commissaires pour en faire servir chacun un, ce que nous fîmes à l'envi l'un de l'autre. »

Et tout en conquérant la Savoie, le roi allait visiter à Grenoble madame de Verneuil, comme il courait, au péril de sa vie, se mettre aux pieds de la belle Gabrielle, après la bataille de Coutras. Les années ne l'avaient pas changé, car il faisait ces voyages comme les ferait de nos jours un capitaine de hussards en bonne fortune. Je cite toujours Bassompierre : « Ayant su que madame de Verneuil arrivait à Saint-André-de-la-Côte, il (le roi) partit pour s'y en aller, et me fit prêter un des chevaux de son écurie pour le suivre. Je fis cette traite au trot, dont j'étais si las, qu'à l'arrivée je n'en pouvais plus. A l'abord, le roi et madame de Verneuil se brouillèrent, de sorte que le roi s'en voulut retourner en colère, et me dit : Bassompierre, que l'on fasse seller nos chevaux. Je lui dis que je dirais bien que l'on sellât le sien, mais que, quant au mien, je me déclarais du parti de madame de Verneuil, pour demeurer avec elle, et à même temps je fis tant d'allées et venues pour accorder deux personnes qui en avaient envie, que j'y mis la paix. » Peu de temps après, le roi ayant obtenu du pape son divorce avec Marguerite de Valois,— cette femme dévote et galante dont son frère Charles IX disait, en la donnant au prince de Béarn : « je la donne à tous les huguenots du royaume »— épousa à Lyon Marie de Médicis, la seconde de ce nom qui régna en France. La paix ayant été conclue entre la France et la Savoie, Bassompierre revint à Paris avec la cour, car il nous ap-

prend que madame de Verneuil ayant été présentée à la nouvelle reine, celle-ci, en rusée Italienne, lui fit bonne réception, *bonne chère*, suivant la locution du temps.

Le dix-septième siècle venait de commencer, et alors il n'y avait pas, comme aujourd'hui, de chambre des pairs ni de chambre des députés, où s'efforcent de surgir, pour se frayer une route à la fortune, tant d'ambitions vieilles et jeunes. La guerre, à très-peu d'exceptions près, était la seule voie qui conduisît aux honneurs et à la renommée, et quand la chrétienté était en paix, les Turcs devenaient le point de mire de tous nos brillants aventuriers : ils allaient combattre les infidèles en Hongrie, en Candie, à Malte, comme leurs pères couraient aux croisades. Aussi, ce ne fut pas sans un véritable chagrin que les parents allemands de Bassompierre le virent passer sa jeunesse à la cour de France, dans une voluptueuse oisiveté, et pour le tirer de là, ils obtinrent pour lui le commandement d'un régiment d'infanterie qui formait le contingent du cercle de Bavière. Mais notre compatriote eut le bon esprit de sentir qu'il ne s'était pas encore rendu digne d'une telle faveur, et il préféra aller guerroyer en simple volontaire. Le voilà donc, après avoir fait un somptueux équipage, qui s'achemine vers la Hongrie et s'embarque en deux bateaux sur le Danube, s'hébergeant partout le mieux possible et ne nous fesant grâce d'aucune étape. Enfin, il arrive à l'armée de l'empereur, qu'il trouve en présence de l'ennemi, et il fait déployer ses tentes à l'avant-garde. Mais il apprend que le général en chef est le Rosworm,—car il ne l'appelait jamais autrement,—vieux *troupier* parvenu par les grades subalternes et son ennemi capital, parce que le père de Bassompierre a voulu autrefois faire couper la tête au Rosworm.—Toutefois cette circonstance n'arrête pas le brave Lorrain, et on le rencontre au plus épais dans les charges de cavalerie, à telles

enseignes qu'un jour il était pris, si un Hongrois l'interpellant en latin, comme l'eût fait un soldat de Sylla ou de Marius, ne lui eût crié : *heu! domine, adsunt Turcæ!* Une autre fois, dans un combat près de l'île d'Odon, qu'il nous décrit avec assez de mouvement, son cheval d'Espagne, — alezan beau et bon, qui lui avait coûté mille écus, — ayant été blessé d'un coup de zagaie, l'emporta au milieu des infidèles, et lui, ne pouvant l'arrêter, fut obligé de sauter en bas. Il était perdu sans l'assistance de son écuyer, et les Turcs montraient le plus grand désir de venir le tuer pour le dépouiller, « car, j'avais, dit-il, des armes très-belles, dorées, gravées, et quantité de plumes et d'écharpes sur moi et sur mon cheval. »

« Puis nous revînmes, continue Bassompierre, au lieu où était le Rosworm et autres chefs, assis sur des Turcs morts, qui me voyant, me voulut parler devant *tous ces messieurs*, et après m'avoir loué de m'avoir bien vu faire, et que je ne serais pas de la maison dont je suis issu, si je n'étais vaillant, il me dit ensuite : « Feu votre père a été mon maître, mais il m'a voulu indignement faire mourir. Je veux oublier ce dernier outrage, pour ne me ressouvenir que de la première obligation, et être désormais, si vous vouliez, votre ami et votre serviteur. »

Et de ce moment, non seulement la réconciliation fut complète, mais il s'établit une grande intimité entre le jeune volontaire et le vieux général.

La campagne étant finie à l'entrée de l'hiver de l'année 1603, Bassompierre n'était pas homme à quitter l'Allemagne sans y avoir des aventures, sans laisser de traces de son passage; aussi nous parle-t-il de ses amours avec la belle Anna-Esther de Perchestoris, fille du burgrave de la ville de Carlstein, en Bohême. Mais les passions les plus vives de notre héros n'altéraient en rien son heureux caractère; on

peut en juger par la citation suivante : « Nous y trouvâmes (à Carlstein) plus de vingt dames, parmi lesquelles il y en avait de très-belles. Il ne faut pas demander si nous fûmes bien vus et reçus des quatre filles du logis, mais principalement de la mienne, qui fut ravie de me voir, et moi elle, car j'étais extrêmement amoureux, et puis dire qu'en toute ma vie je n'ai passé dix journées plus agréablement, et les employant mieux que je fis celles-là. Ce fut une continuelle fête, étant perpétuellement à table, au bal ou à toute autre meilleure occupation. »

Mais si nous nous sommes laissé entraîner à quelque sympathie pour notre jeune compatriote ; si, véritable Français, nous nous sommes montré trop indulgent pour certains défauts, en faveur du brillant coloris qu'il savait leur donner, nous flétrirons de toute notre réprobation un acte bien coupable, auquel il fut du reste entraîné par son général. C'était dans cette même ville de Carlstein. Là le vieux et cynique Rosworm le conduisit à une maison bourgeoise où se trouvaient deux jolies filles, très disposées, assurait-il, à les bien recevoir. Mais, loin de là, elles firent une telle résistance, que Bassompierre, pendant que son compagnon de débauche se livrait aux excès les plus honteux, lui rendait l'infâme service de tenir le poignard sur la gorge du père outragé. « Ce que je fis à regret, dit le jeune homme, ces pauvres filles pleuraient... » Le peuple, ameuté par les cris qui partaient de la maison, faillit lapider les agresseurs à leur sortie, et ce n'eût été que justice.

Cependant Bassompierre qui a plu à l'empereur, comme il a plu au roi de France, n'oublie pas sa fortune militaire, et irrité des tracasseries que son frère a éprouvées de la part de Sully, pour la liquidation d'un domaine engagé, — d'où il est résulté que, dans son désappointement, ce frère est allé se faire tuer au siége d'Ostende, — il cède à de

pressantes instances, et accepte, pour l'année suivante, le commandement d'un régiment dans l'armée impériale. Puis revenant en Lorraine, il s'arrête à Saverne pour y coucher. Là il est visité dans son hôtellerie par les chanoines du chapitre, qui, bien qu'ils eussent déjà soupé et qu'ils fussent à demi ivres, s'achevèrent si bien chez Bassompierre, qu'il fallut les remporter chez eux. Mais ils prirent le lendemain une terrible revanche, car ayant donné à dîner à notre voyageur, il n'avait pas bu, dit-il, *dix* à *douze* verres de vin, qu'il tomba sans connaissance, et qu'il le fallut saigner et ventouser à la fois : ce qu'il attribue à un mélange perfide de vin et d'eau-de-vie. Du reste, la leçon fut profitable, car il fut pendant deux ans hors d'état de recommencer.

Bassompierre revient à Paris, et peu de jours après il va à Fontainebleau, où il est si bien reçu, qu'il ne pense plus à retourner en Allemagne. « Le roi était dessus cette grande terrasse, devant la cour du Cheval-Blanc, quand nous arrivâmes, et nous y attendit, me recevant avec mille embrassades. Puis me menant à la chambre de la reine, sa femme, qui logeait en la chambre du bout regardant sur l'étang, et fus bien reçu des dames, qui ne me trouvèrent pas mal fait pour un Allemand invétéré d'une année dans le pays.

« Il me prêta ses chevaux pour courre le cerf le lendemain, qui était le jour de saint Barthélemy, 24 d'août : il ne voulut point courre ce jour-là, auquel il avait couru tant de fortune autrefois. Après la chasse, je le revins trouver à la salle des étuves, où nous jouâmes le lansquenet avec la reine et lui. Je devins alors amoureux d'Entragues (la sœur de la maîtresse du roi), et l'étais encore d'une autre belle dame. J'étais aussi en fleur de jeunesse, assez bien fait et gai. »

C'était en 1604, et dans la période des six années qui

s'écoulent jusqu'à la mort de Henri IV. La vie de Bassompierre est remplie par une foule d'épisodes, d'anecdotes de toute espèce qui viennent nous sauver de la monotonie d'une existence vulgaire, et qui auraient tout l'intérêt du roman, si nous ne craignions d'en faire un roman licencieux. Nous le demandons avec instance, dût-on nous reprocher des sympathies quelque peu aristocratiques pour notre héros, qu'on lui pardonne la multiplicité de ses aventures, qu'on lui laisse passer sa jeunesse, nous le verrons plus tard, tout en conservant l'originalité de son caractère, justifier par d'éminents services rendus à l'État les faveurs dont il est comblé, et enfin conserver sous les verroux de la Bastille la sérénité d'âme, la résignation d'un vrai philosophe.

Une des circonstances qui contribuèrent le plus à mettre Bassompierre à la mode, c'est le faste, la magnificence dont il s'entourait. « J'avais avec moi, dit-il (aux eaux de Plombières), la bande de violons d'Avignon que Lapierre commande ; j'avais une espèce de musique et tous les divertissements qu'un jeune homme riche, débauché et mauvais ménager pouvait avoir. »

Mais une des prodigalités les plus extravagantes de notre gentilhomme, et dont le souvenir nous a été transmis par tous les mémoires contemporains, fut à l'occasion du baptême du dauphin. C'était à qui, des gens de la cour, étalerait le plus de magnificence, et Bassompierre n'avait pas un costume assez éclatant pour cette cérémonie : heureusement qu'il arrive à Paris un marchand d'Anvers, qui apporte la charge d'un cheval, de perles. Bassompierre en est instruit, il convoque sur le champ son tailleur, son brodeur, et il commande un habit, l'habit le plus somptueux, l'habit qui resta typique dans les fastes de la cour, — « en toile d'or violette, avec des palmes qui s'entrelaçaient, et

brodé en perles, dont il n'avait pas fallu moins de cinquante livres. » — Et cet habit lui coûta quatorze mille écus, somme exorbitante, qui, d'après l'évaluation des monnaies d'alors, s'éleverait aujourd'hui à cent mille francs. Que si vous demandez à Bassompierre à quelle source il puisait pour satisfaire à un luxe aussi effréné, il ne se fera pas faute de vous l'apprendre: il jouait, et gagnait beaucoup d'argent; car pour deux ou trois grosses pertes qu'il nous avoue, maintes pages de ses mémoires portent des phrases telles que celle-ci : « L'année 1608, je m'embarquai avec une dame blonde, je gagnai beaucoup d'argent cette année-là, et donnai beaucoup à la foire. — Je gagnai cette année-là plus de cinq cent mille livres, bien que je fusse distrait par mille folies de jeunesse ou d'amour. »

Et probablement dans cette somme était compris le gain annuel qu'il faisait à M. de Guise, et qu'on évaluait à cinquante mille écus. Aussi madame de Guise lui offrit-elle un revenu de dix mille écus pour qu'il ne jouât plus avec son mari. — J'y perdrais trop, répondit Bassompierre.

Jouant un jour avec Henri IV, qui était habituellement de ces ruineuses parties, — « le roi s'aperçut qu'il y avait des demi-pistoles parmi les pistoles; Bassompierre lui dit: sire, c'est votre majesté qui a voulu les faire passer pour des pistoles. — C'est vous, répondit le roi. Bassompierre les prend toutes, remet des pistoles à la place, et puis va jeter les demi-pistoles aux pages et laquais par la fenêtre. La reine dit sur cela : — Bassompierre fait le roi, et le roi fait Bassompierre. — Le roi se fâcha de ce qu'elle avait dit. — Elle voudrait bien qu'il le fût, répartit le roi; elle aurait un mari plus jeune (1). »

---

(1) Tallemant des Réaux, art. *Bassompierre*.

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer combien les ballets faisaient alors fureur, et ce goût continua à être en vigueur sous Louis XIV, qui ne dédaignait pas lui-même de figurer parmi les danseurs sur le théâtre, jusqu'aux deux vers si connus de Britannicus, par lesquels *le poète corrigea le monarque*. On ne doit pas dès lors s'étonner si Bassompierre revient à satiété sur les ballets où il a obtenu des succès; leurs noms nous apprennent qu'ils sont ou sérieux, ou grotesques, ou allégoriques : ce sont les ballets des *Échecs*, des *Dieux marins*, des *Quatre Saisons*, des *Barbiers*, de *Maître Guille, etc.* Toutefois, en dépit des prétentions de l'intrépide danseur, on lui contestait son aptitude à cet exercice, car on raconte (1) à ce sujet que Bassompierre et M. de Montmorency (celui que le cardinal de Richelieu fit décapiter sous le règne suivant) eurent un jour querelle au bal. « Il est vrai, lui dit Bassompierre, que vous avez plus d'esprit que moi aux pieds, mais j'en ai ailleurs plus que vous.—Si je n'ai point aussi bon bec, j'ai du moins aussi bonne épée, répondit Montmorency. — Oui-da, répliqua Bassompierre, vous avez l'épée du grand Anne (âne) de Montmorency. » On les accorda avant qu'ils se séparassent.

Tous les ébats gymnastiques étaient alors fort en vogue. Les jeunes seigneurs, divisés en plusieurs troupes, couraient souvent à cheval, masqués et couverts de belles armures, dans les rues de Paris. Quand ces troupes se rencontraient, elles se chargeaient vigoureusement, et bien que les lances eussent des bourrelets au lieu de fer, il se portait quelquefois de rudes *horions*. Aussi Bassompierre nous exprime-t-il tout son contentement de ce qu'un de ses rivaux près de mademoiselle d'Entragues « fut bien frotté devant elle,

---

(1) Tallemant des Réaux, art. *Montmorency*.

qui était aux fenêtres de son logis à nous regarder. » Les carrousels, auxquels Louis XIV donna depuis tant d'éclat, étaient aussi assez fréquents. Bassompierre en cite un qui fut fort beau, où chaque troupe figurait un des quatre éléments, selon le système de physique de ce temps-là. « La première troupe, dit-il, était *de l'eau*, où M. Le Grand et les principaux de la cour étaient; celle qui marchait après était *la terre*, que M. de Vendôme menait; la troisième était *le feu*, que M. de Rohan conduisait, et la quatrième *l'air*, dont était chef M. le comte de Sommerive. » On sait que l'allégorie était en grande faveur chez nos pères.

Mais, quelle que soit la gravité des affaires, la complication des intrigues, la vivacité des plaisirs où se trouve engagé Bassompierre, le naturel l'emporte toujours chez lui et le ramène à ses succès de galanterie, qui se reproduisent à chaque page dans ses mémoires, tantôt par le récit complet de telles aventures que je n'ose raconter, d'autres fois par des confidences dont nous citerons une, prise au hasard : il était alors en Lorraine. « Il ne se peut dire le soin que les dames eurent de me faire savoir souvent de leurs nouvelles, et de m'envoyer des courriers, des lettres et des présents. L'étoile de Vénus était bien en ascendant sur moi alors. Je revins à Paris, et quatre dames en carrosse vinrent par delà Pantin, fesant semblant de se promener, et me mirent dans leur carrosse, et me ramenèrent jusqu'à la porte de Saint-Honoré, où je remontai sur mes chevaux de poste pour entrer à Paris. »

Une femme vers laquelle il est incessamment entraîné, qu'il quitte et reprend souvent, et dont, en dépit de l'empire qu'elle exerce sur lui, il ne parle qu'avec la légèreté, le mépris même qu'elle mérite, est cette Marie de Balzac d'Entragues que la publicité de ses désordres égalait à la

dernière des courtisanes, elle et la marquise de Verneuil, dignes filles de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX. Bassompierre nous cite à cette occasion une méprise assez plaisante. Le roi et M. de Guise, jaloux du bonheur de notre Lorrain, le firent épier pour savoir s'il était reçu à heure indue au logis de sa maîtresse. Les gens apostés dans ce dessein en voient sortir, par une nuit assez obscure, un homme dont ils ne peuvent distinguer les traits; mais à la croix du Saint-Esprit qui se dessine sur son manteau, ce ne peut être que M. Le Grand, — la cour entière reste convaincue du fait, — et cependant l'amant favorisé n'était autre que Bassompierre, qui, pour se garantir de la pluie, avait pris le manteau de M. de Bellegarde. Lui et la d'Entragues, comme il l'appelle, s'amusèrent à laisser dans l'erreur les parties intéressées, en dépit du scandale qu'une pareille aventure n'aurait pas manqué d'exciter à une cour moins dissolue que celle de notre roi Henri.

Mais une autre fois, cette étrange demoiselle faillit causer la mort de son amant. Laissons-le parler dans cette conjoncture : « Le 27 février, — il insiste sur ce jour qui fait époque pour lui, — le matin, le roi étant aux Tuileries, dit à M. de Guise : Entragues nous méprise tous pour idolâtrer Bassompierre : je ne vous en parle pas sans le bien savoir. — Comment, sire, répondit M. de Guise, vous ne manquez pas de moyens pour vous venger, et pour moi, je n'en ai pas d'autre que celui de chevalier errant, et le dessein de rompre trois lances à champ ouvert cette après-dînée, au lieu où il plaira à votre majesté de nous ordonner. »

Le roi y consentit, fixa lui-même le Louvre comme le champ clos, et en ayant fait sabler la cour, nos paladins, Bassompierre et ses deux tenants, avec leurs armes argentées et le panache incarnat et argent; Guise et les siens, chamarrés de noir et or, entrèrent dans la lice et se chargèrent

si rudement, que la lance de ce dernier s'étant rompue, un des éclats pénétra dans le bas-ventre de notre Lorrain, qui néanmoins, et quoique se sentant, dit-il, mortellement blessé, ne laissa pas d'achever sa carrière. La blessure fut jugée si dangereuse que, par une double précaution, il fut saigné et confessé à la fois, et qu'il en perdit la vue pendant sept heures. Heureusement que son bon tempérament le sauva, et qu'il trouva des consolations à sa mésaventure dans les visites qu'il reçut des princesses et des plus jolies femmes de la cour.

Du reste, Bassompierre blessé fit plus que Henri II mort, car les combats de ce genre ne se renouvelèrent plus après cette dernière catastrophe.

Pour n'y plus revenir, finissons-en avec Marie d'Entragues. Après avoir eu de Bassompierre un fils qui fut depuis évêque de Saintes, elle plaida pendant dix ans contre son ancien amant, voulant l'obliger à être son époux. « On raconte qu'après ce procès, cette demoiselle rencontra au Louvre Bassompierre. Celui-ci la salua; elle lui dit : Monsieur, vous devriez bien me faire rendre les honneurs de maréchale de France. — Mademoiselle, répondit-il, pourquoi prenez-vous un nom de guerre? — Vous êtes le plus sot homme de la cour, reprit en colère mademoiselle d'Entragues. — Oh! que diriez-vous, mademoiselle, reprit Bassompierre, si je vous avais épousée! (1) »

Ici la scène change, et le drame devient plus sérieux : ce n'est plus des folies de notre compatriote que nous avons à nous occuper, c'est de son mariage, et du mariage le plus beau, le plus éclatant que gentilhomme puisse faire en France, car il s'agit de la fille du connétable,

---

(1) Dictionnaire historique, art. *Bassompierre*.

de mademoiselle de Montmorency, que Bassompierre a peinte en ces mots, que tous les contemporains ont confirmés : « Sous le ciel, il n'y avait rien de plus beau que mademoiselle de Montmorency, ni de meilleure grâce, ni de plus parfait. » Tout était d'accord, les noces allaient se faire, l'heureux élu était dans le ravissement, lorsqu'un évènement inopiné, inouï, vint renverser toutes ses espérances : il avait un rival, et ce rival, c'était le roi.

Henri IV n'en fit pas mystère : les rois se gênent si peu ! Comme il avait la goutte, et que Bellegarde, Grammont et Bassompierre alternaient chaque nuit pour le veiller et lui lire l'*Astrée*, roman alors dans toute la vogue de la nouveauté, il dit à ce dernier : « Bassompierre, je te veux parler en ami : — je suis devenu non seulement amoureux, mais furieux et outré de mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouses, et qu'elle t'aime, je te haïrai : si elle m'aimait, tu me haïrais. Il vaut mieux que cela ne soit pas cause de rompre notre bonne intelligence, car je t'aime d'affection et d'inclination. »

Puis il ajouta, sans plus de pudeur, qu'il la voulait marier à son neveu le prince de Condé.

On pense bien que le futur époux fut renversé d'une telle confidence, mais courtisan avant tout, et sentant bien qu'il lutterait vainement contre une résolution royale, il fit de bonne grâce le sacrifice de son avenir. Le roi s'en montra si reconnaissant, que l'embrassant et pleurant à la fois d'attendrissement, il lui dit qu'il voulait faire sa fortune, et qu'il l'affectionnerait désormais comme un de ses enfants naturels : on voit que cette paternité était chez le bon roi une sorte d'état normal.

Cependant Bassompierre était au désespoir : il fut plusieurs jours, nous dit-il, sans manger ni boire, ni dormir, et ses gens craignaient réellement qu'il ne perdît le sens. Mais

rassurons-nous : il ne pense point à s'asphyxier, à choisir entre les moyens de suicide les plus accrédités aujourd'hui, comme la panacée des passions les plus vulgaires ; il nous apprend que, pour se *réconforter* un peu de sa perte, il se divertit en se raccommodant avec trois dames qu'il avait entièrement quittées, et que peu de jours après, et bien qu'il fût saisi d'une fièvre tierce, sur une provocation en duel à lui faite par un gentilhomme gascon, il se battit à cheval, ayant une médecine dans le corps, et qu'il culbuta son adversaire.

Mais une distraction plus sérieuse et plus utile qu'il trouva à ses chagrins, fut dans la mission diplomatique que le roi lui donna près du duc de Lorraine, pour traiter du mariage de la fille de ce prince avec le dauphin : car cette belle province était depuis long-temps l'objet de la convoitise de nos rois. Bassompierre entre dans beaucoup de détails sur les difficultés qu'éprouve sa négociation, et se livre à des considérations très-judicieuses sur la position respective de la France et des puissances de l'Allemagne. Toutefois sa persistance ne put triompher des irrésolutions du duc de Lorraine, et la réunion de ce pays à la France fut reculée de plus d'un siècle.

De retour à Paris, l'ambassadeur se présenta chez le roi ; mais à peine eut-il le temps de rendre compte de sa mission, que celui-ci l'interrompit pour lui parler de la nouvelle princesse de Condé, « et véritablement, ajoute Bassompierre, c'était un amour forcené que le sien, qui ne se pouvait tenir dans les bornes de la bienséance. »

On ne peut en effet appeler autrement la passion d'un homme de 53 ans pour une fille de 16 ans devenue sa nièce. Il n'y avait point d'extravagances qu'il ne fît pour la voir, tantôt se déguisant en postillon, à l'aide d'une large emplâtre sur le visage, une autre fois se cachant derrière

une tapisserie (1). Enfin cette monomanie fut telle, que M. le prince (de Condé), justement inquiet des obsessions royales, enleva un beau jour sa femme, en croupe sur le cheval d'un de ses gens, et se sauva avec elle en Flandre. Le roi était au jeu quand il apprit cette équipée, et hors de lui, se penchant vers l'oreille de Bassompierre qui était à ses côtés, il lui dit tout bas: « Mon ami, je suis perdu, cet homme emmène sa femme dans un bois : je ne sais si c'est pour la tuer, ou pour l'emmener hors de France ; prends garde à mon argent et entretiens le jeu, cependant que je vais savoir de plus particulières nouvelles. »

Les ministres sont convoqués sur le champ, comme s'il se fût agi de l'affaire d'état la plus imminente; tous semblent partager le ressentiment du roi. Sully seul, auquel Bassompierre ne rend pas habituellement la justice qu'il mérite, ne cache pas son improbation, et il est d'avis qu'on ne s'occupe pas de cette disparition. Mais le dépit du maître l'emporte; il fait réclamer les fugitifs près de l'archiduc, à Bruxelles. Ceux-ci ne s'y croyant plus en sûreté, s'enfuient à Milan, et cet incident, si minime en apparence que l'histoire ne devrait pas avoir à s'en occuper, va devenir le signal d'une perturbation européenne : la guerre, depuis long-temps méditée contre l'Espagne, est résolue ; une alliance étroite est conclue avec la Savoie, pour s'assurer de la clef des Alpes ; les hostilités vont commencer.

Bassompierre, que le roi avait mis dans la confidence de ses vastes projets, et qui lui avait donné, dans cette occasion, de nouvelles preuves d'une véritable habileté, fut comblé de bienfaits; car, et presqu'à la fois, il devint colonel de la cavalerie légère, conseiller d'état, et capitaine

---

(1) Tallemant des Réaux, art. *M.lle de Montmorency*.

d'une compagnie de chevau-légers. Le roi lui donna aussi cinquante gardes, une pension de 4000 écus, et voulait même, en le mariant, renouveler en sa faveur le duché de Beaupréau. « Mais, nous dit ingénuement Bassompierre, j'étais, dans mes hautes folies de jeunesse, amoureux en tant d'endroits, bien voulu en la plupart, que je n'avais pas le loisir de songer à ma fortune. »

Une de ces catastrophes telles que Dieu seul les peut prévoir, vint tout changer et donner une nouvelle face à l'Europe. On entrait dans le mois de mai 1610; les pressentiments les plus funestes venaient agiter Henri IV sur sa fin prochaine, et se joindre à d'autres présages non moins sinistres : assertions qui, du reste, se sont reproduites souvent à la mort des grands hommes, soit qu'elles aient été inventées à plaisir après l'évènement, soit qu'en effet il existe pour certaines intelligences favorisées de la nature, une mystérieuse révélation des évènements à venir. Or, si l'on en croit Bassompierre, après que Henri IV lui eut dit : « Je ne sais ce que c'est, mais je ne puis me persuader que j'aille en Allemagne; je crois mourir bientôt. » — C'était le 1.er mai. — « Alors, le *mai* (l'arbre qu'on avait planté au milieu de la cour du Louvre) tomba sans être agité du vent ni autre cause apparente, et cheut du côté du petit degré qui va à la chambre du roi.

« Je dis alors à M. de Guise, continua Bassompierre : je voudrais qu'il m'en coûtât quelque chose de bon, et que cela ne fût point arrivé : voilà un très-mauvais présage. Dieu veuille garder le roi, qui est le mai du Louvre!

Et le 14 mai, le lendemain du sacre de la reine, les inquiétudes du roi deviennent plus pressantes encore. Écoutons-le parler : ses paroles ont quelque chose de solennel; il s'entretenait dans une douce intimité avec Guise et Bassompierre.—« Vous ne me connaissez pas maintenant, vous

autres, mais je mourrai un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous connaîtrez alors ce que je valais, et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes. » Sur quoi Bassompierre répliqua : « Mon Dieu, ne cesserez-vous jamais, sire, de nous troubler, en nous disant que vous mourrez bientôt! Ces paroles ne sont point bonnes à dire; vous vivrez, s'il plaît à Dieu, bonnes et longues années. Il n'y a point de félicité au monde pareille à la vôtre; vous n'êtes qu'en la fleur de votre âge, et en une parfaite santé et force de corps, plein d'honneurs plus qu'aucun des mortels, jouissant en toute tranquillité du plus florissant royaume du monde, aimé et adoré de ses sujets; plein de biens, d'argent, de belles maisons, belles femmes, belles maîtresses, beaux enfants qui deviennent grands; que vous faut-il de plus, ou qu'avez-vous à désirer davantage! »—Le roi se mit alors à soupirer et dit: « Mon ami, il faut quitter tout cela!..... »

Et peu d'heures après, Henri IV était mort!



QUELQUES FEUILLETS

D'UNE CHRONIQUE MESSINE.

SEPTEMBRE 1555.

C'est un métier lucratif que celui d'espion ! Malheureusement les hommes de guerre que l'on espionne ont généralement le travers de ne pas trouver bon pour les autres ce qu'ils prisent fort pour eux : de là résulte qu'un espion pris sur le fait a cent à parier contre zéro qu'il sera envoyé dans l'autre monde porter des nouvelles de celui-ci. En 1555, un brave homme du métier, sur le collet duquel on parvenait à mettre la main, était branché haut et court, c'est-à-dire pendu par son cou jusqu'à ce que mort s'en suivît. Depuis cette époque, l'humanité a fait d'immenses

progrès, et l'on fusille seulement les industriels de cette classe. En vérité, c'est les voler; car s'il était déplaisant de mourir en l'air, il y avait au moins, au dire de la faculté, quelque douceur dans la pendaison. Mais de quoi vais-je m'aviser là? Ce que je veux conclure, c'est qu'au métier d'espion tout n'est pas roses; et pour preuve, je vous veux conter une petite histoire.

Il y avait autrefois à Metz, près du grand Meiss, c'est-à-dire vers l'emplacement actuel de l'arsenal d'artillerie, une maison de bons et dignes cordeliers observantins, que les bourgeois et manans de la cité ne connaissaient que sous le nom de frères Baudes, parce qu'un certain messire Baude avait, de ses deniers, fondé jadis leur communauté. Depuis bien des années, la maison était tenue en grande estime, et personne n'eût été assez osé pour soupçonner que la plus petite trahison y pût prendre naissance. Avec une pareille étiquette de sainteté, une maison a beau jeu pour devenir le domicile de coquins renforcés. C'est précisément ce qui advint chez les frères Baudes.

Le père gardien, dont je vous tairai le nom, par la raison toute simple que je ne le sais pas, était un bon gros Flamand de Nivelle, auquel un beau matin le diable souffla dans l'oreille qu'il n'était pas né pour rester père gardien, toujours père gardien, rien que père gardien. Satan semait en bonne terre, et le moine en ruminant trouva que ce qu'il y avait de mieux à faire pour parvenir à la fortune, était de dire à gauche ce que l'on faisait à droite. En conséquence, il ressentit brusquement une affection effrénée pour tous ses parents de Nivelle, qu'il alla visiter coup sur coup à partir du moment où sa belle détermination fut prise. Seulement, en loyal Flamand qu'il était, il contracta l'habitude de faire chaque fois une petite station à Bruxelles, chez la reine de Hongrie, régente des Pays-

Bas, à cette fin de lui présenter ses hommages, et de lui donner, tout autant qu'il le pouvait, des nouvelles de Metz et de France. En somme, le père gardien devint tout simplement un excellent espion pour le compte de la princesse. Celle-ci, en le voyant si alerte, si fringant, et surtout si bien disposé à servir la cause impériale, eut vraisemblablement à son tour une petite communication avec le diable, qui lui persuada de tenter le père gardien et d'essayer avec son aide de reprendre la ville de Metz, dont les Français avaient si vertement refusé la restitution à son auguste frère l'empereur Charles-Quint.

Un beau jour donc que le damné moine était venu, comme de coutume, raconter à la régente tout ce qui se faisait à Metz, la bonne femme poussant de profonds soupirs, dit d'un air patelin :

— Ah ! malheureuse cité de Metz, que d'affreux dommages elle a causés à notre pauvre frère et à l'empire. Las ! notre cœur saigne en pensant aux maux que les Français et les ingrats Messins ont deversés à foison sur nos féaux sujets, et surtout à l'injure poignante qu'il nous a fallu endurer, sans espoir de vengeance.

— Sans espoir ? madame, fit le gardien qui comprit tout d'abord l'insinuation de la reine. Pourquoi sans espoir ? le ciel est juste rémunérateur des chagrins ici-bas ; n'a-t-il pas dit : aide-toi, et le ciel t'aidera. Adonc en s'aidant un petit, on peut espérer ; et encore ne peut-on savoir si l'espérance serait bien difficile à couronner d'un bel et prompt succès, ajouta-t-il plus bas, en souriant d'un air double.

La régente regarda le gardien dans le blanc des yeux, et ce regard qui alla scruter la pensée du moine jusqu'au fond de son âme, vit bien vite que le bon père était homme à seconder le ciel de toutes ses forces dans l'aide qu'il

promet. Le sourire faux et calin du moine se traduisit immédiatement pour elle en cette petite phrase : payez-moi grassement, je ferai votre affaire ; et avant de parler plus explicitement, le marché était conclu.

Toutes les fois que le gardien des frères Baudes de Metz venait présenter ses devoirs à la régente des Pays-Bas, celle-ci lui donnait une audience en tête-à-tête ; et comme on connaissait parfaitement le quidam pour un espion, à sa venue, chacun se retirait de son côté, comme si l'ordre en eût été donné, et l'entretien confidentiel allait son train.

Donc, pendant que le gardien répondait à la princesse, comme je l'ai dit plus haut, les derniers assistants enfilèrent la porte, et les deux personnages restèrent seuls en présence.

—Mon révérend, commença la régente, vous êtes un très-mignon et subtil serviteur. Vertu de Dieu ! quel entendement ! J'ai vu en votre physionomie la parfaite intelligence du vif désir qui me tourmente : or donc, puisque vous le connaissez, et que votre dire me laisse croire que vous savez le moyen d'y pourvoir, dépêchez, que je le sache aussi, et croyez que je ne ferai faute à reconnaître vos bons et féaux services.

Venir tout de suite au but, ce n'était pas l'affaire du rusé moine, qui voulait faire valoir sa marchandise, et il répondit :

— Ah ! madame, ma physionomie est trompeuse alors ; car je ne saurais au vrai comment donner satisfaction à votre désir si vif.

— Cherchez bien, révérend, en la gibecière de votre mémoire ; m'est avis que vous trouverez quelque chose qui, pour n'être pas sur vos lèvres encore, ne gît pas moins en votre cervelle. Tenez, cet anneau me sert à merveille, quand je me veux remémorer chose qui m'échappe, et j'ai fiance qu'il produira sur vous semblable miracle.

Et la régente, en ce disant, passait au doigt du gardien une riche bague qu'elle venait de tirer de l'un des siens. Donner de suite des arrhes, c'était dire au gardien : je vous estime ce que vous valez ; les recevoir, c'était répondre : vous êtes plus fine que moi, bélître, qui suis bon tout au plus à faire un pendard, et qui recevrais les étrivières en public pour une centaine d'écus.

Le père gardien garda la bague, et fut bien obligé dès lors de défiler son chapelet, en se réservant de stipuler au plus haut possible le prix de sa trahison.

— Eh bien ! révérend, l'anneau agit-il fièrement ?

— Oui-da ! madame. Or, je me souviens très-bien que je vous ai dit naguère qu'il n'était point sage de désespérer à l'endroit de la récupération de Metz, et je jure à Dieu que je vous y puis et veux aider de toute ma force et nature.

— Ceci est bien et dignement parlé, mon révérend. Nous sommes seuls, dites donc par le menu, je vous en prie, comment, suivant votre advis, je pourrais réintégrer l'honneur de l'empire et de mon frère, en regagnant cette infidèle cité, ce qui me paraît malaisé.

— Moins malaisé que vous ne le croyez, madame ; car je puis assurer votre majesté que ce sera chose bientôt faite, si elle y veut donner la main.

— Vertu de Dieu ! si je le veux ! Je mourrais de liesse si je pouvais remettre cette ville aux griffes de notre grand aigle. Voyons, que faire pour à ce parvenir ?

— Voici, madame : depuis que les Français sont en Metz, les franchises et libertés de cette bonne cité ont été mises à trac, tellement qu'elle est asservie comme ville prise d'assaut.

Premièrement, toute la noblesse de la cité est malcontente ; les paraiges, c'est cette noblesse, crèvent de dépit

de ce que ce lion-vulpe Vieilleville leur a enlevé l'échevinage, un de leurs priviléges dont il se soucie comme d'un fétu. Quiconque lui donne fâcherie, il le fait pendre, à cette fin d'éviter d'ennuyeuses discussions. Le menu populaire, il est vrai, lui sait gré de ce qu'il lui est bon et paternel, punissant les grands et favorisant les petits. Mais pour gagner cette affection, Vieilleville a dû se montrer intraitable à ses soldats. Capitaine ou simple lansquenet, ce lui est tout un, quand il s'agit de venger une injure faite à un manant de la cité. Celui qu'il prend en faute, il le fait décapiter ou pendre, sans autre forme de procès; en sorte que les soldats se fâchent fort de voir ainsi traiter leurs compagnons, et ils enragent de vivre en si perpétuelle crainte; car pour un outrage fait à un bourgeois, si petit qu'il soit, il n'est moyen pour eux d'éviter l'estrapade. Ceci est parfaite disposition des esprits pour entreprendre un coup de main, et voici comment on s'y pourrait prendre:

Faites choix, madame, de trentaine de soldats fidèles et aguerris, assez pour que l'on puisse compter dessus. D'ici à deux mois, je les viendrai quérir et aménerai deux par deux en notre maison, bien déguisés en cordeliers, pour que nul ne se puisse douter de notre dessein. Pendant qu'ils viendront ainsi petit à petit, votre majesté fera passer le plus qu'elle pourra de troupes au comte de Mesgue en les villes de Luxembourg et de Thionville. Quand tout sera disposé, un beau soir, à jour fixé, nous mettrons adroitement le feu en cent ou six-vingts maisons en différents quartiers de la ville. La garnison ne se pourra dispenser de courir au feu, et de se répandre ainsi en s'affaiblissant. Or, en voyant le feu, vos troupes qui seront venues à petit bruit auprès de Metz, accourront au plus vite devant le Pont-Thieffroy, où le rempart est si bas et étroit, que l'escalade ne peut manquer. D'ailleurs les moines de notre maison,

vrais ou faux, viendront tôt au rempart pour aider l'escalade, et il ne faut douter que la ville ne soit vôtre.

De plus, votre majesté peut s'assurer qu'il y aura plus de mille soldats qui se révolteront pour butiner, quand nous aurons crié: liberté! liberté! à mort! à mort! tue! tue! ce meschant Vieilleville.

Voilà, madame, le projet que je vous puis offrir et qui pour sûr réussira; mais, pour cela, il faut que votre majesté, que je supplie, tienne la chose bien secrète, sans la découvrir à personne vivante, jusqu'à ce que ma trame soit bien enfilée.

La sœur de Charles-Quint faillit tomber en syncope de joie en entendant ce joli projet. Ah! beau père, s'écria-t-elle, que je vous remercie! Depuis l'an de grâce 1552, voici, je crois, le meilleur moment de jouissance que j'aie goûté. Maudit Vieilleville, je ne te ménagerai plus que n'aurait fait l'empereur mon frère. Une fois en mes mains, tu me paieras tous tes méfaits envers l'empire. Ah! ah! messieurs les Français, je vous en vais servir une bien assaisonnée. Que n'est-ce demain! je meurs d'impatience. Père gardien, je vous baillerai telle récompense que vous voudrez.

—Madame, répondit-il effrontément, maintenant que je vous ai proposé mon projet, je suis prêt à le mettre à exécution; mais vous venez de prononcer avec raison et justice le mot de récompense. Certes, j'aurai rendu service signalé à vous et à l'empereur votre frère; ce ne sera donc trop, j'imagine, de me conférer, pour prix de ce service, l'évêché de Metz dont je suis digne de tout point.

—Vertu de Dieu! révérend, vous êtes ambitieux plus qu'à demi. Il vous faut l'évêché de Metz! ce serait un peu cher pour autre que moi. Heureusement pour vous, j'ai à payer l'affront de mon frère et tous ceux que ce traître Vieilleville a fait journellement avaler à Mansfeldt et à de

Mesgue. Donc vous serez évêque de Metz, et cela sitôt que vous aurez tenu votre parole. Je ne tiendrai moins bien la mienne. Je vous vais faire compter cinq cents écus pour faire les provisions des trente soldats travestis que vous m'avez demandés, et puis ensuite agissez, et à la grâce de Dieu.

Le père gardien remercia dignement la régente, palpa les cinq cents écus en riant dans sa barbe, et promit de mériter incessamment la mitre épiscopale; puis il prit congé, et pour gagner du temps et ne pas perdre ce voyage, il emmena avec lui trois des trente bons garnements dont il réclamait l'assistance. Ces trois premiers choisis n'étaient ni plus ni moins que trois capitaines des troupes impériales, qui partirent en se félicitant d'être chargés d'une pareille mission, et sans se douter de la piteuse issue qu'elle aurait pour eux. Mais n'anticipons pas.

Le diable de moine fit telle diligence et besoigna de si grand cœur, qu'en trois semaines les trente complices qu'il avait demandés furent rendus au couvent, où ils attendaient patiemment le moment d'agir et de jeter leur froc aux orties. Les cinq cents écus de la régente allaient grand train, et les moines de mascarade menaient joyeuse vie. Toutefois les légitimes habitants de la maison, que le père gardien avait facilement gagnés et affiliés à ses projets, en leur promettant, aux uns une abbaye, aux autres les premières dignités de son évêché, n'avaient garde de laisser les faux frères faire bombance tout seuls. Tous leurs plaisirs étaient communs, et les bons drilles, en pratiquant force cérémonieuses sanctimonies par les églises et maisons, dès qu'ils avaient le pied hors du couvent, pouvaient mettre les plus malins au défit de deviner leur véritable condition.

Tout allait donc à souhait, et le comte de Mesgue qui s'était fait étriller rudement toutes les fois, sans en manquer

une seule, qu'il avait tramé quelque malice contre la garnison de Metz, appelait de tous ses vœux le jour où il devait prendre une éclatante revanche et réhabiliter l'honneur de ses armes. A Luxembourg et à Thionville, tout était prêt; à Metz, tout était prêt aussi, lorsqu'une contre-espionnade vint changer la face de l'affaire, juste au jour désigné pour tenter l'achèvement de l'entreprise.



17 OCTOBRE 1555.



Le jeudi 17 octobre 1555, M. de Vieilleville était, vers huit heures du matin, tout occupé à dicter à Vincent Carlois, son secrétaire intime, des observations critiques sur la nécessité de construire une citadelle à Metz, et sur l'emplacement qu'il fallait lui donner. Bâtir une citadelle, c'était en ce moment le *delenda Carthago* du brave Vieilleville, qui avait bien plus de souci des ennemis de la France renfermés au cœur de la cité, que de ceux qu'il avait chance de rencontrer en rase campagne. Depuis long-temps ceux-ci osaient à peine se montrer, sûrs qu'ils étaient d'être convenablement éreintés à leur première apparition. Bien plus, partout où il se tenait quelque foire, marché, noce ou assemblée quelconque, fût-ce à quinze ou vingt lieues de Metz et sur les terres de l'empire, il était rare que deux à trois cents arquebusiers et autant de chevaux ne vinssent pas servir de hautbois et faire danser les sujets du saint-empire. Un certain capitaine de Croze, qui conduisait toutes ces expéditions, avait jeté une telle terreur dans l'esprit des impériaux, qu'ils ne songeaient qu'à se bien garder. Donc Vieilleville pensait n'avoir rien à craindre du dehors, et cherchait à se garantir des menées intestines.

Comme je l'ai dit, il rédigeait et dictait à Vincent Carlois le mémoire qu'il voulait soumettre au roi, lorsque la porte

du cabinet dans lequel il travaillait s'ouvrit : un valet entra d'un air embarrassé, et comme s'il s'attendait à recevoir une semonce.

—Mort-Dieu ! qu'est-ce ceci, s'écria Vieilleville, se levant de son siége. Tu es bien osé, faquin, de me venir interrompre céans, nonobstant ma défense expresse; et il le prenait par le bras comme pour le jeter dehors. Je ne sais ce qui me retient de te faire appliquer les étrivières, pour te graver en la mémoire les ordres que je donne.

— Monseigneur, il n'y a de ma faute, répondit le valet tremblottant; je n'eusse osé de mon chef entrer en ce réduit.

— Eh bien, drôle, qu'y viens-tu donc faire?

— C'est qu'il y a là depuis tantôt une heure, monseigneur, un manant fort crotté qui vous veut voir et entretenir secrètement; il vient, suivant ses dires, du pays de Luxembourg, et de fait un homme de la compagnie du capitaine Salcède l'a mené jusqu'en votre logis depuis la porte du Pont-Thieffroy par laquelle il est entré en la cité. Vainement nous l'avons rebuffé et pourchassé, il revient toujours à la charge, répondant avec opiniâtre insistance, que c'est chose urgente pour vous qu'il vous puisse voir au plus tôt. Les coups n'y pouvant mais, j'ai fini par croire que le paysan pouvait avoir quelque secret suffrage à vous déduire et de bonne espèce; pour lors je me suis décidé à encourir votre colère; mais, monseigneur, vous voyez bien qu'il y a plutôt en mon fait zèle que faute.

—C'est bien, bavard malavisé, faites entrer céans le cuistre que vous dites. Et en donnant cet ordre, Vieilleville ne pensait plus à se courroucer, mais bien à ce que pouvait être l'arrivant.

—Eh ! eh ! Vincent, dit-il à son secrétaire, serait-ce d'aventure que le Mesgue n'en a point encore assez, et se veut faire de rechef frictionner l'échine, la saison

étant déjà quelque peu froide. Toujours je m'imagine qu'il crève de male rage vindicative, depuis que, pour ravoir de moi sa malencontreuse demande de lui donner trève, il nous a fait passer belle et copieuse marée d'Anvers que nous avons si gaîment festoyée tous ensemble, en buvant à la santé de sa pleutrerie le comte de Mesgue. De fait, il a dû savoir notre souper, car il a, je n'en puis douter, des espies en la ville.

—Je le crains, monseigneur, et je pense comme vous qu'il peut y avoir du neuf dedans Luxembourg et Thionville. Au demeurant, j'entends notre homme, et vous l'allez savoir au juste. Est-il de besoin que je me retire?

—Non, ma foi, reste; cela m'évitera de te conter ce que c'est, pour le cas où ce serait de taille à figurer en mes mémoires, que tu as écrits jusqu'ici à ma grande satisfaction.

Le paysan entra. Il était vêtu d'une casaque de drap gris, recouverte d'une blouse de toile bleue descendant jusqu'à la ceinture; des chausses bouffantes et de même drap étaient serrées au-dessus du genou par de longues guêtres de cuir noir justes à la jambe. Ses cheveux lui pendaient carrément autour de la nuque et des oreilles; enfin il tenait à la main un large feutre rond, garni sur le tour de petites peluches hérissées. Il avait été obligé de laisser à la porte la dernière partie de son accoutrement, c'est à savoir un énorme bâton d'aubépine, gros comme le bras à son extrémité inférieure, et garni d'une poignée de cuir ornée de petits clous de cuivre.

C'était un gaillard de belle prestance, à épaules carrées, à visage haut en couleur, d'aplomb sur les hanches, en un mot, un grand et large Wallon, de taille à devenir un superbe lansquenet.

—Qui donc te pousse, l'ami, à me vouloir entretenir

au moment où je n'ai pas l'habitude de donner audience à tout venant. Je pense que ton affaire est sérieuse; sans quoi tu ne m'aurais pas interrompu sans en retirer la récompense, je t'en avertis; dépêche donc, je t'écoute.

— Est-ce que cet autre m'écoute aussi, monseigneur, dit-il assez effrontément, en montrant Carlois. Quatre oreilles pour recevoir ce que j'ai à vous chanter, c'est deux de trop.

— Il n'y a rien de trop céans. Parle.

— Alors c'est différent, c'est votre affaire, monseigneur; et le paysan se mit à déboutonner sa guêtre droite.

— Que diable va-t-il faire? dit Carlois à Vieilleville; est-ce que ce bélître nous veut montrer le dedans de ses chausses?

— Tais-toi donc, Vincent; m'est avis que celui-ci n'est pas niais.

La guêtre ôtée, le messager sortit le pied de son gros soulier ferré, enleva la semelle intérieure, et tira de dessous un petit papier plié en quatre. C'était tout uniment des nouvelles de Luxembourg, qu'un bon ami de Vieilleville, comme le père gardien des frères Baudes était ami de la régente des Pays-Bas, lui adressait par la poste à son usage. Il fallait bien quelques petites précautions pour passer à travers plusieurs lieues de pays garni de postes impériaux qui visitaient rigoureusement les promeneurs. Vieilleville s'était saisi avidement du billet à son adresse; Carlois s'approcha de lui, et tous deux lurent ce qui suit :

De Luxembourg, ce 16 octobre.

Monseigneur, je vous fais passer par un homme sûr et fidèle un avis qui vous peut intéresser. Avant-hier et les jours d'avant, sont arrivés ici douze cents arquebusiers lestes

et bien choisis, plus huit cents bons chevaux et grand nombre de noblesse des Pays-Bas, le tout envoyé par la reine de Hongrie. Hier, tout a délogé par la route de Thionville, où tous doivent être à cette heure. Enfin M. le comte de Mesgue a fait faire en son gouvernement plus de vingt mille pains de munition. Il y a donc quelque entreprise, mais je ne puis découvrir où. A tout événement, tenez-vous sur vos gardes. Il est vrai que j'ai vu hier aussi deux cordeliers d'un moyen âge se retirer avec ledit comte en un cabinet, et y être pour le moins deux bonnes heures. Je n'ai jamais pu savoir d'où ils sont, mais le bruit commun est qu'ils viennent de Bruxelles. Toutefois, je n'en sais rien au vrai, mais je ne veux faillir de vous donner cet avis, afin que vous y pensiez. Je ne vous en dis plus long, monseigneur, et vous prie que me teniez toujours pour votre plus fidèle serviteur.

P. S. L'homme qui vous porte cette dépêche a été par moi chargé de voir ce qui se passe à Thionville, et de vous renseigner sur ce tout aussi bien qu'il le pourra faire.

—Mort-Dieu! s'écria Vieilleville, quand il eut lu. As-tu vu ceci, Vincent; voilà que la moinerie s'en mêle. Je jure au grand Dieu vivant que j'en aurai raison, ou il n'y aura de ma faute.

—Mais, monseigneur, peut-être les cordeliers n'y sont pour rien, reprit Carlois, pendant que le paysan, qui reboutonnait sa guêtre, le regardait en souriant, comme s'il en eût su plus long sur ce point.

— Monsieur mon secrétaire, vous êtes un oison, ne vous déplaise, répondit Vieilleville. Toi, mon brave ami, tu seras dignement récompensé, je te le promets; mais tu me dois rendre compte de ton passage à Thionville, à ce que me mande celui qui te dépêche vers moi. Ne me fais attendre, je te prie, le temps est d'aventure précieux.

— Eh bien, monseigneur, voilà justement ce que je crois comme vous. Hier, devers deux heures après dîner, je suis arrivé à Thionville. C'est une superbe caserne à l'heure qu'il est : chevau-légers et arquebusiers y fourmillent. Sans doute il s'y prépare une belle parade, que M. de Mesgue y était arrivé avant moi. Puis me promenant avant d'enfiler la porte de Metz, j'ai rencontré par pur hasard deux bons religieux cordeliers que j'avais déjà vus quelque part, possible à Luxembourg, se promenant pour leur santé et le bien de leur ordre, en la maison du comte de Mesgue. J'ai bien encore vu force charrois d'échelles et d'artillerie et grand planté de gens d'épée de belle tournure, la moustache retroussée, et sentant comme baume. Mais peut-être tout ceci ne vous intéresse-t-il en rien, monseigneur, et pour le surplus je m'en tais, ajouta le paysan d'un air goguenard.

— Il suffit, tu es un fin serviteur, j'en sais tout aussi long qu'il m'en faut. Tiens, mon camarade, ces dix écus sont pour toi ; passe en mon office, et dîne bien : tu dois en avoir besoin, ayant si bellement travaillé.

— Grand merci, monseigneur, je n'ai coutume de rien refuser.

— Carlois, veille à faire servir cet homme : car, pour moi, j'ai bien autre fantaisie en la cervelle. Ah ! j'oubliais ; dis à madame de Vieilleville que je sors pour quelque temps peut-être, et qu'elle ne m'attende avant dîner. De plus, dépêche vite et vite ce que tu trouveras en bas des hommes de ma garde ; qu'ils m'aillent au plus tôt quérir messieurs de Guyencourt, de Montz et d'Amezan : c'étaient des capitaines de ses gardes, sur lesquels il pouvait fermement compter ; qu'ils viennent sur l'heure vêtus tout ainsi qu'ils le seront.

Pendant qu'on les va chercher, M. de Vieilleville se botte

en toute hâte, prend un pourpoint et un bonnet à petites plumes noires et jaunes des couleurs de madame de Vieilleville, passe une écharpe aux mêmes couleurs, et ne s'arme que d'une épée de bonne trempe. Il jette un manteau brun sur ses épaules, et peste déjà contre la lenteur de ceux qu'il attend, lorsque tous les trois arrivent à la file, bien essoufflés, et sans autres armes que leurs épées.

— Qu'y a-t-il de nouveau, monseigneur, que vous nous faites quérir en si grande presse? Nous n'avons eu le temps de nous vêtir convenablement, mais nous nous en excusons sur votre mandement exprès.

— Merci, messieurs, merci, d'être venus lestement. Je renie Dieu, nous allons avoir de la besogne, et comme il ne me faut à cette heure pour compagnons ni piaffeurs ni fiolants, j'ai pensé à vous.

—Corps et âme, monseigneur, nous vous sommes dévoués.

— Partons, partons sans tarder; il n'y a du coup peut-être pas une minute à perdre.

Tous les quatre se mirent en route, et, chemin faisant, Vieilleville leur fit part de l'avis qu'il venait de recevoir et des soupçons qu'il allait éclaircir. Chacun de ses auditeurs lui renouvela ses protestations, et tous ensemble arrivèrent au grand couvent des Cordeliers.



LETTRE SUR GILBERT.

A MONSIEUR THÉODORE DE PUYMAIGRE.

Monsieur,

Deux hommes qu'un demi-siècle sépare éprouvent quelque plaisir à se trouver dans la même voie d'idées, car cela prouve à l'un que son esprit n'a point vieilli, et à l'autre qu'il a gagné une prompte maturité. J'ai été enchanté, pour ma part, de vos judicieuses observations sur la satire, et quoiqu'il m'ait été pénible de modifier, d'après vous, l'opinion trop avantageuse que j'avais conçue de Boileau, je me suis rangé à la vôtre, parce qu'elle me semble d'une sévérité juste. J'espérais quelques mots sur Palissot, sur cet homme si caustique dans les relations littéraires et si bon dans l'intimité, qui eut le courage de se poser entre le philosophisme de l'encyclopédie et la saine morale ébranlée, qui fut assez puissant pour se faire redouter de Voltaire lui-même, dont les adroites cajoleries décèlent parfois le ressentiment et la mauvaise humeur. Peut-être la *Dunciade* et

les *comédies satiriques* de notre compatriote méritaient un souvenir. Il précéda Gilbert; il eut avec lui plus d'un rapport de caractère et d'amitié, et pour bien connaître ce dernier, je ne croirais pas indifférent d'étudier l'autre. Palissot et Gilbert ont montré le même abandon, la même bonhomie dans leurs relations premières de société; tous deux avaient des sentiments profondément religieux et délicats; tous deux étaient froissés du triomphe des encyclopédistes, et Palissot voyait avec plaisir un jeune émule prendre son armure et se hasarder au combat. Ils s'étaient connus à Nancy. En 1769, Gilbert, âgé de dix-neuf ans, vint habiter cette ville encore profondément affligée de la perte de Stanislas et de sa nationalité. Presque toutes les notabilités littéraires qui la décoraient avaient fui, les unes à Bruxelles, sous l'égide du prince Charles-Alexandre de Lorraine, les autres à Paris. Le comte de Tressan, Palissot, la jeune et brillante duchesse d'Harcourt, la marquise douairière de Boufflers et le chevalier son fils étaient au nombre de ces derniers. En sorte que Gilbert ne trouva dans Nancy que l'ombre d'une société, l'ombre d'une académie et l'ombre d'une ville. Il voulait y donner des leçons particulières de littérature. Le comte de Lupcourt, chez qui je l'ai connu, ne négligea rien pour lui être utile et réveiller les Lorrains de leur apathie littéraire. Ses démarches eurent peu de succès. Cependant Gilbert vivait, mais avec médiocrité. Il occupait, rue des Dominicains, une chambrette au second étage d'une maison voisine de la pharmacie Willemet, et partageait ses loisirs entre l'étude, le spectacle, quelques leçons en ville, les soirées hebdomadaires du comte de Lupcourt, et mon amitié. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé de surprendre le jeune poète, assis devant un foyer d'une incandescence extrême, et se frictionnant le crâne avec de l'alcool ou de l'eau de Cologne, pour exciter, disait-il,

le *genus irritabile vatum.* Il abusait aussi, dans la même intention, des liqueurs spiritueuses et du café; et presque jamais il ne lui arrivait de composer des vers sans se trouver emporté par le délire qu'il avait artificiellement provoqué. Ces funestes habitudes ne pouvaient pas manquer de nuire à sa constitution; mais elles lui faisaient peut-être moins de mal encore que les idées ambitieuses et les rêves d'avenir dont il se berçait sans cesse.

Les soirées de M. de Lupcourt, comme toutes les réunions sérieuses de l'époque, se passaient en causeries animées, interrompues par un menuet dansé au clavecin. Gilbert était un de nos plus gracieux cavaliers, et plaisait aux femmes moins par son amabilité que par la tournure originale de son esprit et l'expression pénétrante de ses grands yeux noirs et de son malin sourire. Il avait une habileté particulière à trouver les anagrammes, véritable tour de force digne de M. de Bièvre et compagnie, mais dont le genre était à la mode dans la grande société. Je me rappellerai toujours que dans une phrase proposée par Gilbert à Durival aîné, ce dernier trouva l'anagramme *tu mourras fou*, anagramme prophétique dont on a beaucoup ri, dont s'amusait Gilbert lui-même, et qui m'avait alors frappé au point de l'écrire sur un souvenir que je possède encore.

Pendant l'hiver de 1769 et 1770, les plaisirs devinrent plus vifs à Nancy qu'ils ne l'avaient été depuis la mort de Stanislas. La marquise de Boufflers dont le fils voyageait en Allemagne, femme spirituelle, quoique sérieuse, pleine de grâces malgré ses cinquante-cinq hivers, s'était rendue dans l'ancienne capitale du duché de Lorraine, accompagnée de Palissot, qui lui a dédié, comme vous savez, ses *Petites Lettres sur de grands Philosophes*. L'arrivée de ces deux notabilités mit en émoi toute la société nancéienne.

Le comte de Lupcourt ouvrit un nouveau salon. M. Darbès,

secrétaire intime du feu roi de Pologne, alors employé dans les finances, rivalisa de splendeur avec lui, et une lutte d'amour-propre s'établit entre l'aristocratie nobiliaire et celle de la fortune. M. Darbès était à la fois mon protecteur et mon ami. Je lui présentai Gilbert. Ce fut chez lui qu'il connut Palissot.

Les gens positifs, tels que M. Darbès et moi, conseillaient à Gilbert de renoncer aux Muses pour embrasser une carrière plus lucrative. M. Darbès lui offrit même un emploi de 1,200 fr. dans ses bureaux. M. Bouteiller, mort premier président de la cour royale de Nancy, et qui avait débuté l'année précédente au barreau de Metz avec le plus grand succès, l'engageait à se faire avocat. Mais Gilbert répondit à nos offres par l'annonce d'un cours public de littérature. Il déploya en cette occasion un luxe de prospectus inusité, mais bien surpassé depuis, et la maison commune prouva sa sollicitude pour les lettres, en mettant un vaste salon à la disposition du professeur. Rien ne devait manquer à ses succès; rien que les auditeurs. J'assistai, moi troisième, au discours d'ouverture. Gilbert était piqué au vif. Il continua néanmoins ses leçons, et le public, de son côté, persista dans son indifférence. Un jour, cependant, l'affluence fut extrême; la salle se remplit de monde long-temps avant l'heure. Gilbert eut beaucoup de peine à percer la foule pour aborder sa chaire. Il pensait qu'enfin son mérite était reconnu et dignement apprécié, lorsqu'une personne très-bien mise, impatiente d'attendre, s'approcha du professeur, et lui demanda s'il montrerait bientôt les figures de cire. Jugez de la mystification de mon pauvre ami, quand il sut que cette affluence de monde n'était pas pour lui, et qu'on venait attiré par un spectacle qui devait s'ouvrir dans un salon voisin. Gilbert, furieux, termina son cours ce jour là même, décidé à quitter Nancy dès qu'une occasion favo-

rable se présenterait. Elle s'offrit quelques mois plus tard. L'infortunée Marie-Antoinette d'Autriche, arrivée en France pour épouser le dauphin, traversa Nancy où elle reçut les hommages empressés d'un peuple immense accouru sur ses pas. Gilbert composa un *épithalame* que je m'étonne de ne pas voir parmi ses œuvres, fut admis à l'honneur de le lui présenter, et reçut, en retour, des témoignages de bienveillance et les promesses d'un généreux appui. Cette ouverture inespérée, faite à un poète pour qui l'horizon de la province était beaucoup trop rétréci, décida sa résolution de vivre désormais à Paris. Il s'en fut à Fontenoy-le-Château, terminer quelques affaires de famille, revint à Nancy nous faire des adieux qui devaient être éternels, et partit pour la capitale. Les premières années qu'il y passa n'ont pas été aussi malheureuses que semblent l'indiquer ses écrits, et que l'ont répété ses biographes. Il fréquentait assidûment l'hôtel de la marquise de Boufflers, voyait le géographe Delisle et l'astronome Messier, ses compatriotes, et devait au puissant crédit de l'archevêque de Paris une aisance dont ne jouissaient pas la plupart des littérateurs de l'époque.

Gilbert aimait de se promener à cheval, habitude qui fait supposer de l'aisance. Ce fut même à ce goût qu'il dut sa mort prématurée. Une chute de cheval, en revenant de Versailles, nécessita l'opération du trépan. Dessault la fit, et engagea le malade, pour être plus à même de le suivre, d'entrer à l'Hôtel-Dieu, où ce grand praticien lui donna tous les secours de la science et de l'amitié. Vous concevez, monsieur, qu'avec les anciennes habitudes et l'esprit exalté du poète, un délire était immanquable. Il mourut fou, comme meurent tous ceux qu'entraîne la congestion d'un cerveau plein de vie, et l'histoire de la petite clef qu'il avala, n'a fait qu'ajouter aux symptômes graves qui l'eussent infailliblement accablé.

Voilà, monsieur, les détails inédits jusqu'à présent que j'ai cru devoir ajouter à votre intéressant article sur le satirique lorrain. Il faut que votre début littéraire dans la *Revue d'Austrasie* m'ait été bien agréable, pour m'engager à vaincre la paresse inhérente à mon grand âge. Je vous félicite de l'esprit d'analyse avec lequel vous avez tracé la marche de la satire en France, et s'il m'était possible de vous être désormais de quelque utilité, ma mémoire, encore fidèle, viendrait en aide à vos travaux. Mais, hâtez-vous, car mes jours sont maintenant des jours de grâce qui pèsent bien légèrement dans la balance de la vie.

L'ossification de mes articulations ne me permettant plus d'écrire, j'ai dicté ces quelques lignes à ma petite-fille : c'est elle que je charge désormais de répondre à vos lettres, si les causeries du vieillard de Boudonville peuvent vous être agréables.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

P. S. Si vous donnez quelque publicité à mon épître, veuillez, je vous prie, ne pas me nommer, car je chéris l'incognito. Je crains d'ailleurs de voir ma solitude troublée par nos faiseurs de mémoires, vrais forbans littéraires de l'époque.

Nancy, le 25 janvier 1838.

A MARIE.

ATTENDEZ !

Attendez, attendez, ma belle jeune fille,
Vous qui riez si fort de ce que peut l'amour,
Attendez ! Voyez-vous, quand on est si gentille,
Il ne tarde jamais, et viendra votre tour.

Hélas ! aimable enfant, à tous vous savez plaire.
Si l'on osait parfois prier à vos genoux,
Plaignez, ne riez pas d'un aveu bien sincère,
Car peut-être aimerez qui se rira de vous !

Si quelqu'un vous disait : pour expier un crime,
Hier sur l'échafaud mourait un malheureux,
Et le bourreau riait en frappant sa victime,
Vous pâliriez peut-être, en disant : c'est affreux !

Celle qui, pour répondre à celui qui l'implore,
Se rit sans pitié, dédaigne en se moquant,
Cette femme qui tue est plus cruelle encore
Que le bourreau qui frappe et se rit du mourant.

Quand vous n'aimerez pas, vous, soyez moins cruelle;
Ne croyez pas toujours n'effeuiller que des fleurs.
On doit plaindre souvent, bien plus quand on est belle,
Car votre pied, ma belle, aura foulé des cœurs !

Paris. A. Maurice.

A MARIE.

LE LIS BRISÉ.

Déjà souffrant, seul, au dernier printemps,
Quand à peine avaient lui mes seize premiers ans,
J'aimais avec l'aurore, en nos belles vallées,
Descendre y regarder naître les jeunes fleurs,
Et passer lentement dans ces longues allées
Qu'entourait un jardin aux humides couleurs.
Un jour, sur sa tige brisée,
Je vis un lis qui pleurait en mourant,
Encore et tout jeune et tout blanc,
Le front couvert de perles de rosée.
Il pleurait, maudissant le funeste destin
Qui le brisait à peine à son matin ;
Il pleurait de passer comme passe l'aurore,
Quand dans son sein étaient des parfums ignorés
Qu'il n'avait pu donner encore
A Zéphyr, tendre amant aux longs discours dorés.
Console-toi, charmante fleur que j'aime !
Consolons-nous, mon destin est le même :
La mort est là, tout près, qui rit à mon chevet,
Grimaçant à mes cris qu'arrache la souffrance ;
Oui, je le sens, pour moi plus d'espérance,
Je meurs !.... Eh bien, c'est sans regret.

Va, le bonheur lentement il se donne;
A peine est-il fixé qu'il s'échappe et s'enfuit;
Il nous sourit, puis il nous abandonne,
Et nous rend vite au chagrin qui le suit.
Beau lis, sèche tes pleurs! que finisse ta plainte!
Ensemble avec dédain laissons venir la mort
Sans la maudire, et bénissons le sort
Qui vient nous enlever l'espérance et la crainte.
Et puis, mourir avant d'avoir aimé!
Mourir avant d'avoir charmé,
Avant d'avoir donné cette divine flamme
Qui me brûle en lisant dans tes grands yeux, ô femme!
Avant qu'un doux serment de toi ne soit reçu,
Non, ce n'est pas mourir, *car on n'a pas vécu!*

Paris. A. MAURICE.



COMPTE-RENDU

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Séance du 4 janvier 1838.

Leçon d'anatomie comparée (M. de Résimont) : organes de la digestion.

M. Rodolphe lit des observations sur la *Pyrale* de la vigne, qui, dans quelques contrées, et notamment dans le Mâconnais, fait de temps à autre de grands ravages. La commission d'entomologie est invitée à porter cette année toute son attention sur ce petit papillon, et à étudier ses différents états, si elle l'observe dans les environs de Metz.

M. Victor Simon met sous les yeux de la société un énorme caillou roulé de granit, trouvé dans une cave à Metz. Il a 9 pouces de diamètre, et paraît provenir des Vosges.

Séance du 11 *janvier*.

Leçon de minéralogie (M. Reverchon) : cristallographie.

Sur le rapport de M. Victor Simon, M. de Caumont, membre correspondant de l'Institut, est admis comme membre correspondant de la société.

M. Simon lit une note sur les recherches qu'il a faites des divers matériaux employés par les Romains dans leurs constructions, telles que l'aqueduc de Jouy, etc., et des roches qu'ils employaient à la décoration des édifices et de leurs monuments. M. Simon énumère ce qui reste aujourd'hui de ces objets, tels que des fûts de colonnes de granit et de marbres divers, la cuve de porphyre rouge

de la cathédrale, le fauteuil dit de saint Clément, en marbre cipolin, aussi dans la cathédrale de Metz, etc.

A cette occasion, M. Lejeune fait observer que l'on a abandonné, pour les fortifications de Metz, l'emploi de la grande oolithe de petit échantillon, et qu'elle est remplacée, pour moellons, par le calcaire compacte à pinnigènes, exploité sur les côtes de Lorry, de Plappeville et ailleurs.

M. Simon fait une communication, et trace sur le tableau un gisement de *nagelkalk* qu'il a observé entre Ars-Laquenexy et Sorbey. M. Simon appelle encore l'attention des membres de la société sur les protubérances calcaires contournées du *muschelkalk* de notre département, et qui ne paraissent pas appartenir au règne organique.

Séance du 18 *janvier.*

M. Victor Simon fait lecture et communication d'une note sur l'emploi dans les arts du *quartz hyalin* ou cristal de roche par les anciens et dans les temps modernes. Il met sous les yeux de la société plusieurs objets antiques faits avec cette substance, savoir: un cylindre creux taillé à pans, et deux boules polies qui servaient chez les anciens à divers usages; l'une du diamètre de 49 millimètres, l'autre un peu plus petite, trouvée il y a quelque temps dans les environs de Metz.

M. Lejeune présente un tableau comparatif qu'il a fait sur la division actuelle des terrains tertiaires d'après MM. Elie de Beaumont, Dufresnoy, Cordier, Deshayes et Liell.

Séance du 25 *janvier.*

Leçon de minéralogie (M. Reverchon): suite de la cristallographie.

M. Terquem offre pour le cabinet de la ville, au nom de M. Simon, interprète de la langue allemande près les tribunaux de Metz, un superbe échantillon de schiste ardoisier d'Angers, avec empreinte (*sigillaria*) des deux côtés d'une portion de tige de fougère arborescente.

QUELQUES FEUILLETS

D'UNE CHRONIQUE MESSINE.

17 OCTOBRE 1555.

(2.ᵉ ARTICLE.)

Vieilleville frappa, et il lui suffit de décliner son nom pour être introduit au parloir avec force respects et honneurs. Il demanda le père gardien, qui ne se fit pas attendre, tout en s'excusant de n'avoir pas couru plus vite.

— Mon révérend, lui dit le gouverneur, ma visite vous peut étonner ; mais j'ai quelque petit service à requérir de vous, ayant pour assuré que vous ferez droit à ma demande.

— Monseigneur, vous n'en devez douter.

—Eh bien, je vous prie de me dire combien vous êtes de pères céans.

— Vingt-huit, monseigneur.

— Tous sont présents au logis à cette heure?

— Tous, monseigneur.

— Pardonnez, mon révérend, au désir qui me prend; j'ai fort à cœur de vous voir tous réunis en la nef de l'église comme vous vous y mettez d'habitude aux offices, et de plus je vous conjure que la chose soit lestement faite.

— Je me vais hâter, monseigneur, et le gardien sortit.

— Mort-Dieu! je commence à croire que ce n'est point ici que gît le lièvre; mais, patience! pensa Vieilleville.

La cloche avait appelé tous les moines au chœur; le gouverneur les inspecta promptement, trouva chacun à son poste, ne vit que des figures monacales, et n'ayant rien à redire, se dépêcha de prendre congé des bons pères en les remerciant et leur souhaitant toutes sortes de prospérités.

Une fois qu'ils furent dehors, — restent les frères Baudes du grand Meiss, dit Vieilleville à ses compagnons, et ils s'y rendirent incontinent.

Mêmes révérences du portier, qui introduisit les quatre visiteurs au parloir.

— Allez quérir le père gardien, s'il vous plaît, car je lui veux parler au plus vite.

— Monseigneur, c'est chose impossible; il est à cette heure à Nivelle en Flandre, pour l'enterrement de son frère, trépassé depuis peu.

—Ah! diable! c'est d'un bon frère. A son défaut, appelez quelque moine de céans, que je lui puisse dire ce que je voulais conter au père gardien.

Le portier sortit, et ramena bientôt quelques-uns des religieux que la venue fort insolite du gouverneur avait mis aux écoutes.

— Pardon pour ce que je vous dérange de vos oraisons, mes révérends ; j'ai besoin, pour le moment, de savoir ce que vous êtes de religieux ici.

— Vingt et un, le père gardien compris, répondirent-ils avec une émotion visible.

Vieilleville n'eut pas de peine à deviner leur anxiété, et se penchant à l'oreille du capitaine de Montz : — Courez à la porte Sainte-Barbe, et m'amenez toujours courant une douzaine d'arquebusiers avec les arquebuses chargées. — De Montz sortit.

— Asseyons-nous, mes révérends, continua Vieilleville, on cause mieux assis à l'aise.

Tous prirent place, et le gouverneur les amusa de lieux communs jusqu'au retour de de Montz, qui frappait à la porte moins de cinq minutes après son départ.

Les arquebusiers furent introduits au parloir, et à leur aspect les moines pâlirent.

— Vous m'avez dit, révérends, que vous étiez vingt et un ; or, je sais que le père gardien est à Nivelle, à cette fin d'enterrer monsieur son frère, que Dieu bénisse. Donc reste vingt que vous devez être ici, car, en une fois, tout le monde n'a pas un frère à porter en terre, j'imagine ; je suis en vérité curieux de vous voir tous ensemble.

Les moines, tremblants d'effroi, balbutièrent et répondirent que presque tous les religieux étaient en ville, faisant la quête pour le couvent ; qu'il était donc impossible de les réunir sur l'heure.

— C'est bien parlé, répondit Vieilleville, en leur lançant un regard terrible ; moi donc je vais faire aussi la quête, mais ce sera, je crois, pour la potence. M. de Montz, postez deux arquebusiers à la porte, avec la consigne de laisser entrer qui voudra, mais qu'ils m'arquebusent clair et net quiconque cherchera à sortir. Vous, tenez compagnie de

votre personne à ces bons pères qui m'ont l'air d'avoir peur quand ils sont tout seuls, et s'ils bougent..., tête-Dieu! étrippez-les moi comme chiens enragés. Cependant je vais faire une petite promenade par la maison, à cette fin de voir un peu plus clair en tout ceci.

Toutes les portes une fois fermées et garnies de factionnaires, avec la même consigne de laisser entrer, mais d'empêcher de sortir, sous peine de la vie, Vieilleville et MM. d'Amezan et de Guyencourt mirent l'épée à la main, et commencèrent leur visite de la maison, suivis de quatre arquebusiers.

D'abord bien des chambres furent trouvées en état canonique ; puis enfin la noble patrouille arriva dans un petit dortoir où deux faux cordeliers, malades des suites d'une indigestion, attendaient leur parfait rétablissement, bien doucettement couchés entre de beaux draps. Par malheur, leurs chausses tailladées de soldat et leurs pourpoints de couleur étaient négligemment jetés sur leurs lits. Impossible donc de se dire cordeliers, bien qu'ils eussent la tête rasée. Tous deux furent immédiatement bourrés et gourmés d'importance ; puis en leur mettant le canon d'une arquebuse sous le nez,

— Vertu-Dieu! quelle piperie est celle-ci? qui êtes-vous? que faites-vous ici? leur dit Vieilleville. Qui vous a fait venir céans? à quel sujet et occasion êtes-vous venus? Répondez, ou, je renie Dieu, vous êtes morts!

Les pauvres diables ne se firent pas répéter la question, et répondirent en hâte pour éviter les horions, si ce n'était pis.

— Monseigneur, monseigneur, pour Dieu empêchez que ceux-ci ne nous assomment! nous vous dirons tout. Nous ne sommes pas cordeliers, bien que rasés et couronnés. Si nous sommes venus en Metz, c'est que la reine de Hongrie

nous a commandé de suivre le père gardien et de faire tout ce qu'il nous commanderait. Toutefois, nous ne savons pas au juste à quoi il nous veut employer ; mais nous espérons que ce soir, à son retour de Luxembourg, où il est allé, nous le saurons. Voilà tout, monseigneur ; par grâce, faites qu'on nous lâche, car, au nom du Dieu vivant, nous n'avons envie de nous rebeller.

— Lâchez ces deux drôles, dit Vieilleville aux quatre arquebusiers ; mais, mort-Dieu ! qu'ils restent au lit ; veillez-y, messieurs, ajouta-t-il, en se tournant du côté des capitaines d'Amezan et de Guyencourt. Grâce à Dieu, j'y vois clair à cette heure : ce cuistre de gardien, sous l'ombre d'aller enterrer son frère, est allé tramer quelque infamie avec le Mesgue ; c'est lui et quelque autre pendard de sa bande qu'on a vus à Luxembourg, puis à Thionville. Je le tiens pour certain maintenant, et bientôt, j'espère, j'en aurai le cœur net. M. d'Amezan, vous allez me faire lier et dignement garrotter toutes les honnêtes et discrètes personnes que nous avons trouvées ici ; qu'elles ne se puissent bouger plus que des rosses entravées. Boutez-les tous en une chambre : ils seront plus faciles à veiller, et se pourront désennuyer en conversant. Deux arquebusiers suffiront pour garder, à coups de houssine, toute cette canaille de moinaille. Avec les dix restants, veillez aux portes, et quand les bons pères qui sont à la quête rentreront au logis, vous les enverrez rejoindre les autres. Laissez-en entrer tout autant qu'il s'en présentera. Le prévôt et ses sergents vous viendront bientôt assister, et avec lui vous revisiterez la maison, sans y rien épargner. Je vais à la porte du Pont-Thieffroy. Le cas échéant, dépêchez-y quelqu'un qui m'y trouvera pour sûr. A d'autres, maintenant. Guyencourt, rassemblez la compagnie ; que nul ne s'écarte, mais sans dire mot de l'ordre que je donne, et cela jusqu'à nouvel ordre. Puis envoyez

aussi le prévôt pour qu'il vienne ici commencer son office. Vous, de Montz, prenez le premier cheval venu, et toujours galopant, allez faire clore toutes les portes de la ville, fors celle du Pont-Thieffroy, où je me vais rendre en personne. Guyencourt, en passant à mon logis, n'oubliez de m'envoyer un gentilhomme de la compagnie, un page et un laquais, mais personne de plus. Sur ce, partez et faites en hâte. A tantôt; je commence à croire que nous nous reverrons aujourd'hui besoignant.

Il dit, et partit tout seul pour la porte du Pont-Thieffroy.

Le capitaine d'Amezan se mit tout aussitôt en devoir d'exécuter l'ordre du gouverneur. Moines et soldats tondus furent proprement cordelés et empaquetés, et le tout déposé au parloir en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, tant les arquebusiers étaient joyeux d'avoir à serrer les pouces à gens de cette robe. Laissons d'Amezan et ses arquebusiers faire bonne garde au couvent des frères Baudes, et transportons-nous à la porte du Pont-Thieffroy.

Les soldats du capitaine Salcède qui étaient de garde à la porte, lorsqu'ils virent arriver le gouverneur sans suite, se figurèrent d'abord qu'il les honorait d'une de ces visites qu'il avait accoutumé de faire par les postes de la garnison, pour s'assurer que tout y était dans l'ordre. Chacun courut à ses armes, et se hâta de se mettre à son rang.

— C'est bien, c'est bien, enfants, leur dit le gouverneur, je ne viens point pour vous faire faire la montre, j'ai bien autres chiens à fouetter; rentrez. — Et lui-même entra au corps-de-garde, où les soldats le suivirent. — Va auprès du factionnaire placé à la barrière, dit-il au lancepessade chef d'escouade, et dès que tu verras quelqu'un venir par la route de Thionville, accours au plus tôt m'avertir et me dire de quelle espèce il est, avant que le survenant n'ait eu le temps d'atteindre le pont. Toi, dit-il à un des plus

jeunes soldats, tu dois avoir bonnes jambes, cours donc au gouvernement, et tu diras de ma part au premier gentilhomme de ma garde que tu y trouveras, que je mande à madame de Vieilleville de dîner sans m'attendre et sans s'enquérir du lieu où je suis et de ce que je fais. Tu diras au même gentilhomne d'envoyer dîner pareillement toute ma suite, et jusqu'à mes gardes. Si d'adventure tu rencontrais en route un gentilhomme en compagnie d'un page et d'un laquais de ma maison, lesquels vont tout à l'heure venir me retrouver ici, tu ferais près dudit gentilhomme la commission que je te donne, et, lui retournant en mon logis, tu reviendrais ici m'avertir. Allons, dépêche. — Le soldat partit, rencontra à quelques cents pas ceux que Vieilleville attendait, transmit au gentilhomme l'ordre de son maître, et revint au poste avec le laquais et le page.

Ils trouvèrent Vieilleville débarrassé de son manteau et assis tranquillement sur le lit de camp, jambes et bras croisés, dans l'attitude d'un lieutenant qui monte la garde. Les heures s'écoulaient, et il était près de midi. Déjà l'estomac du gouverneur, peu fait à un jeûne de cette espèce, car il dînait régulièrement à onze heures, réclamait impérieusement quelques menus secours. Aussitôt donc que le page fut entré au corps-de-garde,

— Cours aussi, toi, lui dit Vieilleville, va-t'en au logis du capitaine Salcède, et dis-lui que s'il n'a fini de dîner, il apporte ici sa pitance, telle qu'elle sera et sans y rien ajouter de surcroît, mais tout incontinent, car je crève de male rage de faim. Dis-lui aussi que je mangerai son dîner sous la porte, de laquelle je ne veux partir de tout le jour, que je n'aie vu entrer quelqu'un que j'attends. Voire y coucherai-je bien cette nuit avec le corps-de-garde; qu'il ne s'en inquiète pas davantage. Mais, mort-Dieu! qu'il s'avance de venir en toute diligence avec ce qu'il a, ne fût-ce que des aulx et des raves à l'espagnole, vu que j'ai la fringale.

Le page partit incontinent, et les soldats de garde commencèrent à se douter qu'il y avait quelque anguille sous roche. Bientôt le capitaine Salcède arriva au corps-de-garde avec son ordinaire qui était passablement bon, vu que le cher homme, qui était fort riche par naissance et fort friand par nature, ne détestait pas la bonne chère, et donnait quotidiennement plusieurs énormes démentis à l'opinion bien enracinée, dès cette époque, que l'Espagnol est essentiellement sobre et frugal. Il était né en Castille, comme le plus noble des hidalgos, et n'en faisait pas moins chaque jour trois repas de Flamand.

— Quelle bonne chance, monseigneur, me fournit aujourd'hui l'honneur de vous traiter en mon corps-de-garde ? J'en suis joyeux, tout en ayant peur que mon pauvre dîner de capitaine ne vous soit peu agréable.

— A flairer tout ce que voici, mon très-grand ami Salcède, je ne partagerai pas votre crainte. Donc, merci ; dînons au plus tôt. Et ils se mirent à tordre et avaler. Tout en officiant, Vieilleville mit le capitaine Salcède, puis son lieutenant le capitaine Ryolas qui survint au corps-de-garde, au courant de la découverte qu'il venait de faire.

Dix fois le repas fut interrompu par le chef d'escouade qui venait annoncer qu'on apercevait sur la route de Thionville tantôt des mésoyers ou vendeurs de légumes, tantôt des paysans qui venaient en ville apporter des fruits ou de la vendange. A peine Vieilleville avait-il fini son dernier verre de vin, que l'interrupteur se montra encore à la porte du corps-de garde.

— Monseigneur, voici encore deux arrivants à grand trot de cheval par la porte de Thionville.

— Quels sont-ils ?

— Deux cordeliers.

— Ah ! bon, nous y voici ! Restez tous là ; que personne

ne me suive, hormis toi, lancepessade. Et Vieilleville saisissant une hallebarde, s'élance hors de la porte et jusqu'à la barrière. Il s'y place derrière la palissade, et crie à la sentinelle : — Reste dehors ; empêche les moines de rebrousser, si l'envie leur en prend, et cela à grands coups de hast, et frappe sur la tête. D'abord prie-les de loin de mettre leurs montures au pas. — A nous deux, maintenant, mon petit moine.

Le père gardien des frères Baudes, car c'était lui en personne, et son digne compagnon venaient d'enfiler le Pont-Thieffroy, toujours trottant, bien joyeux d'arriver au gîte, et ne pensant guère à la petite surprise qu'on leur ménageait.

— Allez au pas, mes révérends, leur cria le soldat, et tous deux tirant sur les rênes de leurs chevaux, prirent l'allure indiquée : c'était d'usage aux barrières, ils n'eurent donc garde de s'étonner. Mais à peine les naseaux de leurs montures avaient-ils dépassé le seuil, que Vieilleville et le lancepessade parurent.

— Halte-là, et pied à terre, cria le gouverneur. Le père gardien qui le reconnut aussitôt fut singulièrement troublé de le trouver accoutré de la sorte et faisant le métier de factionnaire. Il vira subitement la tête, comme pour tourner bride, mais fut tout d'abord dégoûté de cette fantaisie à la vue de la hallebarde du factionnaire que celui-ci tenait à deux mains par la douille de la lame, prêt à la faire descendre d'aplomb sur le chef de celui des deux cavaliers qui ferait mine de reprendre la route de Thionville.

Force fut donc d'obéir, et les deux moines effrayés descendirent de cheval.

— Mais, monseigneur, se hasarda à dire le père gardien, nous sommes tout ébahis, mon compagnon et moi, de cette dure réception.

— C'est bon, marchez au corps-de-garde : nous avons un écheveau de filasse à débrouiller ensemble ; conduisez ces bons pères. Et le lancepessade saisissant au collet les deux révérends abasourdis, les fit marcher devant lui, en vigoureux compère qu'il était, et les poussa dans le corps-de-garde comme un autre eût fait de deux enfants. Une fois qu'ils furent entrés, Vieilleville fit éloigner tout le monde, à l'exception des capitaines Salcède et Ryolas, qui, pour obvier au cas où les bons pères auraient sous leur robe quelque dague cachée, mirent lestement l'épée à la main. Vieilleville se croisant les bras sur la poitrine, et promenant son regard d'aigle sur ces deux hommes qui ne le purent soutenir et baissèrent les yeux, parla comme il suit au père gardien :

— Eh bien, monsieur le cagot, vous venez de conférer avec le comte de Mesgue. Vous plairait-il de me mettre au courant de votre précieuse conversation, comme gentil moine que vous êtes ?

— Eh ! monseigneur, quel fâcheux soupçon a-t-on mis en votre esprit ! Pour sûr, vous ne croyez point ce que vous venez de nous dire.

— Je le crois si bien, qu'il faut résolument me dire tout ce que vous avez négocié ensemble, ou mourir tout à cette heure. Si vous confessez la vérité, je vous donnerai la vie, quand bien même vous auriez attenté à la mienne propre. D'aller en votre couvent, il n'y a plus d'ordre : il est plein de soldats, et tous vos moines sont prisonniers, dont il y en a deux faux qui m'ont confessé ne l'être point, mais soldats, et qu'ils sont venus par le commandement de la reine de Hongrie. Or sus, dites vitement la vérité, ou entre-confessez-vous tous deux, car vous ne vivrez pas encore une heure.

Un éléphant fût tombé sur la tête du pauvre père gardien,

qu'il l'eût reçu avec moins de stupéfaction que les paroles du gouverneur. Il comprit bien vite que sa mine était éventée; mais ne se déferrant pour si peu, il essaya de jouer au fin, espérant qu'un bon mensonge le tirerait d'affaire. Il se jeta donc à genoux aux pieds de Vieilleville, et joignant les mains d'un air singulièrement attendri, s'efforça de le dépister à grand renfort de subterfuges.

— Monseigneur, je vous assure, je suis très-innocent, innocent comme l'agneau qui vient de naître. Un pauvre homme de religion comme moi n'a que faire de se mêler des affaires d'ici-bas. Je ne sais que prier Dieu, monseigneur, je le prierai bien pour vous, allez; mais ne conservez vos odieux soupçons qui me font grande horreur. Moi, vous trahir! trahir le bon roi Henri, notre maître! j'aimerais mieux mourir. Et quant à ces deux pauvres soldats que vous avez découverts, je vous en veux dire toute la pure vérité, monseigneur: ce sont deux cousins à moi qui, pour avoir l'héritage de leur frère, ont eu la méchante idée de le mettre à mal. Après l'avoir tué, la justice les voulant appréhender, je les ai reçus en notre couvent pour les sauver des recherches faites contre eux. C'est mal agir que de les soustraire au châtiment qu'ils ont encouru, je le sais bien, monseigneur, mais c'est là mon seul méfait.

—Mort-Dieu! voyez si ce méchant sait déguiser le hareng saur, dit Vieilleville en secouant la tête d'un air d'incrédulité, et en se tournant vers les capitaines Salcède et Ryolas. Voilà une belle histoire de frère tué. Je renie Dieu, il y a trop de frères en votre fait, monsieur le cordelier, et ce que vous avez de corde autour des reins vous pourra bien servir de collerette, si vous m'avez menti.

—Monseigneur, dit le lancepessade en entr'ouvrant la porte, voici un arquebusier de la compagnie d'Amezan qui vous demande, ayant du neuf à vous conter de la part de son capitaine. Le faut-il faire entrer près de vous?

— Oui, de par Dieu! répondit Vieilleville, et d'un bond il fut à la porte. Eh bien, quoi? qu'y a-t-il au couvent? entre ici.

— Monseigneur, dit l'arquebusier sur lequel le gouverneur referma la porte, M. d'Amezan m'a dépêché vers vous pour vous annoncer qu'il n'a rien trouvé de plus en la seconde visite du couvent. Le père gardien respirait déjà plus à l'aise; mais sa joie fut courte, car le soldat ajouta : Depuis votre départ, il est rentré au couvent six cordeliers qui avaient sous leurs habits chausses et pourpoints découpés à la soldate, lesquels nous avons bien liés et garrottés ainsi que les autres, et les avons boutés tous ensemble au parloir.

— Eh bien! dit Vieilleville en revenant au gardien, ceux-là ont-ils aussi tué leur frère? Je jure au Dieu vivant que vous me direz présentement ce qui couve là-dessous, ou je vous ferai bien souffrir du mal avant mourir.

— Toi, mon camarade, retourne au couvent, et dis à M. d'Amezan de me dépêcher ici en toute hâte le prévôt et sa suite. Dis-lui encore qu'il continue à arrêter tout ce qui se présentera pour rentrer au couvent, et le renvoie à moi s'il y a du neuf, mais cette fois en mon logis. M. de Ryolas, empoignez-moi ce drôle, et serrez-lui un peu les poignets avec votre écharpe, puis attachez-le au râtelier d'armes en attendant que le prévôt lui vienne donner une leçon de chant à l'aide des gentillesses à son usage, pour faire causer ceux qui ne s'en soucient. Ah! bon larron, traditor moine, je renie Dieu, tu me le paieras, car je te ferai pendre avant qu'il soit long-temps.

Le père gardien sentant que sa trame était plus qu'à demi découverte, et qu'il n'y avait plus à refuser un aveu, se précipita de rechef aux genoux du gouverneur.

— Monseigneur, s'écria-t-il, au nom de Dieu, ayez pitié de moi et de nous tous. Hélas! hélas! c'est l'ambition et

la vaine gloire du monde qui m'ont perdu. Je suis un grand coupable, mais je réparerai mon crime. Oh! oui, je le veux réparer et vous dire la vérité tout entière, pourvu que votre bon plaisir soit de me donner la vie.

— Eh donc! monsieur le moine, vous me faites des conditions, je crois. Sachez que j'aurai la vérité tout entière et votre vie aussi, quand il me plaira; car j'en sais bien le moyen. Toutefois, je ne me veux montrer intraitable en votre endroit, et ce par pure pitié. Si donc vous jurez de confesser toutes choses, sans rien dissimuler ni pallier, et de me déclarer au vrai comme il va de toute cette entreprise, je vous promets, foi de gentilhomme d'honneur, de vous renvoyer à Nivelle franc et quitte de la vie et de toute honte; je vous promets même de pardonner en votre faveur à tous ceux que vous avez employés en votre machination. Mais n'allez pas vous amuser à croire que je ne sais rien encore de vrai en tout ceci: ce serait une étrange erreur. Tenez, lisez un peu ce papier, et dites-moi ce que vous en pensez.

C'était la petite dépêche datée de Luxembourg, et dont j'ai donné le contenu plus haut.

— Vous voyez bien que j'en sais déjà plus long que vous ne croyiez, et si je suis venu à la porte du Pont-Thieffroy faire le soldat, c'est, voyez-vous, que je ne voulais faillir à vous attraper. Mort-Dieu! votre honnête personne m'était trop précieuse pour cela, et à présent que je vous tiens tout aussi bien que je l'ai pu désirer, il vous faut sauter le fossé et sans faire de façons. Or sus, je vous écoute.

A la vue de la fatale dépêche, le père gardien se sentit trembler d'effroi des pieds à la tête; le peu d'assurance qui lui restait l'abandonna du coup, et s'affaissant sous le poids du terrible regard dont Vieilleville l'écrasait, il commença la triste confession qu'on exigeait de lui, et dont

chaque mot ne passa qu'à grand'peine et en le serrant cruellement à la gorge.

— Je vois bien à cette heure que Dieu lui-même s'est mis de la partie, monseigneur, et qu'il vous assiste efficacement; car c'est lui qui garde la ville pour vous. Sans cet avertissement, la cité de Metz était perdue pour le roi, et acquise dès ce soir à l'empereur. Tout ce que le billet vous mande n'est que trop vrai, et les troupes dont il vous parle sont à cette heure à six lieues d'ici, dans les bois, au-dessous du Mont-Saint-Jean, près Thionville. Ce soir, à neuf heures, elles doivent se rendre contre les murailles de la ville devers le Pont-Thieffroy, en suivant toujours les bois et évitant tous bourgs et villages. Je devais mettre le feu en cent ou six-vingts maisons de l'autre côté de la ville, et c'est chose bien certaine que tout le monde y eût accouru pour l'éteindre. Durant lequel tumulte et étonnement, les forces susdites devaient venir à l'escalade, que les trente faux religieux étaient chargés de soutenir et favoriser d'un côté, et mes vingt moines de l'autre, sur le rempart qui n'est guère large en cet endroit. Comme ils ont avec eux douze charettes d'échelles de la mesure qu'il les faut, l'affaire ne pouvait manquer. La providence ne l'a voulu, monseigneur, et maintenant, au lieu de vous tenir, vos ennemis sont tombés en votre puissance. Voilà que je vous ai tout dit; par ainsi grâce ! au nom du ciel, ayez pitié de nous !

— J'aviserai plus tard à ce que je pourrai faire pour vous, lui répondit Vieilleville, qui, nonobstant la parole qu'il venait de lui donner d'une manière si formelle, ne se souciait pas de laisser impunie la perfidie des frères Baudes. A ce compte, il eût dû ne s'engager à rien, et ne point faire aussi légèrement une promesse qu'il ne voulait et ne devait pas tenir. On gémit de voir le beau caractère d'un homme de la trempe du maréchal de Vieilleville s'entacher

une seule fois de déloyauté. Cette expression pourra paraître dure, lorsqu'il s'agit d'un des maréchaux de France les plus illustres ; mais celui qui veut écrire de l'histoire doit être consciencieux ou ne s'en pas mêler.

Le capitaine Ryolas à la garde duquel le père gardien fut confié, avec instruction de ne le laisser voir et parler à personne, lui lia pieds et poings bien serrés, et l'enferma dans un cabinet à la porte duquel il s'établit en personne.

Le gouverneur et le capitaine Salcède rentrèrent en ville, après que les soldats de garde eurent reçu la consigne de ne laisser sortir personne de la ville, et surtout de ne sonner mot à qui que ce fût de la scène qui venait de se passer, et cela sous peine de l'estrapade. Aussi le secret fut-il bien gardé, et le corps-de-garde reprit immédiatement son aspect accoutumé.



UN SUCCÈS MILITAIRE.



On ne peut le nier, il y a des êtres, nés sous une malheureuse étoile, qui s'évertuent vainement pendant toute leur vie pour se soustraire à l'influence déplorable qui les domine. Hélas ! je suis un de ces individus privilégiés, à destinée bien tranchée ; et comme j'ai reconnu que j'aurais beau faire, et qu'il me faudrait la supporter jusqu'au bout, j'ai cessé de me raidir contre elle, et je suis, à très-peu de chose près, résigné maintenant. Deux mots suffiront pour mettre le lecteur au courant de ce que je veux lui confier. Voici : laissez-moi en présence pendant un jour avec un homme que je n'aurai jamais vu, et que poursuivra quelque vieux souvenir insupportable, quelque cauchemar dont il se garde bien de se vanter, et je ne manquerai pas, bien innocemment, je vous le jure, de lui procurer l'occasion de maudire son histoire et moi du même coup. En un mot, je jouerai, sans m'en douter, le rôle que l'on joue d'ordinaire avec un chat qui s'est mal conduit dans un appartement dont l'occupation lui est inter-

dite. Cela m'est arrivé si souvent déjà, que je ne puis plus douter de la propriété dont je jouis, bien malgré moi.

Exemple :

Le hameau et le fort de Porquerolles, la plus grande des îles d'Hyères, constituent ce qu'on peut appeler un joli port de mer. Sans les malades qui viennent trépasser annuellement à Hyères par ordonnance de leurs docteurs, qui, ne sachant plus qu'en faire, les expédient pour la Provence, le séjour de Porquerolles serait d'une insipidité transcendante. Heureusement donc les moribonds et gens malingres auxquels le mal accorde un sursis d'une huitaine, font diversion de temps en temps, et viennent, par parties de plaisir, égayer avec leurs faces de croque-mort les journées monotones que l'on y passe. Autre ressource ! Il y a à Hyères un capitaine du génie, victime innocente, malheureuse et persécutée, qui est chargé du soin de tout ce que l'art militaire a transplanté de saugrenu à Porquerolles, comme guérites, bancs de corps-de-garde, vitres de caserne, etc., etc., et par suite visite tout cela de temps en temps : pauvre homme, va ! que tes épaulettes te soient légères ! La garnison du fort consiste en une compagnie de sous-officiers vétérans commandés par de bons vieux officiers, débris fossiles d'une armée antédiluvienne, qui s'ennuieraient comme des Porquerollais de race pure, s'ils ne semaient des pois-fleurs et des capucines, qui, à grand renfort d'arrosoir, ne sont pas rôtis dès la fin de mai.

En 1835, j'étais avec quelques joyeux compagnons à Porquerolles. Ce que j'y faisais, lecteur, ne vous regarde pas. Je savourais chaque jour, à la cantine du fort, le bouillabes et l'aillolie en commun avec un des chefs du corps galonné des sous-officiers vétérans, estimable Génois passé au service de France à la fin du siècle dernier, et dont les oreilles ont entendu siffler plus de boulets et d'obus qu'il ne lui reste de cheveux sur la tête. 12

Un beau jour qu'il oublia l'heure du dîner, je ne sais à quoi faire, il arriva quand nous nous levions de table, après avoir vidé deux bouteilles de Saint-Peray mousseux, vin que le bonhomme ne méprisait pas. Donc je lui criai, dès que je l'aperçus :

— Enfoncés les capitaines ! nous avons dîné sans vous, et nous pouvons nous vanter de vous avoir fait une fameuse queue. Voyez ces deux bouteilles vides. C'étaient les dernières de la gargotte, et vous n'avez pas assisté à leurs funérailles.

— C'est bon, me répondit-il d'un air maussade ; et se faisant apporter de quoi ne pas mourir de faim, il se pressa de réparer le temps perdu.

Nous nous étions rassis, pour ne pas sortir sans notre brave commensal, et la conversation reprit son petit train. Comme le *tardè veniens* s'obstinait à ne pas souffler un mot, je l'interpellai encore.

— Vous faites une drôle de moue, père Ricardi. Qu'est-ce que vous avez ? Il vous reviendra du Saint-Peray. Vous prenez l'air tragique d'un renard à qui l'on aurait coupé la queue.

— Encore la queue ! que le diable vous emporte, vous, reprit-il vivement.

— Ah çà, dites donc, vous vous ébouriffez comme un porc-épic pour un mot ! Cela vous prend-il souvent ? fis-je d'un air un peu plus sérieux.

Le bon homme en voyant ma figure se rembrunir, se prit à rire à son tour, et me tendant la main,

— Allons, camarade, dit-il, une poignée de main, et n'y pensons plus. Comme il n'y a pas de votre part intention de me mystifier, je vous dirai le motif de la mauvaise humeur que vous m'avez donnée en me parlant de queue. Vous rirez peut-être à mes dépens, mais n'im-

porte : à mon âge, on ne met pas flamberge au vent pour une petite goguenarderie. On doit être plus sage que je ne l'ai été tout à l'heure, et en rire tout le premier. Aussi pourquoi avez-vous bu tout seuls le reste du Saint-Peray; cela m'avait mis en mauvaise disposition.

A la bonne heure donc. — Contez-nous votre histoire? Et chacun s'accoudant sur la table, écouta le récit suivant, vigoureusement accentué à l'italienne :

Vous savez tous que je suis italien, né natif de Gênes *la superba*, la plus belle, la plus riche, la plus noble de toutes les cités du monde. Savez-vous que, dans une de ses rues, toutes les maisons sont des palais de marbre? Une cité *stupenda! Mà!* je ne suis pas né dans cette rue-là. Mon père exerçait un tout petit commerce, qui, un beau matin, fit la culbute; et pour ne pas mourir de faim, nous entrâmes, lui et moi, dans les rangs de l'armée, où l'on voulut bien nous recueillir. L'armée de la sérénissime république de Gênes était alors composée de quelques centaines de braves gens de choix, tous beaux hommes, *per Dio santo!* et capables de devenir de superbes grenadiers dans l'armée française : c'est ce que les généraux de votre république comprirent tout de suite. En nous voyant, ils résolurent de nous attacher à la France; et par amour pour nos personnes, ils démantibulèrent la sérénissime république de Gênes *la superba*, et prirent son armée tout entière, dont ils firent un peu plus d'un régiment. Les membres du gouvernement génois devinrent de bons bourgeois de la *strada Balbi*, et nous eûmes tous un bâton de maréchal de France dans notre giberne, les petits comme les grands. J'étais un si fameux soldat, que je fus bientôt fait sergent; mais mon brave homme de père resta grenadier tout court. Un beau jour que nous étions de garde ensemble à la douane, l'auteur de mes jours fit une

petite farce, je ne sais plus laquelle, et je le fis mettre au violon. Je fus regardé comme un vrai scélérat par tous mes compatriotes, et mon intégrité me valut le grade de sous-lieutenant.

Or, lorsque je fus fait sous-lieutenant, il y avait sur le territoire de la république sérénissime de Gênes un écumeur de grands chemins qui donnait une telle frayeur à toute la population du pays, qu'on n'osait se mettre en route pour aller à Alexandrie ou Savone avec quelques ducats dans sa poche, sûr qu'on était que le bandit ne les laisserait pas passer; et voyez un peu! on l'avait appelé *il gran Diavolo*, parce qu'on pensait bien que, sans l'assistance du diable son patron, il n'aurait pu exécuter les projets qu'il formait. Or, le diable qui l'aidait, c'était une trentaine de bandits prêts à tuer père et mère pour un *quatrino*, et qui lui obéissaient comme des petits agneaux.

Il gran Diavolo ennuyait si bien et si obstinément tout le monde, que les autorités civiles et militaires constituées à Gênes résolurent d'en finir avec lui. Une expédition fut décidée, et l'on me fit l'honneur de m'en confier la direction. Bel honneur! comme vous verrez tout à l'heure.

On me donna trente gaillards déterminés à rapporter le grand diable mort ou vif, et par une belle matinée de juin, nous nous mîmes en route avec des cartouches en masse et des provisions pour huit jours.

Donc nous voilà dans la montagne, suant, soufflant, tirant incessamment la langue comme des caniches qui n'ont pas bu de deux jours. Nous étions bien sur la piste des bandits, mais je crois qu'ils avaient des ailes aux talons, car nous allâmes cinq jours entiers sans brûler une amorce avec le grand diable et sa troupe. Le sixième jour, il faisait plus chaud encore que d'ordinaire, et mes soldats trouvaient que leurs monstres de fusils pesaient odieusement.

Nous étions alors à quelques lieues de Savone, traînant la patte dans les plus misérables chemins que j'aie jamais vus. Comme nous crevions de soif, notre bonne étoile nous fit arriver tout d'un coup à une espèce d'auberge assez proprette, située à l'entrée d'une charmante petite vallée bien fraîche.

A cette vue, ce fut dans ma troupe une inexprimable satisfaction. Je mis mes trente hommes en bataille, et entrant dans le bouchon, je n'y aperçus que deux honnêtes figures de paysans qui buvaient tranquillement leur bouteille de clairet en jouant bravement à la *mora*. Une bonne vieille mère, assise dans un coin, semblait la maîtresse du logis, et je m'adressai à elle.

— Dites-moi, ma mère, pouvez-vous recevoir ici trente hommes avec moi, et nous donner tout de suite du bon vin à boire, et quelque peu de *companatico* à croquer?

— *Signor*, *si*. J'ai de quoi héberger toute une armée. Soyez les bien venus.

—*Quatro!* criait l'un des hommes attablés, sous le nez duquel son partner éparpillait huit gros doigts de ses deux mains.

— *Tutta la mora*, disait l'autre à son tour, pendant que je parlementais avec la vieille; et tous deux avaient l'air de s'occuper de moi tout autant que de la marche des comètes. Je ressortis bien vite; tous les visages de mes hommes, sur lesquels la soif était imprimée en majuscules, m'interrogèrent.

—Reposez vos—armes,—formez les faisceaux,—rompez vos rangs,—marche.

—*Viva!* crièrent mes trente compagnons tous ensemble, et les trente et un Génois délégués pour veiller au salut de l'empire, officier, sous-officiers et soldats, entrèrent pêle-mêle au cabaret. *Oibò!* j'avais oublié tout net de mettre

un factionnaire aux faisceaux d'armes. Au fait, que diable pouvais-je craindre ?

La partie de *mora* était finie, et la bouteille de clairet aussi ; l'un des deux buveurs sortit, et nous n'y fîmes pas la moindre attention, vu que nous étions trop agréablement occupés ailleurs. Nous avions trouvé du parmesan, des noix sèches et des fraises. Nous nous en donnions donc à cœur joie, sans le moindre petit souci.

Un refrain de *canzonnetta* se fit entendre à l'extérieur, et le jeune paysan resté seul se leva nonchalamment.

— *Signori soldati*, il fait bien chaud aujourd'hui dans nos montagnes, n'est-ce pas ?

— Oui, paysan.

— Eh ! qu'y venez-vous faire ? Pardon, si je vous semble curieux. Nous ne sommes pas habitués à voir des soldats de ces côtés ; de la *sbirraglia* quelquefois, *mà* des soldats ! jamais.

— Naturellement, je pris la parole. — Mon camarade, nous sommes chargés de poursuivre et d'arrêter les bandits qui désolent ce pays, et nous ne rentrerons à Gênes que quand nous aurons mis les poucettes au *gran Diavolo* en personne.

— Ah ! oui, vraiment ? Et savez-vous où vous le trouverez ?

— Je crois bien que nous le savons ! Il ne nous échappera pas.

— C'est un grand bonheur, *signor capitano*, et je crois que je pourrai vous aider à le rencontrer.

— Toi, paysan ?

— Moi, *signor*. Je sais où il se tient à l'heure qu'il est. C'est tout près d'ici, et il n'a guère de ses gens avec lui.

— Ah ! *per Bacco !* camarade, je te promets dix ducats, si tu nous y mènes.

— Je ne veux pas de vos dix ducats pour vous rendre service, *signor*, je suis trop bon camarade pour ça. Bien sûr, vous voulez trouver le *gran Diavolo* ?

— Oui, nigaud, dis donc vite où il est.

— Eh ! eh ! eh ! fit le paysan en riant d'un air de candeur à faire honte à Satan, c'est moi !

— C'est toi ! Et nous fûmes tous debout en un clin d'œil, renversant tables et bancs pour nous lancer sur lui.

— Tout doux ! donc, mes maîtres ! continua-t-il en tirant une grande horreur de poignard de sa poche ; vous me faites peur. Giuseppe !

— *Capitano*, répondit de la porte une voix candide comme celle de son patron.

— Prie un peu ces messieurs de rester tranquilles.

Tous nos yeux se tournèrent vers la porte, et nous ne vîmes que la large gueule d'un tromblon que ce scélérat de Giuseppe tenait braqué sur nos individus. Ma foi, la peur se mit à nous galoper, et nous restâmes en place comme autant de statues.

— A la bonne heure, un peu de patience, *signori*. Mon ami Giuseppe vient de mettre vos fusils à l'ombre, parce que je crains que le soleil ne les gâte, et maintenant il monte la garde pour vous et pour moi, *capitano*, puisque vous oubliez de mettre des sentinelles. C'est un brave garçon, il suffira bien pour nous deux. Vous êtes bien contents, hein ! vous vouliez voir le *gran Diavolo*, et vous l'avez trouvé plus vite que vous ne vouliez. Ah çà ! mais, qu'est-ce que vous vous figurez que je vais vous faire ?

Nous n'osâmes pas répondre, tremblants que nous étions, et craignant que ce gaillard-là ne prît fantaisie de nous faire tromblonner par son gredin de Giuseppe et ses autres compères, qui sans doute n'étaient pas loin.

— Eh bien ! vous ne répondez pas ? on croirait que vous me boudez. Allons donc, camarades, ce n'est pas bien. Je ne veux pas vous faire de mal. Eh ! Beppa ! c'était le nom de la vieille.

— Quoi ? *signor*.

— Apporte du vin, et beaucoup. Je n'ai pas souvent le plaisir et l'honneur de boire avec des soldats et des officiers de l'État, c'est donc bien le moins que je les régale à ma façon.

Nous commencions à trouver au *gran Diavolo* d'excellentes manières, et à reprendre un peu de sérénité d'âme.

— *Signor*, lui dis-je, serez-vous donc assez généreux pour nous laisser aller, à présent que vous savez notre mission ?

— Oui, *per Dio !* je vous laisserai tous aller, quand nous aurons trinqué ensemble. Par exemple, vous me donnerez toutes vos cartouches, n'est-ce pas ?

— *Gia, gia, gia!* Nous sommes à votre discrétion, c'est juste.

— Et puis je voudrais que vous fussiez assez reconnaissants pour dire, en rentrant à Gênes, que vous avez trinqué de bonne amitié avec le *gran Diavolo* que vous alliez chercher pour le mener pendre.

— Soyez assuré, *signor*, que nous n'y manquerons pas, s'écrièrent tous mes hommes en chœur, avec moi.

— Ah bah ! farceurs, j'ai peur que vous ne me teniez pas parole : ça me vexerait au moins.

— Soyez tranquille, allez, nous le dirons à tout le monde.

— Soyez tranquille, soyez tranquille, tenez, je ne le suis pas. Il faut que je vous fasse quelque chose à tous, pour être sûr qu'on vous interrogera et qu'il vous faudra répondre.

Là-dessus nous recommençâmes à tremblotter, pendant que le *gran Diavolo* passait une inspection de détail de nos individus pour fixer ses idées.

Tout à coup il fit un saut de joie. *Corpo di Bacco!* j'ai mon affaire, dit-il, et retirant de nouveau son damné poignard qu'il avait remis en poche, il examina s'il avait bien le fil, en le tâtant du pouce gauche. *Va ben cosi*, ajouta-

t-il, et s'approchant de moi : — à vous, *capitano !* tournez-vous, s'il vous plaît. — Que pouvais-je faire ? je me retournai.

Vous saurez que l'un des plus beaux ornements des guerriers génois, à cette époque, était une grosse queue, bien poudrée, bien empommadée, bien ficelée. Nous étions donc tous propriétaires de cet agrément. Je me sentis empoigner par ma pauvre queue, et le traître d'un seul coup m'en débarrassa, laissant ma nuque rase comme un genou. Hélas ! j'avalai cet affront avec résignation, heureux encore d'en être quitte à si bon marché.

Le *gran Diavolo* riait comme un fou, pendant que monsieur Giuseppe le factionnaire faisait chorus, et passant tout mon monde en revue, il jetait à mesure nos défuntes queues au milieu de la chambre. En moins de cinq minutes, trente et une queues gisaient sur le plancher, et quand il eut fini :

— Je veux être pendu maintenant, si vous n'êtes pas obligés de dire que nous nous sommes rencontrés. Allons, buvons encore un coup, puis vous me donnerez vos cartouches, et nous nous quitterons bons amis.

Ce qui fut dit fut fait. Il prit nos munitions, les jeta dans un puits, et nous donnant une poignée de main à tous, nous souhaita bon voyage et fila lestement.

Ils n'étaient que deux !!!

Nous rentrâmes à Gênes fièrement capots, comme bien vous pouvez croire, et, bon gré, malgré, nous eûmes à conter indéfiniment notre pitoyable aventure. Une queue ne repousse pas comme un champignon, et il nous fallut bien long-temps être en butte aux quolibets de nos camarades : de là force coups de sabre pour les soldats, et d'épée pour moi. Il y a quarante ans que cela s'est passé, et je ne puis m'empêcher de me mettre encore de mauvaise humeur, quand

on me rappelle, n'importe comment, ma rencontre avec le *gran Diavolo.*

Comme le brave capitaine Ricardi l'avait prévu, nous ne nous fîmes pas faute de lui rire au nez, ce dont il ne se formalisa pas. Et nous prenant bras dessus, bras dessous, nous allâmes respirer l'air frais du bord de la mer, comme les deux meilleurs amis du monde.

VAN BLAGHENBERGHE.



SOUVENIRS

D'UN VOYAGE D'ALGER A CONSTANTINE,

A TRAVERS LES MONTAGNES,

PAR ALI-EFFENDI-BEN-HAMDAN-BEN-OTSMAN-KHODJA.

(1.er ARTICLE.)

Un mot avant d'entrer en matière. Ce n'est pas chose aisé de faire du français passable avec l'arabe le plus élégant. On partagera ma conviction, quand on saura que la répétition indéfinie d'un même mot ne constitue point un défaut de style en arabe, tandis qu'en français quiconque veut écrire, doit se condamner à suer sang et eau pour éviter de représenter la même pensée par les mêmes consonnances. Il ne s'agit pas de discuter ici le plus ou le moins de raison qui a dicté cette étrange règle, mais bien de prévenir le lecteur qu'il aura plus d'une fois à faire emploi de toute son indulgence à l'encontre du traducteur. Je le déclare, ces souvenirs de voyage sont écrits en arabe avec une élégance de diction telle, que l'on croit lire quelques chapitres des charmants voyages de Sindbâd le marin, et pourtant

ils ont été écrits en quelques heures. Il est encore un point dont il est bon de prévenir le lecteur ; c'est que les narrations arabes, faites pour être lues par les hommes qui seuls savent lire, sauf de bien rares exceptions, comportent tant de *candeur*, de franchise et de naïveté dans les détails, qu'il faut, de toute nécessité, retrancher quelquefois des lignes entières qui feraient le plus grand plaisir aux Arabes, et qui nous en font tout autant à nous autres, orientalistes, à cette différence près que nous ne voudrions pas en convenir tout haut. Il était de mon devoir de prévenir que ce n'est point là un défaut propre à l'auteur de ces souvenirs de voyage. Pour le prouver, je ne dirai plus qu'un mot, c'est que notre enfance a été bercée des admirables contes des *Mille et une Nuits*, contes que toutes les mères ont mis entre les mains de leurs filles, traduits comme ils le sont par le *vertueux* Galland. Or, si jamais elles en avaient pu lire en arabe les cinquante premières lignes, elles eussent caché au fond de l'armoire la plus secrète, sinon jeté au feu le pauvre livre qui nous a charmés dans notre enfance, et peut nous charmer encore dans l'âge mûr.

F. DE SAULCY.

A mon ami monsieur de Saulcy.

Mon ami, vous m'avez prié d'écrire pour vous l'histoire de mon voyage à Constantine, et de vous donner des détails sur ce qui nous est arrivé pendant ce voyage, à mon père et à moi ; enfin de vous raconter les mauvaises aven-

tures et les nombreux désagréments que nous avons eu à souffrir, faute de précautions. Il ne m'est resté qu'un faible souvenir de tout cela, parce que je suis occupé en France de choses qui n'ont aucun rapport avec mes souvenirs, et parce que je consacre mon temps à acquérir des connaissances fort étrangères aux nôtres. Pourtant je me suis mis à réfléchir, pour me rappeler ces circonstances, et j'ai écrit tout ce qui m'est revenu à la mémoire. Je regrette d'avoir oublié les noms des montagnes que nous avons traversées, et des cheïkhs que nous avons visités. Excusez-moi, je vous prie, si je ne puis satisfaire entièrement votre curiosité sur ce point ; cela vient, comme je vous le disais, de ce que je suis depuis long-temps occupé de choses qui n'ont aucun trait à l'Algérie ; d'ailleurs plus on sait, plus on oublie. J'ai donc écrit, et si c'eût été pour un autre, je ne l'eusse pas fait ; car je ne suis pas habile à raconter, et surtout à arranger de belles phrases. Si donc vous voulez traduire en français mon récit, gardez-vous bien de le laisser comme il est, car il ne serait en vérité pas présentable. Vivez long-temps, et que votre présence me soit aussi conservée long-temps.

ALI.

VOYAGE D'ALGER A CONSTANTINE.

Lorsque mon père vit que les Français craignaient qu'il ne fût contraire à leurs projets, et eut l'entière certitude que les délations des juifs et d'autres méchantes gens lui avaient valu cette méfiance, et cela par la seule raison qu'il était attaché au parti des Turcs, et qu'il avait été constamment bien traité par tous les deys, sans exception, il en conçut un très-vif chagrin. Tous les jours, il avait la visite de juifs qui venaient lui dire : donnez-nous tant, ou sinon le général vous exilera à Malte ou ailleurs (ce qui, par parenthèse, est arrivé à d'autres). Nous donnâmes de l'argent à ceux d'entre eux dont nous craignions l'influence, et nous en mîmes beaucoup d'autres à la porte.

Mais quand vint M. le duc de Rovigo, et que l'envie lui prit d'envoyer quelqu'un auprès d'Hadji-Ahmed-Bey, pour lui offrir la paix, il demanda à tous ceux qui composaient son entourage, qui d'entre eux pouvait remplir cette mission. Il ne s'en trouva pas un seul, parce que tous étaient des gens de rien, des hommes inconnus et sans influence, dont l'élévation est due à l'arrivée des Français. Dans leur embarras, ils eurent recours à mon père, et lui demandèrent qui pouvait, d'après son opinion, aller trou-

ver Hadji-Ahmed. Il leur répondit : j'ai été son ami, mais son ami politique; c'est-à-dire que quand les Turcs étaient les maîtres ici, il me témoignait de la bienveillance. Cela vient de ce que quand les beys se rendaient à Alger, comme ils étaient tenus de le faire chaque année, quelquefois ils n'avaient pas à leur disposition les présents et le montant du tribut qu'ils devaient payer; alors je leur en faisais l'avance, et je prenais en remboursement du blé et des cuirs, que j'envoyais de Bone à Livourne. Hadji-Ahmed me montrait donc de l'affection, quand il voulait m'emprunter, et aujourd'hui même il me doit encore cent mille boudjou. Toutes les fois que j'ai réclamé mon argent, cela n'a pas eu l'air de lui plaire beaucoup. Ça a toujours été comme si j'avais mordu un morceau de cuir, comme disent les Arabes (1).

Cependant mon père s'imagina que, pour se tirer du mauvais pas dans lequel il se trouvait, et faire cesser la méfiance des Français à son égard, le meilleur moyen était de s'exposer à un danger presque certain en traversant les montagnes, et de se charger de cette mission.

Il alla trouver M. le duc de Rovigo, et eut avec lui un entretien sur ce sujet. Il lui dit : moi, j'irai auprès d'Hadji-Ahmed, et je ferai tout ce que vous voudrez. Il reçut immédiatement l'ordre de partir, et vint de suite à la campagne. Je ne me doutais de rien, et personne dans ma famille ne prévoyait plus que moi ce qui allait se passer. Personne, même à Alger, ne connaissait la mission donnée à mon père. Lorsqu'il arriva, j'étais occupé à planter des fleurs, et j'aperçus sur son visage une assez forte préoc-

---

(1) *Femachou senanna fy' ldjeld*, littéralement : *et nos dents ont marché dans du cuir*, c'est-à-dire qu'au lieu de mordre dans un bon morceau, on n'a mordu que de la peau.

cupation. Suivant un usage sacré pour nous, je ne me permis pas de lui en demander la cause. Il me dit seulement : prépare-toi, car demain nous irons ensemble à Djerdjerah chez le cheïkh Ben-Ayssah, pour lui faire une visite. L'annonce de ce voyage me réjouit beaucoup, parce que je m'ennuyais mortellement de rester dans l'inaction. Pendant la nuit qui suivit, on fut chercher un serviteur de Ben-Ayssah, qui était venu à Alger pour vendre des denrées et faire des emplettes. Il vint aussitôt, et nous nous préparâmes. Je fis donc mes adieux à ma famille et à mes amis. Notre départ eut lieu au milieu de l'été, et par une chaleur dont Dieu vous garde ! Nous enfourchâmes nos mulets à minuit, sans que je me doutasse le moins du monde que nous allions à Constantine.

Au moment de partir, je dis à mon père : laissons ces mulets et nous prendrons des chevaux ; cela vaut mieux. Il me répondit : j'ai le dessein de monter dans les montagnes, et les mulets sont bien meilleurs que les chevaux pour les chemins que nous y trouverons. Il ne voulut donc pas m'écouter, et nous marchâmes cette nuit et le jour suivant. Les Qabaïl qui nous accompagnaient ne voulurent pas nous laisser coucher dans Metidjah (1), car, suivant leurs dires, les habitants de cette plaine sont des voleurs ; nous ne fîmes donc qu'y déjeûner chez les Adjadjtha (2).

Je connaissais l'idiôme des Qabaïl, et toutes les fois que nos compagnons s'en servaient pour parler de nous, je les comprenais parfaitement, et je traduisais leur conversation à mon père.

---

(1) *Metidjah* et non pas *la Mitidjah*, comme les Français appellent cette plaine.

(2) Véritable nom de la tribu qu'on a imaginé en France d'appeler les *Hadjoutes*.

Lorsque nous fûmes arrivés au bout de Metidjah, nous commençâmes à gravir les montagnes, et nous mîmes pied à terre, pour prendre notre repas, dans un douar dont les habitants sont d'excellentes gens. Ils nous firent un accueil parfait, tout en nous demandant qui nous étions. Mon père leur dit: je vais faire une visite chez un cheïkh, et rien de plus. Là nous apprîmes que le cheïkh était absent de Djerdjerah, et qu'il était allé chez les Beni-Djenad, pour les engager à faire la paix avec la tribu qui habite la montagne située vis-à-vis de la leur.

A propos des Beni-Djenad, il s'est passé chez eux un fait qui n'est pas connu des Français, et qui n'est pourtant pas dénué d'intérêt. Cette tribu possède des forêts magnifiques. En 1824, le dey Hussein-Pacha voulut les faire exploiter, pour en tirer des bois de construction. Les Beni-Djenad qui vénéraient les arbres antiques de leurs forêts, au point même de faire des sacrifices de moutons sous leur ombrage, comme dans un temple, se refusèrent obstinément à en laisser couper un seul. Hussein-Pacha résolut alors d'obtenir par la force ce qu'on lui refusait de bonne grâce. Une armée algérienne fut donc envoyée sous les ordres de Iahya-Arha, l'un des meilleurs généraux que l'Algérie ait jamais possédés. Hadji-Ahmed l'accompagna en amateur; il n'exerçait encore alors aucune charge de l'État. L'armée, obligée de battre en retraite, tomba au milieu d'une embuscade des Beni-Djenad, et reçut une fusillade si bien nourrie, que chacun, et l'arha lui-même, fut obligé de se cacher en marchant derrière son cheval. Hadji-Ahmed seul ne voulut pas mettre pied à terre, et continua sa route le plus tranquillement du monde, bien qu'il eût déjà reçu un coup de feu. Quand le danger fut passé, chacun s'extasia sur l'admirable sang-froid d'Hadji-Ahmed.

Mon oncle Caïd-Iousef (1) était auprès de lui lorsque la musique de l'arha commença à jouer une marche militaire. Hadji-Ahmed sur lequel elle faisait une vive impression, dit à Caïd-Jousef: si je pouvais entendre une semblable musique pour moi pendant dix jours seulement, je consentirais à mourir. Précisément dix jours après, le beylik de Constantine dont personne n'était capable de se charger, tant le pays est difficile à gouverner, lui fut donné par Hussein-Pacha. La mère d'Hadji-Ahmed qui était venue de Constantine à Alger avec la bourse bien garnie, eut probablement quelque influence sur l'élévation de son fils. Elle vivait encore lorsque j'étais à Constantine, où je la vis souvent. Ce qui me frappa le plus en elle, c'est que jamais elle ne portait de voile, bien qu'elle sortît fréquemment.

Nous fûmes donc obligés de changer de route pour aller au devant du cheïkh. Nous continuâmes à marcher ainsi pendant trois jours. Mon père qui est un vieillard, nullement habitué à monter à cheval jour et nuit, était extrêmement fatigué, et faisait tous ses efforts pour me le cacher. Quand nous approchâmes de la montagne des Beni-Djenad, nous commençâmes à avoir des nouvelles du cheïkh. On nous dit qu'il était dans telle et telle tribu. Le lendemain enfin, nous arrivâmes dans une tribu, et nous trouvâmes une foule immense (2) à la porte d'un gourby (3). Les hommes qui étaient avec nous apprirent que le cheïkh était là. Nous nous réjouîmes beaucoup d'être arrivés sains et saufs, car nous craignions fort de rencontrer des brigands (4)

(1) *Caïd* est le nom d'un grade qui correspond à peu près à celui de colonel.

(2) *Oummet Elhkachar*, littéralement: *la nation de l'autre monde*, c'est-à-dire une foule comparable à celle qui se pressera au jour du dernier jugement.

(3) *Gourby*, cabane en torchis.

(4) *Qotad Etthariq*, littéralement: *des coupeurs de chemins.*

sur notre chemin, sans compter le reste, surtout marchant comme nous le faisions, sans armes et purement à la grâce de Dieu.

Quand nous fûmes introduits près du cheïkh qui connaissait mon père depuis long-temps, il nous reçut de la manière la plus affectueuse et les yeux pleins de larmes. Il faisait une chaleur insupportable, et ce qui m'amusa beaucoup, fut de voir debout au-dessus de sa tête un de ses domestiques qui l'éventait à tour de bras avec un immense éventail de plumes. Il avait la manche de sa chemise retroussée jusqu'à l'épaule, pour mettre autant de force à donner de l'air à son maître, qu'on en met chez nous à donner des coups de bâton. Nous nous assîmes à ses côtés, au milieu d'un cercle de Qabaïl. Ce cheïkh me parut âgé d'environ soixante-dix ans. Il est plié en deux; son visage est très-ouvert, et orné d'une belle barbe blanche; certainement il a dû être très-beau dans sa jeunesse. Ses vêtements étaient d'une propreté recherchée; son entourage en revanche était ignoblement sale. Les Qabaïl vinrent, et chaque famille apporta assez de provisions pour rassasier tout le monde. Ces provisions consistaient en poules bouillies, en kouskous et en un grand plat de bois plein de gâteaux de miel chauds. Chacun mettant à terre ce qu'il apportait, bientôt le sol de la maison fut couvert. On commença par le repas que fournissait le maître de la maison. Alors celui-ci s'approcha, s'assit, sans rien prendre, et seulement pour forcer ses convives à manger, et à ceux qui refusaient parce qu'ils étaient rassasiés, il donnait des coups de poing dans les côtes en guise d'instances amicales pour les engager à faire honneur à son festin. Mon père et moi qui ne connaissions pas cet usage, nous mangeâmes tout notre saoul du premier coup, nous figurant qu'on ne toucherait pas au reste, et que le cheïkh le garderait pour lui. Mais ce ne fut pas plutôt fait, qu'un autre chef

de famille vient prendre la place du premier, et commença à nous presser de manger, ainsi qu'avait fait l'autre. Il n'y eut protestation qui pût le convaincre, rien n'y fit! Dussions-nous crever(1), il nous fallut faire bonne contenance. Enfin tous les plats qu'on avait apportés passèrent devant nous l'un après l'autre, et leurs maîtres nous forcèrent d'avaler tour à tour, au point que nous pensâmes que nous avions mangé pour jusqu'à la fin de nos jours. Comme nous n'étions pas habitués à pareil régime, mon père fut malade pendant la nuit, surtout à cause du kouskous qu'il avait mangé par-dessus le miel chaud.

Quand ce repas fut terminé, les habitants de la maison vinrent, et firent entrer le cheïkh dans l'appartement des femmes, pour lui faire prononcer certains mots sur des grains d'orge destinés à être portés au cou par la maîtresse de la maison, à cette fin de lui faire faire des enfants.

Lorsque nous sortîmes, après nous être bien rempli l'estomac, ils enlevèrent le cheïkh, l'emportèrent à bras et le déposèrent sur sa mule. Je m'aperçus que les mules du cheïkh n'avaient plus de poil sur la queue, dont il ne restait plus que la chair. J'en demandai la cause à mes voisins, et j'insistai pour la savoir. Ils me répondirent à la fin que tout le poil était passé entre les mains des femmes, qui le conservaient comme des reliques saintes.

Les Bedouins et les Qabaïl se placèrent sur deux rangs; le cheïkh, mon père et moi, nous restâmes au milieu. Ils commencèrent alors à dire à haute voix : il n'y a de Dieu que Dieu! il n'y a de Dieu que Dieu! Et quand un rang avait fini, l'autre commençait, et cela dura tout le long du chemin. Nous nous trouvions en ce moment au milieu de trois mille hommes au moins.

---

(1) *Oua innama eftaq kurchaka oua la bed takal*, littéralement: *et crève ton ventre, et il faut que tu manges.*

Toutes les fois que nous traversions une dechrat (1), aussitôt les habitants entouraient le cheïkh, et voulaient le faire descendre pour lui offrir un repas. Quand il refusait, ils insistaient. Une fois il finit par céder, et nous recommençâmes la même cérémonie que la première, et avec augmentation. L'étonnant de l'affaire, c'est que ces gens-là ne crèvent pas.

Toute cette journée se passa à descendre, à remonter, à manger, et à recevoir des coups de poing d'amitié. Nous en vînmes à supplier le cheïkh de ne plus descendre. Quand nous traversions une petite dechrat, toutes les femmes sortaient avec leurs enfants et leurs chiens, et se mettaient à pousser des gloussements (2) de joie en notre honneur. Nous fîmes ce métier pendant quatre jours entiers, et le cheïkh allait de dechrat en dechrat. Quand nous fûmes arrivés au sommet de la montagne des Beni-Djenad, les Qabaïl étant accourus au-devant du cheïkh, il commença à leur parler de la paix. Pas un seul ne put résister à ses discours; il rétablit la bonne intelligence entre eux tous, et les força de s'embrasser. Nous continuâmes à marcher jusqu'à ce que nous arrivâmes à la montagne de Djerdjerah, dans laquelle se trouvaient la famille du cheïkh et son harem. Il nous fit descendre dans le dôme (3) de Sidy-Abdourrahhman. Ce dôme est charmant, et contient un tombeau entouré de grillages de bois peints en couleurs très-tranchées, telles que rouge, jaune, noir, bleu et blanc. Aux quatre coins sont placés des drapeaux. Au dôme sont suspendus

---

(1) *Dechrat* est une espèce de village formé de gourby ou de chaumières.

(2) *Iouloulou*, dit le texte. En français, il n'y a point de terme qui puisse rendre ce mot, si ce n'est crier *loulouloulou* indéfiniment. Peut-être le mot latin *ululatus* vient-il de là.

(3) C'est la traduction littérale du mot *qobbat*: c'est ce que les Français appellent un marabout.

çinq lustres, dont un très-grand qui correspond au milieu du tombeau, et quatre plus petits. A côté de ce tombeau on en voit plusieurs autres qui renferment des cheïkhs.

Le cheïkh nous y fit descendre et nous y fit dresser des lits excellents. Tout le long du chemin, j'avais donné à mon père la couverture de laine que j'avais apportée pour moi, et je n'avais conservé qu'un bornous. Je mettais d'ordinaire une pierre sous ma tête en guise d'oreiller, et je m'endormais entre les jambes de nos mulets, de peur qu'on ne nous les volât. Quand nous eûmes rencontré le cheïkh, nous n'eûmes plus à craindre pour nos mulets. Dès lors on nous gratifia d'une natte de jonc, mais non pas d'un lit. J'enroulais un bout de la natte dans laquelle je plaçais une pierre. Au petit point du jour, nous nous mettions en marche.

Quand nous fûmes pour tout de bon chez le cheïkh, notre sort s'améliora singulièrement, à notre grande satisfaction. Jusque-là je n'avais encore aucune idée du voyage de Constantine, et je croyais que nous allions revenir à Alger. Ce n'est que le lendemain que mon père me fit part de son projet, en me disant : nous allons à Constantine chez Hadji-Ahmed. Je recommençai à avoir peur, et je dis à mon père : nous risquons gros jeu, et pour sûr Hadji-Ahmed nous fera tuer. Il me répondit : nous sommes sous la protection de Dieu. Oui, lui répondis-je, elle est excellente, mais un homme ne se jette pas par la fenêtre en disant : je me mets sous la protection de Dieu. Dieu dit dans le Qoran : garde-toi, et je t'aiderai.

Voyant mon père bien déterminé à faire ce voyage, j'écrivis à Alger et je fis mes adieux à tous mes amis, avec la ferme persuasion qu'il n'y avait plus d'espoir de retour pour nous.

Nous demeurâmes chez le cheïkh pendant toute une semaine. Il fut constamment occupé pendant tout ce temps-là à écrire des lettres de recommandation pour les cheïkhs

par chez lesquels nous devions passer, et il disait à chacun d'eux : toi, conduis les porteurs de cette lettre à un tel, un tel les conduira à un tel, et ainsi de suite jusqu'à Constantine.

Quand le jour de notre départ fut venu, je vis que mon père se mettait en route sans armes, et que les Qabaïl qui nous accompagnaient n'en prenaient pas davantage. Je dis à mon père : comment voulez-vous que nous nous jetions au milieu des plus grands dangers sans prendre d'armes ni aucunes précautions. Il me répondit encore : nous sommes sous la protection de Dieu. Cette réponse calme ne me rassura pas entièrement, et je priai le cheïkh de me donner un sabre, une paire de pistolets, et à peu près un millier de cartouches. Je disposai le tout de manière à pouvoir m'en servir aussitôt qu'il en serait besoin, et je repris un peu confiance.

Nous nous mîmes en route après avoir fait nos adieux au cheïkh, et nous grimpâmes les montagnes tout le long du jour. Nous arrivâmes à une dechrat où nous trouvâmes un des cheïkhs auxquels nous étions recommandés par Ben-Ayssah. Il nous fit un accueil honorable, et avant de lire la lettre que nous lui apportions, il la prit, la baisa et la mit sur sa tête ; puis levant les mains au ciel, il fit une prière. Je m'aperçus alors que les lettres de Ben-Ayssah nous seraient fort utiles. Le lendemain, le cheïkh notre hôte fit monter à cheval deux de ses gens bien armés, pour nous accompagner ; et ceux-ci nous conduisirent jusqu'à une autre dechrat située au milieu des montagnes.

Là je fus arrêté ; en voici la cause. A Alger, j'avais une mule magnifique, du plus grand prix, et qui m'avait été donnée par Hadji-Ahmed ; elle était infiniment plus belle que toutes les autres mules de la ville. Quand les Français entrèrent à Alger, notre maison de campagne fut pillée ; ma mule fut enlevée de l'écurie, et je n'en entendis plus

parler pendant une année entière. Un jour le maréchal-ferrant vint me trouver, et me dit : j'ai vu aujourd'hui votre mule passer par la porte Bab-Azoun, et elle portait une charge d'huile. Je courus au marché à l'huile, je regardai parmi les mules, et j'y retrouvai la mienne. Comme de sa nature elle était habituée, quand un homme approchait la main de sa tête, à se tourner et à ruer, et comme, lorsque je la retrouvai, elle était tout-à-fait changée et maigrie, je la reconnus à cette habitude vicieuse. Je la fis sortir, et je forçai son nouveau maître de me suivre chez le qady. J'avais une foule de témoins qui reconnaissaient la bête, et je rentrai en possession de ma mule que je reconduisis à l'écurie, dont je fermai la porte en partant, tout joyeux de l'avoir retrouvée. Quand la nuit fut venue, je retournai à l'écurie pour faire conduire ma mule à la campagne; la porte de l'écurie était bien encore fermée, mais la mule avait disparu. Je demeurai encore une autre année sans en avoir de nouvelles, et je la retrouvai une seconde fois entre les mains d'un autre Bedouin. Je me dépêchai alors de la vendre, pour n'avoir plus à m'en inquiéter.

Revenons à notre récit. Pendant notre séjour dans les montagnes, j'allai un jour dans un marché, et pendant que je me promenais au milieu des Qabaïl, et que je m'amusais à regarder leur commerce, voilà que je me rencontre nez à nez avec le voleur de ma mule, à qui j'avais fait rendre gorge. Comme j'étais vêtu comme les Bedouins d'un bornous qui me couvrait le cou, et que j'avais un vêtement semblable aux leurs, il resta à me fixer, pour s'assurer que c'était moi. Il finit par me reconnaître, s'approcha de moi et me dit :

— C'est toi qui m'as enlevé ma mule, et qui m'as injustement dépouillé. Aujourd'hui te voilà venu vers moi, et je prendrai ma revanche.

Il me demanda ce que j'avais fait de la mule. Quand je vis qu'il n'y avait aucun moyen de m'esquiver, je lui répondis :

— Oui, c'est moi qui ai pris ta mule, mais je l'ai prise avec justice, et sur de nombreux témoignages.

— Tu m'as fait de la justice à la française, me répondit-il ; aujourd'hui je t'en ferai à la qabaïle.

Sur le champ je me trouvai entouré de Qabaïl, qui me serraient de tous les côtés, et je paraissais au milieu d'eux comme une tache blanche sur le dos d'une vache noire. Ils se mirent à crier, à hurler, et coururent pour s'emparer de ma mule et de mes bagages avant de me tuer. Quand ils furent près du lieu où était mon père, ils trouvèrent ma mule et s'en approchèrent. Ce jour-là nous étions accompagnés d'un cheïkh de la montagne d'où nous sortions. Lorsque ce cheïkh entendit ce bruit, il monta sur une grosse roche, et cria de toute la force de ses poumons :

O Arabes ! ô Qabaïl ! malheur à qui étendra la main sur ces hommes. Sachez qu'ils nous sont venus de chez Ben-Ayssah, et qu'ils sont sous ma protection ; si vous leur prenez une épingle, nous vous reprendrons une broche. Il leur dit ces paroles en idiôme qabaïl ; mon père ne les comprit point, mais je les lui traduisis. Le cheïkh répéta une seconde fois : si vous mettez la main sur ces hommes, tous les habitants de la montagne que vous voyez devant vous tomberont sur vous et vous massacreront tous. Ils commencèrent alors à filer les uns après les autres, et il ne resta que mon voleur, qui me regardant et me menaçant du doigt, me dit : si tu n'étais pas avec cet homme, je t'aurais fait mourir d'une mort abominable. Aussitôt après cette affaire, les Arabes qui nous accompagnaient nous conseillèrent de gagner lestement les montagnes qui étaient en face de nous. Notre intention était d'y passer la nuit, parce que nous

avions une lettre de Ben-Ayssah pour le cheïkh qui l'habite.

Nous arrivâmes extrêmement fatigués, et fort aises de nous être tirés sains et saufs de ce mauvais pas. Mon père voulut que je lui fisse du café. Je demandai du feu, et l'on me répondit qu'il n'y en avait que dans l'appartement des femmes. J'entrai donc chez elles, et j'y trouvai effectivement un bon feu, entouré de femmes. Quand elles virent les tasses, elles restèrent ébahies, et commencèrent à les admirer; elles n'avaient jamais rien vu de semblable, et me demandèrent ce que c'était. Je leur fis comprendre à quoi cela servait, et elles s'émerveillèrent de ce que nous buvions du café, et surtout sans sucre. Je leur en offris à boire, et elles le trouvèrent détestable. Je vis parmi elles des femmes d'une beauté telle que je n'en avais jamais vu de pareilles; des yeux grands comme des tasses, enfin des visages charmants. J'admirai la beauté de ces femmes auxquelles j'eus le bonheur de ne pas déplaire. Le mari de la maîtresse de la maison passa la nuit à monter la garde pour la sûreté de mon père, et ne rentra que le matin. Je fis cadeau à ces femmes de quelques foulards qui les rendirent souverainement heureuses. Nous passâmes cette nuit dans la tribu, et le lendemain nous gagnâmes une autre montagne qui se trouvait sur notre route. Vers midi nous traversions un gué, et pendant que nous y abreuvions nos mulets, après les avoir débridés, voilà une masse d'Arabes qui arrivent pour faire boire leurs chevaux en même temps que nous; ils étaient une vingtaine armés jusqu'aux dents. Pendant que leurs chevaux buvaient, ils nous demandèrent si nous avions vu deux hommes partis d'Alger pour vendre Constantine aux Français. Par leurs propos, nous eûmes la certitude qu'ils avaient reçu de l'argent de Mulsumans habitants d'Alger, pour nous couper la tête. Ils nous dirent: ils sont deux, un vieux et un jeune. Quant au vieux, nous recevrons pour sa tête quatre mille

piastres fortes, et pour l'autre cent piastres fortes. Nous ne pûmes douter que c'était nous qu'ils cherchaient, et nous fûmes bien certains que c'était un souvenir d'amitié de quelques-uns de nos amis d'Alger. Je me dis en moi-même : par Dieu ! ma tête n'est pas chère, puisque pour cent piastres on en fait l'affaire. Quant à celle de mon père, c'est un prix très-convenable! Les Qabaïl qui nous accompagnaient leur répondirent qu'ils ne les avaient pas vus, et que d'ailleurs s'ils les rencontraient, peut-être en les tuant commettraient-ils une injustice. Ils leur demandèrent s'ils étaient bien sûrs que le voyage de ces hommes avait le but qu'ils disaient. Avant de les tuer, ajoutèrent-ils, vous ferez bien de vous en assurer. Ils répondirent : il faut absolument que nous rapportions leurs têtes. Ils prirent ensuite un chemin, et nous ne manquâmes pas d'en prendre un autre. Ainsi Dieu nous tira de leurs mains, et nous continuâmes nôtre route jusqu'à ce que nous fûmes arrivés chez les Beni-Abas. Avant d'y être, nous mîmes pied à terre dans une dechrat dont les habitants nous prévinrent que dans la vallée, avant d'arriver à un gué de l'Oued-Adouse que nous devions traverser, nous trouverions une quarantaine de brigands dont nous ferions bien de nous garer. Quand nous fûmes arrivés dans la vallée, je m'approchai de mon père, tenant un pistolet de chaque main, et bien déterminé à vendre chèrement sa vie et la mienne. En ce moment, j'étais persuadé que je ne reverrais jamais Alger, et que d'ailleurs si nous échappions aux Qabaïl et aux voleurs de grand chemin, nous n'en serions pas moins plus tard victimes d'Hadji-Ahmed. Quand nous arrivâmes au sommet de la côte que nous avions à descendre pour arriver au fond de la vallée, nous ne vîmes entre la rivière et nous qu'une vaste forêt. Les Qabaïl qui nous escortaient aperçurent les bandits qui descendaient de cheval. Nous nous dépêchâmes alors de prendre à tra-

vers bois un chemin écarté de la direction dans laquelle ils étaient arrêtés. Nous étions en très-petit nombre, dix tout au plus, et la plupart sans armes. Les Qabaïl marchèrent en avant, et me dirent dans leur langage : n'ayez pas peur, nous mourrons avant vous ; mais après notre mort, nous ne répondons plus de vous. Nous avançâmes ainsi à travers la forêt, tremblants de peur. Quant à ces voleurs, qui sont parfaitement connus dans les montagnes sous un nom que j'ai malheureusement oublié, ils ont leur repaire entre la montagne des Beni-Abas et le gué de la rivière qui coule dans la vallée. Ils sont convenus avec les Beni-Abas de ne détrousser les voyageurs qu'avant que ceux-ci aient atteint le gué. Une fois ce gué passé, on n'a plus rien à craindre d'eux. Ils tuent impitoyablement tous ceux qui tombent entre leurs mains. Nous parvînmes à passer le gué avant qu'aucun d'eux ne nous eût aperçus. Une fois de l'autre côté, nous rencontrâmes un berger qui, dès qu'il nous vit, releva sa chemise de laine par-dessus sa tête pour n'être pas gêné dans sa course, et s'enfuit à toutes jambes, en plantant là son troupeau. Nous l'appelâmes à grands cris, lui disant que nous n'étions pas des voleurs, et il se décida à venir à nous, mais tremblant de frayeur. Nos cris firent que les brigands nous aperçurent ; alors ils se mirent à battre des mains avec un geste de colère, et nous firent signe de revenir vers eux ; mais nous gravîmes la côte qui était devant nous, et nous fûmes encore tirés de ce mauvais pas par la grâce de Dieu.

ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

(5.e ARTICLE.)

PREMIÈRES CONQUÊTES DES ROMAINS DANS LA GAULE. — INVASION DES CIMBRES ET DES TEUTONS.

Au commencement du sixième siècle avant l'ère chrétienne, plusieurs populations gauloises, à qui d'autres populations disputaient leur territoire, résolurent d'abandonner la patrie pour aller chercher de nouvelles demeures dans les contrées voisines (1). Suivant une tradition rapportée par Tite-Live (2),

(1) Justin, liv. XIV.
(2) Tite-Live, Hist. rom., liv. V, ch. 33.

la nation des Bituriges était alors la plus puissante de la Gaule Celtique ; elle avait un roi nommé Ambigat, dont la sœur était mère de Sigovèse et de Bellovèse, jeunes guerriers braves et entreprenants. Ces deux frères se mirent à la tête des émigrants, qui partirent au nombre de trois cent mille, divisés en deux armées. Sigovèse conduisit la première horde sur la rive droite du Danube, non loin de la forêt Hercynienne ; la seconde, formée de Gaulois Bituriges, Arvernes, Édues et Ambarres, suivit Bellovèse au-delà des Alpes, et bâtit la ville de Milan au milieu des plaines fertiles qui s'étendent du pied de ces montagnes aux rives du Pô. Vers la fin du même siècle, les Boïens, les Anamans, les Lingons, les Senonais, prirent le chemin frayé par Bellovèse, et vinrent s'établir dans le reste de l'Italie septentrionale, jusqu'à la chaîne de l'Apennin.

Les Gaulois du Danube s'étendirent toujours plus vers l'orient, et rencontrèrent dans leur marche progressive les Grecs Macédoniens ; plusieurs même allèrent fonder au sein de l'Asie-Mineure une petite Gaule que les Grecs appelèrent Galatie. Leur audace et les malheurs qui en furent souvent pour eux la suite, donnèrent de la célébrité à leur nom en Grèce et dans tout l'Orient. Ceux d'Italie n'eurent pas moins l'occasion de signaler leur courage ; ils prirent la ville de Rome, et firent encore long-temps après une guerre redoutable au peuple romain.

Mais les Gaulois qui restèrent au dedans de la patrie acquirent, à divers degrés, des richesses et de la puissance. Deux genres de commerce très-distincts partageaient la Gaule et s'exerçaient par deux voies différentes. A l'occident et au midi, on exploitait les métaux, tels que l'or, l'argent et le fer, qui se transportaient par terre à Marseille ou à Narbonne, chez les Tectosages (1). Les Vénètes y envoyaient

(1) Strabon, liv. IV.

aussi leur étain blanc et leurs pelleteries soit par terre, soit par le cours de la Loire, dont la source commence aux Cévennes, non loin du Rhône (1).

Dans cette partie de la Gaule, la nation des Arvernes (2), habitante des Cévennes, devint la plus considérable pour l'autorité et la force guerrière ; à une richesse extrême elle joignait le courage et la fierté des peuples montagnards. Posidonius mentionne le faste aussi étonnant que bizarre du roi Luer, qui régnait sur les Arvernes au second siècle avant J.-C. Toutes les fois que ce chef opulent se promenait dans la campagne, il se plaisait à jeter une pluie de pièces d'or et d'argent sur la foule qui se pressait autour de son char. Un jour il fit élever une enceinte carrée dont les quatre côtés avaient douze stades d'étendue. Au dedans on creusa de petits lacs qui furent remplis de liqueur; à côté on plaça une quantité de mets proportionnée à l'abondance du breuvage, et pendant plusieurs jours il fut permis à chacun d'entrer et de prendre part à ce prodigieux festin. Une autre fois qu'il avait donné un banquet splendide, un barde venu trop tard au rendez-vous courut à sa rencontre, et se mit à chanter les hauts mérites du maître, en déplorant pour lui-même le désagrément de son retard. Le roi, charmé de ses vers, demanda un sac rempli d'or, et le jeta au poète qui courait toujours à côté du char. Le barde l'ayant ramassé, commença de nouveau à chanter les louanges du généreux souverain, disant que les traces mêmes que son char imprimait sur la terre produisaient de l'or et des bienfaits aux hommes (3).

L'autre genre de commerce appartenait à la Gaule du

(1) Strabon, liv. IV.

(2) L'ancienne Auvergne.

(3) Strabon, liv. IV. — Athénée, liv. IV, ch. 13.

nord. Il consistait dans les toiles, les laines, les manteaux d'hiver, les salaisons de porcs que les Belges expédiaient sur les bords de la Saône. Ce fleuve qui s'échappe des Vosges et court au midi se joindre au grand fleuve du Rhône, formait une communication heureuse entre les Belges et les Gaulois méridionaux. Les Edues *, possesseurs de cette précieuse rivière, étaient les intermédiaires du commerce entre le nord et le midi, et ils y ajoutaient encore leurs productions indigènes. Aussi de très-bonne heure ils se distinguèrent par la supériorité de leur esprit, la politesse de leurs mœurs, la prospérité et l'étendue de leur industrie (1). L'ordre civil fit chez eux des progrès marqués; l'autorité militaire des rois finit même par disparaître. Au second siècle avant J.-C., la puissance appartenait à deux magistrats annuels nommés *vergobrets*, choisis, selon toute apparence, dans le corps des druides, pour être les administrateurs suprêmes de la nation et les juges des intérêts privés (2). C'est ce qui fit, sans doute, que les Edues ne parurent pas aux Romains un

---

* Peuple de la Bourgogne actuelle.

La Saône, presque voisine des sources de la Meuse et de la Seine, formait une communication facile entre les Belges et les Édues. Dans la guerre de César contre les Belges, on voit les Édues jouer le rôle de médiateurs et même d'intercesseurs. Lorsqu'ils sollicitent la clémence du conquérant pour les Bellovaques, ils lui assurent que par là il augmentera beaucoup le crédit des Édues chez les Belges, dont ils reçoivent assidument le secours, quand ils ont la guerre. Les Rhêmes, les Leukes, les Médiomatrikes (Champagne, Lorraine, Pays-Messin), qui en étaient les plus proches voisins, semblaient avoir eu de bonne heure des habitudes et des mœurs assez polies. César nous dit que les Rhêmes étaient, après les Édues, la nation la plus distinguée de la Gaule, et l'on voit en effet les Rhêmes devenir aussitôt, comme les Edues, amis et auxiliaires des Romains.

(1) Pomponius Méla, liv. III, ch. 2. — César, liv. VI, ch. 12.

(2) César, liv. I, ch. 16.

peuple barbare. Dans leur gouvernement où se confondaient l'ordre civil et l'ordre religieux, Rome aperçut quelque chose de son propre gouvernement. Les vergobrets avaient une grande analogie avec les consuls, et il est plus que probable que les Edues furent redevables à cette similitude du titre amical et flatteur de *frères* des Romains (1). Mais les Edues ne pouvaient être commerçants et guerriers tout à la fois; il leur fallait recourir à des forces ordinairement étrangères, et ils les trouvaient chez leurs voisins du nord. Les Belges, dont ils achetaient les marchandises, s'empressaient de combattre pour eux dans l'occasion (2).

Ainsi deux peuples s'élevèrent en Gaule au-dessus des autres peuples : les Arvernes dominaient sur les tribus du midi; les Edues jouissaient d'un crédit assez grand parmi les Belges, et ils avaient de plus, à cause de leur noblesse, la considération des Romains, qui les mettaient à peu près au même rang que Marseille.

Mais les Edues et les Marseillais avaient dans leur voisinage des ennemis dangereux. Les Ligures, habitants des côtes de la Méditerranée, faisaient à Marseille une guerre assidue; ils pillaient ses marchandises sur la mer, et ravageaient ses possessions continentales. Vers l'année 155 avant J.-C., ces barbares se réunirent en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, et vinrent assiéger Nicée et Antipolis (3), deux colonies de Marseille sur les bords de la Méditerranée. Les Marseillais envoyèrent des ambassadeurs au sénat pour demander le secours du peuple romain. Le sénat députa aux

(1) « Les Edues furent appelés parents du peuple romain; ils furent les premiers de Gaule admis à son amitié et à son alliance. » (Strabon, liv. IV.) — Plutarque, vie de César.

(2) César, liv. II, ch. 14.

(3) Nice et Antibes.

Ligures Q. Flaminius, Popilius Lenas et Lucius Pupius, avec commission de rétablir la paix. Les ambassadeurs abordèrent à Egitne, chez les Ligures Oxybiens. Mais les barbares ayant appris que ces Romains venaient dans l'intention de leur faire lever le siège, coururent au port pendant qu'ils débarquaient. Les uns repoussèrent du rivage ceux qui n'étaient pas encore descendus; les autres se précipitèrent autour de Flaminius, qui avait déjà fait déposer son bagage à terre, et lui ordonnèrent de se retirer. Comme il ne voulait pas obéir, ils se jetèrent sur ses meubles, écartant de vive force les affranchis qui voulaient les défendre, et en arrêtèrent plusieurs. Flaminius accourut en personne au secours de ses gens; mais les barbares le blessèrent lui-même, tuèrent deux de ses esclaves, et poursuivirent les autres jusqu'à leur vaisseau : Flaminius n'eut que le temps de couper les cordes des ancres et de gagner la haute mer.

Mais bientôt après arriva le consul Quintus Opimius à la tête d'une armée romaine. Il prit d'assaut la ville d'Egitne, vendit les habitants comme esclaves, et envoya à Rome les auteurs de l'insulte, chargés de chaînes.

Cependant quatre mille Oxybiens l'attendirent au combat et avec tant d'assurance, que le consul, étonné, fit plusieurs harangues à ses soldats pour affermir d'avance leur courage. Il fondit impétueusement sur les barbares et les mit en déroute. Les Ligures Décéates qui venaient au secours des Oxybiens, furent défaits dans un nouveau combat. Opimius leur ôta leurs armes, mit des garnisons dans leurs villes, et confisqua une partie de leur territoire qui fut donnée aux Marseillais (154 av. J.-C.) (1).

Mais cette victoire n'avait pas rendu à Marseille une sécurité définitive. Les Ligures Salyes ravagèrent encore ses

(1) Polybe, sur les Ambassades, ch. 131.

possessions, et obligèrent les Romains à venir pour la seconde fois défendre leurs alliés. Le proconsul Sextius vainquit les Salyes, et força leur roi Teutomal de prendre la fuite. En parcourant le pays, il rencontra plusieurs sources d'eaux chaudes qui jaillissaient à peu de distance l'une de l'autre; il établit une colonie dans ce lieu, qui fut appelé de son nom les *Eaux de Sextius* (124) (1).

Dès ce moment il fut moins facile aux Ligures de rien entreprendre contre leurs voisins. Mais la colonie des Eaux de Sextius s'élevait à peine, que les Edues envoyèrent porter à Rome des plaintes contre les Allobroges : elles étaient les mêmes que celles des Marseillais contre les Ligures. Les Allobroges ravageaient le territoire des Edues, et de plus ils avaient donné asile et promis leur aide à Teutomal, roi des Salyes, récemment vaincus par les Romains (2). Mais les Allobroges formaient une nation guerrière et nombreuse que l'on ne pouvait espérer de vaincre facilement. Le proconsul Domitius Ænobarbus employa contre leur impétuosité et leur audace un moyen nouveau dans la tactique romaine : il emmena avec lui des éléphants. Les Romains livrèrent bataille aux Gaulois près de la ville de Vindalium, et en tuèrent cent vingt mille. Le proconsul se promena ensuite partout le pays, monté sur un éléphant et suivi de ses soldats. Mais pour consacrer le souvenir de cette glorieuse victoire, il bâtit sur le champ de bataille une tour de pierre, au sommet de laquelle il fit attacher les armes des vaincus (122) (3).

Cependant les Allobroges ne se soumirent pas aux vainqueurs; ils s'associèrent contre eux à la nation des Arvernes,

(1) *Aquæ Sextiæ*, Aix en Provence. — Strabon, liv. IV. — Tite-Live, Épitome, liv. LXI.

(2) Tite-Live, *ibid.* — Florus, liv. III.

(3) Suétone, vie de Néron. — Florus, liv. III.

ennemie et rivale de celle des Edues. Elle avait dans ce temps pour roi Bituit, fils de Luer. Fabius Maximus entra en Gaule à la tête de trente mille soldats, et trouva les Allobroges, les Arvernes et les Ruthènes au nombre de plus de deux cent mille, rangés en bataille sur le confluent de l'Isère et du Rhône. A la vue de la petite troupe de Fabius, Bituit éclata en railleries, disant avec orgueil qu'elle ne suffirait pas au dîner des chiens qui étaient dans son armée (1). Il fit passer le Rhône à ses guerriers sur plusieurs ponts de bois soutenus par des chaînes et des bateaux; puis monté sur son char, qui était d'argent, il donna le signal du combat. Le choc fut terrible; Fabius, blessé et malade d'une fièvre quarte, allait de rang en rang, porté dans une litière, ou soutenu par le bras; il animait les soldats, leur indiquant la manière d'attaquer l'ennemi. Les Gaulois finirent par reculer en désordre, et se précipitèrent en foule sur les ponts qui fléchirent et se brisèrent sous leurs pieds. On estima que cent vingt mille de ces guerriers avaient péri dans cette fatale journée. Le consul envoya à Rome les colliers d'or et d'argent arrachés aux vaincus. Il éleva sur le champ de bataille une tour de pierres blanches semblable à celle de Domitius, et bâtit un temple à Mars et un autre à Hercule. Bituit, prisonnier, fut embarqué pour Rome; il servit à la pompe triomphale, porté sur le même char d'argent qu'il avait monté pendant la bataille (2). Le sénat ordonna ensuite qu'il serait envoyé dans la ville d'Albe, pour y vivre sous une garde jusqu'à la fin de ses jours (121).

A la suite de cette victoire, les Romains pénétrèrent chez les Tectosages : c'était le pays de toute la Gaule qui ren-

(1) Paul. Orose, liv. v, ch. 14.
(2) Florus, liv. III.

fermait le plus d'or et d'argent (1). Ils établirent une colonie à Narbonne, qui fut surnommé Martius, peut-être du nom de Q. Martius Rex, l'un des deux consuls (118).

Il y avait neuf ans que les Romains avaient, pour ainsi dire, pris possession de cette riche contrée, lorsqu'une effroyable armée de barbares vint fondre sur la Gaule (109). « Comme ces barbares, dit Plutarque(2), avaient peu de commerce avec les autres peuples et qu'ils habitaient des pays éloignés, on ignorait à quelles nations ils appartenaient, de quelles contrées ils étaient partis pour se précipiter, comme une nuée orageuse, sur la Gaule et sur l'Italie. » Mais ils portaient le nom de Cimbres, et l'on savait que les Germains donnaient ce nom, qui signifie *brigands* dans leur langue, à une nation sauvage dont la coutume était de piller chaque année ses voisins, et qui s'était avancée depuis les Palus-Méotides jusque sur les bords de l'Océan septentrional. La grande taille de ces étrangers et leurs yeux noirs confirmaient cette effrayante conjecture. Tout ce que l'on rapportait du nombre et de la force de leurs armées parut d'abord incroyable; mais on apprit bientôt que ce que l'on en disait se trouvait encore au-dessous de la vérité. Ils étaient au nombre de trois cent mille, tous bien armés, et traînaient à leur suite une multitude beaucoup plus nombreuse de femmes et d'enfants, cherchant des terres capables de les nourrir. On disait que rien ne pouvait leur résister, et qu'ils entraînaient avec eux les peuples sur leur passage. Avant d'entrer dans la Gaule, ils s'étaient associé un grand nombre de Teutons, habitants de la Germanie. On distinguait encore parmi eux les Ambrons, qui étaient au nombre de trente mille.

---

(1) Strabon, liv. IV.
(2) Plutarque, vie de Marius.

Cependant les barbares ne purent forcer les Belges à leur livrer le passage ; il paraît même qu'ils traitèrent avec eux, et en obtinrent la ville d'Aduat, au confluent de la Sambre et de la Meuse ; ils y déposèrent une partie de leur bagage, et laissèrent une garde de six mille hommes en attendant leur retour.

Cette mesure ainsi concertée, les Cimbres envoyèrent demander à Rome des terres pour s'y établir. Le sénat refusa la demande ; les barbares prirent les armes, et défirent le consul J. Silanus dans une première bataille. Une tribu de la nation des Helvètes, les Tigurins, surprirent de la même manière le consul Cassius, et le tuèrent avec une grande partie de son armée.

Les Cimbres résolurent de continuer leur marche vers le midi, et firent porter aux Tectosages des propositions d'accommodement. Les Tectosages voulurent profiter de l'occasion pour se dégager de l'alliance onéreuse des Romains. Mais le consul Cépion entra de nuit dans Toulouse, à la faveur d'intelligences, et pilla le grand temple dont les richesses étaient à la veille d'échapper aux fondateurs de Narbonne. Il enleva cent mille livres d'or et cent dix mille d'argent. Les lacs qui recevaient depuis un temps immémorial les précieuses offrandes des Gaulois, furent vendus au profit du trésor public, et les acheteurs en retirèrent une quantité considérable de lingots d'argent. L'or des Tectosages, envoyé sous une escorte dans la ville de Marseille, devait être ensuite porté à Rome ; mais des voleurs tuèrent les gardes sur la route et enlevèrent les trésors. On fit la remarque que cet or devint toujours funeste à ceux qui eurent le malheur d'en toucher, et l'or de Toulouse passa depuis en proverbe (106) (1).

---

(1) Strabon, liv. IV. — Dion Cassius. — P. Orose, liv. V, ch. 15. — Aulu-Gelle, liv. III, ch. 9.

Cependant il fallait arrêter la marche des Cimbres. L'année suivante, le consul Cnéius Manlius et le proconsul Cépion reçurent la conduite de la guerre. Ils campèrent séparément sur les deux bords du Rhône, parce que l'on ne savait pas si les barbares iraient se jeter sur l'Espagne ou sur l'Italie. Mais les deux généraux avaient l'un pour l'autre une haine violente; ils ne concertèrent point ensemble les opérations de la guerre, et Cépion ne prit que des mesures imprudentes dont les barbares profitèrent. Ils enlevèrent les deux camps, tuèrent quatre-vingt mille Romains et quarante mille valets d'armée. Les deux fils de Manlius périrent, et le lieutenant Marcus Aurélius Scaurus tomba entre les mains des vainqueurs. Suivant l'historien Valerius Antias, dix hommes de l'armée romaine échappèrent seuls à la mort. Les Cimbres vouèrent le butin lui-même à une destruction égale à celle des hommes. Ils jetèrent l'or et l'argent dans le Rhône, déchirèrent les robes et brisèrent les cuirasses par morceaux. Ils noyèrent les chevaux et en dispersèrent çà et là les riches harnais. Les malheureux prisonniers furent pendus aux arbres par des courroies (105) (1).

Cette nouvelle répandit à Rome la plus profonde terreur; on trembla de voir ces barbares inonder l'Italie. Le roi des Cimbres, Boïorix, avait en effet résolu de la conquérir. Il fit amener le lieutenant Scaurus dans le conseil des chefs pour le consulter sur son projet. Scaurus lui conseilla de ne point aller en Italie, parce que les Romains ne pouvaient être vaincus. Le jeune roi, offensé de cette réponse, fit mettre à mort son prisonnier (2).

Dans ce péril imminent, les yeux se tournèrent du côté de C. Marius, que l'on regardait comme le plus grand

---

(1) P. Orose, liv. v, ch. 16.
(2) Tite-Live, liv. LXVII.

général de ce siècle. Il venait d'être nommé consul et chargé de la guerre, lorsque les barbares se dirigèrent sur l'Espagne (104). Pendant leur absence qui dura trois ans, il reçut un second et un troisième consulat. Les Cimbres et les Teutons refluèrent alors sur la Gaule. Marius, nommé consul pour la quatrième fois, se hâta de passer les Alpes, et vint fortifier son camp au bord du Rhône. Comme il lui fallait recevoir ses provisions par la mer, et que les embouchures du fleuve étaient remplies de vase que la marée y déposait, il fit creuser par ses soldats un fossé large et profond, qui allait du Rhône à la Méditerranée (102). Les provisions ne lui manquèrent pas, et il put attendre l'occasion favorable de combattre l'ennemi.

« Les barbares, dit Plutarque (1), s'étant séparés en deux armées, les Cimbres gagnèrent la haute Germanie, pour aller par la Norique (2) forcer les passages que gardait Catulus ; les Teutons avec les Ambrons vinrent par la Ligurie, en cotoyant la mer, et marchèrent contre Marius. Les Cimbres retardèrent assez long-temps leur départ ; mais les Teutons et les Ambrons étant partis sans différer, eurent bientôt franchi l'espace qui les séparait des Romains et parurent devant Marius. C'était un nombre infini de barbares hideux à voir, et dont la voix et les cris ne ressemblaient pas à ceux des autres hommes. Ils embrassèrent dans l'assiette de leur camp une étendue immense, et dès qu'il fut établi, ils provoquèrent Marius au combat. Ce général qui s'inquiétait peu de leurs défis, retint ses soldats dans le camp, et fit de sévères réprimandes à ceux qui, témoignant une fierté déplacée, et n'écoutant que leur colère, voulaient aller combattre. Il les appelait traîtres à la patrie, et leur représentait que

(1) Nous empruntons, à quelques mots près, la traduction de Ricard.
(2) Aujourd'hui la Bavière.

l'objet de leur ambition devait être non d'obtenir des triomphes et d'élever des trophées, mais de dissiper cette nuée foudroyante et de sauver l'Italie. C'était le langage qu'il tenait en particulier aux capitaines et aux principaux officiers ; pour les soldats, il les plaçait les uns après les autres sur les remparts du camp, d'où ils pouvaient voir les ennemis, afin de les accoutumer à leurs figures, au ton rude et sauvage de leur voix, à leur armure et à leurs mouvements extraordinaires. Il leur rendit ainsi familier par l'habitude ce qui d'abord leur avait paru si effrayant : car il savait que la nouveauté fait souvent illusion et exagère les choses que l'on craint, au lieu que l'habitude ôte même à celles qui sont redoutables une grande partie de l'effroi qu'elles inspirent. Cette vue continuelle des ennemis diminua peu à peu l'étonnement dont ils avaient été d'abord frappés ; et bientôt leur colère, ranimée par les menaces et les bravades de ces barbares, échauffa et enflamma leur courage. Car les ennemis, non contents de piller et de ravager tous les environs, venaient les insulter jusque dans leur camp avec une audace et une insolence si révoltantes, que les Romains, indignés de leur inaction, se livrèrent à des plaintes qui parvinrent enfin jusqu'à Marius.

« Marius, charmé de ces plaintes, s'étudiait cependant à les calmer, en assurant aux soldats qu'il était bien éloigné de se défier d'eux, mais que, pour obéir à certains oracles, il attendait le temps et le lieu de la victoire.

« Les Teutons voyant que Marius se tenait toujours tranquille dans son camp, entreprirent de le forcer ; mais accueillis par une grêle de traits que l'on fit pleuvoir sur eux des retranchements, ils résolurent de passer outre, persuadés qu'ils franchiraient les Alpes sans obstacle. Ils plient donc bagage et passent le long du camp des Romains. Le temps que dura leur passage fit surtout connaître combien leur

nombre était prodigieux. Ils furent, dit-on, six jours entiers à défiler, sans interruption, devant les retranchements de Marius, et comme ils passaient près des Romains, ils leur demandaient, en se moquant d'eux, s'ils n'avaient rien à faire dire à leurs femmes, qu'ils seraient bientôt près d'elles. Quand ils furent tous passés, et qu'ils eurent pris quelque avance, Marius décampa aussi et se mit à leur suite. Il se postait toujours près d'eux, choisissant, pour camper, des lieux forts d'assiette, qu'il fortifiait encore par de bons retranchements, afin de passer les nuits en sûreté. En continuant ainsi leur marche, les deux armées arrivèrent à un lieu qu'on appelle les *Eaux de Sextius* (1), d'où il leur restait peu de chemin à faire pour être au pied des Alpes. Ce fut là que Marius résolut de les combattre. Il prit un poste avantageux, mais où l'eau n'était pas abondante : il le choisit, dit-on, à dessein pour animer le courage de ses troupes. Les soldats se plaignirent qu'ils allaient souffrir la soif. Marius, leur montrant de la main une rivière qui baignait le camp des barbares, « c'est là, leur dit-il, qu'il faut aller acheter de l'eau au prix de votre sang. — Pourquoi donc, répondirent-ils, ne nous y mènes-tu pas tout à l'heure, pendant que le sang coule encore dans nos veines ? — Il faut auparavant, reprit Marius avec douceur, fortifier notre camp. » Les soldats, quoique mécontents, obéirent. Cependant les valets de l'armée, qui n'avaient d'eau ni pour eux ni pour leurs bêtes, descendent en foule vers la rivière, avec leurs urnes ; armés les uns de haches, les autres de cognées, quelques-uns d'épées ou de piques, parce qu'ils s'attendaient à combattre pour avoir de l'eau. Ils furent en effet attaqués par les barbares, qui ne vinrent d'abord qu'en petit nombre, parce que la plupart étaient à se baigner ou à prendre le repas après le bain.

(1) Aix en Provence.

Ce lieu est rempli de sources d'eaux chaudes, et une partie des barbares, attirés par la beauté du lieu et par la douceur du bain, ne pensaient qu'à s'amuser et à faire bonne chère, lorsqu'ils furent surpris par les Romains.

« Les cris des combattants en ayant bientôt attiré un plus grand nombre, il eût été difficile à Marius de retenir ses soldats qui craignaient pour leurs valets. D'ailleurs les plus belliqueux des barbares, ceux qui avaient taillé en pièces les armées de Manlius et de Cépion (c'étaient les Ambrons, et ils faisaient seuls plus de trente mille hommes), coururent précipitamment prendre leurs armes. Ils avaient le corps appesanti par l'excès de la bonne chère; mais le vin qu'ils avaient bu, en leur donnant plus de gaîté, ne leur avait inspiré que plus d'audace. Ils s'avancèrent donc, non avec le désordre et l'emportement de gens furieux, ou en jetant des cris inarticulés; mais frappant leurs armes en mesure, ils marchaient tous ensemble en cadence au son qu'elles rendaient; et, soit pour s'animer les uns les autres, soit pour effrayer les ennemis en se faisant connaître, ils répétaient souvent le nom d'Ambrons. Les premiers d'entre les Italiens qui marchèrent contre eux étaient les Liguriens(1), qui entendirent et reconnurent leurs cris; et comme ils donnent généralement à toute leur nation le nom d'Ambrons, ils répondirent aux barbares par le même cri, qui fut aussi répété plusieurs fois par les deux armées avant qu'elles en vinssent aux mains. Les officiers ayant des deux côtés joint leurs cris à ceux de leurs soldats, et cherchant à se surpasser les uns les autres par la force de leurs voix, ces clameurs multipliées irritèrent et enflammèrent encore les courages.

(1) C'étaient les Ligures du golfe de Gênes, soumis aux Romains depuis l'année 238 avant J.-C. Gaulois d'origine comme les Ambrons et les Cimbres, ils reconnurent le cri de guerre commun à toute la nation.

Mais les Ambrons, en passant la rivière, rompirent leur ordonnance, et ils n'avaient pas eu le temps de la rétablir, lorsque les Liguriens chargèrent les premiers rangs avec vigueur et engagèrent le combat. Les Romains accourant aussitôt pour soutenir les Liguriens, fondirent de leurs postes élevés sur les barbares, et les heurtèrent avec tant de raideur, qu'ils les obligèrent de prendre la fuite. La plupart, en se précipitant les uns sur les autres, furent tués sur les bords de la rivière, dont le lit regorgea bientôt de sang et de morts. Les Romains taillèrent en pièces ceux qui étaient passés, et qui n'osant pas faire tête à l'ennemi, s'enfuirent jusqu'à leur camp et à leurs chariots. Leurs femmes étant sorties au-devant d'eux avec des épées et des haches, grinçant les dents de rage et de douleur, frappent également et les fuyards et ceux qui les poursuivent, les premiers comme traîtres, les autres comme ennemis. Elles se jettent au milieu des combattants, et de leurs mains nues s'efforcent d'arracher aux Romains leurs boucliers, saisissent leurs épées, et, couvertes de sang, voient leurs corps en pièces sans rien perdre, jusqu'à la mort, de leur invincible courage. Ce premier combat, donné sur le bord du fleuve, fut plutôt l'effet du hasard que de la volonté du général.

« Les Romains après avoir taillé en pièces la plus grande partie des Ambrons, regagnèrent leur poste la nuit tombante; mais l'armée ne fit pas entendre, comme il était naturel après un si grand avantage, des chants de joie et de victoire. Loin de penser à boire dans leurs tentes, à s'égayer en prenant ensemble leur repas, ils ne se permirent même pas le délassement le plus agréable pour des hommes qui ont heureusement combattu, la douceur d'un sommeil paisible; ils passèrent toute la nuit dans le trouble et dans la frayeur.... Il restait encore plusieurs milliers de barbares qui n'avaient pas combattu; et ceux des Ambrons qui s'é-

taient sauvés de la défaite s'étant joints à eux, ils poussèrent toute la nuit des cris horribles, qui ressemblaient non à des plaintes ou à des gémissements humains, mais à des hurlements, à des mugissements de bêtes féroces, mêlés de menaces et de lamentations. Les cris de cette multitude immense faisaient retentir les montagnes voisines et les concavités du fleuve. Ce bruit affreux remplissait toute la plaine; les Romains étaient saisis de terreur, et Marius lui-même, frappé d'étonnement, s'attendait à un combat de nuit dont il craignait le désordre. Mais ils ne sortirent de leur camp ni cette nuit, ni le jour du lendemain; ils les employèrent à se préparer et à se disposer pour la bataille. Cependant Marius sachant qu'au-dessus du camp des barbares il y avait des creux assez profonds et des vallons couverts de bois, y envoya Marcellus avec trois mille hommes de pied, pour s'y mettre en embuscade et charger les ennemis par derrière, quand l'action serait engagée. Il ordonna au reste de ses troupes de prendre leur repas de bonne heure, et ensuite de se reposer. Le lendemain, dès la pointe du jour, il les range en bataille devant les retranchements, et envoie sa cavalerie dans la plaine. Dès que les Teutons l'eurent aperçue, ils n'attendirent pas que les Romains fussent descendus au pied de la colline, où ils auraient pu les combattre avec avantage, sur un terrain uni. Frémissants de colère, ils s'arment avec précipitation et vont les attaquer sur la hauteur même. Alors Marius envoie ses officiers porter dans tous les rangs l'ordre de s'arrêter, d'attendre que l'ennemi soit à la portée du trait, de lui lancer les javelots, de mettre ensuite l'épée à la main, et de le pousser vigoureusement, en le heurtant avec les boucliers. Comme on était sur un terrain glissant, il avait prévu que les coups portés par les barbares n'auraient point de force, et que leur ordonnance ne pourrait se maintenir, parce que leurs corps seraient sur

ce terrain inégal, comme sur une mer orageuse, dans une agitation continuelle.

Marius, aussi adroit que personne à manier les armes, et supérieur à tous en audace, était le premier à exécuter les ordres qu'il donnait. Les barbares, arrêtés par les Romains qu'ils s'efforçaient d'aller joindre sur la hauteur, pressés ensuite vivement, lâchèrent pied et regagnèrent peu à peu la plaine, où les premiers rangs commençaient à se mettre en bataille sur un terrain uni, lorsque tout à coup on entendit de grands cris partis des derniers rangs qui étaient dans la confusion et dans le désordre. Marcellus avait saisi le moment favorable. Le bruit de la première attaque n'était pas plutôt parvenu sur les hauteurs qu'il occupait, que, faisant lever sa troupe, il avait fondu avec impétuosité sur les barbares, en poussant de grands cris, et les prenant en queue, il avait fait main basse sur les derniers. Cette attaque imprévue, en obligeant ceux qui étaient les plus proches de se retourner pour soutenir les autres, eut bientôt mis le trouble dans l'armée entière. Chargés vigoureusement en tête et en queue, ils ne purent résister long-temps à ce double choc; ils furent mis en déroute et prirent ouvertement la fuite. Les Romains s'étant mis à leur poursuite, en tuèrent ou en firent prisonniers plus de cent mille. Devenus maîtres de leurs tentes, de leurs chariots et de tout leur bagage, ils arrêtèrent, d'un commun consentement, de tout donner à Marius, excepté ce qui aurait été pillé. Quelque magnifique que fût ce présent, il parut encore bien au-dessous du service que ce général venait de rendre à sa patrie, en la délivrant d'un si grand danger. Quelques historiens ne conviennent pas du nombre des morts; ils disent seulement que, depuis cette bataille, les Marseillais firent enclore leurs vignes avec les ossements de ceux qui avaient été tués; que les corps consumés dans

les champs par les pluies qui tombèrent pendant l'hiver, engraissèrent tellement la terre et la pénétrèrent à une si grande profondeur, que l'été suivant elle rapporta une quantité prodigieuse de fruits.

« Après la bataille, Marius ayant choisi parmi les armes et les dépouilles des barbares les plus belles, les mieux conservées, les plus propres à relever la pompe de son triomphe, fit entasser tout le reste sur un grand bûcher, et en fit aux dieux un sacrifice magnifique. Toute son armée environnait le bûcher, couronnée de laurier; lui-même, vêtu de pourpre et ceint à la romaine, prit un flambeau allumé, et, l'élevant de ses deux mains vers le ciel, il allait mettre le feu au bûcher, lorsqu'on vit venir à toute bride quelques-uns de ses amis, dont l'arrivée fit faire un grand silence, dans l'attente des nouvelles qu'ils apportaient. Dès qu'ils furent près de Marius, ils sautèrent à bas, et courant l'embrasser, ils annoncèrent qu'il était consul pour la cinquième fois, et lui remirent les lettres qui lui annonçaient sa nomination. Toute l'armée témoigna le plaisir qu'elle en avait, par des cris de triomphe qu'elle accompagna du bruit guerrier des armes; et les officiers ayant de nouveau couronné Marius de laurier, il mit le feu au bûcher et acheva le sacrifice.

« Catulus qu'on avait envoyé pour défendre contre les Cimbres le passage des Alpes, désespérant de garder ces défilés, et craignant, s'il était obligé de diviser son armée en plusieurs corps, qu'elle ne fût trop affaiblie, redescendit en Italie, et, mettant devant lui la rivière de l'Adige, il éleva des deux côtés de bons retranchements, afin d'en empêcher le passage, et bâtit un pont qui lui donna la facilité de couvrir les places qui étaient au-delà du fleuve, si les Cimbres, après avoir franchi le détroit, allaient les attaquer. Mais ils méprisaient tellement leurs ennemis, et les insultaient si

ouvertement, que, sans aucune nécessité, et seulement pour faire montre de leur audace et de leur force, ils s'exposaient tout nus à la neige, grimpaient sur les montagnes, à travers des monceaux de neige et de glace; et, parvenus au sommet, ils s'asseyaient sur leurs boucliers, et glissant le long des rochers, ils s'abandonnaient à la rapidité de la pente, sur le bord de précipices d'une profondeur effrayante. Quand enfin ils eurent transporté leur camp près de celui des Romains, et qu'ils eurent examiné comment ils pourraient passer la rivière, ils résolurent de la combler. Coupant donc, comme autrefois les géants, les tertres des environs, déracinant les arbres, détachant d'énormes rochers et de grandes masses de terre, ils les roulaient dans le fleuve pour en resserrer le cours. Ils jetaient en même temps, au-dessus du pont que les Romains avaient construit, des masses d'un grand poids, qui, entraînées par le courant, venaient battre le pont et en ébranler les fondements. La plupart des soldats romains, effrayés d'une pareille entreprise, abandonnèrent le grand camp et se retirèrent. Catulus se conduisit alors comme un général habile, et qui préfère à sa propre gloire celle de ses concitoyens. Quand il vit qu'il ne pouvait persuader à ses soldats de rester, et que, cédant à leur frayeur, ils pliaient bagage, il ordonna qu'on levât l'aigle, et, courant aux premiers rangs, qui étaient déjà en marche, il se mit à leur tête, aimant mieux que la honte de cette retraite tombât sur lui seul plutôt que sur sa patrie; que les soldats eussent l'air non de prendre la fuite, mais de suivre leur général. Les barbares s'emparèrent du fort que Catulus avait construit au-delà du fleuve. Remplis d'admiration pour les soldats romains qui l'avaient défendu avec la plus grande valeur, et s'étaient exposés si courageusement pour leur patrie, ils les laissèrent aller à des conditions honorables, dont ils

convinrent en jurant sur leur taureau d'airain.... Les barbares trouvant le pays sans défense, firent partout un horrible dégât.

« Cette conjoncture fâcheuse fit appeler Marius à Rome. En l'y voyant arriver, tout le monde crut qu'il allait recevoir les honneurs du triomphe, et le sénat s'empressa de les lui décerner. Mais il les refusa, soit qu'il ne voulut pas priver de la part de cette gloire les soldats qui avaient partagé ses périls, ou que son motif fut de rassurer le peuple sur ses craintes, en déposant entre les mains de la fortune de Rome la gloire de ses premiers succès, et se promettant de l'en retirer plus brillante après de nouveaux exploits. Il tint dans le sénat les discours qu'exigeait la circonstance; après quoi il se hâta d'aller joindre Catulus, dont il releva le courage par sa présence. Il fit venir aussi son armée des Gaules. Dès qu'elle fut arrivée, il passa le Pô, afin d'empêcher les barbares de pénétrer dans l'Italie Cispadane. Mais ceux-ci différaient de combattre, parce qu'ils attendaient, disaient-ils, les Teutons dont le retard les étonnait fort. Ils envoyèrent même à Marius des ambassadeurs chargés d'en obtenir, pour eux et pour leurs frères, des terres et des villes où ils pussent s'établir. Marius ayant demandé aux ambassadeurs de quels frères ils voulaient parler, ils répondirent que c'étaient les Teutons. Tous ceux qui étaient présents éclatèrent de rire, et Marius leur dit en plaisantant: « Ne vous inquiétez plus de vos frères; ils ont la terre que nous leur avons donnée et qu'ils conserveront à jamais. » Les barbares ayant senti l'ironie, s'emportèrent en injures et en menaces, et lui déclarèrent qu'il allait être puni de ses railleries, d'abord par les Cimbres, et ensuite par les Teutons, lorsqu'ils seraient arrivés. « Ils le sont, répliqua Marius, et il serait peu honnête de vous en aller sans avoir salué vos frères. » En même temps il ordonna qu'on amenât,

chargés de chaînes, les rois des Teutons que les Séquaniens avaient faits prisonniers comme ils s'enfuyaient dans les Alpes.

« Les Cimbres n'eurent pas plutôt entendu le rapport de leurs ambassadeurs, qu'ils marchèrent sur le champ contre Marius, qui se tenait tranquille dans son camp et se contentait de le garder. Ce fut, dit-on, pour cette bataille, que le consul fit au javelot un changement utile. Jusqu'alors le fer et la hampe étaient cloués ensemble par deux chevilles de fer; Marius n'en laissa qu'une, et à la place de l'autre, il en mit une de bois, beaucoup plus aisée à rompre : changement bien imaginé pour que la pique, en s'attachant au bouclier, n'y restât pas droite, mais que la cheville de bois, en se rompant, fît plier la hampe à l'endroit du fer, et que, tenant encore au bouclier, elle traînât à terre et embarrassât l'ennemi. Boïorix, roi des Cimbres, à la tête d'un détachement peu nombreux de cavalerie, s'étant approché du camp de Marius, provoqua ce général à fixer le jour et le lieu du combat, pour décider qui resterait maître du pays. Marius répondit que les Romains ne prenaient jamais conseil de leurs ennemis pour combattre, que cependant il voulait bien satisfaire les Cimbres sur ce qu'ils demandaient. Ils convinrent donc que la bataille se donnerait dans trois jours dans la plaine de Verceil, lieu commode aux Romains pour y déployer leur cavalerie, et aux barbares pour étendre leur nombreuse armée....

« Catulus avait sous sa conduite vingt mille trois cents hommes, et Marius trente-deux mille, qui, placés aux deux ailes, environnaient Catulus dont les troupes occupaient le centre. L'infanterie des Cimbres sortit en bon ordre de ses retranchements, et, s'étant rangée en bataille, elle forma une phalange carrée qui avait autant de front que de profondeur, et dont chaque côté couvrait trente stades de terrain (1).

(1) Une lieue et demie.

« Leurs cavaliers, au nombre de quinze mille, étaient magnifiquement parés. Leurs casques se terminaient en gueules béantes et en mufles de bêtes sauvages; surmontés de hauts panaches semblables à des ailes, ils ajoutaient encore à la hauteur de leur taille. Ils étaient couverts de cuirasses de fer et de boucliers dont la blancheur jetait le plus grand éclat; ils avaient chacun deux javelots à lancer de loin, et dans la mêlée ils se servaient d'épées longues et pesantes.

« Dans cette bataille, ils n'attaquèrent pas les Romains de front; mais s'étant détournés à droite, ils s'étendirent insensiblement, dans le dessein de les enfermer entre eux et leur infanterie, qui occupait la gauche. Les généraux romains s'aperçurent à l'instant de leur ruse; mais ils ne purent retenir leurs soldats, dont l'un s'étant mis à crier que les ennemis fuyaient, entraîna tous les autres à leur poursuite. Cependant l'infanterie des barbares s'avançait.... Marius après s'être lavé les mains, les éleva au ciel et fit vœu d'offrir aux dieux une hécatombe. Catulus, de son côté, ayant levé les mains au ciel, promit de consacrer la fortune de ce jour et de lui bâtir un temple....

« Le mouvement d'une multitude si prodigieuse fit lever un tel nuage de poussière, que les deux armées ne purent plus se voir. Marius qui s'était avancé le premier avec ses troupes pour tomber sur l'ennemi, le manqua dans cette obscurité. .. Il erra long-temps dans la plaine, tandis que la fortune conduisit les barbares vers Catulus, qui seul eut à soutenir tout leur effort, avec ses soldats, au nombre desquels était Sylla. L'ardeur du jour et les rayons brûlants du soleil qui donnaient dans le visage des Cimbres secondèrent les Romains. Ces barbares, nourris dans des lieux froids et couverts, et endurcis aux plus fortes gelées, ne pouvaient supporter la chaleur; inondés de sueur et tout

haletants, ils se couvraient le visage de leurs boucliers, pour se défendre de l'ardeur du soleil ; car cette bataille se donna après le solstice d'été, trois jours avant la nouvelle lune du mois d'août, appelé alors *sextilis*. Ce nuage de poussière servit même à soutenir le courage des Romains, en leur cachant la multitude des ennemis ; chaque bataillon ayant couru charger ceux qu'il avait en face, ils en vinrent aux mains avant que la vue du grand nombre des barbares eût pu les effrayer. D'ailleurs l'habitude du travail et de la fatigue avait tellement endurci leurs corps, que malgré l'extrême chaleur et l'impétuosité avec laquelle ils étaient allés à l'ennemi, on ne vit pas un seul Romain suer ou haleter : c'est le témoignage que Catulus lui-même leur rend, en faisant l'éloge de ses troupes.

« La plupart des ennemis, et surtout les plus braves d'entre eux, furent taillés en pièces ; car, pour empêcher que ceux des premiers rangs ne rompissent leur ordonnance, ils étaient liés ensemble par de longues chaînes attachées à leurs baudriers.... Les femmes, vêtues de noir, et placées sur les chariots, tuaient elles-mêmes les fuyards, dont les uns étaient leurs maris, les autres leurs frères ou leurs pères ; elles étouffaient leurs enfants de leurs propres mains, les jetaient sous les roues des chariots ou sous les pieds des chevaux, et se tuaient ensuite elles-mêmes. Une d'entre elles, à ce qu'on assure, après avoir attaché ses deux enfants à ses deux talons, se pendit au timon de son chariot. Les hommes, faute d'arbres pour se pendre, se mettaient au cou des nœuds coulants, qu'ils attachaient aux cornes et aux jambes des bœufs, et, les piquant ensuite pour les faire courir, ils périssaient étranglés ou foulés aux pieds de ces animaux. Malgré le nombre de ceux qui se tuèrent ainsi de leurs mains, on fit plus de soixante mille prisonniers, et on en tua deux fois autant. »

A MONSIEUR DE B***

Juillet 1834.

Elle est jeune, elle est belle, et son regard sourit;
Comme une fleur à l'ombre, humblement elle vit,
Sans regrets, sans bonheur; candide, elle s'ignore,
Et répand son amour sur l'enfant qu'elle adore,
Comme Marthe autrefois, dans sa sainte ferveur,
Versait l'huile embaumée aux genoux du Sauveur.
Elle regarde en face, et parle sans mystère,
Renfermant, à l'abri de son devoir austère,
Un cœur plein de tendresse et de charme innocent,
Une chaste beauté, sans sujet rougissant.
Oh! vous le savez bien! elle est fidèle et sage,
Nul remords sur son front n'a marqué son passage,

Et comme son enfant, à toute heure, en tout lieu,
Elle peut vivre en paix, sous le regard de Dieu.
Or, si l'on vous disait: cette femme choisie,
Cette blanche demeure où dort la poésie,
Elle court, sans le craindre, un danger si pressant,
Qu'il faut pour la sauver donner tout votre sang,
Vous n'hésiteriez pas, noble cœur plein d'orages,
Vous qui sur son soleil avez mis vos nuages,
Vous n'hésiteriez pas. — Mais si l'on vous disait:
Depuis sept ans passés son amour se taisait!
S'il palpitait encor dans le fond de son âme,
Coupable innocemment, du moins la pauvre femme
N'avait, en le gardant, perdu que son bonheur:
Ce souvenir jaloux veillait sur son honneur;
Vous voilà de retour, et son cœur, moins timide,
Vous a déjà remis à votre place vide;
Jamais vous n'avez eu moins de peine à savoir
Que vous étiez aimé par-dessus tout devoir;
Et jamais cependant plus sainte créature
Avec plus de candeur ne montra sa blessure;
Vous l'avez bien compris, vous, fier et triomphant,
Car, lui parlant d'amour, vous dîtes: mon enfant!

Le danger, le voilà. — Partez, mourez pour elle;
Mettez entre vos cœurs une absence éternelle;

Partez avant la faute, et le remords jaloux.
Si quelqu'un vous disait cela, que feriez-vous ?

Vous l'aimez, vous l'aimez, hélas ! elle vous aime;
Son chaste amour vous a, comme un second baptême,
Purifié l'esprit et raffermi le cœur;
Vous savez maintenant où chercher le bonheur.
La mort, pour la sauver, sans doute serait belle;
Mais pour vivre éloigné, pour être oublié d'elle,
Il faut à la vertu trouver bien des appas.
Vous êtes homme enfin, vous ne partirez pas !

Octobre 1834.

Ainsi j'avais douté de votre saint courage;
Je doutais d'elle aussi, mais de vous davantage.
Vous avez vu son âme, et vous avez tremblé
En songeant que ce calme allait être troublé
Par vous, qui dans vos mains teniez avec envie
Son avenir, son cœur, son bonheur et sa vie.
Alors vous avez mis tout cela devant Dieu,
Et vous l'avez bénie, en lui disant adieu !

M.me Marie NODIER-MENNESSIER.

LACORDAIRE.

La revue des *Deux Bourgognes* (1) publie sur M. l'abbé Lacordaire un article dont nous extrayons quelques passages qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

« . . . . . . Henri Lacordaire appartient à l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine par sa famille paternelle et par sa naissance, à Dijon par sa mère et par l'éducation, par son talent à la France et à l'Église. On ne racontera point ici son enfance précoce, toute chargée des palmes de notre collège royal. A l'école de droit, où il fut notre condisciple à tous, il ne pouvait être un étudiant vulgaire. Quand la Société d'Études de Dijon fut fondée, en 1821, Lacordaire, incrédule alors et démocrate, y entra toutefois des premiers. C'est là que le grand improvisateur se révéla en lui tout d'abord, là aussi que par de loyales et fraternelles discussions ses convictions se modifièrent par degrés. Avocat en 1822, il courut à Paris, où Berryer démêla sa supériorité naissante, et il était là depuis dix-huit ou vingt mois, faisant, à l'insu de tous, des réquisitoires pour le procureur général de la cour de cassation, M. Mourre, lorsqu'on

(1) Tome VI, janvier, 1.re livraison, page 65.—Th. Foisset.—*Lettre sur le Saint-Siège*, par l'abbé Lacordaire.

apprit tout à coup qu'il venait de s'enfermer au séminaire de Saint-Sulpice. Sa résolution ne se démentit point un seul instant. Prêtre en 1827, la révolution de juillet 1830 le surprit aumônier d'un couvent de religieuses et du collège royal de Henri IV.

« Depuis long-temps l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* et surtout ses disciples les plus intimes faisaient au jeune aumônier des avances multipliées. Après une longue résistance, l'abbé Lacordaire avait cédé, peu de mois avant la chute de Charles X, subjugué par l'ascendant et les caresses d'un homme de génie, par la séduction d'un avenir nouveau, et par ce besoin d'agir si impérieux dans les intelligences de cette trempe. Dès 1827, M. de La Mennais condamnait à l'exil la branche aînée des Bourbons. Quand les événements eurent parlé, il apparut à ses amis un prophète et plus qu'un prophète. Alors commença l'*Avenir*, association léonine où M. de La Mennais apportait son nom et le despotisme de ses idées, l'abbé Lacordaire sa foi de jeune homme, sa fougue, son inexpérience, un dévouement infini, une ardeur de combat, une soif d'action *inapaisables*, en un mot son talent, sa vie tout entière, ses jours et ses nuits. Volontiers absent de Paris, le fondateur jeta dans son journal quelques rares manifestes, des généralités énergiques, mais dès lors assez ternes. Seul avec MM. de Coux et de Montalembert sur le champ de bataille, l'abbé Lacordaire entreprit de faire marcher la nouvelle feuille quotidienne avec trois rédacteurs, et la feuille nouvelle marcha. Les lecteurs de l'*Avenir* n'ont point oublié encore l'éclat et la verve des articles signés ou non du principal collaborateur.

« Cependant l'*Avenir*, réprouvé par l'épiscopat français pour ses tendances ultra-démocratiques, réduit par cette réprobation même à des sympathies inférieures et insuffisantes, fut amené à une résolution désespérée, celle de rechercher à Rome un appui et une sanction qu'on lui refusait en deçà des Alpes. L'abbé Lacordaire suivit au-delà des monts l'homme puissant qui fascinait sa jeunesse, et ce fut à sa plume habile et dévouée que M. de La Mennais confia la rédaction de ce mémoire, qu'un de nos collaborateurs signalait à bon droit comme le morceau peut-être le plus remarquable des *Affaires de Rome*. En ce moment, un voile se déchira. M. de La Mennais ne put tenir à l'impassible froideur avec laquelle

fut accueilli ce mémoire. L'abbé Lacordaire vit à nu la plaie profonde de cette altière intelligence. Il découvrit avec effroi qu'une chose était plus forte, plus indestructible dans M. de La Mennais que la foi : cette chose, c'était l'orgueil. Il reconnut, suivant un mot spirituel de M. de Carné, que l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* n'avait travaillé à faire des croyants que sous condition de se faire avant tout des disciples.

« L'abbé Lacordaire quitta Rome au printemps de 1832, cinq mois au moins avant la première encyclique. Celui qui écrit ceci le vit avant son retour à Paris, résolu dès lors à rompre avec M. de La Mennais, taisant ses motifs, et ne sachant encore comment se dégager des serres de l'aigle. Toutefois il consentit à rejoindre à Munich le fondateur de l'*Avenir*, et, si nous sommes bien informés, ce fut lui qui obtint de M. de La Mennais une demi-adhésion immédiate à la sentence qui l'avait frappé. Mais le fer était resté dans la plaie, et les secrètes convulsions de l'ange touché par la foudre apostolique épouvantaient de plus en plus les rares commensaux de la solitude de la Chenaie. L'abbé Lacordaire la quitta sans bruit, sans faire d'éclat, dès la fin de 1832. Il rentra modestement dans son petit ermitage de la rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont, et se reprit à faire marcher de front ses études interrompues et la direction de ses religieuses.

« L'écho prolongé des *Paroles d'un Croyant* vint le troubler dans sa retraite. Cette publication était un si étrange démenti aux déclarations toutes fraîches de son auteur, qu'elle eut à l'instant pour résultat de placer les anciens amis de M. de La Mennais dans la situation la plus douloureuse à laquelle puisse être exposé un homme de foi et de cœur, celle de voir son orthodoxie rendue équivoque, sa sincérité suspecte. A quelle rétractation se fier désormais, lorsque le chef de l'école se jouait ainsi de ses professions de foi les plus solennelles, les plus récentes, les plus précises ? L'abbé Lacordaire avait donné si peu de retentissement à sa rupture, déjà ancienne, avec celui qui n'avait été que deux ans son maître, que la plupart le croyaient encore aux genoux du solitaire de la Chenaie. Un impétueux besoin de protester contre un tel soupçon entraîna le jeune prêtre dans une manifestation regrettable, ce nous semble,

mais jugée, disons-le, avec une rigueur qui n'est pas loin de l'injustice.

« Les *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais* étaient bien sans contredit l'attaque la moins personnelle qu'on pût se permettre contre lui ; car enfin elles s'attaquaient non à sa personne, non à ses actes, non pas même à l'ensemble de ses idées, mais à une vue particulière sur la certitude (vue fondamentale, il est vrai !). Sans doute il y eut de la vivacité dans cette polémique. M. de La Mennais dut-il s'en étonner ? Qui moins que lui jamais ménagea ses contradicteurs ? Ce n'est pas dans la lutte apparemment qu'on se dépouille de ses armes naturelles, et que les hommes éloquents abdiquent ce je ne sais quoi d'ardent, de passionné, si l'on veut, qui fait leur force et leur victoire. L'abbé Lacordaire d'ailleurs ne sortit jamais des bornes de la controverse la plus légitime, et s'il avertit l'Église « qu'une guerre se préparait, et se faisait déjà contre elle au nom de l'humanité, » s'il imprima que « le système de M. de La Mennais renfermait le plus vaste protestantisme qui eût encore paru, » aujourd'hui que les faits sont là, on est contraint d'avouer qu'il n'y avait pas d'exagération dans ces paroles, et que tout le monde avait le droit de les adresser à M. de La Mennais, si ce n'est peut-être l'abbé Lacordaire et quelques autres.

« Ce n'est pas certes qu'il y eut là impiété filiale : le mot serait trop fort. L'abbé Lacordaire n'était pas du tout le fils spirituel de M. de La Mennais. Quand il s'était donné à l'illustre Breton en 1830, le champion chrétien de notre Bourgogne était déjà un homme complet. A la vérité, le Breton lui avait ouvert la lice et l'avait armé chevalier sur le champ de bataille ; mais notre jeune compatriote avait payé sa dette au centuple de ses services. Il s'était dévoué corps et âme à M. de La Mennais : ses modestes épargnes, sa position, son avenir sacerdotal, il lui avait tout sacrifié sans réserve et sans mesure ; mais avait-il donc entendu s'inféoder à lui pour jamais, joûter pour lui envers et contre tous, sans en excepter notre mère commune, l'Église ? Il devait des égards sans doute à M. de La Mennais ; mais, disons-le, il lui avait donné plus qu'il n'en avait reçu : il ne lui devait pas de reconnaissance. Seulement la transition aurait pu être mieux ménagée. Et quels que fussent les

torts de M. de La Mennais envers ses amis, quelque peu de compte qu'il eût tenu de leur solidarité avec lui, soit lorsqu'il portait au Saint-Siège ce singulier défi : *tu me blâmes, eh bien! condamne-moi tout haut, ou je publierai partout que tu m'approuves*, soit dans ses tergiversations après la première encyclique, et surtout dans la violation soudaine de sa parole, de ses déclarations les plus sacrées, tout inexcusable qu'il fut de compromettre aussi gratuitement ce qu'il restait d'avenir à ceux qui avaient tout basardé pour lui, le silence, nous le croyons, eût été de leur part plus digne et plus chrétien que l'attaque.

« Mais le silence eût été magnanime. C'était une vertu et non un devoir : nul, après tout, n'est strictement tenu d'être un héros, non, pas même ceux qui reprochent le plus à l'abbé Lacordaire d'avoir alors élevé la voix.

« Les *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais* parurent le 1.er mai 1834, bien avant la seconde encyclique. Ce n'était point une insulte à un homme à terre. C'était le lendemain des *Paroles d'un Croyant* : jamais M. de La Mennais n'avait été plus populaire ; jamais il ne sembla aussi puissant, depuis sa chute. Quoi qu'il en soit, cette publication marque dans la biographie de l'abbé Lacordaire une ère nouvelle. De ce moment, il a un avenir à lui, il vit d'une vie qui lui est propre ; de ce moment, il est pleinement lui.

« Par une heureuse coïncidence, sa carrière naturelle venait de s'ouvrir. Deux mois avant que son livre ne parût, il avait prêché des conférences dans un collège de Paris, et il avait fallu agrandir l'humble chapelle pour faire place à l'auditoire du dehors, et Châteaubriand, Victor Hugo, Lamartine étaient accourus, et Berryer avait escaladé une fenêtre pour l'entendre. L'année d'après, il montait dans la chaire métropolitaine. Notre-Dame se souviendra long-temps de cette foule qui inonda ses nefs désertes. Nous ne savons pas en vérité si l'on citerait un second exemple d'une telle affluence depuis notre grand saint Bernard et les croisades. Le siècle de Bossuet et de Bourdaloue n'a pas connu ces empressements ; ils n'appartiennent qu'aux âges d'enthousiasme chrétien ou de renovation religieuse.

« Après la station quadragésimale de 1836, l'abbé Lacordaire s'échappa de Babylone encore toute palpitante des derniers triomphes de sa parole, pour aller chercher à Rome un peu d'obscurité et de repos. C'est là que vint le surprendre l'avant-dernier pamphlet de M. de La Mennais. L'abbé Lacordaire y était de nouveau compromis, autant du moins qu'il était désormais possible à M. de la Mennais de le compromettre, par l'impression de son mémoire de 1832. Le jeune prêtre toutefois se garda de ravaler les hautes questions remuées par les *Affaires de Rome* aux mesquines proportions d'un débat personnel. Mais il écrivit en quelques jours sa *Lettre sur le Saint-Siège* ....

....

....

.... Th. Foisset. »

RECHERCHES

ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

SUR LE COMTÉ DE DACHSBOURG (Meurthe),

PAR M. BEAULIEU (*).

Lorsqu'un homme de conscience et de savoir comme M. Beaulieu se pose dans le passé pour en observer le caractère, ses recherches ne sauraient être l'objet d'un examen superficiel. On doit méditer plusieurs fois son livre avant de le juger, peser les opinions qui s'éloignent des traditions reçues, se dégager, autant que possible, de toute préoccupation exclusive basée sur des études antérieures, et marcher, comme l'auteur, de l'inconnu à ce qui est connu. Rien de plus défavorable au savant, ainsi qu'à l'homme de lettres, que ces appréciations hâtives, incomplètes, parce qu'elles sont complaisantes, inexactes à proportion de leur rapidité, qu'on insère dans les journaux de l'époque. L'écrivain ne peut en être satisfait, parce que ses pensées fondamentales échappent le plus souvent à la critique; le public sérieux, de son côté, proteste en silence contre un blâme trop sévère ou contre des éloges exclusifs, et le livre passe comme ces riches toilettes préparées à grands frais par d'habiles ouvriers, pour servir aux plaisirs éphémères d'une soirée. Quelques hommes rares l'accueillent sur leurs tablettes avec une respectueuse satisfaction; mais ces hommes, seuls aptes à juger, ne font ni la fortune ni la réputation du livre. C'est le tourbillon du monde qui l'emporte, et le même tourbillon qui le fait oublier.

Si quelques mois se sont écoulés sans que la *Revue d'Austrasie* rendît compte de l'œuvre infiniment remarquable de M. Beaulieu, c'est donc moins par déni de justice envers ce qui est bien, que par conscience, et par le sentiment profond du rôle qu'elle doit remplir.

L'ancien comté de Dachsbourg, compris aujourd'hui, sous le nom de pays ou forêt de Dabo, dans la circonscription du département de la Meurthe, formait une principauté de six lieues de longueur sur deux de largeur, située au versant septentrional des Vosges d'Alsace. C'était, avant les travaux de M. Beaulieu, et malgré les

(*) Un vol. in-8.° de 320 pages, orné de 6 planches lithographiées. Paris, veuve Lenormant, 1836. Ouvrage mentionné honorablement par l'Institut (Académie royale des inscriptions et belles-lettres).

recherches du célèbre Schœpflin, une terre moins connue peut-être que la haute Égypte, terre pittoresque et féconde en souvenirs, où gisent confondus le *menhir* keltique et le tombeau cunéiforme du Triboque, la colonne romaine et les dalles tumulaires des premiers chrétiens, les divinités topiques de la Germanie et les symboles du christianisme, la hutte de l'habitant sauvage à côté des somptueuses galeries des templiers. A l'aspect d'aisance et de bonheur que présente ce petit pays, aux efforts de l'active industrie qui anime ses vallées, on ne croirait pas que vingt fois depuis vingt siècles le temps et les guerres en ont ruiné les habitations, qu'on n'y peut faire un pas sans fouler des débris et des tombeaux, et que ces forêts de sapins séculaires qui s'élèvent majestueuses comme un rideau sombre entre la Lorraine et l'Alsace, occupent d'immenses terrains dont le moine Richer vantait au XIII.e siècle l'abondante fertilité. Les Romains, les comtes d'Alsace, les ducs de Lorraine ont repeuplé, à différentes époques, la terre de Dachsbourg. Aujourd'hui, elle présente deux espèces d'habitants bien distinctes : les uns cultivateurs, attachés au sol, presque tous descendants d'une race indigène remarquable par la rudesse du langage, l'âpreté des formes et des manières ; les autres simples industriels, actifs, intelligents, presque tous alsaciens et lorrains, n'ayant dans le pays qu'une existence précaire et momentanée.

M. Beaulieu a compris que les monuments d'une contrée devaient servir de squelette à son histoire, mais que cette histoire devait à son tour leur prêter une langue. Il a donc éclairé ces deux objets l'un par l'autre, fouillé la terre aussi bien que les bibliothèques, interrogé les archives aussi bien que les monuments, et divisé son ouvrage de la manière suivante.

La première partie traite des Keltes et des Triboques, de leur théogonie, et des monuments religieux qu'ils ont élevés dans le pays de Dachsbourg.

La seconde est consacrée à l'exposé des événements de la période tribosco-romaine, ainsi qu'à déterminer le caractère primitif de ses monuments et les modifications qu'il a éprouvées.

La troisième comprend l'histoire du pays de Dachsbourg, depuis l'invasion des Germains, au commencement du cinquième siècle, jusqu'à la paix de Ryswick.

Enfin dans la quatrième se trouve la description, par ordre topographique, des monuments keltiques, triboques, romains et du moyen-âge] que renferme la contrée.

M. Beaulieu représente les Keltes comme livrés au polythéisme, adorant des pierres gigantesques auxquelles s'attachent encore certaines dénominations mystérieuses et des histoires de fées ou d'êtres supérieurs. Il combat, avec raison, l'opinion des écrivains qui traduisent les mythes gaulois par ceux de Rome, et qui ne trouvent en Europe que des divinités romaines déguisées sous des qualifications étrangères. Selon lui, à l'arrivée de César dans les Gaules, le culte symbolique des pierres était déjà tombé en désuétude ; la religion primitive s'était modifiée, et les prêtres exposaient à la vénération des peuples quelques essais informes d'une statuaire allégorique et religieuse.

La lutte acharnée d'Arioviste contre César fournit à notre historien l'occasion de montrer les Triboques parmi les peuplades transrhénanes qui viennent planter leurs étendards sur la Vosge. Il prouve, contrairement au dire du savant Golbéry, que les Médiomatriciens seuls ont donné aux Triboques une hospitalité protectrice, hospitalité qui devait tenir aux habitudes paisibles de nos ancêtres, à leurs occupations agricoles, au besoin qu'ils devaient avoir de pousser sur les frontières menacées une horde belliqueuse intéressée à défendre les terres qui lui étaient concédées. M. Beaulieu donne des limites approximatives du territoire *triboquien*, et cite Argentorat (Strasbourg) comme ayant été leur capitale. Cette dernière supposition est au moins hasardée, car je ne pense pas qu'une colonie militaire active ait pu faire un petit état dans un grand état. Je crois qu'elle eut ses chefs militaires et religieux, mais en même temps je soupçonne que son existence politique ressortissait du gouvernement primitivement établi par les possesseurs du sol.

Voilà donc de nouvelles divinités, de nouveaux usages introduits parmi nous ; voilà une fusion commençante entre les dieux originaires des bords de la mer Baltique et les divinités phéniciennes et romaines fixées sur nos rives ; voilà *Granus* et *Wodan* recevant en Alsace, en Lorraine, une foule d'inscriptions votives, donnant leur nom à plusieurs localités importantes, et partageant avec Esus l'encens des montagnards. Le *Rhin* fut également adoré comme divinité secondaire ; mais *Lagro* dont M. Beaulieu fait un guerrier déifié,

une divinité topique des Triboques, ne me semble pas justifier suffisamment les honneurs qu'il lui décerne.

Il faut lire dans l'ouvrage même la description de ces êtres surhumains et l'explication de leurs attributs. En aucun livre les caractères du *Wodan-Teutath* et d'*Ésus* ne sont aussi bien présentés. L'idée d'appliquer aux symboles de ce dernier une valeur relative à la main qui les saisit, est une idée fort heureuse que M. Beaulieu avait émise dans les mémoires de la société des antiquaires de France, mais qu'il reproduit ici avec de nouvelles données presque équivalentes à des preuves. S'il avait été plus long-temps sur les lieux, il eût ajouté quelques divinités topiques à celles qu'il signale ; il eût rappelé le culte du *serpent*, adoré dans les bois du *Schlekenbuch*, et décrit un Priape d'une espèce particulière que j'ai vu mutilé, et que la destination de cet article ne me permet pas de donner ; il n'eût pas omis plusieurs enceintes sacrées des Gallo-Triboques, celle, entre autres, qui se trouve entre le grand et le petit Donon ; mais ces oublis étaient presque inévitables. En les signalant, j'ai honte de faire à M. Beaulieu une chicane de procureur.

La période tribosco-romaine s'encadre, par de grands événements, dans l'histoire générale de l'empire. Les Triboques combattent sous Cécinna, poussent un cri de liberté pour répondre à la voix de Civilis, se mêlent ensuite aux peuplades germaines qui s'infiltrent à travers la Vosge, et présentent, sous le règne de Constance, une puissance déjà formidable. Il pourrait très-bien se faire qu'Argentorat eût alors été leur capitale. On ne sait trop quel rôle ont pu jouer les Triboques sous Julien et sous Valentinien. Furent-ils amis des Romains, ou, ce qui est plus probable, ont-ils eu avec les All-Manns des relations de confraternité et de bon voisinage? Quoi qu'il en soit, ils disparaissent au moment des grandes invasions ; d'autres peuplades les absorbent, ou les emportent à travers la Gaule; le jeune homme saisit le casque, le double javelot et l'épée, et marche où l'aveugle destinée semble le conduire ; le vieillard, la femme et l'enfant cherchent une retraite au fond des bois ; les ruines s'amoncellent sur les ruines ; quelques missionnaires chrétiens réussissent avec peine à rassembler les débris découragés d'une population malheureuse ; l'Alsace, la Lorraine, le pays de Dachsbourg, changent à chaque instant de maîtres et d'oppresseurs, et

ce n'est qu'au dixième siècle que Dachsbourg et son château semblent sortir de ce chaos social.

Dans le haut moyen-âge, les annales du comté de Dachsbourg sont obscures. On le voit, détaché de celui d'Egisheim, former un état indépendant, qui échoit en héritage à la princesse Helwide, épouse de Hugues III d'Alsace et mère de saint Léon; puis réuni au même comté d'Egisheim, s'en séparer de nouveau, suivre les destinées flottantes de l'Alsace et de la Lorraine, tantôt opprimé par l'empire, tantôt ravagé par les seigneurs voisins, traverser deux siècles de tourmente politique, et tomber, après des catastrophes imprévues, entre les mains de Thiébaut, duc de Lorraine du chef de son épouse Gertrude, comtesse d'Egisheim, de Dachsbourg et de Moha. En 1220, Gertrude devint veuve, et le jeune Thibaud, comte de Champagne, celui auquel la reine Blanche, mère de saint Louis, inspira une vive passion, et qui fit pour elle de si jolis vers, épousa la veuve du duc de Lorraine; mais comme Gertrude demeurait stérile, Thibaud rompit les nœuds de son hymen, et bientôt la comtesse de Dachsbourg transporta cette grande seigneurie, par une troisième alliance, dans la famille de Leinengen. Les treizième, quatorzième et quinzième siècles offrent une suite non interrompue d'ambitieuses rivalités, de guerres et d'expéditions aventureuses, pendant lesquelles le pays de Dachsbourg dut souvent à son heureuse situation, au sein des montagnes, la tranquillité dont ne jouissaient pas les autres seigneuries. Ses comtes, d'abord vassaux des évêques de Strasbourg, se rendirent indépendants, et profitèrent de l'invasion du protestantisme pour consolider leur puissance. « Une telle révolution dans les croyances religieuses, dit M. Beaulieu, ne pouvait s'effectuer sans soulever les passions politiques : aussi, pendant près de deux siècles, l'Alsace ne fut-elle qu'un vaste champ de bataille sur lequel les partis opposés venaient mesurer leurs forces. Les ravages qu'occasionnaient ces guerres acharnées réduisirent à la misère les paysans des deux rives du Rhin, et à ces maux se joignaient encore les vexations de leurs seigneurs, qui étaient devenues intolérables; aussi ces malheureux, réduits au désespoir, se levèrent-ils en masse, et, se réunissant sous la bannière des nouvelles doctrines, pillaient les monastères, brûlaient et démolissaient les châteaux. Le duc Antoine de Lorraine, à la tête des seigneurs

du pays, finit cependant par les dissiper ou les détruire, mais ils avaient causé de grands désordres en Alsace. »

Les deux siècles qui suivirent cette révolution sociale apportèrent avec eux les conséquences d'une lutte acharnée, où les grandes puissances absorbant les petits états, attelèrent les vaincus à leur char de triomphe, ou les entraînèrent dans leur chute.

« C'est en vain qu'au dix-septième siècle, dit encore M. Beaulieu, on cherche à distinguer les aigles de Leinengen; le gonfanon carré de Dachsbourg, au lion noir, couvert d'une roue fleurdelisée; les deux cygnes au long cou de celui de Hombourg, ou bien le chevron blanc dans l'écu mi-partie de la maison Lutzelstein : ce sont maintenant les drapeaux de France, de Suède et d'Autriche qui flottent sur les bords du Rhin; c'est sous eux que marchent ces comtes si orgueilleux d'une indépendance qui va leur échapper pour toujours. Ainsi s'écroulait le système féodal, et l'Alsace allait réorganiser son état politique sur de nouvelles bases. »

Les campagnes de Louis XIV sur le Rhin, dans ce qu'elles ont de relatif à Dachsbourg, occupent plusieurs pages écrites avec le charme d'un style animé et pittoresque. L'auteur parle du siège de Dabo, par le général baron de Monclar, d'après des titres authentiques, et fournit quelques documents demeurés inédits jusqu'à ce jour. Le maréchal de Créqui voulait que l'on augmentât les fortifications du château; Monclar, au contraire, insistait pour sa démolition. Cette dernière fut opérée le 13 novembre 1679, et le domaine utile de la seigneurie passa sous la juridiction d'un bailli.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage que nous examinons renferme la description, par ordre topographique, des monuments keltiques, triboques, romains et du moyen-âge qu'on trouve dans le pays de Dachsbourg. M. Beaulieu parcourt, à cet effet, les bans d'Abreischweiler, de Hohmert, de Walscheid, de Dabo, ainsi que les trois abbayes d'Obersteygen, de Hesse et de Saint-Quirin, et les objets qu'il y rencontre sont dignes de fixer l'attention. Ici c'est le prêtre germain, le dieu triboque surpris dans leur naos; là c'est Apollon sous la figure d'un jeune homme ; c'est Mercure sans talare ni pétase; ce sont des faunes à physionomie riante, et d'autres divinités tutélaires groupées autour de gigantesques menhirs. Ailleurs apparaissent des buttes de terre, *tumuli* des anciens indigènes, des tombeaux d'une

peuplade voyageuse qui a laissé en Sardaigne et dans les Deux-Siciles les mêmes signes de colonisation. Les ruines du *Leinenberg*, du *Stritiwald* (bois de la querelle), du *Cancelay* (chancellerie), du *Heiden-Schloss* (château payen), du *Hartberg*, du *Leonsberg*, de l'*Angelberg*, de l'*Altdorf* (vieux village), et de quantité d'autres localités, ruines inexplorées et curieuses, fournissent à l'auteur quelques rapprochements qui peuvent servir à la statistique archéologique du pays. Il est à regretter que son esprit judicieux n'ait point eu pour aide une connaissance plus profonde de la langue allemande; car les étymologies et les traditions éclairent comme deux flambeaux la nuit ténébreuse des âges anciens.

Ainsi M. Beaulieu ne dit rien du *Hourstein*, pierre des heures, du *Monds-Acker*, champ de la lune, et de plusieurs autres dénominations qui pourraient mettre sur la voie des mythes observés sur le territoire de Dachsbourg. Dans l'étymologie d'Abreschviller, *abreisser weiler*, hameau démoli, il eût trouvé l'explication des ruines qu'on rencontre au milieu des bois dont le village actuel est dominé; celle du canton de Marjac, en allemand *mohrs acker*, près du village de Hesse, l'eût conduit à d'autres découvertes. Je m'étonne qu'en parlant de cette abbaye, il n'ait pas rapporté l'inscription: *stulti, aliquandò sapite*, fous, soyez quelquefois sages, qui se voit encore gravée au-dessus de la porte de l'ancien réfectoire des moines. Il ne dit rien non plus du chemin des morts qui traverse le ban de Saint-Quirin, ni de plusieurs établissements de templiers formés dans la principauté qu'il décrit. Mais, en lui adressant ces futiles observations, nous n'admirons pas moins l'étendue des recherches auxquelles il a dû se livrer pour défricher un sol ingrat où les guides vous manquent à chaque pas, où les habitants eux-mêmes semblent se plaire à vous égarer par leurs récits mensongers et merveilleux. Nous étant occupé, en 1831, pour l'arrondissement de Sarrebourg, d'un travail analogue à celui de M. Beaulieu; ayant fait élection de domicile au pied de ces montagnes, afin d'y suivre avec plus de certitude le fil des traditions, nous apprécions mieux que personne, peut-être, les recherches de cet homme de lettres, et nous nous plaisons à lui rendre le tribut de haute estime qu'il mérite pour le fond et la forme de son ouvrage.

Tout en regrettant que l'auteur n'ait point consulté Gruter pour

l'époque romaine, et qu'il n'ait pas eu connaissance de la chronique de Praillon, des archives de Lorraine, des annales de Rinting, des recherches de Thierry Alix, qui eussent jeté beaucoup de jour sur le moyen-âge, nous n'hésitons pas à placer son œuvre au rang des meilleures monographies faites sur le pays; nous ajouterons même qu'il serait désormais impossible d'en écrire l'histoire sans la consulter, et qu'elle est digne de figurer dans la bibliothèque du savant comme sur les tablettes de l'homme du monde. Le style en est clair et quelquefois brillant; la typographie en est soignée, mais il faudrait que les dessins fussent au trait ou à la plume. Dans une seconde édition, ces imperfections disparaîtront sans doute, et avec elles, l'indication d'un génitif grec pour racine, ainsi que la désignation de dom Maugeart comme auteur de l'histoire de Metz. M. Beaulieu fera bien aussi de revoir quelques étymologies, pour en apprécier la valeur. Par exemple, le mot *Markolsheim*, dont Schœpflin fait une limite territoriale, parce que *mark* en celto-breton, comme en allemand, signifie *borne*, *limite*, a peut-être une autre origine. Ce canton de *Markolsheim* est appelé par les habitants *Harcholin* מרכלים, terme hébreux qui, d'après le texte original des Proverbes de Salomon traduits et commentés par saint Jérôme, signifie un monceau fait en l'honneur de Mercure, כצרור אבן במרגמה, *sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii* (Proverbes de Salomon, XXVI, 8). Cette phrase fait allusion à l'habitude qu'avaient les anciens de faire des amas de pierre aux pieds des dieux Termes et de toutes les divinités qui présidaient aux chemins (*dii viales*). Des Égyptiens et des Hébreux, cette coutume passa aux Grecs, aux Romains et aux Gaulois, nos ancêtres. Il n'est donc pas sans raison de supposer que les premiers habitants du Harcholin, obligés de défricher une terre aride, remplie de pierres, auront dédié le fruit de leurs travaux à Mercure, et élevé quelques *mont-joie* qu'ils appelèrent *marcolin*, dont on a fait depuis *Marcholin* et *Harcholin*, car le patois du pays a une tendance singulière à l'adoucissement du C, du K ou de l'X unis aux voyelles, en interposant une H dans leur prononciation. Nous soumettons, au reste, en toute humilité, cette explication à M. Beaulieu lui-même, dont nous ne pouvons trop encourager les travaux.

E.-A. BÉGIN.

COMPTE-RENDU.



L'académie de Metz a publié le volume de ses mémoires de l'année 1836—1837. On y remarque :

L'Éloge du Maréchal Fabert couronné par l'académie, ainsi qu'un rapport sur ce travail, qui se recommande par le nom et le talent de M. Bégin ;

Deux excellentes dissertations de M. le capitaine Piobert sur la théorie des assolements ;

Un rapport de M. le comte du Coëtlosquet sur le concours relatif au patronage, rapport dans lequel l'élévation des sentiments et la rectitude du jugement s'unissent à l'élégance de la diction ;

Un mémoire savant et bien raisonné de M. V. Simon sur le lias du département de la Moselle ; un discours de M. Faivre sur les moyens d'améliorer le bien-être et la moralité publics, et d'autres écrits de MM. Gerson-Lévy, Holandre, Gosselin et Soleirol.

L'agriculture a surtout attiré l'attention de l'académie. La création d'un comice agricole dans le canton de Pange, la mise au concours de quatre sujets de travaux relatifs aux sciences agricoles, et entre autres d'un manuel d'agriculture, pour lequel le conseil général a mis à la disposition de l'académie une somme de 1000 fr., destinée à servir de prix ; la distribution de primes en argent à divers cultivateurs pour des perfectionnements agricoles, tels sont une partie des encouragements accordés par l'académie à des intérêts si dignes de ses soins.

Le département doit encore à l'académie d'avoir vivement insisté près de l'administration pour l'entretien et la conservation des arches de Jouy, et d'en avoir obtenu un premier fonds de 2000 francs pour cet objet.

Je remarque que dans ce volume de 300 pages où il est question de toutes choses, et qui témoigne que l'académie peut traiter pertinemment *de omni re scibili*, il n'y a pas un seul vers. Et à cela Dieu me préserve de trouver à reprendre, car par tous pays la poésie du crû et les symphonies des amateurs de l'endroit sont tombés, à tort ou à raison, dans un discrédit proverbial. Bien au contraire,

je blâmerai l'académie de n'avoir pas proscrit la poésie entièrement, et d'avoir mis au concours « *Les arts à notre époque,* » *sujet à traiter en vers :* passe encore si c'était les *beaux-arts.*

C'est maintenant un travers assez général des sociétés savantes que de vouloir de la poésie scientifique, utilitaire ou humanitaire, et de mettre au concours des sujets tels que la découverte de l'imprimerie, les progrès des machines à vapeur, ou les avantages du sucre indigène. La poésie ne se peut sortir des idées religieuses, des élans de la pensée, de la peinture des passions, ou des merveilles de la nature. Elle ne vit que par le cœur, et elle est aussi insoucieuse des effets ingénieux des sciences mécaniques, que les savants sont en général peu curieux de versification.

Que l'académie se borne donc à des travaux sérieux, utiles et profitables. Qu'elle nous fournisse toujours des mémoires forts de science, de raison, et d'une utilité pratique. Le public lui en aura bien assez de reconnaissance, et la tiendra facilement quitte du reste.

S.



ACADÉMIE ROYALE DE METZ.

Séance du 28 janvier 1838.

M. Bégin fait hommage d'un mémoire intitulé : *Connaissance physique et morale de l'homme, ou Manuel d'anatomie* physiologique, *avec des règles d'hygiène, à l'usage des gens du monde.*

Le même membre annonce qu'il se propose d'offrir à l'académie une description des monuments historiques de Metz, que, de concert avec M. Dupuy, il va publier incessamment par livraisons.

L'académie, dans sa séance du 31 décembre dernier, a donné son approbation aux peintures sur verre de MM. Lapied et compagnie, sur lesquelles une commission, composée de MM. Desains, rapporteur, Terquem et Maréchal, peintre, s'était exprimée dans les termes les plus favorables. MM. Lapied et compagnie ayant depuis offert un nouveau dessin demandé par le bureau, l'académie a cru devoir leur exprimer un nouveau témoignage de sa satisfaction.

M. Pascal, médecin, professeur à l'hôpital militaire, a été nommé membre associé libre.

Sur le rapport d'une commission composée de M. Colle, rapporteur, et de MM. Charles Villeroy, Charles Bouchotte, Altemayer et Eugène Lapointe, l'académie a adopté les dispositions suivantes :

1.° Une commission de cinq membres sera chargée d'acheter un certain nombre de taureaux du Glân, pour améliorer la race bovine dans le département de la Moselle, et elle prendra les dispositions nécessaires pour la vente et le placement de ces bestiaux.

2.° Une souscription est ouverte pour une somme dont le minimum doit s'élever à 3,000 fr., et le maximum à 10,000 fr.

3.° En cas de perte, l'académie s'engage pour une somme de 500 fr., une fois payée.

PRODUITS DE LA SOUSCRIPTION.

MM. Lucy, 500 fr.; baron Sers, 500 fr.; Eugène Lapointe, 500 fr.; Charles Villeroy, 500 fr.; Charles Bouchotte (colonel), 500 fr., et Colle, 500 fr.

Séance du 25 février.

M. Didion, président.

On nomme un secrétaire en remplacement de M. Gosselin. Sur 27 votants, M. Desains réunit 18 suffrages.

M. Morin fait lecture d'un projet de lettre adressée à M. le ministre de l'instruction publique pour obtenir la création à Metz d'une faculté des sciences.

Lecture de différents rapports de MM. Lapointe, Reverchon, Bouchotte (colonel), Simon, Fournel et Macherez.

M. Bégin demande la parole pour annoncer le décès de M. Cæmmerer, membre correspondant de l'académie, décédé à Langres au mois de février dernier. Il rappelle les titres scientifiques de cet honorable sociétaire et ses droits aux regrets de l'académie.

NÉCROLOGIE.

Une de nos notoriétés littéraires, un homme qui joignit aux études humaines la vertu et la piété, M. Jean-François Huguenin nous a été enlevé le 28 janvier dernier. Il était notre collaborateur, il avait encouragé les premiers efforts de l'*Austrasie ;* nous avons vécu dans son intimité, il nous appartient donc de faire connaître sa vie laborieuse, et en rendant ce nouvel hommage à sa mémoire, nous croyons tracer un exemple utile.

M. Huguenin était né au Ban-Saint-Martin-lès-Metz, le 14 février 1795. Après avoir reçu de son père les premiers éléments de la langue latine, il entra en 1808 au lycée de Metz, où il eut le bonheur de faire ses classes de grammaire et d'humanités sous l'excellente direction de M. l'abbé Sainsère, dont il fut constamment le meilleur élève, l'élève lauréat : de là cette affection du maître, cette vénération du disciple que la mort seule a pu rompre ! .... Couronné en philosophie, comme il l'avait été dans le cours de ses études, M. Huguenin se présenta en 1814 aux examens de l'école normale ; il les passa brillamment, et son admission fut prononcée. Mais les événements de cette époque désastreuse avaient interrompu les communications entre Metz et Paris, et presque épuisé les épargnes de sa famille. En ces conjonctures, on lui offrit la place de régent de quatrième au collège de Sarrelouis, que, dans son dévouement filial, il s'empressa d'accepter. La cession de cette for-

teresse le ramena parmi nous. Nommé en 1818 maître d'étude au collège royal de Metz, il en exerça sept années les pénibles fonctions, auxquelles, en 1822, il joignit le titre d'agrégé aux classes de grammaire. Enfin, en 1825, il fut promu au professorat, et en 1831 on lui confia la classe de quatrième. L'année suivante, il eut un bonheur bien grand : son frère, son meilleur ami, son collaborateur, son élève en quelque sorte, sortit de l'école normale, et fut chargé de l'enseignement de l'histoir dans notre collège royal. Ils s'étayaient mutuellement ; le savoir de l'un grandissait du savoir de l'autre.... Aujourd'hui ce frère reste seul sur la voie que lui avait frayée son aîné !

Assis dans la chaire, M. Huguenin fit revivre la tradition du digne abbé Sainsère. Sa méthode, perfectionnée par vingt années d'expérience, reçut son entier développement et les plus heureuses applications. L'estime et l'affection des pères de famille l'environnèrent, comme elles avaient environné son premier maître ; leur confiance en lui fut sans bornes, comme elle l'avait été en M. Sainsère. C'était avec bonheur qu'ils lui remettaient leurs fils, et ceux-ci le payaient de ses soins par le plus véritable attachement. Que de preuves touchantes il en a reçues dans le cours de sa studieuse vie ! Que souvent nous l'avons surpris attendri par l'expression de la reconnaissance de ses anciens élèves, devenus autant d'amis en prenant rang dans la société ! Mais pour apprécier toute la joie que pouvait lui donner cet hommage, rendu par l'homme fait aux enseignements du professeur, il faut dire ce caractère trempé de bonté, de générosité et de droiture. L'amour filial dans sa plénitude en était la base ; il y joignait une sensibilité profonde, qu'une gravité, une timidité naturelles ne lui permettaient d'épancher que dans le sein de l'intime amitié. Que de fois, dans le cours d'une promenade, au milieu d'une conversation animée, ne s'est-il point interrompu pour plaindre avec émotion, je dirais volontiers avec la naïveté de l'enfance, le pauvre, le malheureux qui s'offrait à ses regards ! Alors s'échappaient de son cœur des paroles attendrissantes sur les misères de l'humanité ; il parlait avec feu du bonheur de les secourir et de pratiquer la charité chrétienne.

Les beautés de la nature le ravissaient ; il était l'ami de tous les

hommes qui avaient su la peindre religieusement. Fénélon, La Fontaine, Delille, Charles Bonnet, étaient ses auteurs de prédilection; il aimait à les citer, et à répéter que s'il était condamné à ne posséder que deux ouvrages de littérature, il choisirait le *Télémaque de Fénélon* et les *Fables de La Fontaine*.

Après s'être long-temps livré à l'étude classique des langues anciennes, il rechercha les origines de la nôtre : ce fut comme une transition à ses travaux historiques. Il les suivait avec ardeur, lorsqu'en 1834 il reçut de notre académie la mission d'aller recueillir à Épinal tous les documents inédits concernant notre histoire locale. Il y séjourna trois semaines, accueilli par sa municipalité et son vénérable bibliothécaire, M. Parisot, avec une bonté et une complaisance que Metz n'oubliera jamais. Ses trouvailles dépassèrent ses espérances : il découvrit la chronique de Vigneulles, celle dite de Praillon, que l'on croyait perdue, toutes deux autographes, une traduction de saint Ambroise et d'Isidore de Séville, qui lui parut remonter au onzième siècle; enfin un glossaire anglo-saxon du neuvième siècle, que le ministre de l'instruction publique s'empressa de faire transcrire. — Tandis qu'il recueillait à Épinal tant de richesses historiques, M. le baron Sers, préfet de notre département, usait de son influence pour lui obtenir des bibliothèques de Paris le déplacement de plusieurs manuscrits. Ce déplacement, sans antécédents, fut accordé aux puissantes sollicitations de l'administrateur. — De retour à Metz, M. Huguenin s'occupa de la lecture et de la transcription des énormes volumes mis à sa disposition : il s'y adonna avec un zèle et une persévérance qui allèrent jusqu'à altérer sa santé. Ce travail, qui demandait la double connaissance de l'écriture et de la langue, fut terminé en trois années. Un rapport de M. Guerquin en fit connaître à notre conseil municipal la prochaine publication, et le conseil sut noblement l'apprécier par le vote unanime, spontané, d'une médaille de 1000 francs, et de pareille somme affectée aux premiers frais d'impression. Ce suffrage national, digne des beaux jours du vieux Metz, donna à l'érudit transcripteur une de ces satisfactions pures qui compensent des années de peine. Il en parlait avec effusion, plus flatté de ce qu'il y avait d'*amical* dans ce vote unanime, spontané, que de l'honneur qui rejaillissait sur ses patriotiques veilles

que M. Bompard (maire de Metz) n'avait cessé d'encourager et de seconder.

Disons aussi le généreux désintéressement de M. Lamort, associé à l'entreprise à la fois comme imprimeur et comme éditeur, et cependant cette entreprise exigeait une première mise de fonds de six à sept mille francs; rappelons qu'elle comprend la collection complète de toutes nos chroniques et la relation inédite du siége de Metz de 1552, que ce beau travail devait former la matière de quatre volumes in-8.°, et que le désir d'en rendre l'acquisition moins coûteuse détermina ses éditeurs à le publier en un seul volume de 1800 pages, imprimées sur deux colonnes. M. Huguenin en revoyait les dernières épreuves, et déjà il reprenait ses anciennes études sur la langue romane, il préparait un glossaire et une grammaire destinés à en faciliter la connaissance, mais ses jours étaient comptés!.... Il en vit approcher le terme avec le calme et la résignation du vrai chrétien; il réclama lui-même, dès les premières atteintes de sa maladie, les secours d'une religion dont il fut toujours le pratiquant fidèle et plein de foi et d'espérance; l'homme de bien, le savant modeste *s'endormit dans le Seigneur*, léguant à sa famille un nom qui vivra dans la science, comme dans le cœur de tous ceux qui ont appris à honorer la vertu.

EMMANUEL D'HUART.



DU BONHEUR

SELON LE CHRISTIANISME (1).

Il existe dans le monde une funeste croyance, c'est que la vertu y est le plus souvent malheureuse et le vice couronné, ou au moins que la vie de l'homme de bien est mélangée de bonheur et de malheur dans la même proportion que celle du méchant.

Les âmes tendres se résignent, en n'espérant que de l'autre vie une réparation à ce désordre momentané. Les esprits corrompus ne font au contraire, en présence de cet étrange spectacle, que se confirmer dans leur doute et leur lâcheté. Le juste n'est pas mieux traité que le coupable, donc il n'est point de coupable ni de juste. Dans ce monde livré au hasard, il n'y a que deux sortes d'hommes possibles, des niais ou des calculateurs.

Quelques autres enfin s'efforcent de croire et de se démontrer que le bien finit toujours par susciter des circonstances heureuses à celui qui se voue à son service.

(1) Fragment de DIEU ET LA LIBERTÉ, ouvrage inédit.

Et ceux-là se trompent comme les autres, si je ne me trompe moi-même. Aucun d'eux ne me semble, sur ce point, être dans la vérité, faute d'avoir de justes notions sur la nature des vrais biens et des vrais maux. Descendons un instant dans les profondeurs de notre désir, pour y surprendre le mystérieux objet qui peut seul le satisfaire, qui peut seul livrer à notre âme altérée le bonheur, que poursuit le méchant comme le juste, mais qu'il est seul donné à ce dernier d'atteindre.

Au misérable, sans pain et sans abri, achetez un champ, élevez une chaumière; il sera heureux quelques jours, et bientôt après il se prendra à désirer autre chose.

Échangez son humble toit contre la maison du riche, l'objet de toute son envie, et sous ses fastueux portiques, et sur sa couche parfumée, vous le verrez bientôt rêver à la gloire.

Élevons-le toujours, qu'il devienne ministre du roi, que les hommes se fassent un honneur de toucher à son passage le pan de son manteau; l'ingrat ne tarderait à les mépriser, si l'ambitieux ne nourrissait dans le fond de son cœur une jalousie qui en absorbe désormais tous les tumultueux battements.

Encore, encore. Que cette auguste couronne passe à son front; eh bien! elle n'a fait qu'y déposer de nouvelles rides, y tracer de plus profonds sillons; car si un peuple est soumis à sa loi, combien d'autres se rient de sa puissance.

Va donc, par toute la terre, asservir les nations et briser les royaumes; va répandre par toutes les contrées ces vagues immenses qui soulèvent en ton sein cette inépuisable tourmente. Dis, maintenant, ton âme est-elle satisfaite? ton désir est-il enfin comblé?

Voyez comme il regarde les astres du firmament. Vous pensez peut-être qu'il s'élève vers celui qui les a faits, et lui rend grâce d'avoir accompli en lui une si grande destinée;

vous connaissez donc bien peu l'ambition insensée du cœur de l'homme. Il blasphème au contraire contre les limites qu'il a imposées à sa puissance, à qui il n'a laissé qu'un monde à pétrir, qu'un monde de neuf mille lieues à jeter dans le dévorant abîme de son âme.

Voilà l'homme, le vrai homme, l'homme fait pour Dieu et séparé de Dieu, mais qui en a conservé le sacré souvenir. Et le sentiment de l'infini, ce reflet voilé, ce rappel en l'âme humaine de Dieu exilé, est, en la privant de tout bonheur qui ne prendrait sa source en Dieu, le principe qui doit la pousser le plus énergiquement à reconstruire, par sa liberté, l'alliance primitive que sa liberté a détruite, alliance qui peut seule donner à toutes ses facultés un harmonieux essor, et en dehors de laquelle elles se changent en passions désordonnées, se heurtent de toutes parts aux limites du néant, et finissent, en ne se nourrissant que de leur seule substance, par se dévorer elles-mêmes.

Voyez de tous côtés ces pâles ombres, pleines de soupirs, qui s'en vont fouiller toutes les solitudes de l'univers, cherchant quelque baume pour la grande blessure qu'ils ont au cœur.

Qui êtes-vous, Child-Harold? qui êtes-vous, René? Vous tous, Obermann, Joseph de l'Orme, Ahasverus, Lelia, et tant d'autres qui versez de si nobles larmes, qui êtes-vous?

Votre âme est trop immense pour vous complaire dans de vulgaires embrassements, et votre regard trop obscurci pour s'élever vers celui qui seul pourrait répondre à vos ardeurs. Et ne trouvant ni de source dans les déserts de la terre, brûlée par l'égoïsme, ni de rosée dans le firmament, vidé par le doute, vous ne savez, pour calmer la soif de vos entrailles, que pleurer, et puis boire vos larmes.

O grandeur et misère! Et cependant que l'on ne s'y trompe pas, ce sont les plus belles et les plus riches natures qui vivent

en cette désolation ; ce sont les seuls hommes qui aient survécu au grand siècle de l'anéantissement, les seuls qui soient encore vraiment hommes, aujourd'hui où tant d'autres ne se nourrissent plus que de poussière. L'homme que les biens de la terre satisfont tout entier, est un être dégradé.

Mais ce qui a manqué à ces âmes que le doute n'a pu que mutiler, sans leur faire perdre entièrement le souvenir, le regret, le besoin de Dieu, c'est l'énergie, la volonté pour reconstruire leur être, pour le remettre en pleine possession de l'infini. Vous ne pouvez, dites-vous, aimer celui que vous désirez. Et qu'avez-vous fait pour mériter cet amour? quel devoir avez-vous accompli? quel sacrifice a marqué du signe sacré votre front? Dévouez-vous à vos frères qui souffrent sur la terre, et le père qui est aux cieux vous en tiendra compte. La charité est le moyen de l'amour divin; l'égoïsme ferme le cœur aux célestes rayons.

Il est bientôt temps d'en finir avec vos tristes soupirs, plus nobles sans doute que les clameurs de joie que les autres poussent dans leur orgie, mais non moins stériles et coupables. Votre impuissance ne vient que de votre égoïsme, votre faiblesse n'est que de la lâcheté, vos douleurs de l'orgueil, qui ne méritent aucune pitié !

La grande, l'unique source de bonheur pour l'homme, destiné par le sentiment infini qu'il porte en son âme à vivre en Dieu, de Dieu, par Dieu et pour Dieu, c'est l'amour qui l'unit à Dieu; et ce sont les sacrifices de la charité qui lui font mériter cet amour. Et ce n'est point seulement hors de ce monde qu'il nous sera donné d'entrer en cette possession. Dès cette terre, nous pouvons vivre de la vie éternelle, nous mettre en communion avec l'infini, nous alimenter de sa vivante substance.

Que ceux qui ne jugent que par les yeux de leurs corps, se représentent Dieu, s'ils le veulent, comme un soleil immense

suspendu dans l'éternité, qui nous inonde et nous pénètre de ses rayons, qui nous enveloppe de sa chaleur et de sa lumière, et que notre âme s'assimile, comme notre corps le fait de la substance du soleil visible, qu'elle s'assimile dans la mesure de l'étendue de nos aspirations, de la pureté de nos prières, de l'énergie de notre vouloir.

Qu'est-ce que la perte de biens matériels, qu'est-ce qu'un peu de sang répandu, qu'est-ce même que la lâcheté d'un homme que l'on avait appelé son ami, et qui vous abandonne dans le malheur, la plus douloureuse certes des afflictions de la vie? qu'est-ce que tout cela pour celui qui aime l'être grand et beau par excellence, qui s'approprie par cet amour sa force universelle, cette force qui d'un mot crée un monde, et qui reçoit de l'amour que cet être lui donne en échange du sien, la faculté de l'aimer davantage encore, d'élever cet amour à une nouvelle puissance, et cela sans relâche, sans limites et sans fin? N'est-ce pas une goutte d'eau amère dans un océan d'ambroisie!

Il n'est rien de plus malheureux pour l'homme que le bonheur, comme il est vulgairement entendu par la plupart des esprits grossiers, les jouissances sensuelles, la volupté, le plaisir, ces grotesques travestissements du vrai bonheur, ces ombres décevantes et meurtrières qui nous lassent et nous épuisent à leur vaine poursuite, qui nous séparent d'autant plus de Dieu qu'ils nous attachent à la matière.

Heureux ceux qui pleurent! nous a dit celui qui avait connu la suprême félicité, parce que la souffrance des choses de la terre leur en faisant connaître le néant, inclinera leur cœur vers celui en qui seul il n'est plus de souffrance, celui qui leur donnera, s'ils en font par leur acceptation volontaire un sacrifice méritoire, la puissance sacrée de l'aimer.

O vous qui n'avez jamais connu les voluptés de l'amour

divin! jugez-en par cet autre amour, le plus pur et le plus saint, quand il est saint et pur, après celui de Dieu, parce qu'en dilatant notre cœur, en l'épanouissant comme une vierge fleur, il prépare ses corolles à recevoir les perles de la céleste rosée. Eh bien! quand vous pouviez souffrir pour votre bien-aimée, dites, était-ce de la souffrance? Vous seriez-vous refusé, pour que pas un rêve noir ne vienne troubler la sérénité de son sommeil, à des douleurs qui eussent arraché bien des plaintes à ceux qui n'avaient pas à attendre un doux regard pour récompense, mais qui cessaient d'être des douleurs pour vous, qui les supportiez dans cette délicieuse espérance?

Pour celui qui aime Dieu, la souffrance acceptée par cet amour n'est plus de la souffrance, et comme cet amour n'est pas moins le principe moral de la destinée que la source du bonheur de la vie, TOUT HOMME EST JUSTEMENT PUNI PAR LES MAUX DONT IL SOUFFRE, PAR CELA MÊME QU'IL EN SOUFFRE, PAR CELA QU'IL N'A ASSEZ D'AMOUR POUR NE PAS EN SOUFFRIR.

Cette loi merveilleuse va jeter une grande clarté sur cette question singulièrement obscurcie du malheur du juste. Il est faux que le mal atteigne plus le juste que le méchant. Mais il est aussi faux que la vertu soit toujours extérieurement récompensée et le crime extérieurement puni. Dans ce monde comme dans l'autre, le bien ou le mal, le ciel ou l'enfer, ne sont que la possession ou la privation de Dieu, et les conséquences de vie ou de mort qui en résultent; dans ce monde, pas moins que dans l'autre, l'homme qui aime Dieu, le possède dans la mesure de son amour, et cet amour trouve ainsi en lui-même sa récompense immédiate; car cette possession est la plus immense des félicités, la seule même qui soit possible à l'homme qui est fait pour elle.

Les biens et les maux matériels sont répartis dans une proportion à peu près égale pour le méchant comme pour le juste; mais la manière de les sentir est bien différente, et c'est la vertu ou le vice qui crée cette sensibilité. Le même mal qui fait souffrir celui qui se révolte contre lui, ne fait ressentir aucune douleur à celui qui l'accepte comme un sacrifice qu'il fait volontairement à l'être qu'il aime, et devient même, si son amour a plus d'énergie encore, une source de bénédictions.

Pensez-vous que les martyrs souffraient dans leurs supplices, dont la seule pensée suffit à abattre votre courage et à vous remplir d'épouvante? Pensez-vous qu'ils avaient une sensibilité comme la vôtre? qu'ils étaient des hommes de chair comme vous? Ne le croyez pas. A l'heure où ils avaient résolu de donner leur vie pour la vérité, à cette heure, ils avaient cessé d'appartenir à la terre; à cette heure, leur volonté les avait trempés dans les ondes invulnérables, et sur leur bûcher ils se prenaient à chanter, et c'était sous la dent des bêtes que le concert de toute leur vie devenait le plus harmonieux.

Souffrir, quand pour Dieu il leur était donné de répandre leur sang! Oh! oui, ils souffraient, ils souffraient amèrement, mais d'une seule souffrance : c'était de voir leur sang s'enfuir trop vite de leurs veines, c'était de penser qu'il ne leur en resterait bientôt plus à verser au service de leur amour.

Dites, hommes du monde, parmi tous vos tristes bonheurs, en connaissez-vous un qui vaille cette souffrance? Hélas! j'entends bien des misérables, le sourire sur leurs lèvres flétries, s'écrier qu'ils ne voudraient changer, qu'ils ne se fieraient pas à un tel bonheur. Et en vérité, ils auraient raison; car ils souffriraient bien réellement. Pour que cette mystérieuse transsubstantiation du mal en bien

s'accomplisse, il faut ce qu'ils n'ont pas, et il ne faut pas ce qu'ils ont. Mon Dieu, prenez en pitié le bonheur de ces malheureux !

Les événements extérieurs ne signifient donc rien; ils n'ont point de sens pour le juste; son âme ne trouve en eux ni parfum ni aiguillon. Le seul bien, le seul mal pour lui est ce qui l'unit à Dieu, ou ce qui l'en sépare : le bonheur du monde lui serait donc plutôt un malheur, et le malheur un bonheur, s'il n'était au-dessus des accidents du hasard ou des caprices de la fortune.

L'unique chose qu'il réclame de ce monde, c'est sa liberté, pour pouvoir à son aise, le matin et le soir, quand le soleil s'épanouit au-dessus de sa tête, ou que ses gracieuses sœurs scintillent en un sombre firmament, rêver aux anges qui lui sourient et l'appellent.

Et l'unique chose qu'il doit demander à Dieu dans sa prière, c'est non pas tels ou tels événements, mais la vertu de supporter ceux qui lui sont envoyés, la puissance de bénir Dieu en tout, de chanter au milieu de tout. C'est la seule prière qui ne soit pas indiscrète, la seule qui doive être exaucée, la seule dont il a été dit que l'homme ne la ferait jamais en vain.

Qu'il s'en tienne donc à celle que le maître lui a enseignée : Notre père, que ton nom soit sanctifié parmi tes enfants de l'exil; que ton règne d'amour remplace le règne de la force et de l'égoïsme; que ta volonté soit accomplie par leur volonté rebelle, comme elle l'est par tes anges soumis; pardonne nos offenses envers toi et donne-nous la vertu de pardonner celles de nos ennemis; prête-nous le pain et le vêtement, les seules choses de la terre dont ton serviteur ait besoin; et ne nous induis en la tentation de celles qui pourraient lui faire perdre la délicate saveur des félicités de ton amour, le seul mal dont nous te demandons de nous affranchir et de nous préserver à jamais.

Quand l'homme a tiré des profondeurs de son âme une telle prière, elle se lance dans les profondeurs de l'infini, et il se passe entre cette âme et Dieu un mystère inénarrable.

Comment voulez-vous, si vous croyez à Dieu, qu'il n'en soit point ému, qu'il ne demande à ses anges de pleurer sur une âme que ces paroles ont rendue si belle? Comment peut-on croire à Dieu et ne pas croire à la prière? N'est-ce pas un blasphème plus grand que celui même qui nie Dieu?

Mais le peuple, le plus saint des peuples, qui combattait naguère pour la liberté la plus noble et la plus auguste religion, le peuple de Pologne, qui priait en volant à un tel combat, ce peuple a cependant péri! Sa prière s'est évanouie dans les airs avec la vapeur de son sang!

Insensés qui ne jugez jamais que sur les apparences que peuvent toucher et vos yeux et vos mains! qui vous dit que ce peuple a péri? qui vous dit même qu'il a été vaincu? que savez-vous, pour que la grande volonté qui se remue dans le monde à cette heure solennelle, trouve son accomplissement, si Dieu n'avait besoin d'un suprême sacrifice? Les véritables morts sont encore étendus sur le champ de bataille; Dieu ne les a encore comptés, pour décider si la victoire doit demeurer à la force ou à la liberté, non pour ce peuple seulement, mais pour l'Europe entière pour laquelle il combattait. Comme le salut de l'humanité a été décidé sur le Golgotha, celui de la liberté des peuples se décidera sur le dénouement du drame de Varsovie : il dépend encore de ce peuple d'y avoir été vaincu ou triomphant. Dieu l'a fait saint entre tous les peuples, pour le donner en sacrifice à ses frères. Et s'il traverse saintement cette épreuve, s'il accepte ce sacrifice courageusement et confiant en Dieu, s'il demeure saint après comme il était avant, il aura vaincu son vainqueur; il aura reconquis bien plus que son indépendance, bien plus qu'une chétive nationalité; sa

mort sera peut-être celle qui doit précéder la résurrection des sociétés modernes.

Voilà ce que sont les vraies victoires ou les véritables défaites. Mais si sa mort est bien une mort, si ses cendres s'endorment dans le linceul des voluptés au lieu de voler par tout le monde, y semer les sacrées traditions de la croix, il faudra une autre victime, un nouveau sacrifice, une plus grande mort, pour racheter les autres peuples, et les arracher à leur sommeil de plomb.

Car c'est la double volonté de Dieu et de l'homme qui fait les destinées du monde. Dieu n'en est pas l'unique providence. Il a partagé cette providence avec sa créature en l'investissant de la liberté; et ce que Dieu veut, il ne saurait l'accomplir si l'homme ne veut pas (1).

La destinée de l'homme, comme de tous les êtres créés, est leur unité en Dieu, unité qui se consomme par l'amour de Dieu pour la créature, et l'amour de la créature pour Dieu. C'est de la procession de ces deux amours que résulte l'esprit, la consécration de la divinité dans les êtres qui en sont dérivés.

Dieu ne peut pas empêcher que la mort ne résulte pour les êtres de leur séparation de son être, qui est l'unique principe de vie, le seul qui se suffit, parce qu'il est le seul qui soit dans une plénitude infinie. Il ne peut empêcher que le mal, qui n'est qu'une autre forme de la mort, ne résulte de la dissolution de cette unité par la négation d'un de ses éléments, la destruction d'un de ses pôles. L'amour infini de l'un ne peut rien contre l'égoïsme de l'autre.

C'est donc la négation de cette négation, ou le sacrifice de l'homme à Dieu par la substitution de l'amour à son

(1) Bien entendu dans la sphère de l'activité humaine.

égoïsme, qui peut rétablir cette unité normale, et réintégrer le monde, dont l'homme est le principe vital, dans ses universelles harmonies.

Jusqu'à ce que cette unité soit entièrement reconstituée, ce qui ne pourra arriver que par la restitution générale de l'homme à Dieu, c'est le mélange d'égoïsme et de sacrifice, c'est la résultante morale des diverses parties de l'humanité qui détermine le degré de désordre ou d'harmonie de ses destins.

Tout ce que la bonté de Dieu a donc pu faire, sans altérer les lois mathématiques de la vie universelle, que l'on appelle justice, c'est d'identifier dans une commune destinée les bons et les mauvais, c'est de les rendre solidaires; c'est de faire que les uns puissent aimer pour les autres, les entraîner dans leur sphère, les racheter en un mot.

Mais cette solidarité, qui est une loi de la miséricorde divine pour les méchants, ne pouvait devenir une loi de dureté pour les bons, qui ne sont tenus en justice que du mal qui est l'œuvre de leur propre faute. Et c'est par cette distinction qui existe entre le mal et la souffrance, le mal sous la loi duquel vit l'innocent comme le coupable, mais la souffrance que le coupable seul ressent de ce mal, et à laquelle l'amour soustrait celui qui le porte en son cœur; la souffrance, en un mot, que l'homme n'éprouve que dans la proportion de son égoïsme; c'est, dis-je, par cette distinction que se sont merveilleusement conciliées la miséricorde de Dieu et les indestructibles nécessités de la justice.

Les uns, en se dévouant au sacrifice que repoussent les autres, satisfont donc à cette nécessité. Mais cette acceptation volontaire suffit : il n'est besoin à Dieu que le juste prenne le mal jusqu'à la souffrance. Il lève le bras pour sacrifier, mais Dieu l'arrête : le sacrifice est accompli. Cette auguste volonté enfantera pour la vertu des êtres qui n'auront point

de nombre, et son cœur jouira de leur bonheur dans une extase qui n'aura plus de fin.

Cette solidarité qui relie tous les hommes d'un même temps en un seul être, relie également les hommes de toutes les générations passées jusqu'à la première, de toutes celles qui se succéderont jusqu'à la fin ; les poussant ainsi, par cette force de gravitation, à reconstruire l'unité de leur être, mais unité qui ne sera organiquement célée que quand cette force extérieure se changera dans le cœur de tous en volonté, en une force libre de charité.

Or cette solidarité héréditaire ne porte pas plus que l'autre d'atteinte à la justice qui est due à la vertu. Tout homme est soumis dans tous les temps à la loi extérieure du mal qu'a engendré la liberté négative des premiers hommes ; mais il peut dans tous les temps se soustraire par sa liberté sinon au fait même, à la loi extérieure du mal, du moins à son action sur sa sensibilité, qui seule le fait être un mal.

Il se soustrait à la souffrance du mal par son acceptation volontaire, par cela même qu'il veut en souffrir, et dans la proportion de cette volonté.

Il en souffre au contraire en ne voulant pas en souffrir, en repoussant la solidarité qui le lie à son semblable, et qui le ressaisit avec d'autant plus d'énergie ; en refusant de prendre, comme le Christ qui est venu lui enseigner cette grande loi de la vie, toutes les infirmités de la terre ; en ne voulant pas se faire un avec tous ses frères en Dieu ; en n'ayant enfin d'amour au cœur que pour lui, en se concentrant en lui, en ne vivant que de lui : orgueil, égoïsme, volupté qui sont précisément le premier crime qui a enfanté la mort.

Il sanctionne donc par son égoïsme actuel l'anathème qu'a encouru l'antique égoïsme ; il se rend de nouveau et librement coupable de la faute primitive, responsable de

toutes ses terribles conséquences. L'homme d'aujourd'hui qui n'aime pas dans la mesure qui serait nécessaire pour rentrer en communion avec Dieu, les hommes, la nature, est aussi coupable que l'homme d'autrefois qui n'a pas aimé dans la mesure qu'il fallait pour empêcher la dissolution de cette universelle unité.

La faute de l'un a été l'origine du mal, celle de l'autre la cause de sa continuation, et toutes les deux la source légitime de leurs souffrances.

L'homme qui souffre n'a donc pas une plainte légitime à élever contre la justice de Dieu. Il n'a que des paroles de bénédiction à adresser à sa miséricorde, qui a permis au juste de pleurer avec lui, et d'abréger, par ce sublime échange de larmes, des douleurs qu'il mériterait plus complètes et plus longues.

Et ce mal qui résulte nécessairement de son immoralité, est encore un bien pour celui même qui en souffre; car s'il n'éprouvait pas de douleur dans son désordre, il n'en sortirait pas, il ne se releverait jamais de sa poussière, il ne ressusciterait pas de la mort pour rentrer en la gloire de Dieu. Il finirait, en s'enfonçant de plus en plus dans la matière, par se confondre avec les animaux dont il s'est déjà tant rapproché par sa chute, et avec lesquels déjà bien des esprits dégradés par le doute n'ont plus trouvé que de faibles différences.

La justice de Dieu n'est donc encore vraiment que de la miséricorde, une miséricorde plus sévère, qui ne voile un instant de pleurs le regard du méchant que pour l'épurer, l'éclaircir, et lui rendre son antique puissance de fixer le soleil.

Quant au bonheur de la vertu, ce n'est point la triste et sévère impassibilité stoïque, ce n'est point le triomphe d'une âpre et froide raison sur une sensibilité affaiblie, émoussée; c'est au contraire l'amour débordé par torrent, l'amour

qui entraîne dans ses royales vagues tout être et toute chose vers l'immense océan d'où sortent toutes les choses et où rentrent tous les êtres.

Ce n'est point non plus la timide résignation qui s'en tient au désir et ne se nourrit que d'espérance. Ce bonheur est bien plus réel, bien plus d'aujourd'hui ; il est contemporain de la vertu même qui le produit.

Cette unité universelle qui ne pourra être consommée que par la coopération de tous les hommes, l'amour la rétablit spirituellement au-dedans de chacun. Il le met immédiatement en communion magnétique avec tous les êtres ; il le replace sur la merveilleuse échelle où les sceaux de la vie sont portés incessamment de Dieu à la terre, et retournent de la terre à Dieu. Il investit l'âme, en un mot, d'une puissance de création, de la création d'un monde de lumière en harmonie avec la perfection qu'elle a acquise dans notre monde matériel, et où elle éprouve des sensations de bonheur aussi réelles, bien plus réelles que les sensations de souffrance, dont ce dernier perd de plus en plus la faculté de troubler sa céleste sérénité.

La vertu, le sacrifice, l'amour, sont donc la loi, le moyen du bonheur. Il est vrai, par conséquent, que l'intérêt bien entendu peut conseiller la pratique du devoir, quand ce principe est lui-même bien entendu, c'est-à-dire, quand il tient compte du bonheur moral qui résulte de son accomplissement. Mais ce principe est faux quand il prétend que le bien crée toujours, ou au moins le plus souvent, dans l'ensemble de la vie, si ce n'est immédiatement, des circonstances matérielles de bonheur. Cela n'est pas, parce qu'il était inutile que cela fût, parce que cela était même dangereux et immoral. Cette suspension du mal matériel par la vertu eût fait sortir la vertu de l'égoïsme, eût anéanti la vertu dans son principe de mérite. Mais il n'en est pas de même de cette

suspension spirituelle dont nous avons parlé, parce que pour croire aux félicités de l'amour, il faut déjà le ressentir : il faut être vertueux pour comprendre la vertu.

Ainsi ce principe de l'intérêt bien entendu, que la philosophie matérialiste a tant exalté, et qu'elle a cherché à substituer aux notions du devoir, déplorablement obscurcies par elle, est, si on le prend dans son sens le plus étendu, qui est le seul qui le fasse être théoriquement vrai, nul dans son application. Il est impuissant à convaincre le cœur de sa vérité, à persuader à l'homme qui n'est point vertueux le bonheur qu'il y a à l'être, qu'il aura à le devenir. Quoique vrai, il devait être faux ; sa vérité devait être emprisonnée dans un cercle vicieux, parce qu'elle était une vérité immorale, parce qu'elle n'aurait plus fait de la vertu qu'un calcul, et que la vertu n'est vertu qu'autant qu'elle est un sacrifice spontané, volontaire, libre, sortant des entrailles les plus profondes de l'être, et que l'homme n'est homme que par la pratique de la vertu.

Cette belle faculté que Dieu a donnée à chaque individu de pouvoir toujours, indépendamment des circonstances extérieures, et par le fait seul de sa liberté, être heureux, ne décharge nullement la société du devoir, du premier, du plus sacré de ses devoirs, de procurer par tous les moyens qui sont en sa puissance le plus grand bien-être à tous ses membres. Car c'est là précisément le but et le résultat de la charité, qui n'est pas moins la loi de vie des gouvernements que des individus, et un nouveau bénéfice de la vertu, une récompense extérieure dont elle peut se passer pour vivre, mais qu'elle mérite cependant, et qui doit lui être accordée un jour par le rétablissement des harmonies terrestres, auquel elle ne doit pas moins travailler qu'à la restauration de la communion spirituelle.

Car si les milieux extérieurs ne font pas l'homme tout

entier, ils exercent cependant sur lui une grande influence. C'est la moralité d'un peuple qui sans doute crée les lois de ce peuple, lois qui sont bonnes ou mauvaises, selon que ses mœurs sont religieuses ou athées. C'est en ce sens qu'il est vrai de dire qu'un peuple est toujours souverain. Ses législateurs, ses gouvernements, quelques formes qu'ils affectent, ne peuvent jamais que réfléchir, qu'exprimer la volonté générale, qui n'a pas besoin, pour se manifester, des clameurs de la place publique.

Mais la réaction des lois sur les mœurs n'est pas moins grande. La loi de solidarité qui réunit tous les membres humains en un seul corps, fait que l'homme ne doit pas moins créer l'homme qu'il ne doit se créer lui-même. Ce que nous avons dit des modifications morales que le juste apporte dans la destinée des êtres qui lui sont inférieurs, doit s'appliquer également à l'action extérieure qu'il peut exercer sur cette destinée par les lois, les constitutions, les gouvernements, les milieux en un mot de toute nature dans lesquels se développe la liberté individuelle.

Mais que l'on ne croie pas cependant que ces milieux, par une plus ou moins savante combinaison hiérarchique, suffisent jamais à constituer et à maintenir l'homme dans les harmonies de l'unité. Cette unité, loin de n'être qu'une résultante passive d'un mécanisme social quelconque, sera au contraire nécessaire pour l'organiser, devra préexister spirituellement à son accomplissement matériel ; car tout fait visible, extérieur, n'est jamais que la manifestation d'un autre fait antérieur qui s'est passé dans le monde invisible, dans la sphère morale de la liberté.

Et l'homme même replacé dans ce milieu harmonique ne saurait être jamais tellement saisi par ses puissances extérieures, que le sacrifice, que le dévouement lui deviennent désormais une vertu inutile. Plus que jamais, au con-

traire, ce sacrifice aura un immense rôle à jouer dans ces nouvelles destinées. Il sera d'autant plus nécessaire à l'homme, que l'homme sortira de son état solitaire et individuel pour se résoudre dans l'unité.

Quand chacun ne représentera plus qu'une note dans le concert universel, il lui faudra un dévouement de tous les instants pour que l'orgueil ne le pousse pas à élever la voix plus qu'il ne faudra, afin de ne rompre pas l'harmonie; pour que la volupté ne l'empêche de fournir à cette voix toute l'haleine nécessaire pour rester à l'unisson.

Le sacrifice changera sans doute de nature, il ne consistera plus comme hier, comme aujourd'hui encore, à se jeter dans un gouffre pour le refermer. Ses drames se passeront tout entiers dans l'âme; mais pour n'être plus sanglants, ils n'en seront pas moins des sacrifices. Leur caractère n'a-t-il pas changé depuis le commencement du monde? n'ont-ils pas été se spiritualisant de plus en plus? mais le principe est resté immuable; il demeurera éternel. Le sacrifice sera la loi de vie dans tous les temps pour l'homme; la loi de toutes les intelligences dans les sphères les plus hautes; la loi de tout être qui n'est pas Dieu, qui n'a pas la vie en lui, par lui-même, qui ne peut la puiser par conséquent que hors de lui, et qui pour cela devra toujours résoudre son être dans un autre être : ce qui est, sous toutes ses formes variables et transitoires, le principe constitutif du sacrifice.

Mais le sacrifice, dira-t-on, ne devra plus conserver ce nom, quand il deviendra une manifestation de l'amour. Et qui a prétendu qu'il n'y avait que la douleur qui pût le consacrer? Cela ne paraît ainsi qu'à ceux qui ne sacrifient pas, et qui par conséquent ne connaissent pas les joies du dévouement. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit que *sa croix était légère à porter* quand on consentait à le faire, que sa cou-

ronne d'épines était douce à celui qui voulait en ceindre son front ?

Le sacrifice, loin de ne s'accomplir que dans les larmes et les gémissements, est donc la souveraine source du bonheur, la source d'où jaillissent les ondes vivifiantes, qui sont les seules qui ne doivent pas tarir.

Si vous voulez vérifier la loi de cette miraculeuse providence qui récompense dès cette terre et sur l'heure même la vertu, ne consultez donc pas les événements qui composent la destinée de ceux qui la pratiquent. Ce ne sont que des fantômes qui n'ont aucune réalité, ou du moins qui n'existent pas, en tant que source de bonheur ou de souffrance.

Pénétrez jusqu'au sanctuaire de la vie, descendez dans le cœur, sondez les reins du juste.

Et ne vous adressez pas à ces hommes que l'on appelle vulgairement *hommes de bien;* vous trouveriez encore en eux une lutte laborieuse. Ils jouissent bien d'une certaine satisfaction d'en être triomphants; leurs jours s'écoulent dans le calme et la paix; mais ce bonheur n'est assez saisissant pour porter en vous une grande conviction. N'étant pas entièrement à Dieu, ils peuvent le trahir. De grandes séductions les trouvent souvent chancelants; ils sont demeurés faibles, ils ne sont encore devenus invulnérables.

Mais allez plutôt à ces hommes qui se sont voués au service du Christ, et qui ont jeté toute leur vie dans une idée, une volonté fixe, inébranlable, indestructible; la volonté de moissonner toutes les larmes que leur maître a laissées suspendues aux paupières de leurs frères, et de se faire, comme lui, de ces perles célestes une auréole. Allez à ceux-là, quand vous en saurez quelque part; car ils ne se rencontrent en tous lieux, et là où ils sont, ils aiment à se rendre invisibles; ils se cachent dans l'ombre de leur mo-

destie; ils habitent le désert, ou s'en font un au milieu des hommes. Devenez leur ami, en leur disant vos souffrances, pour qu'ils vous initient dans les secrets de leur âme, et vous fassent entendre ses suaves harmonies.

Et puis voyez, et puis écoutez.

Et je vous le dis : si l'heure n'est encore sonnée où la patrie aura besoin de votre souffle ou de votre bras pour la grande œuvre qui s'apprête, vous ne reviendrez pas en ses tumultueuses cités, vous ne reprendrez pas votre vie de luxe, de plaisir et d'étourdissement.

Vous resterez sous le ciel, dans une mélodieuse solitude, dont vous ne sortirez que pour chaque fois enlever une ride aux souffrances, répandre dans les cœurs affligés une consolation.

Et si vous n'êtes assez fort pour ces sévères affections, vous unirez votre cœur à un autre cœur, un cœur pur et saint, qui vous fera aimer les étoiles et les hommes, toute chose et tout être, et Dieu par-dessus tout; Dieu qui vous donnera à son tour l'un pour l'autre, un amour qui n'aura ni limites ni fin, qui renaîtra sans cesse avec toutes ses vierges ardeurs et ses enivrantes poésies, car il se nourrira de la vraie substance de vie.

Et tout ce qui ne s'en nourrit, s'étiole, dépérit, s'éteint et retourne en poussière.

Ch. STOFFELS.

DE LA LIBERTÉ EN ANGLETERRE.

A une époque qui n'est pas fort loin de nous, où les publicistes anglais écrivaient : « *Dans les gouvernements despotiques, tels que la France et la Turquie.* ....., il a dû s'établir, chez un peuple gouverné par les Dubois, les Pompadour et les Dubarry, une opinion envieusement exagérée des libertés garanties par les constitutions de l'Angleterre et du bonheur qui en résulte pour ses habitants. Aujourd'hui encore, bien des gens considèrent le gouvernement de ce pays comme un prototype inimitable, et dont la désespérante perfection est due à l'avantage d'une situation insulaire. Ce qui était vrai relativement dans le siècle dernier, n'est plus pour nous qu'un préjugé, qui ne se maintient que parce qu'on ne prend pas la peine de l'examiner.

En méditant *Delolme* et *Blackstone*, on se demande avec étonnement sur quelles bases est donc fondée cette liberté dont ces orgueilleux insulaires sont si fiers, par quelle législation leurs droits sont réglés, et quelles sont les institutions qui les garantissent.

Leurs lois maritimes autorisent l'odieuse presse des matelots : ce n'est donc pas là où l'on verra les droits de l'homme respectés.

Leur code militaire permet de donner des coups de bâton aux défenseurs de la patrie : cet outrage fait à l'armée de terre annonce que l'humanité n'y est pas mieux traitée que dans la marine.

L'autorité ecclésiastique est encore juge de plusieurs matières civiles, notamment de tout ce qui est relatif au mariage et à ses effets. En revanche, les lois civiles punissent l'apostasie, l'hérésie, le blasphème, les jurements, les imprécations, la magie, la fornication, et les faiseurs de bâtards,

sans préjudice des poursuites des cours ecclésiastiques, *pro salute animarum*. La seule énonciation de ces délits fait connaître que ceux qui font des lois contre les sorciers ne le sont pas eux-mêmes, et qu'ils sont aussi peu libres en droit que peu dignes de l'être en effet.

Ces lois civiles sont un amas de vieilleries féodales, un chaos informe de coutumes barbares, le plus souvent non écrites, des anciens Bretons, et des Saxons, des Danois, des Normands, qui les ont successivement conquis, *rudis indigestaque moles*. On sait que la nation s'est toujours opposée avec obstination à l'introduction du droit romain. Quelques exemples de leur défectuosité suffiront pour démontrer qu'elles sont aujourd'hui bien peu appropriées à l'état de la raison et des lumières du siècle, et aux besoins nouveaux de la civilisation.

Ces lois établissent en principe que toutes les terres du royaume ont originairement appartenu au roi, qui en conserve le domaine direct, et que les détenteurs actuels, quels qu'ils soient, n'ont que le domaine utile et n'en jouissent que par concession. Les conséquences de cette fiction d'essence féodale embarrassent le droit de propriété d'une multitude d'entraves, de restrictions et de charges abusives.

Aucune action judiciaire d'une valeur au-dessus de 40 schellings (48 fr.) ne peut être intentée qu'en vertu d'un *writ original*, c'est-à-dire d'un ordre du roi, qui enjoint au shérif d'informer. Cette forme vicieuse provient de ce que l'on considère effectivement le roi comme la source de toute justice, et que les juges, qui ne sont que ses substituts, ne peuvent prendre connaissance que des affaires qu'il soumet à leur juridiction. Ces ordres, ou *writs*, sont délivrés à la cour de chancellerie, qui est l'*officina justitiæ*, la boutique de la justice, où, en effet, ils sont vendus. D'après cette doctrine, l'autorité judiciaire est dans la dépendance absolue du pouvoir exécutif, et le refus, ou seulement l'inertie

du vendeur de *writs* suffit pour qu'il n'y ait point de procédure. Voilà assurément des droits civils gravement compromis.

Une condamnation capitale entraîne toujours la flétrissure du sang, *tant en montant qu'en descendant*, et la confiscation des biens, au mépris même des droits de la partie civile; et on ne lit pas sans horreur la longue série des délits que l'avarice a rendus passibles de cette condamnation. La plus révoltante avidité se montre dans cette multitude de statuts qui, pour des délits d'une nature tout à fait différente, ont établi la même peine de mort. Plus de cent soixante actions que les hommes peuvent faire journellement, ont été déclarées, par actes du parlement, *félonies*, et mériter la mort, *sans bénéfice de clergie*. Il arrive de là que la plupart de ces actions criminelles restent impunies; que ceux contre qui elles sont commises, touchés de compassion, négligent de les poursuivre, et que les juges eux-mêmes, déterminés par le même sentiment, oublient leurs serments et absolvent les coupables. Ceux-ci alors, encouragés par l'impunité, n'en sont que plus audacieux dans l'exécution de nouvelles entreprises, espérant que l'on aura pour eux la même indulgence. C'est ainsi que la loi prononce la peine de mort pour le vol, et qu'il faut avoir, aux portes de Londres, *la bourse du voleur*.

En matière criminelle, hors les cas de haute trahison, la déposition d'un seul témoin suffit pour faire condamner. Et cependant les plaidoieries sont écrites; et, si l'accusé refuse de répondre aux questions qui lui sont faites, le juge prononce contre lui la terrible peine de *penance*, ou de *peine fort et dure*. Cette peine consiste à mettre le prisonnier dans une chambre basse et obscure.

Là, on le couche sur le dos, par terre, et tout nu, à l'exception des parties que la décence veut que l'on tienne cachées; on lui met sur le corps un poids de fer qui excède ses forces. Il n'a pour toute subsistance, le premier jour, que

trois morceaux du plus mauvais pain, et le second jour, trois verres d'eau croupissante; et dans cette situation, telle est alternativement sa nourriture, jusqu'à ce qu'il expire.

Le mode d'exécution de certains condamnés annonce plutôt un peuple barbare qu'une nation civilisée. L'arrêt de la cour d'assises de Derby, du 25 octobre 1817, a ordonné que vingt-trois des condamnés seraient traînés sur la claie au lieu de supplice, et y seraient pendus; qu'ensuite le bourreau leur abattrait la tête, et que leurs corps seraient écartelés, pour en laisser les quatre parties à la disposition du roi.

D'après la cruelle bizarrerie de ces lois, un mari a le droit de mener sa femme vertueuse au marché, la corde au cou, et de la vendre comme une pièce de bétail : son déshonneur conjugal peut être compensé par une somme d'argent. Les offenses sont taxées d'après l'état et la qualité des personnes; les jeux de paume, de billard, de cartes, de dés, de boule, et autres prohibés, sont des privilèges réservés aux gentilshommes et à ceux qui *vivent noblement;* la chasse n'est permise qu'aux possesseurs d'un fonds de terre considérable; et il faut, en Angleterre, avoir cinquante fois plus de biens pour obtenir la permission de tuer une perdrix, que pour donner sa voix dans l'élection d'un membre du parlement.

La législation contre les catholiques romains, qui forment cependant une notable portion des sujets de Sa Majesté britannique, est telle qu'elle a fait dire à Montesquieu que « les lois anglaises contre ceux qui professent la religion proscrite sont si rigoureuses, qu'elles font tout le mal qui peut être fait de sang-froid. » (*Liv.* 19, *chap.* 22.) Ils sont tenus d'assister, contre leur conscience, au prêche du ministre anglican, sous peine de l'interdiction civile et politique. Les conformistes mêmes qui y manquent, sont condamnés à l'amende.

Les juifs ne sont pas beaucoup mieux traités que les papistes. Entre autres réglements absurdes et vexatoires qui ont

été faits contre eux, il a été défendu de vendre de la viande qui aurait été achetée d'un juif.

Il n'est permis à personne de sortir du royaume sans l'autorisation expresse du souverain; et l'on a vu souvent, dans les journaux, des proclamations qui défendent l'émigration des ouvriers, sous des peines fort rigoureuses.

Les lois politiques, auxquelles les Anglais paraissent donner exclusivement toute leur attention, comme si la vraie liberté était là, et qui sont, en effet, moins défectueuses que leurs lois civiles, ne sont néanmoins pas à l'abri de la critique. Dans maintes circonstances, elles se ressentent encore du temps pour lequel elles ont été faites. L'aristocratie féodale y a trop de prérogatives, au préjudice des autres classes de la société. Il faut être *chevalier* pour être député d'un comté à la chambre des communes. Les bourgeois des villes y sont à peine représentés; les habitants des campagnes ne le sont pas du tout. On connaît d'ailleurs les orgies de leurs *hustings*, et l'on sait quelle liberté elles laissent aux élections.

Qu'a donc ce pays de si attrayant pour ses habitants, et de si digne de l'admiration et de l'envie des étrangers?

Il a la liberté d'émettre sa pensée, dont la presse sans entraves est l'organe, et l'institution franche et loyale du jury la garantie.

Il a l'exécution positive et littérale des lois, telles que le bon sens vulgaire peut les comprendre, laquelle ne laissant rien à l'incertitude, rien à l'interprétation discrétionnaire des juges, et mettant chaque citoyen en état de connaître exactement ses obligations et ses droits, lui donne le sentiment de sa force et de sa valeur personnelle, et établit ainsi cette puissance d'opinion, reine du monde, qui mieux que les lois arrête le torrent des délits et des abus, et repousse l'arbitraire, soit qu'il vienne de la couronne, des grands, ou du peuple.

BOUVIER DU MOLART.

SOUVENIRS

D'UN VOYAGE D'ALGER A CONSTANTINE,

A TRAVERS LES MONTAGNES,

PAR ALI-EFFENDI-BEN-HAMDAN-BEN-OTSMAN-KHODJA.

(2.ᵉ ARTICLE.)

Nous arrivâmes donc chez les Beni-Abas (1). Le premier homme que nous rencontrâmes était un cheïkh qui avait fait le voyage d'Alger. Il nous reconnut et nous souhaita la bien venue, nous salua et baisa les pieds de mon père. Il nous demanda comment nous avions pu arriver jusque-là, et quelle était la cause de notre venue dans sa tribu. Mon père

(1) Les Beni-Abas fréquentent Alger, où ils viennent travailler les bornous. Le quartier qu'ils habitent est dans le faubourg Bab-Azoun, depuis la porte jusqu'à Sidy-Abd-el-Qader, c'est-à-dire jusqu'à la caserne actuelle des spahis.

ne voulut pas lui donner une réponse exacte ; nous lui dîmes simplement que nous fuyions d'Alger à cause des Français, et que notre intention était de nous fixer à Constantine. Il nous invita à descendre chez lui, mais nous ne pûmes accepter, parce que nous devions nous rendre chez le cheïkh de la tribu. Il marcha donc avec nous, et nous traversâmes le pays des Beni-Abas, pays qui est plus beau que tous ceux que j'ai vus chez les Qabaïl. J'y vis des mosquées et de beaux édifices en pierre exactement construits à la française, au point même d'avoir des gouttières en bois d'aloès le long des toits. Je vis chez les Beni-Abas des fusils fabriqués par eux, et tout aussi bien travaillés que ceux d'Alger. Je leur demandai à voir les outils dont ils se servent, et je reconnus que ce n'était que de mauvais ciseaux et des couteaux ébréchés ; aussi fus-je fort étonné de voir qu'avec de semblables ressources ils pouvaient travailler aussi bien. Je le fis remarquer à mon père, et il me dit : ah ! si ces hommes possédaient des connaissances et avaient des outils convenables, très-certainement ils feraient des choses admirables.

Nous descendîmes chez un cheïkh, excellent homme et plein d'esprit naturel. Là mon père eut envie d'ouvrir son porte-manteau de voyage pour changer de turban. Il tira sa bourse pour y prendre la clef. Quand il déposa la bourse à côté de lui, il y avait près de nous un petit bonhomme qui la vola et s'enfuit. Mon père n'en parla qu'à moi. On m'a volé ma bourse, me dit-il. Je le dis aussitôt au fils de la maison, qui fit les plus grands reproches à mon père (1) de ce qu'il n'en avait rien dit. Il cria, il frappa, et au bout d'une heure on apporta le pauvre petit voleur dont les mains étaient liées, et on s'apprêta à lui couper la tête. Mon père

(1) *Faqaiam el qaiama ala aby*, littéralement : *il réveilla les morts sur mon père*, c'est-à-dire qu'il cria à réveiller des morts.

supplia qu'on lui fît grâce, je suppliai avec lui, et nous ne parvînmes à lui sauver la vie qu'avec des efforts inouïs. Ils nous disaient : si cela arrive dans notre pays, que deviendrons-nous donc? Nous priâmes, nous conjurâmes, et mon père dit qu'il faisait cadeau de la bourse à l'enfant. Et pour ne pas prolonger le récit de cette circonstance, je dirai que la bourse resta; mais que quand nous fûmes de retour à Alger, elle nous revint de main en main, sans qu'il y manquât un liard.

Le lendemain, avant de continuer notre voyage, nous montâmes à la Qalaah des Beni-Abas.

De ma vie je n'ai vu hauteur pareille. Cette citadelle est au sommet d'une montagne, autour de laquelle nous avons tourné continuellement pour y arriver. Mon père ne put se servir de sa mule, et dut faire le chemin à pied. Nous étions à peu près au nombre de cent, et celui qui marchait le premier passait au-dessus de notre tête, et si près que l'on pouvait lui donner la main, le chemin étant tracé en hélice comme le sont les escaliers de la colonne de la place Vendôme; nous marchâmes deux heures. En arrivant, nous trouvâmes les habitants de cette citadelle fort bien vêtus et coiffés de turbans blancs : tous différents en cela des Qabaïl que nous avions vus jusqu'alors. Ils nous reçurent très-bien, et nous déjeûnâmes chez eux. Nous y vîmes des canons de l'ancien temps, et je ne sais comment ils ont pu les y monter : eux-mêmes l'ignorent. Ils nous dirent : si nous avions de la poudre en quantité suffisante, personne ne pourrait rien nous faire. Nous nous y reposâmes jusqu'à midi. Nous repartîmes alors par le même chemin que nous avions pris en venant, car il n'y en a qu'un seul. Nous continuâmes notre route pendant toute la journée, et nous passâmes la nuit dans une tribu. Pendant toute cette nuit, nous n'entendîmes que les rugissements des lions, et les femmes des Qabaïl qui sortaient

pour les chasser avec des bâtons enflammés, comme ici l'on chasserait les chiens. Je montai la garde toute la nuit auprès de nos mulets, ne pensant qu'aux lions, dont j'avais une grande peur. Quand j'entendais leurs rugissements, je croyais qu'ils partaient d'auprès de moi; je me relevais, je saisissais aussitôt mes pistolets, et je faisais tous mes efforts pour apercevoir le lion que je n'entrevis qu'une seule fois, tandis qu'il fuyait devant les femmes. Nous continuâmes notre route pendant plusieurs jours, et nous arrivâmes enfin aux Portes (1). Le cheïkh des Portes a reçu le surnom de Paralytique. Il nous accueillit avec grands honneurs, et nous dînâmes parfaitement chez lui. Les Turcs, pendant leur puissance, ne purent jamais franchir ces portes par force, parce que le cheïkh habitait leur sommet. Ce défilé a été nommé ainsi, parce qu'il est formé par deux montagnes inaccessibles. Entre elles est un chemin extrêmement profond; ce chemin, dans toute sa longueur, est le lit d'un torrent. Quand je levai la tête pour apercevoir le sommet de la porte, mon turban tomba. Ce passage dura deux heures. Quand nous l'eûmes franchi, nous arrivâmes chez le cheïkh surnommé le Paralytique. Il est extrêmement riche, sa domination est très-étendue. Quand nous passâmes chez lui, il était en guerre avec Hadji-Ahmed. Il nous rendit beaucoup d'honneurs; ses frères et ses enfants vinrent tous nous voir, et s'assirent avec nous. Après le repas, on nous donna à laver nos mains dans des cuvettes et des aiguières d'or: nous jugeâmes par là qu'il était fort riche. Son frère était malade de la maladie que les Français appellent *danse de Saint-Guy* (2). Il vint

(1) *El Byban*. Les Portes. C'est le défilé très-resserré que les Romains avaient appelé la Porte de fer, *Porta ferrea*.

(2) Le texte porte *maryd beddamm ou erraadam*, c'est-à-dire malade du sang et du tremblement, ce mal étant attribué à un coup de sang.

à nous, et nous demanda s'il y avait parmi les Français quelqu'un qui pût le guérir. Nous lui répondîmes que oui, et il nous dit: si un médecin veut venir ici pour me guérir, je l'enrichirai autant que Dieu le permettra. Le cheïkh voulut me donner un cheval pour aller à Constantine, parce qu'il m'avait vu sur un de ses chevaux, et avait trouvé que je montais bien. Il me dit : tu es cavalier, pourquoi montes-tu des ânes? Je lui répondis : c'est mon père qui l'a voulu, parce que nous avions des montagnes à traverser, et que les chevaux n'auraient pu nous amener ici. Il s'assit avec nous, et je fis la conversation avec ses fils. Ils me parlèrent d'Alger, et surtout des femmes françaises. Ils me demandèrent tout simplement si j'en avais beaucoup; je leur répondis que non. Ils me dirent alors: si nous pouvions aller dans votre pays, très-certainement nous enleverions beaucoup de femmes françaises, car elles sont plus belles que les nôtres; enfin ils me firent beaucoup de bavardages. Quand nous partîmes de chez eux, nous voyageâmes en plaine, et cela pendant plusieurs jours, jusqu'à notre arrivée à Constantine. Nous y apprîmes qu'Hadji-Ahmed était dans le pays de Hanenchah. Nous entrâmes dans la ville à l'heure du dîner, et nous descendîmes chez Ben-Ayssah (1). Cet homme ne connaissait pas personnellement mon père, mais en avait entendu beaucoup parler, et ne l'aimait guère. Quand nous entrâmes, nous donnâmes nos noms au *qasbadjy* (2) qui était à la porte Il nous permit d'entrer, et nous fûmes ainsi introduits dans Constantine. Ben-Ayssah nous reçut avec politesse, mais sans cordialité; il nous fit voir la maison qu'il nous des-

(1) Ce *Ben-Ayssah* était le lieutenant d'Hadji-Ahmed. On a prétendu qu'à la prise de Constantine il s'était brûlé la cervelle, et il est aujourd'hui fort bien portant à Alger.

(2) Garde de la Qasbah.

tinait, et dans laquelle nous devions descendre. Cette maison était vaste, et il n'y avait absolument que mon père et moi pour l'habiter. Nous restâmes à dîner avec lui, et bien qu'il fût obligé d'être poli pour s'acquitter convenablement de son emploi, je jugeai aussitôt qu'il était ignorant, et ne savait pas trop soutenir une conversation. Le matin mon père écrivit à Hadji-Ahmed pour l'informer de son arrivée à Constantine; il lui annonçait qu'il avait des choses importantes à lui communiquer, et qu'il venait auprès de lui en qualité d'ambassadeur. Le lendemain, j'allai me promener au marché. J'étais alors revêtu de riches habits à l'algérienne que j'avais empruntés à un ami de mon père, car je n'avais pris avec moi aucun effet en me mettant en route. Je m'étais donc habillé, et je me rendis chez Ben-Hadjoudj, le banquier le plus riche de Constantine, et l'ami intime de mon père.

Pendant ma promenade, une vieille femme s'approcha de moi et me dit : étranger, venez, suivez-moi; j'ai quelque chose à vous dire. Je la suivis en me disant en moi-même: peut-être c'est une honnête entremetteuse. Quand je fus en tête-à-tête avec elle, elle me dit : cette nuit, venez me trouver ici, et je vous conduirai chez la femme d'un grand seigneur; elle est charmante, elle vous a vu, et elle vous aime. Elle m'a chargé de vous le faire savoir. Je lui répondis : saluez-la de ma part, et dites-lui que cette nuit je ne pourrai sortir, mais que dans la nuit de demain je viendrai vous trouver. Elle insista beaucoup pour que j'y allasse cette nuit même, et je ne voulus pas accepter. Quand elle vit que j'étais bien décidé à ne pas me risquer, elle me salua et s'éloigna. Je me rendis alors chez notre ami Ben-Hadjoudj, avec lequel je fus bientôt très-familier; je lui racontai mon aventure, et lui nommai le mari de la dame en question. Il frappa ses mains l'une contre l'autre et me dit : ah! les

fils de brigand ! ils veulent tuer le père pour la faute de son fils. — Comment cela ? lui dis-je. J'ai promis à la vieille d'y aller demain. — Garde-t'en bien, garde-t'en bien, répondit-il, car tu seras la cause de ta mort et de celle de ton père. Sache bien que cette femme ne t'aime pas et ne t'a même jamais vu. Ce n'est qu'un piège qu'elle t'a tendu avec son mari pour te faire venir chez elle, et une fois que tu y seras, ton ennemi entrera tout à coup, te trouvera, et tu seras ainsi l'instrument de ta mort. Il dira à Hadji-Ahmed, son maître, que vous êtes venus pour suborner sa femme, et que pour apaiser sa jalousie, il faut vous faire périr. Il trouvera des faux témoins, et vous fera passer ainsi dans l'autre monde. En entendant cela, je n'eus plus aucun désir d'aller visiter la chère dame. Le lendemain, en passant par la rue du rendez-vous, je revis la vieille qui m'attendait, et je lui dis : fais mes compliments à ta maîtresse, et dis-lui que si elle m'a vu et s'est éprise de moi, moi qui ne l'ai pas vue, je ne suis pas amoureux d'elle, et comme je n'ai rien dans le cœur pour elle, il ne faut pas que je fasse un péché malgré moi. D'ailleurs, d'après ce que j'ai entendu dire, ta maîtresse est vieille, et celui qui court en enfer fait mieux de prendre pour monture un cheval qu'un âne : quant à elle, ce serait un âne pour moi. Ainsi, va-t'en au diable.

Revenons à notre récit. Avant l'arrivée des Français, nous étions en relations très-suivies avec Ben-Hadjoudj. C'est lui qui me prévint que la maison qu'on nous avait assignée pour demeure, n'était autre chose que la maison dans laquelle on suppliciait les coupables, et qu'on y avait mis à mort plus de trois mille personnes. Je ne pus y fermer l'œil. Ce soir-là je n'en dis pas un mot à mon père ; mais quand nous fûmes attablés avec Ben-Ayssah, je lui dis : monseigneur Ali, mon père et moi, nous ne pouvons reposer tranquille-

ment dans la maison que vous nous avez donnée; je prie donc votre seigneurie de nous permettre de prendre des soldats qui y passent la nuit avec nous. Il ne me refusa pas. Mon père me demanda à quel propos je lui avais adressé cette requête, et je lui racontai alors ce que j'avais entendu dire. Tu es un poltron, me répondit-il. — Non, lui dis-je, mais Dieu ne m'a pas ordonné de coucher dans une maison où l'on a tué plus de trois mille personnes.

Je choisis pour compagnons des Algériens qui étaient au service à Constantine, et nous demeurâmes ainsi pendant trois jours, après lesquels nous arriva la réponse d'Hadji-Ahmed, qui nous enjoignait de venir le retrouver. Ben-Ayssah nous donna alors quatre esbahhya pour escorte, et une tente en lambeaux et tout à fait hors de service. Nous nous mîmes en route, et nous nous dirigeâmes vers le pays de Hanenchah, parce que nous savions que Hadji-Ahmed y était. On nous fit beaucoup d'honneurs dans toutes les tribus chez lesquelles nous descendîmes. Ces hommes-là étaient obligés de nous accueillir ainsi, tandis que les Qabaïl ne le faisaient que de leur propre mouvement. J'ai oublié de parler de l'hospitalité de ceux-ci, c'est-à-dire, des Qabaïl. Nous voyions leurs enfants, quand nous descendions chez eux, témoigner une joie très-vive. Nous en demandâmes la raison. On nous répondit que c'était parce que les jours où l'on recevait des étrangers, ils mangeaient de la viande, tandis qu'habituellement ils ne mangeaient jamais que du pain et du lait.

Quant aux Arabes qui habitent les environs de Constantine, ils nous donnaient tout ce que nous demandions, et cela seulement par crainte du maître. Chaque tente à tour de rôle est obligée d'accueillir les voyageurs : ce ne sont plus là les mœurs des Qabaïl. Nous suivîmes notre chemin, qui, pendant la plus grande partie, traversa des plaines sans montagnes.

Lorsque nous approchâmes d'Hadji-Ahmed, à peine nous apercevions son camp, que nous le vîmes venir à notre rencontre à la tête d'un grand nombre de esbahhya et de serviteurs qui conduisaient deux chevaux harnachés. Quand nous fûmes arrivés, j'avais une telle défiance, que j'avais laissé mes pistolets parfaitement chargés sous ma main. Nous mîmes pied à terre, et Hadji-Ahmed en fit autant, ainsi que toute sa suite. Il embrassa mon père et lui témoigna un grand respect : tout cela ne m'empêchait point de me méfier de lui. Il demanda à mon père s'il voulait monter à cheval. Il refusa : alors le bey m'ordonna de monter. J'obéis, et jusqu'à ce jour je n'avais jamais vu cheval aussi beau que celui que je montai. Nous reprîmes ensemble la route du camp. Ce camp était dressé dans un ordre parfait : tout y était très-bien à sa place. Ceux de ses serviteurs chargés de l'assiette du camp savent admirablement leur métier.

Avant de parler de ce que nous avons vu en ce pays, il faut que je vous dise quelques mots sur Hadji-Ahmed.

Je l'admirai beaucoup. Il est très-petit de taille. Il a des yeux noirs énormes. Il a le nez assez petit et aquilin. Il a le teint bruni par le soleil, car cette couleur ne lui est pas naturelle. C'est un homme très-coquet, et d'une propreté exquise. Ses petites mains sont charmantes; chaque phalange est chargée de petits poils noirs, lissés sur la peau, et qu'on a plaisir à voir. Quant à ses vêtements, ils ressemblent à ceux des Algériens; ils sont tous brodés en soie. Par-dessus il porte un bhaïq qu'il drape très-élégamment. Un kachemyr lui sert de ceinture, et un autre de turban. Ses sourcils et sa barbe sont fort noirs. Il porte des moustaches énormes; elles sont si longues que, quelquefois quand il est plongé dans ses réflexions, il les arrête machinalement au premier tour de son turban, en les caressant entre ses doigts. Je fus tout étonné de trouver en lui un jeune homme, et non pas

un vieillard, comme je l'avais entendu dire. Il ne me parut pas avoir plus de quarante ans. Ses yeux ont une forte expression de cruauté comme les yeux d'un lion. Quand nous étions assis à sa table, et qu'il fixait son regard sur moi, ma faim se passait, et je tremblais involontairement. Très-certainement ses regards sont ceux d'un homme dangereux. Malgré cela, je ne puis m'empêcher encore de lui trouver une grande beauté.

Quand nous fûmes arrivés au camp, il demanda où était notre tente. On la lui montra. Quand il la vit déchirée et grasse comme elle l'était, il se mit en colère et jura fortement. Elle servira de lieux d'aisances pour Sidy-Hamdan, dit-il, et dressez pour lui ma petite tente. Celle que nous avions apportée avec nous était la tente du fils de Ben-Ayssah. Quand celui-ci apprit l'usage auquel Hadji-Ahmed l'avait destinée, il en fut furieux, et vit bien que l'intention d'Hadji-Ahmed, en agissant ainsi, était de lui faire honte.

Quand nous fûmes descendus, nous ne pûmes nous reposer, car le bey nous envoya aussitôt un de ses serviteurs pour nous engager à venir le trouver. Tout couverts de poussière, et fatigués que nous étions, nous nous rendîmes auprès de lui. Nous le saluâmes et voulûmes lui baiser la main. Il s'y refusa, et embrassa mon père sur les épaules. Quand mon tour fut venu, il me donna une petite tape sur la main que je tendais pour prendre la sienne, et je baisai la mienne. Tout le temps de notre séjour chez lui il en fut ainsi, et c'est un très-grand honneur qu'il nous fit.

Avez-vous faim? nous dit-il. — Pas trop, mais un peu, lui répondîmes-nous. Aussitôt il donna l'ordre à ses serviteurs de nous apporter à manger. Quand ils apportèrent ce qui nous était destiné, la première chose que j'aperçus fut un bassin d'olives noires magnifiques, et du pain d'orge. Suivant

une coutume des Musulmans, quand un chef veut faire périr un homme, avant son supplice, il lui fait porter un plat d'olives, et ces olives lui disent clairement qu'il mourra ce jour-là même.

Quand j'aperçus ces maudites olives, je fus persuadé que nous allions mourir. Je ne voulus pas y faire penser mon père, mais je ne pus en avaler une. Mon père me demanda pourquoi je ne mangeais pas, je lui répondis tout bas : mon cœur s'est serré en voyant ces olives. Il n'y a pas de mal, me répondit-il. Je comprends qu'il n'a rien que cela à nous offrir. Il est tout à l'heure midi, et à cette heure-ci il n'y a rien de cuit chez lui. Je me mis alors à manger à la grâce de Dieu, mais sans grande confiance.

Nous restâmes à causer avec Hadji-Ahmed, et je reconnus en lui un homme de grand sens et de bon conseil. J'admirai son esprit et sa manière de s'exprimer. Ce n'était pas là un Abd-el-Qader, ni quelque autre de même espèce ; car toutes les fois qu'il parlait de la nation française, il ne montrait point de fanatisme contre elle ; loin de là, il faisait grand cas des connaissances des Français, de leur tactique, de leur cœur et de leur bravoure. Il était bien loin de parler comme les chefs que nous avions à Alger. Il savait très-bien et était convaincu qu'il n'avait aucune force à opposer aux Français, et avec laquelle il pût leur faire face ; cependant il pensait qu'avec la ruse il pourrait avoir sur eux quelque avantage.

Nous passâmes cette soirée avec lui, et le lendemain il me donna un cheval. Nous étions constamment auprès de lui, montant à cheval avec lui et n'en descendant qu'avec lui. Avant le lever du soleil, on repliait toutes les tentes, on les chargeait sur des chameaux, et on les faisait partir en avant sous l'escorte des fantassins. Il ne restait avec le bey que les seuls esbahhya. Une fois le camp levé, il sortait de sa tente,

et l'on étendait à terre un tapis et un coussin, sur lequel il s'asseyait à côté de la ligne de ses chevaux. Tous les personnages de distinction, tels que le bach-says (1), l'arha, son gendre, quelques-uns de ses parents, et enfin son bouffon, se réunissaient auprès de lui. Nous-mêmes et quelques cheïkhs du désert venions nous joindre à eux. Nous déjeûnions, nous prenions le café et nous fumions la pipe; ensuite de quoi, il donnait d'un geste l'ordre de monter à cheval. En un clin d'œil tous les esbahhya étaient sur le dos de leurs chevaux, et se plaçaient sur deux rangs, faisant face l'un à l'autre, et séparés par un espace de six pas seulement. On lui amenait aussitôt son cheval, et les montures de ceux qui l'accompagnaient. Nous nous mettions en marche, suivis de la musique qui jouait sur nos épaules. Nous entrions entre les deux rangs. Hadji-Ahmed marchait en tête, ayant à ses côtés deux chaouch (2). De la main, il faisait à droite et à gauche un geste de salut, et le chaouch placé du côté vers lequel il tournait la main, criait à haute voix et très-lentement : *Selamoun aleïkoum oua rahhmatou' llah!* Salut sur vous, et que Dieu vous fasse miséricorde! Quand le premier avait fini, le second commençait, et ainsi de suite. Hadji-Ahmed, ainsi que nous l'avons dit, était toujours au premier rang. Ses chevaux sont dressés à ce que toutes les fois qu'il tourne la tête et met sa main sur son cœur pour prononcer la formule du salut, ils tournent également la tête et lèvent leurs pieds, en répétant, pour ainsi dire, les gestes de leur maître. Par Dieu! je fus émerveillé de l'intelligence de ces animaux. Cela durait jusqu'au

(1) *Bach-says*, premier écuyer, vétérinaire en même temps.

(2) Les chaouch sont des hommes de taille choisie et d'une grande force. Leur charge consiste à faire les saluts pour le bey, à transmettre ses ordres, et..... à couper les têtes qu'il demande. En général, ce sont des Turcs.

bout des rangs. Aussitôt qu'il était arrivé là, les cavaliers se formaient immédiatement en une longue ligne de bataille dont le centre était occupé par le bey, sa suite, et la musique. Alors les cavaliers commençaient à sortir deux par deux par les ailes de chaque rang, c'est-à-dire, un de chaque aile ; ils se rendaient au galop à une vingtaine de pas en avant de la ligne en marche, traversaient toujours au galop devant le front, et sans se quitter, ayant l'air de charger de toute la vitesse de leurs chevaux ; en passant à la hauteur d'Hadji-Ahmed, ils déchargeaient leurs fusils en l'air, pendant que le bey ne cessait de faire piaffer élégamment sa monture, jusqu'à ce qu'elle fût fatiguée, ce qui avait ordinairement lieu en moins de dix minutes. Il faisait un signe, et on lui amenait un autre cheval sur lequel il s'élançait. Il en a environ deux cents, et c'est lui qui, dans toute l'Afrique, possède les bêtes les plus belles. Pas un seul d'entre ses chevaux ne ressemble aux autres ; chacun d'eux a sa beauté particulière et sa manière de faire des courbettes. Il les connaît tous par leurs noms, et il me permit de monter celui de ses chevaux qui me plairait le plus.

Nous continuâmes à marcher de la sorte pendant vingt-cinq jours. Nous étions constamment comblés d'honneurs ; et bien que le bey ne nous fît que du bien, malgré cela, je n'eus pas un seul instant confiance en lui. Un jour, j'étais dans le rang tout près de lui, la tête de mon cheval touchant à la croupe du sien, le fils du cheïkh du désert de Sahharah s'approcha de moi et m'appela ; je reculai pour l'écouter, et il me dit : charge ton fusil. Je le fis aussitôt, et nous sortîmes du rang pour fournir une course, comme c'était l'habitude des autres cavaliers. Nous longeâmes la ligne au triple galop, et nous déchargeâmes nos fusils au-dessus de la tête du bey, puis j'allai reprendre ma place. A peine y étais-je revenu, qu'un vieillard vint à moi et me dit :

Monsieur Ali, rangez-vous, j'ai à parler à notre maître. Je fis place au vieillard, mais avec une espèce de dédain, et sans vouloir lui témoigner la moindre révérence. Il s'approcha d'Hadji-Ahmed et le salua. Le bey se mit à lui faire un accueil très-respectueux, et je vis alors que c'était un très-grand personnage; aussi en ce moment je me reculai de reste. Il se mit à lui chuchotter à l'oreille; aussitôt Hadji-Ahmed devint jaune comme un citron, et trembla de tous ses membres. Je vis tout de suite le rang tout entier s'éloigner de lui. Il piqua son cheval et se mit à quelques pas en avant; il n'adressa plus la parole à personne. Alors les Arabes recommencèrent à courir deux à deux, suivant leur habitude. Pendant qu'ils galopaient ainsi, le cheval de l'un d'entre eux butta et manqua de tomber. Hadji-Ahmed jeta un cri d'effroi, par pitié pour le cavalier. Quand je le vis craindre ainsi pour les siens, je pensai en moi-même : cet homme n'est pas cruel comme on le dit; au contraire il a le cœur très-sensible, comme je viens de le voir de mes deux yeux. Quand nous fûmes arrivés au camp, après être descendus de cheval, il nous fit appeler pour venir prendre le café. En entrant dans sa tente, nous le trouvâmes entouré d'Arabes, parmi lesquels je reconnus le cavalier qui avait failli faire une chute. —Vous avez bien manqué de tomber ce matin, lui dis-je.—Oui, me répondit-il, et nous continuâmes notre conversation en buvant le café. J'étais assis à l'un des côtés du bey, et mon père à l'autre. Après le café, il tourna la tête vers le serviteur qui était debout derrière lui, les mains croisées sur le ventre, dans l'attitude du respect.—Appelle-moi une cinquantaine de esbahhya, lui dit-il. Quand j'entendis cet ordre, je tressaillis, et je me dis : par Dieu! voilà que la fin de nos jours est arrivée. J'étais convaincu que cette gendarmerie était destinée à nous arrêter; pourtant je réfléchis qu'il ne fallait pas cinquante hommes pour cela, et qu'avec

beaucoup moins l'affaire serait faite. Quand le serviteur rentra, et eut averti son maître que les esbahhya étaient à la porte de sa tente, il cria : arrêtez. Ils entrèrent, et je vis bien qu'ils savaient parfaitement qui ils devaient arrêter. Ils saisirent tous les Arabes qui venaient de prendre le café avec nous ; ils étaient au nombre de vingt-cinq, et parmi eux, ainsi que je l'ai dit, se trouvait celui dont le cheval avait butté. Ils crièrent disant : c'est une injustice, une tyrannie. Personne ne fit attention à leurs paroles. Je me dis au fond du cœur : cet homme est bien étonnant : ce matin il a eu pitié du cavalier et a tremblé de le voir tomber, et ce soir il le fait arrêter ; maintenant Dieu sait ce qui va lui arriver ! Ce que je prévoyais eut lieu : Hadji-Ahmed appela les chaouch et leur dit : séparez ces hommes dans les tentes, et prenez garde qu'ils ne s'enfuient. Dans la soirée, après le dîner, le fils du cheïkh de Sahharah (1) vint me trouver et me dit : monsieur Ali, vous avez vu ces hommes qu'on a arrêtés aujourd'hui ? — Oui, lui répondis-je. — A minuit on leur coupera la tête ici, tout près de vous, parce que la tente où se coupent les têtes est voisine de la vôtre. Ces paroles me surprirent beaucoup. Qu'ont-ils donc fait ? — Leur affaire est une sale affaire, me répondit-il, je vous conterai demain ce qu'ils ont fait. Je racontai tout cela à mon père, et je lui annonçai qu'on mettrait à mort les prisonniers tout près de nous, et que je ne pourrais m'endormir avant d'avoir vu cette exécution. Tu n'iras pas voir cela, me dit-il ; tu ne sortiras pas. Quand minuit fut venu, je ne pouvais dormir. Mon père commença à ronfler, sans songer le moins du monde à ce qui allait se passer ; quant à moi, je ne pouvais m'empêcher d'y penser. On les avait tous amenés au lieu du supplice, les mains

(1) Cet enfant, qui avait alors une douzaine d'années, avait été adopté par Hadji-Ahmed.

liées ; ils ne cessaient de crier : il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. Je me faufilai par-dessous la tente, et je courus au lieu de l'exécution (1). J'y vis couper la tête à tous ces malheureux, les uns après les autres. Un seul coup très-léger suffit toujours au chaouch pour abattre une tête. Le nombre des suppliciés était diminué d'un, et on n'en avait plus trouvé que vingt-quatre. Quand le jour parut, le fils du cheïkh vint me trouver, et me dit : on vient d'arrêter le vingt-cinquième, et quand notre seigneur sera réveillé, nous l'enverrons tenir compagnie à ses camarades. Je sortis et j'allai chercher à le voir, pour lui demander comment il ne s'était pas sauvé. Je le trouvai presque fou, et je lui dis : pourquoi ne vous êtes-vous pas enfui ? Ya Sidy, me répondit-il, pendant la nuit j'ai brisé mes chaînes, je me suis échappé et j'ai gagné la montagne. Quand j'entendis cela, je lui criai : pourquoi donc n'y êtes-vous pas resté ? Vous saviez bien que Hadji-Ahmed ne pouvait rien vous faire tant que vous seriez là. — Oui, me répondit-il, mais la venue de mon dernier jour m'a fait perdre l'esprit ; il ne m'en est plus resté l'ombre. Je ne me suis reconnu que lorsque je me suis retrouvé dans le camp, et maintenant voyez si vous pouvez me faire obtenir grâce.

Ces paroles me serrèrent le cœur. Je courus auprès de mon père et je lui racontai cette aventure. Dis-lui, me répondit-il, que s'il peut briser une seconde fois ses liens, il se sauve auprès de moi. Je pourrai alors demander sa grâce, et peut-être réussirai-je ! Je retournai vers le prisonnier, et je lui transmis le conseil de mon père. Il voulut

---

(1) Dans le texte il y a : *ila ennathaat eddamm*, littéralement : *vers le tapis du sang*. Ce tapis n'est autre chose qu'un cuir de bœuf sur lequel le patient se met à genoux.

alors s'accrocher à moi; je me sauvai. Le sbahhy qui le gardait vint à moi, et me fit sortir de la tente où il était. J'attendis avec angoisse ce que ferait Hadji-Ahmed qui était encore au lit; il envoya alors l'ordre de lui couper la tête sur le champ. Je demandai si le bey était levé, pour aller le supplier de pardonner à ce malheureux; les gens de sa suite me conseillèrent de ne pas me mêler de cette affaire, parce qu'elle était fort mauvaise. Sur le champ l'ordre fut donné de procéder à l'exécution, et on fit sortir le pauvre homme, qui faisait tous ses efforts pour s'échapper vers notre tente. Il ne put y parvenir, parce que celui qui le tenait était fort comme un porc (1). Il lui donna un seul coup de sabre, et lui fit tomber la tête sur les genoux. Quand l'enfant fut revenu près de moi, je lui demandai ce que ces hommes avaient fait. Il m'apprit qu'ils avaient formé le projet de tuer Hadji-Ahmed, et qu'il y en avait parmi eux qui étaient armés de pistolets chargés à balle. Cela était exact, et quand on les arrêta, on leur prit leurs pistolets, on les déchargea, et on y trouva des balles. Cela était expressément défendu. Celui qui fut cause de leur mort fut ce vieillard qui vint me faire faire place auprès d'Hadji-Ahmed, et que j'avais si mal reçu. J'appris alors qu'il n'était autre que le cheïkh de Hanenchah. Par Dieu! cet homme avait une vraie figure de serpent (2). Depuis, il prit l'habitude de manger tous les jours avec nous, et je ne pus m'habituer à sa face maudite.

Nous demeurâmes avec Hadji-Ahmed l'espace de vingt-cinq jours. Au bout de ce temps, les conférences de mon

---

(1) Dans le texte il y a : *elledi brak dleihi hhlouf*, celui qui le tenait était un porc.

(2) Ceci est un jeu de mots intraduisible. Le nom *Hanenchah* veut dire *demeure des serpents*. Il vient du mot *hanech*, qui signifie *serpent*.

père avec le bey furent terminées, et nous retournâmes à Constantine. Nous descendîmes chez le premier secrétaire du bey, et nous n'eûmes qu'à nous louer de lui pendant trois jours que nous passâmes dans la ville. Ensuite nous repartîmes, et le jour même de notre départ je tombai malade de la fièvre. Ma maladie s'aggrava, et il n'en fallut pas moins me mettre en route et marcher en avant. Jamais je n'ai fait voyage pareil à celui-là, avec des souffrances pires que tout ce que l'on peut imaginer. Cela fut cause qu'il m'arriva des aventures désagréables, au nombre desquelles je citerai la suivante seulement. J'avais coup sur coup des sueurs et des frissons : quand ceux-ci me prenaient, je restais sur le dos de ma mule. Mais quand ils cessaient, et que la chaleur me revenait, je perdais tout-à-fait connaissance de ce qui se passait (1). Je restais en arrière de la caravane, je mettais pied à terre, je me couchais à l'ombre que faisait le corps de ma mule, qui restait immobile, et je demeurais là sans savoir ce que j'y faisais. Toutes les fois que cela m'arrivait, mon père finissait par s'apercevoir de mon absence, et lorsqu'il ne me voyait plus, il renvoyait quelques-uns de ses gens en arrière pour me chercher. Ils me trouvaient dans l'état que je viens de conter, couché à l'ombre de ma mule. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que je sois resté isolé bien des fois comme cela, sans qu'un lion ou quelque autre bête féroce soit tombée sur moi pour me dévorer.

Je restai dans cet état tout le long de la route, dont je n'ai conservé aucun souvenir. Pendant tout le temps qu'elle dura, je fus comme un fou et je ne vis rien. Mon père eut des craintes très-vives pour ma vie. Au lieu de l'aider à

---

(1) *Narhib min eloudjoud*, littéralement : *je disparais de l'existence.*

monter à cheval, ce fut lui qui fut obligé de m'aider. Je me rappelle seulement qu'une nuit nous arrivâmes à un douar dans lequel nous descendîmes. On nous donna d'abord quelques figues, et du lait ensuite. Comme j'étais très-malade, je ne pouvais ni manger ni boire. A peine fûmes-nous arrivés que je m'endormis, et quand vint une heure du matin, on me réveilla et l'on me dit : venez dîner. Je m'approchai pour voir ce qu'on nous servait, et j'aperçus un plat rempli de kouskous. Il était couvert d'une espèce de croûte blanche. Comme je ne devinais pas ce que c'était que ce mets, je demandai à mon père : qu'est-ce que c'est que ce ragoût blanc ? — Je ne le sais pas plus que toi, me répondit-il. J'étendis la main, et je trouvai que ce n'était autre chose qu'une couche de graisse épaisse de deux doigts. Le kouskous était caché là-dessous. Cela me dégoûta, et je ne pus en manger. Le maître de la maison vint ensuite avec deux plats sur la tête, l'un contenant des poules échaudées, et l'autre de la viande bouillie. — Donnez votre main, dit-il. Nous la tendîmes, et il donna à chacun de nous au moins trois livres de viande. J'étais fort embarrassé de ma ration, et je me dépêchai de la passer aux Arabes qui étaient avec nous. Je me remis alors à dormir, pensant que cela valait beaucoup mieux que de manger.

Le lendemain nous partîmes de là, et nous continuâmes notre route jusqu'au jour où nous arrivâmes à Annaba (1).

Quand nous fûmes parvenus aux postes avancés des Français, comme nous étions accompagnés d'un fort détachement d'Arabes, la garde nous força d'arrêter. Mon père s'avança, montra le sauf-conduit qui lui avait été donné par le duc de Rovigo, et l'on nous laissa passer aussitôt avec

---

(1) *Annaba*, c'est Bone.

notre escorte arabe, de la conduite de laquelle nous nous portâmes garants. Nous nous rendîmes chez le général, et ensuite on nous fit descendre chez l'intendant militaire. Là nous eûmes la visite de Jousef, qui nous fit beaucoup de politesses, parce que nous le connaissions. Il nous souhaita la bien venue de la manière la plus expansive. Au milieu de tous ses compliments, il me dit : j'ai une jolie mule dont je veux vous faire cadeau. Je lui répondis que je ne pouvais l'emmener avec moi, mais qu'il n'avait qu'à me l'envoyer. Il me promit de le faire; mais je n'ai rien vu, et n'en ai plus jamais entendu parler. Du reste, je ne tins pas grand compte de sa promesse.

Nous demeurâmes dix jours à Bone, et pendant ce séjour ma maladie s'aggrava encore. Je fus fatigué de visites de médecin, visites qui demeurèrent inutiles. Nous nous embarquâmes enfin sur une frégate de guerre française, et nous partîmes pour Alger.

Pendant la traversée, Dieu me rendit la santé (1). Quand nous fûmes arrivés après sept jours de navigation, nous débarquâmes. Personne à Alger ne pensait que notre retour fût possible, au point que les membres de ma famille voulaient porter notre deuil. Tout le monde fut émerveillé de nous voir de retour sains et saufs. Je désirais vivement depuis long-temps reprendre mon régime d'Alger. Dès que je m'y remis, je ne pus supporter ce changement de nourriture, et je retombai malade. Je restai à la campagne, sans venir à la ville; et les Algériens prétendirent que mon père m'avait défendu de venir, pour m'empêcher de divulguer ses secrets; mais c'était complètement faux. Au bout de trois jours de repos, mon père reçut du duc de Rovigo

(1) *Fafy 'lbahr farradj Allah aleïa ou bareït*, littéralement : *et sur la mer Dieu me mit en liberté, et je fus guéri.*

l'ordre de retourner immédiatement à Constantine. J'étais au lit lorsque mon père me dit : Veux-tu revenir là-bas avec moi. Je lui répondis (1) que j'étais prêt. Je fis des efforts extraordinaires et je me levai. Mais quand ma mère me vit décidé à partir, elle se mit à crier et dit à mon père : veux-tu donc tuer ton fils ! Il n'a rien, répondit-il, le voyage le guérira. Ma mère s'opposa de toutes ses forces à mon départ, et finit par l'emporter. Je restai donc, et je pleurai de laisser partir mon père sans moi. Il prit avec lui mon beau-frère Sidy-Ismaïl, et partit pour Bone par le bateau à vapeur. Là le cheïkh qui habite les bords d'el Bahhira vint le prendre, et le fit escorter par des cavaliers jusqu'à Constantine. Il y resta un nouveau mois, et en revint encore en bonne santé, grâce à Dieu ! Leur retour nous causa une grande joie. Quand mon père fut revenu, il sut quels étaient les personnages qui avaient mis nos têtes à prix. Il alla leur faire une visite et prendre le café avec eux, comme s'ils eussent été ses meilleurs amis.

Peu de temps après, le duc de Rovigo partit pour Paris. Au bout de quelques autres jours, mon père nous annonça son dessein de partir aussi pour Paris, afin d'y réclamer les indemnités qui lui étaient dues pour la ruine de ses propriétés et pour les contributions forcées qu'on lui avait extorquées. Il me prit avec lui. Je vins donc à Paris, et depuis, Dieu a voulu que notre réunion eût lieu. Voilà tout ce que j'avais à vous conter. Salut !

ALI.

---

(1) *Fadjabthou bissamé ou etthaa*, littéralement : *je lui répondis par l'audition et l'obéissance.*

LETTRE

DU VIEILLARD DE BOUDONVILLE

SUR LE VOYAGE EN FRANCE DE CHRISTIAN VII, ROI DE DANEMARCK.

A Monsieur Emmanuel d'Huart.

Monsieur,

Depuis votre gracieuse visite, je n'ai quitté ni le lit, ni le fauteuil classique de grand papa; j'ai vécu enfoncé dans l'édredon, la tête couverte d'un bonnet de soie; je me suis nourri de gomme, de lichen, de lait de poule, et tout cela, à la plus grande gloire d'une indisposition grave que ma gouvernante appelle rhume, que mon docteur décore du nom de bronchite, et que je désigne sous celui de catarrhe: car enfin je tousse comme toussait feu mon père, et je ne vois pas trop pourquoi ce qui était alors catarrhe serait bronchite aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, catarrhe, rhume et bronchite s'en vont, grâce mille fois à Dieu, et l'on me permet de mettre le nez hors du fatal bonnet de soie, depuis que l'impatiente primevère perce la neige du jardin.

Il y a beaucoup d'analogie, sous le rapport de la température, entre le mois de février 1838 et la fin de décembre 1768: cette pensée, qui ne me rajeunit pas, me rappelle la promesse que je vous ai faite de vous consacrer quelques

mots des souvenirs qui me sont restés du voyage fait en France par Christian VII, roi de Danemarck. J'étais à peu près du même âge que lui, et je ne comprenais pas alors qu'un monarque de dix-neuf ans, marié depuis peu à la sœur de Georges III, pût quitter une cour brillante et les plaisirs de Copenhague, pour visiter l'Europe et se faire recevoir docteur en droit à l'université de Cambridge. Mais il y a telles choses qu'on ne soupçonne pas à vingt ans, qu'on prévoit aisément à quarante, et qu'on sait à mesure que l'expérience arrive. Les intrigues de politique sont de ce genre. Une reine douairière, avide du pouvoir, cherchait à brouiller le couple royal, flattait les goûts artistiques et littéraires du jeune monarque, engageait Mathilde à des démarches inconsidérées, et préparait la révolution du 16 janvier 1772. Ce fut une révolution de palais, signalée par l'arrestation de la jeune reine et de Struensée, son médecin, entre lesquels on supposait une liaison criminelle. Christian, doué d'une imagination vive, gâté par les flatteries et les bonnes fortunes de la cour, aimait Mathilde comme on aime à vingt ans, c'est-à-dire avec autant de légèreté que de jalousie, avec autant de caprice que de sentiment. Une année d'hymen l'avait blasé sur les charmes de son épouse, un an de règne l'avait fatigué des soins administratifs; il venait en France chercher des remèdes à son ennui.

Ah! monsieur, si vous saviez ce qu'était alors la pauvre France et la cour de France; si vous saviez comme la fatigue morale s'y distillait à longs traits; si vous pouviez vous imaginer tout ce qu'il y avait de fade, de spirituellement soporifique, de lassitude et de malaise dans toutes les classes sociales, depuis les nobles courtisanes de Paris jusqu'aux plus petites bourgeoises de province, vous vous étonneriez qu'un monarque étranger eût échangé, même pour une heure, la vie active de son palais, la tendresse

d'une jeune épouse contre l'étiquette de nos salons et la prétentieuse coquetterie de tant de femmes nouvellement titrées. Mais n'oublions pas que Christian avait à peine vingt ans, et que moi qui ai la prétention de le juger, je me trouve, par mon âge, bien en dehors du point de vue sous lequel je devrais envisager les événements de sa jeunesse.

A la fin de 1768, la France en deuil pleurait encore le dauphin, la dauphine et la reine, morts successivement, à des intervalles presque égaux. La Lorraine, depuis dix-huit mois, était veuve de Stanislas. Louis XV, après le renvoi de M.lle Romans, sa dernière sultane favorite, pensait à se convertir. Dans la haute société, on s'occupait des allures dévotes du monarque, de l'humiliation successive des jésuites et des parlements, de l'expédition de Corse, du désordre des finances, et pas du tout de la misère publique. On exaltait un jour Choiseul et Laverdy; le lendemain, l'opinion les traînait sur la claie, et l'on voyait avec une sombre inquiétude surgir le crédit du chancelier Maupou et du fameux abbé Terrai, son digne acolyte. Le commerce attribuait son malaise tantôt aux prodigalités du monarque, tantôt à son insouciante apathie; et le peuple payait ses vingtièmes en murmurant et en criant : vive le roi !

Telle est, monsieur, la condition morale où le royaume se trouvait réduit, lorsque Sa Majesté danoise, venue de la Hollande, mit le pied sur le sol français, où sa brillante réputation l'avait précédée. On vantait à l'avance son esprit, sa douce aménité, et chacun mettait un incroyable amour-propre à ce que la France se montrât, dans cette circonstance, digne de son hôte et d'elle-même. Les femmes étaient fort désireuses de voir si la couronne se mariait bien à la blonde chevelure de Christian VII, et surtout si les modes et les manières françaises se nationalisaient en Danemarck comme en Russie. Les hauts seigneurs de la cour préparaient

leurs longs compliments, les cadets de famille leurs placets, et le peuple ses humbles suppliques. Aussi, depuis la frontière jusque dans Paris, le carrosse de Sa Majesté fut assiégé par une foule nombreuse, attirée par le besoin, l'intrigue ou la curiosité, foule du sein de laquelle perçait la voix des paysans qui demandaient du pain, en conjurant l'illustre voyageur d'être leur interprète auprès du roi. Christian les accueillait avec une bonté touchante, s'informait des causes de leur infortune, les consolait, répandait quelques pièces d'or, et s'étonnait d'une misère si grande dans un pays qu'on lui peignait si florissant et si riche. Mais autant Sa Majesté danoise prêtait une oreille attentive aux plaintes des malheureux, autant elle brusquait ses réponses aux fastidieux éloges de telles seigneuries prétentieuses venues au-devant de lui du fond de leur province. *Je tiens, par mes ancêtres, au sang royal de Danemarck*, lui disait un jour avec emphase un gentilhomme de courte robe. *Mon cousin*, répondit en riant le jeune monarque, *je suis ici incognito; faites de même, vous y gagnerez, et je n'y perdrai rien.*

Les filles de Paris qu'on appelait alors du bon ton, fondaient de grandes espérances sur l'arrivée de Christian VII, et préparaient depuis long-temps le réseau de leurs séductions. Les unes coururent au-devant de lui dans de superbes équipages, attelés de quatre et même de six chevaux; d'autres s'installèrent à proximité du palais où il devait descendre. Le tapissier de la cour avait vendu à plusieurs de ces dames l'insigne faveur d'accrocher leurs portraits dans les cabinets, les boudoirs, et jusqu'en certains lieux que Sa Majesté ne pouvait manquer de fréquenter. M.lle Grandi, de l'Opéra, qui exploitait les étrangers avec une merveilleuse adresse, poussa même l'audace au point d'envoyer sa miniature au jeune monarque. Mais toutes les démarches, tous les charmes des nymphes parisiennes ne produisirent aucun effet sur lui.

A M.me de Coaslin seule était réservé l'honneur de fixer les regards de ce nouveau Télémaque. Aussi a-t-on mis dans la bouche du prince les vers suivants :

Je cherche des grâces légères,
Un cœur honnête, un esprit fin ;
Retirez-vous, beautés grossières,
Laissez approcher Coaslin !

Christian VII, arrivé le 19 ou le 20 à Paris, y demeura quelques jours incognito, ne voulant pas se montrer en public avant d'avoir vu le roi. Il était logé provisoirement chez l'ambassadeur de Danemarck, et allait au spectacle en petite loge avec M.me la duchesse de Villeroi. Ses premiers empressements ont été pour la Comédie française. On y donnait la tragédie de Warwick par La Harpe (22 octobre). Le Kain fut admirable de noblesse. Comme le bruit avait couru que l'illustre voyageur serait au théâtre, le public parisien s'y trouvait en foule. On n'entendit qu'un tonnerre d'applaudissements du commencement à la fin de la représentation. Le roi, La Harpe et Le Kain en furent les trois héros.

Le 26 octobre, à deux heures après midi, Christian VII descendait au palais de Fontainebleau. Il était accompagné du duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du roi, du duc de Choiseul, ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères, et des seigneurs de sa suite. On l'introduisit dans l'appartement de M.me la dauphine. Louis XV, qui revenait de la chasse, fit prier Christian de l'excuser s'il ne l'admettait pas à l'heure même, ajoutant qu'un vieillard avait toujours besoin d'un peu de toilette ; mais après quelques moments il passa dans son cabinet, et le jeune prince fut admis. Il y avait là deux fauteuils ; le roi de France en occupait un. Après les premiers compliments d'usage, il pressa Christian de s'asseoir ;

mais ce dernier insista pour demeurer debout, ne voulant pas, disait-il, se placer au rang du plus grand potentat de l'Europe. *Mon frère,* reprit Louis XV, *je regarde votre gracieuse visite comme une des circonstances les plus remarquables de mon règne, car elle établira, je l'espère, entre le Danemarck et la France de nouveaux liens. Je me rappelle très-bien avoir vu le czar à ma cour, quoique je n'eusse alors que sept ans ; mais ce souvenir, tout agréable qu'il soit encore, va s'effacer par le vôtre.* Christian répondit, en courtisan bien élevé : *Je regarde la cour de France comme l'école des rois, et je viens savoir de vous, sire, comment il faut régner pour rendre les peuples heureux.* On ne pouvait certes mentir d'une façon plus honnête que Christian ; mais c'est le langage de la cour : l'histoire en prend un autre.

Peu après cette première entrevue, le jeune monarque fut voir les enfants de France, et revint à huit heures souper chez le roi. Vingt-quatre femmes, choisies parmi les plus brillantes de la cour, assistaient à ce festin d'apparat. Louis XV s'efforça d'y paraître aimable. Christian fut d'une gaîté charmante, et surprit tout le monde par ses ingénieux à-propos et les saillies de son esprit. *Jamais*, disait-il, *en aucune cour de l'Europe, mes yeux n'ont été frappés de tant de charmes et de grâces.* — *Sire*, reprit aussitôt M. de Choiseul, *on s'habitue aisément à ce que l'on voit. Toutes ces grâces réunies sont assises près de vous sur le trône.* Christian sourit, mais devint quelques instants mélancolique, circonstance qui n'échappa sans doute à personne, et sur laquelle on fit beaucoup de versions différentes. Après souper, plusieurs groupes se formèrent, et une familiarité de bon ton régna dans l'assemblée. Christian parût s'entretenir volontiers avec M.mes de Coaslin et de Flavacourt, au point que Louis XV, intrigué, s'approcha tout à coup de cette der-

nière, et dit au jeune roi : *Mon frère, croiriez-vous que cette dame aimable avec qui vous causez, a plus de cinquante ans! — C'est une marque, sire, qu'on ne vieillit point à votre cour*, répondit ingénieusement Sa Majesté danoise. M.me de Flavacourt fit une petite moue fort gentille, et Louis XV s'en alla.

Le lendemain, Christian soupa chez le duc de Choiseul; le surlendemain, chez le roi. Ces trois jours furent presque entièrement consacrés aux réceptions d'étiquette. C'était à mourir d'ennui. Le duc de Duras, chargé d'accompagner le monarque étranger, sentait lui-même que l'air de Fontainebleau devenait d'une pesanteur suffocante, et que son commensal n'y respirait plus à l'aise. Il l'emmena donc à Paris. En arrivant aux barrières, une foule prodigieuse entoure sa voiture, en criant : vive le roi! Christian salue, et s'adressant au peuple : *Mes amis, soyez sans inquiétude, votre roi se porte à merveille; je viens de le voir.*

Christian dîna chez le duc de Duras, qui fit représenter dans son hôtel, par les comédiens de la cour, *la partie de chasse de Henri IV*. Les jours suivants, il mangea tour à tour chez le duc d'Orléans, le prince de Condé, le duc de Penthièvre, le prince de Conti, la duchesse de Mazarin, la duchesse de Villeroi, et le duc de Nevers. Beaucoup d'autres dignitaires briguaient l'honneur de l'avoir à leur table; mais un rhume violent accompagné de fièvre l'ayant forcé de garder la chambre une partie du mois de novembre, il ne put se rendre à tous les engagements qu'il avait contractés. La fête donnée par le duc d'Orléans au Palais-Royal fut des plus brillantes. Ce monument fermé depuis longtemps, parce qu'on en réparait l'intérieur, fut ouvert à Christian VII avec une solennité pompeuse. Toutes les combinaisons les plus gracieuses et les plus riches de la belle rocaille formaient sa décoration. On ne voyait qu'or sur les

grilles, le long de la rampe des escaliers et dans les salons. Des lustres magnifiques se répétaient à l'infini dans des glaces immenses, et cinq mille bougies éclairaient ce palais de fées, où plus d'une enchanteresse devait tendre ses filets. Toute la cour de Fontainebleau, excepté le roi, se montra fidèle au rendez-vous du Palais-Royal. M.me Reich, actrice d'une taille élégante, d'une voix nette et perlée, et que ses succès dans l'opéra d'*Alcimadure* avaient mise en réputation, chanta une cantate de Poinsinet, le poète à la mode, et l'orchestre fut dirigé par un jeune Liégeois, du nom de Grétry, devenu depuis l'une des gloires de la musique française.

Avant les fêtes données à Chantilly par le prince de Condé, on ne croyait pas possible de surpasser la magnificence du duc d'Orléans; mais s'il y eut chez cette altesse profusion d'ornements, de fleurs artificielles, de draperies et de comestibles, on trouva que le prince de Condé l'emportait sur elle par l'élégante disposition des choses et l'adroite transition ménagée entre tous les plaisirs. C'était ordinairement à quatre heures que la réunion avait lieu. La réception se faisait dans les salons d'été, décorés sur les dessins de Vanloo. Des piqueurs amenaient ensuite plusieurs calèches ainsi que trente à quarante chevaux de selle, et l'on parcourait les allées du parc. A six heures le théâtre s'ouvrait; on représentait tantôt *Athalie* et *le Bourgeois gentilhomme*, tantôt le *Tartuffe* et l'opéra de *Lucile*, tantôt la comédie du *Huron*, pièces toujours suivies de divertissements et de ballets. Ces jours-là, il n'y avait pas spectacle, soit à l'Opéra, soit à la Comédie française; les affiches portaient *relâche pour le service de la cour*, et les premiers talents de la scène se rendaient à Chantilly. Le roi de Danemarck ayant demandé qu'on dérogeât aux usages de cour en faveur des artistes, il fut permis d'applaudir, et des bravos répétés furent la première et la plus

digne récompense de Préville, ordonnateur des fêtes. Le prince y ajouta plus tard une pension de cinq cents livres, et distribua cinquante mille livres aux artistes qui l'avaient secondé. Mademoiselle d'Oligny, aussi remarquable par ses talents que par sa vertu, eut l'honneur spécial de recevoir, dans une tabatière d'or, enrichie de pierres fines, le portrait de son altesse royale.

Le spectacle terminé, Préville et ses sociétaires, tous munis d'un flambeau, selon l'ancien usage, accompagnaient la cour jusqu'au salon où le souper était servi. Le dernier jour où son altesse reçut le roi de Danemarck, il y eut, entre le spectacle et le souper, un feu d'artifice où parurent vingt cavaliers montés sur des chevaux bien dressés dont les flancs lançaient des milliers d'étincelles; ils simulèrent un combat en champ clos et diverses évolutions; le feu se termina par des gerbes, des bombelles et un bouquet de trois mille fusées. On se mit à table à onze heures. Selon les lois rigoureuses de l'étiquette, mesdames de France n'admirent à leur table que des femmes mariées; le roi de Danemarck fut à une seconde table avec les princes du sang, les maréchaux de France, les ministres, l'évêque d'Orléans, et les comtesses de Brionne, d'Effiat et d'Amblemont, qui n'avaient pu trouver place à la première. Les autres personnes de la cour figuraient à une autre table où se trouvaient Marmontel et Grétry, auteurs de l'une des pièces représentées. Après le souper, on fit un wisk, un vingt-et-un, et l'on se sépara vers trois heures.

Madame la duchesse de Villeroi avait pris jour pour le 10 et le 16 novembre. Son théâtre ne pouvant contenir que cent dix personnes, ce furent deux fêtes en miniature. On y joua la tragédie de *Didon* et celle de *Bajazet*. La célèbre Clairon avait consenti à représenter la *reine de Carthage* et *Roxane*.

Il y eut ballet dirigé par mon compatriote Gardel, et dansé par les sociétaires de l'Opéra, au nombre desquels brillait mademoiselle Heinel, la plus majestueuse danseuse qui ait peut-être paru de mémoire d'homme. Après la seconde représentation, madame de Villeroi présenta Didon au roi de Danemarck, qui tira une bague de son index et la lui donna, l'assurant de l'admiration et de la profonde estime dont il était pénétré. Mais Sa Majesté danoise n'eut pas le bonheur de plaire à cette majesté théâtrale. En sa qualité de Didon, elle ne le trouva pas assez tendre; en sa qualité de Roxane, elle ne le trouva pas assez humble; en sa qualité de Clairon, il ne lui parut pas assez pénétré d'enthousiasme.

Chez le duc de Nevers, Christian VII reçut un bal et un souper. Cette fois, la cour ne fut pas seule admise aux plaisirs de la soirée. Le titre d'académicien que portait le duc de Nevers l'obligeait par convenance, quand encore il ne l'eût pas été par inclination, à envoyer une invitation collective à ses collègues de l'académie française. Beaucoup d'entre eux n'acceptèrent pas, car la docte compagnie avait alors dans son sein plus de quinze membres septuagénaires, octogénaires et nonagénaires. Elle tombait en enfance. L'abbé Le Batteux, directeur, l'abbé de Voisenon, La Condamine, Helvétius, Saurin, Le Beau, Marmontel, furent chargés de la représenter. On remarqua l'abbé Condillac parmi cette députation, et sa présence fut de bon augure pour sa réception prochaine au nombre des quarante immortels. Cette soirée était la dernière à laquelle devait assister M. de Saint-Valery, ancien receveur général des finances, âgé de quatre-vingt-dix ans, doyen des petits-maîtres et *l'un des vétérans de la fatuité*. Il mourut peu de jours après, laissant un grand vide dans les annales de la galanterie.

Dans les courts intervalles laissés par toutes ces fêtes,

le royal étranger partageait ses loisirs entre Paris, Versailles et Fontainebleau. Depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi, le premier gentilhomme de la chambre ne le quittait pas plus que son ombre, et lui ménageait les surprises les plus aimables. Aux Gobelins, on déroule à ses yeux étonnés une magnifique tenture représentant l'histoire d'Assuérus et d'Esther, d'après les croquis de Vanloo. *Pour qui donc cet ameublement?* demande le jeune roi. *Pour Votre Majesté,* répond le duc de Duras. A la Monnaie, on frappe sous ses yeux, sans qu'il puisse même s'en douter, une médaille à son effigie; à la Savonnerie, on lui présente un superbe tapis aux armes de sa maison; à Sèvres, il reçoit un service de porcelaine dont toutes les pièces, chargées de son écusson, représentaient une valeur de trois cent mille écus. Mais, aucune de ces politesses n'a flatté Sa Majesté danoise autant que de l'avoir fait peindre par Vanloo, et représenter en pied aux Gobelins.

Toutes les grandes institutions de la capitale furent visitées par l'illustre voyageur. Le 24 novembre, il se rendit au palais du parlement. Comme il y était annoncé depuis quelques jours, la compagnie à marteaux s'était mise à compulser ses registres pour suivre le cérémonial usité à l'égard du czar Pierre I.er A neuf heures du matin, les piqueurs, suivis du carrosse royal, arrivent à l'hôtel du premier président dont les portes s'ouvrent aussitôt. Le marquis et l'abbé d'Aligre, en robe et toque en main, viennent saluer le roi, et le conduisent à la lanterne qui lui est destinée, tandis que les personnes de sa suite passent dans une autre. La lanterne du roi était découverte et décorée d'un tapis. L'avocat Gerbier se lève alors, se découvre et s'incline, présente les lettres du nouveau chancelier, et prononce un long discours, où se trouvent, par ordre de prééminence, l'éloge de Louis XV, l'éloge du chancelier Lamoignon, l'éloge du

chancelier en exercice, l'éloge du premier président d'Aligre, l'éloge de M. de Vaudreuil, passé du parlement de Paris à la présidence de celui de Toulouse, et enfin, pour résumer, l'éloge du roi de Danemarck. Ce vieux protocole de mensonges insipides, de lieux communs, de boursoufflure et d'emphase, véritable tour de force dans lequel il fallait revenir six fois sur la même idée, eut un succès immense. L'avocat général Séguier requit l'enregistrement des lettres, et fit aussi son petit compliment au roi, mais avec embarras et timidité.

Les lettres lues et enregistrées, on appelle une cause; cause majeure, ayant pour objet la cassation demandée par l'ambassadeur de Naples d'un testament de son frère en faveur d'un enfant adultérin, qu'il avait eu de M.lle Delair. M. Legouvée, avocat de cette demoiselle, esclave des traditions du palais, commence par injurier la partie adverse, au point que le premier président ôte la parole à l'orateur, qui remet en poche le compliment final dont il devait régaler, en troisième ordre, Sa Majesté danoise. L'audience levée, Christian est conduit à la buvette, où le marquis d'Aligre lui présente individuellement toute la cour. Le monarque demande Gerbier, lui donne les éloges les plus flatteurs, et l'appelle le plus grand orateur de France, sans songer qu'il avait donné le même titre la veille à l'abbé Boisemont, organe de l'académie française, dans la chapelle du Louvre, où s'était fait un service pour la reine. Au reste, la harangue de Gerbier méritait de figurer avec les oraisons funèbres de Pompignan et de Boisemont, dans le trésor du Louvre, comme pendants à l'épée de Karl-Magne. Toutes trois étaient également plates et longues.

Après un repos de quelques minutes chez M. le premier président, le roi monta en voiture, et courut à la Sorbonne où vinrent le recevoir l'archevêque de Paris, comme pro-

viseur de la maison, et le duc de Richelieu, comme héritier du fondateur. Il vit l'église, le tombeau somptueux du cardinal de Richelieu, la bibliothèque, l'une des plus riches de l'Europe, et entendit soutenir une thèse dont il reçut la dédicace. De sorte qu'en un même jour, Sa Majesté danoise fut témoin de deux des scènes les plus ridicules de la science, un plaidoyer et une dissertation en Sorbonne. Le collège du Plessis reçut ensuite sa visite. Les élèves lui présentèrent quantité de vers latins qu'il ne lut point, et un discours qu'il n'entendit qu'à moitié. « Si le roi, disait Grimm, a donné quelque attention à ce collège, c'est apparemment pour n'en jamais souffrir de pareil dans ses états : je ne crois pas qu'il y ait aucun lieu au monde où les collèges soient aussi mal disciplinés qu'à Paris. » Certes les choses ont bien changé depuis. Quoique nous ayons encore beaucoup à gagner dans le mode d'enseignement universitaire, il y a progrès. Enfant du collège précité, nourri, élevé entre la verge et la férule ; ayant eu à lutter, pendant six années, sans feu dans les classes ou les salles d'étude, contre les froids les plus rigoureux de l'hiver, et tout cela pour apprendre un peu de grec qui ne m'a jamais servi, et beaucoup de latin qui ne me sert pas à grand' chose, je ne saurais être le défenseur de l'ancien système d'éducation. A ceux qui le soutiennent, en disant qu'on lui doit Corneille, Racine et Montesquieu, je réponds que Montesquieu, Racine et Corneille se seraient produits d'eux-mêmes. Pour le génie, l'éducation régulière est plus souvent une entrave qu'un élément de succès. La meilleure méthode doit être celle qui laisse la plus grande part à la nature. Sa Majesté danoise parla dans ce sens à l'archevêque, et coupa court aux harangues en accordant un congé.

Monsieur, je fais comme Christian ; je coupe court à ma longue épître, et pendant qu'il dîne avec le prince héré-

ditaire de Saxe-Gotha, je vais reposer ma pauvre tête, fatiguée de vivre dans le passé, et peinée de ne plus avoir au présent que la volonté presque stérile de vous être agréable.

Veuillez, s'il vous plaît, offrir à M. Théodore de Puymaigre les compliments empressés d'un pauvre souffreteux qui n'a presque point de jambes, et me croire bien parfaitement, etc., etc.

Le Vieillard de Boudonville.

LE CHATEAU DE PRENY,

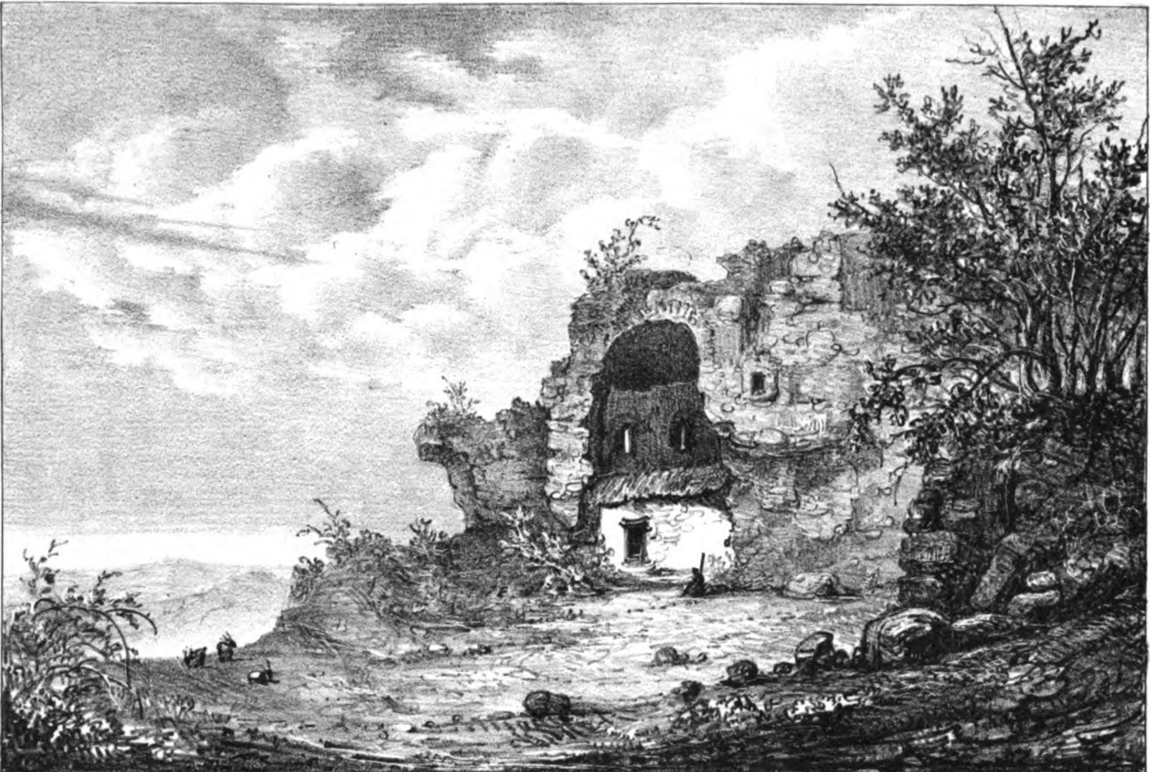
TRADITION DU *CHASSEUR NOIR.*

Sur la rive gauche de la Moselle, entre Metz et Pont-à-Mousson, s'élèvent les imposantes ruines de Preny. Leur ensemble respire je ne sais quoi de féodal et de gothique qui prend à l'âme, et tels sont les souvenirs solennels qui planent sur ces fiers débris d'un âge mort, qu'à peine osez-vous pénétrer sous les arceaux échappés aux fureurs de Richelieu ; vous craignez pour ainsi dire d'éveiller les anciens barons, les anciens chevaliers qui là dorment tous du sommeil éternel.

Preny était, il y a sept siècles, la meilleure forteresse du duché de Lorraine. Ses ducs héréditaires en tiraient leur cri de guerre *Prini! Prini!* ils le portaient sur leurs casques en forme de devise, et leurs preux le poussaient au fort des batailles, ce qui fait dire à l'un de nos vieux chroniqueurs :

Ils crient Prini! Prini!
Honneur au riche duc Ferri,
Marchis entre trois royaumes.

Énumérer tous les siéges qne Preny a soutenus, tous les combats qui se sont livrés sous ses murs, ce serait entreprendre l'histoire de nos contrées. Cependant la tradition populaire dont je me rends l'interprète, m'oblige à rappeler que Bouchard d'Avesnes, soixante-septième évêque de Metz, l'investit en 1286, à la tête de quatre mille soldats et de cent cavaliers bardés de fer, à la solde journalière de cinquante tonneaux de vin et de sept cents livres messines, et que les efforts du belliqueux prélat échouèrent contre l'opiniâtre résistance de sire Milon de Vandières, l'un des types de nos barons de fer du moyen-âge. « La lutte dura cinq



Lith. de Dupuy à Metz.

Entrée des Ruines du Château de Prény.

années (1). Bouschard y ferrit moult coups de lances, y captura moult prisonniers, voire messires Jehan et Girard de Rozierres, chivelliers tourringeots, trez-aimez du cuens de Bar, Thibault II.°, pour lors allié du dux de Loherreigne. » Cette belle défense imprima une telle gloire à Preny, qu'il devint l'apanage des fils aînés de Lorraine, et fut jugé digne des honneurs de *mande guerre*, *de la roygne des tocsins:* c'était une cloche énorme « chargée de donner le signal de la guerre à la vue des ennemis, » et que Richelieu fit impitoyablement briser en 1634.

Comme tous les lieux qui eurent, au moyen-âge, quelque célébrité, Preny abonde en traditions merveilleuses. La plus remarquable est celle du *chasseur noir*, ou de *la haute chasse*, si répandue dans le nord de l'Europe, et qui emprunte dans chaque localité le nom d'un personnage fameux qui l'habitait à une époque reculée, et dont la mémoire subsiste encore. Lors donc que le Lorrain qui a marché *sur l'herbe qui égare*, se trouve vers minuit proche de la tour de *Belvoir*, il est exposé à rencontrer la figure effrayante, gigantesque, du chasseur nocturne, habillé de noir, couvert d'un chapeau de l'ampleur d'un vau, et qui n'est autre que le terrible sire Milon de Vandières, toujours de ronde sur les murailles solitaires, comme au temps de sa rude défense. C'est encore lui que, pendant les belles nuits d'automne, on entend partir de Preny à grand bruit d'hommes, de chevaux, de chiens et de cors, pour chasser à travers les airs et se rendre aux ruines de Condé, où se fait ordinairement la halte. Mais heureux, trois fois heureux le Lorrain convié qui n'a pas perdu l'usage du bénédicité ! je veux vous en citer un exemple mémorable que m'a conté le *très-véridique* doyen d'âge de Preny, vieillard de quatre-vingt-douze ans.

« Par une sombre nuit du mois de novembre de l'année

---

(1) Archives de la maison de Rosières.

1762, un pauvre ménétrier, dont je tairai le nom, cheminait tristement à travers la forêt de Villecey, vers son humble chaumière. Tout à coup de brillantes fanfares se font entendre, et la forêt est spontanément illuminée. Il s'avance attiré par un délicieux fumet de venaison, et bientôt il est en face de quarante chasseurs noirs de la tête aux pieds, assis autour d'une table servie en vaisselle d'or.

— Un ménétrier ! s'écrient tous les convives ; allons, l'ami, une aubade, et tu seras content de nous.

« Le ménétrier ne se fait pas presser, et tout en se disant : je me trompe fort si je n'ai pas affaire à sire Milon et à sa gente noire, il râcle de son mieux un vieil air de chasse, qui est bruyamment applaudi.

— Un siège, un couvert, et cinquante pièces d'or au ménétrier, crie dans son tonnant enthousiasme le chef du banquet, colosse de huit à neuf pieds de haut.

— Merci .... sire .... Milon .... c'est trop .... d'honneur .... balbutie le convive improvisé.

— Eh ! l'ami, qui t'a si bien instruit de mon nom ?

— C'est que . ...

— C'est que tu me prends pour le *chasseur noir*. Eh bien ! tu vois que je ne suis pas un aussi mauvais diable que vous me faites, race de manants dont j'ai si bien étrillé les pères, et d'un geste impérieux il indique à son interlocuteur le couvert que des mains invisibles venaient d'apprêter.

« En bon catholique, notre ménétrier ne voulut pas prendre place au banquet sans avoir récité ses prières. Il se recueille donc, fait le signe de la croix et dit son bénédicité. Il en était à peine au second verset, qu'un cri infernal, parti des entrailles de la terre, arrache de leurs sièges les quarante chasseurs, et les enlève à cent pieds de hauteur. Chevaux, chiens, maîtres et piqueurs tourbillonnent pendant quelques secondes dans une épouvantable confusion, et sont

entraînés avec une telle prestesse à travers les airs, que les valets n'ont pas le temps de *lever la nappe*. Quant au ménétrier, il achève tranquillement son bénédicité, boit et mange en joyeux compagnon, et *s'adjuge* une telle part de vaisselle d'or, que ses descendants sont aujourd'hui riches à millions.

« Hélas ! ajouta le doyen d'âge de Preny, mes rencontres avec sire Milon n'ont pas été aussi heureuses, et je crois encore sentir les caresses qu'il fit à mes épaules il y a vingt-quatre ans. Je revenais de Pont-à-Mousson, où j'étais allé chercher des provisions pour nourrir et abreuver quinze cosaques qui avaient envahi ma demeure. Comme minuit sonnait à l'horloge de notre vieille église, voilà le *chasseur noir* qui se dresse devant moi.

— Où vas-tu ? d'où viens-tu ? me crie-t-il d'une voix courroucée. — J'ai quinze cosaques à nourrir et à abreuver, lui répliquai-je ; je viens de.... — Il ne me laissa pas achever.

— Des cosaques à Preny !..... fit-il avec rage, arrière, arrière, fils de manant, et une grêle de coups accompagna son apostrophe. Je ripostai de mon mieux ; mais que pouvais-je contre ce damné ? Il m'eut bientôt étendu à ses pieds, et m'appuyant son genou sur la poitrine, il me somma de le suivre. Je lui répondis que je ne suivrais jamais que N. S. J.-C. Ce saint nom redoubla sa fureur. Il me saisit d'un bras vigoureux, me balança quelque temps dans les airs, et me lança au loin dans la plaine, comme vous eussiez fait d'une pelote de coton. Je me relevai moulu, meurtri, rompu et tellement ahuri, que j'errai plus de deux heures à travers champs avant de retrouver mon chemin. Quand j'arrivai chez moi, le jour commençait à poindre, et mes quinze cosaques étaient déjà debout. A mon aspect, ils poussèrent un cri d'effroi, et s'enfuirent les uns par la porte, les autres par les fenêtres : en effet j'étais effrayant ; mes cheveux hérissés, mes traits bouleversés, mes vêtements en

désordre me donnaient l'air d'un déterré. Mes propres enfants eurent peine à me reconnaître ; ils me mirent au lit. J'y restai trois mois en proie au délire de la fièvre et à l'affreuse vision du *chasseur noir*. Aujourd'hui encore je ne puis me le rappeler sans frémir. » Et tout le corps du bon vieillard tremblait à la seule souvenance de son terrible adversaire. Tel fut son récit ; il était fait avec un accent de vérité qui ne me permettait pas de douter, sinon de la réalité de l'aventure, du moins de la bonne foi de sa crédule victime.

Si des hauteurs qui dominent Preny, vous contemplez le fertile bassin de la Moselle, vingt siècles se dérouleront aussitôt devant vous, tant la vue plane sur une suite de lieux historiques. Derrière, c'est Norroy-la-Romaine, c'est Mouçon de même origine, c'est le magnifique monastère des prémontrés de Pont-à-Mousson dans toute sa pompe architecturale ; en face, c'est Metz, c'est Jouy et ses arches gigantesques attribuées à Drusus, c'est Voisage aux féodales et pacifiques conférences, c'est Novéant et ses cachots aux vengeresses conjectures ; mais ne cherchez plus sa romane église, empreinte du souvenir des Guise : elle a disparu. Sur votre droite, c'est Vittonville où reposent les restes mortels du lieutenant-général Marie, vicomte de Fréhault, type de l'honneur et de la fidélité ; sur votre gauche, c'est Pagny, patrie du comte de Serre, l'orgueil de notre magistrature et l'une des plus belles gloires de notre tribune parlementaire. Enfin, à trois quarts de lieue des ruines de Preny gisent celles de l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois, pieuse demeure fondée au XII.e siècle par Simon I.er, duc de Lorraine. On le voit, tout ici parle le langage de l'histoire, tout semble s'unir pour inspirer de sérieuses méditations.

EM. D'H.

LE RU DU BATON.

Parmi les lourdes charges que la féodalité avait imposées à nos contrées, nous signalerons le *ru* ou *tour du bâton :* c'était le droit concédé à certains seigneurs d'approvisionner leurs tables, pendant la tenue des plaids annaux, aux dépens de la gent volatile de leurs sujets, impitoyablement assommée à coups de bâton, quarante-huit heures durant. Les chartes d'affranchissement de Mirecourt, de Tantimont et de Girancourt témoignent de cette exaction féodale, qui ne différait guère que de nom du *droit de prise*, que le sage roi Charles V supprima par édit de 1367.

Nous lisons dans la charte d'affranchissement de Mirecourt (1234) que « si le seigneur ou ses envoyés ne trouvent pas de gélines (poules) à achetter à leur arrivée au dict Mirecourt, ils polront en faire tuer en payant pour chacune d'elles 2 deniers tollois (environ 57 centimes de notre monnaie). »

Celle de Tantimont nous apprend que « quand le voué vient chez le maire, le maire lui doit pain et avoine pour son cheval, et que s'il plaît au voué, il peut jeter le bâton aux gelines, en payant 4 deniers tollois pour le chapon, 3 pour la geline, et 2 deniers et demi pour le poussin. »

La charte de Girancourt s'exprime en ces termes : « Les dicts seigneurs (le chancelier du chapitre de Remiremont et le sire de Vauvillars) doivent estre servis de deux vins, vermeil et blanc, de deux parts (espèces) de chars (viandes) de feu sans fumiere (fumée) et illuminés de chandoilles de xeu (suif) et de cire. En oultre, la provéance (provision) du plait (plaids) doit estre conduite depuis la veille, enfermée dans une chambre dont le chancellier doibt rendre la clef aux serviteurs de messire de Vauvillars, et si la char estoit faillie (manquait), les serviteurs du dit sire de Vauvillars ont le *ru du baston* sur les gelines par 6 deniers payant par chaque geline. »

Nous trouvons encore une autre preuve de ce droit onéreux, la désolation des ménagères lorraines, dans le rachat qui en fut fait, le 30 décembre 1482, des sires de Neufchâtel, de Thuillière, de Montjoie, de Lessey et de Savigny par les *bonnes gens* du ban de Crévi (canton de Lunéville). Nous pensons donner à nos lecteurs une curieuse page de notre vieille histoire nationale, en transcrivant littéralement l'acte de cette cession.

ACTE DE RACHAT DU RU DU BATON.

« Saichent tous que comme les seigneurs du ban de Crevi, assavoir, honnorable homme Didier de Neufchastel, pour lors lieutenant du grand chancelier de Remiremont, messire Wary de Lessey, chevalier, messire Guillaume de Theillière (Thuillière), seigneur de Hardemont, chevalier, Nicolas

de Montjoye, escuyer pour et on (au) nom de messire Didier de Theillière, son père, chevalier, messire Philippe de Savigny, aussi chevalier ; tous seigneurs du ban de Crevi, ont recognuz conjoinctement ensemble que comme ils ehussent (eussent) de coustume et de droictures, ad cause de leurs seignories, de venir eulx, leurs serjens ou mesgnies ès jours que les plaits annaulx se tenoient par les villaiges du dict ban, reservé en la ville d'Authelu, et en iceulx villaiges avoient le *Ru du baston* et prenoient les gelines des bonnes gens à volonté et à lours plaisirs pour aydier au fornissement de la despence dès dits seigneurs et de leurs familles ès jours que les dits plaist se tenoient, ainsy que de toutte ancienneté eulx et leurs predecesseurs avoient accoustumez faire, comme ils disoient. A l'occasion de la quelle chose véant (voyant) les bonnes gens du dit ban, que la dicte coustume leur estoit grandement nuysable et dompmageable tant pour cause qu'ils ne pouvoient avoir norrissons de chappons et gelines, comme aussi parce que force leur estoit de les tenir encloses et enfermées longtemps en leurs maisons parmi les jours des dits playz pour la doubte (crainte, peur) d'icelle coustume. Pourquoi, les dictes bonnes gens, assavoir le petit Thirriet de Sommervillers, Colin, le recouvreteur (le couvreur), soit faisant fort de ceulx de Crevi, Colard, dit fort d'epice, soit faisant fort de ceulx du grant Vexen (Vexin), Jehan Monnin de Heudiviller, soit faisant fort de ceulx dud. Heudiviller, et Esselet de Flainval, soit faisant fort de ceulx dud. Flainval. Tous lesquels sont aujourdhuy datte de cestuy mesme jour venus par devers les dessus dits seigneurs et leur ont humblement et benignement supplié et requis que leur bon plaisir fut cesser la dicte coustume qui leur estoit insupportable et grévable et par ainsy faisant seroient constraint de leur bailler et donner aultre redebvance par chascun

an, ainsy qu'il serait entre eulx advisé, et les obligeroient à tousjours maix de prier Dieu pour leur bonne prosperité : au moyen de quoi les dits seigneurs ayant regard et consideration aulx graves et griefs dompmaiges que les dictet bonnes gens ont ehuz (eu) et supportez par le passé, tans de la fortune de la guerre comme pour le chier temps : désirant en ce et aultres choses leurs biens, profits et utilités et affin que remettre se puissent sus (afin de remédier), ont aujourdhuy datte de cestuy jour mesme, par mehure (mûre) deliberation, de conseil secret devant ehus et par un bon commun accors ensemblement ordonné, concédé et aultroyé à iceulx habitans que doresnavant eulx et leurs heritiers sont et seront exemptez et affranchis purement et entierement d'icelle coustume voires jusqu'à leurs bons plaisirs, par ainsy que tous les dits habitans, eulx et leurs hoirs sont et seront tenus à tousiours maix païer baillir et délibvrer aulx dits seigneurs dud. ban et à leurs successeurs on (au) certain commandement et ordonnance la quantité de vingt chiefs de poulailles, assavoir vingt gelines bonnes et souffisantes et recepvables que se rendront en l'ostel et habitation du maire desd. seigneurs qui pour lors sera, par chascun an une fois à tel jour que requis seront de les avoir pour lesd. playz à tousiours maix tant et si longuement que la dicte franchise et exemption durera. Si ont promis tous lesd. seigneurs en tant qu'il touche à la part d'un chascun par leur foids (foi) jurée baillée en lieu de serment et soub l'obligation de tous et chascun leurs biens meubles et heritaiges, presens et advenir pour tous de tenir et avoir pour aggreable, ferme et estable la dicte franchise et exemption tout selond les points et conditions ci-dessus devisées et declarées jusques à leurs bons plaisirs comme dit est. Et aussi les devant nommeis dud. ban ont promis pareillement pour et en nom de tous les ha-

bitans de bien et loyaulment païer et délibvrer par chascun an, une fois, on jour que requis seront les dictes vingt gelines, tant et si longuement que la dicte franchise durera et que par ſes dits seigneurs ou leurs mesgnies ne leur sera enfreinte, sans aller au contraire en quelconque manière que ce soit ou puisse estre. En tesmoignage de veritei, à la prière et requeste de toutes les dictes parties, sont les présentes lettres scellées du scel Monseigneur le duc de sa cour et tabellionaige de Roussières, sauf son droict et l'aultruy que furent faictes l'an de grâce nostre Seigneur mil quatre cent quatre-vingt et deux le penultieme jour du mois de decembre, present ad ce faire discrette personne messire Aubri, curé de Crevi, le maire Jehan de la Val d'Authelu, Jehan Bertrand de Heudiviller et Didier de Laistre, tesmoignaiges Nicolas avec paraphe. »

Richard,

Bibliothécaire de Remiremont, membre
de plusieurs sociétés savantes.

COMPTE-RENDU

Des travaux de la Société d'Histoire naturelle du département de la Moselle pendant les mois de février et mars.

M. Fristot, médecin à Sierck, fait hommage d'un exemplaire de ses tableaux synoptiques intitulés *Anatomie des régions*.

M. Lejeune lit une notice sur la position géologique du calcaire exploité dans les carrières d'Audun-le-Tiche, et sur l'emploi de cette roche dans les constructions.

MM. Malherbe et Holandre citent diverses localités du département où il a paru des cygnes. M. Malherbe est prié de réunir dans une note tous les renseignements qu'il pourra se procurer sur le passage de ces oiseaux.

La commission d'entomologie est invitée à faire cette année la recherche des insectes nuisibles à l'agriculture vivant dans le département, afin de continuer la collection qui a été commencée par M. Holandre pour le cabinet d'histoire naturelle de la ville.

M. Holandre lit une notice sur un petit poisson du genre *salmo*, le *salmlet* des Anglais, appelé aussi *saumonneau du Rhin*, qui n'avait pas encore été signalé dans nos eaux, et qui est nouveau pour la Faune du département ; il en a été pris trois individus dans la Moselle le 8 et le 13 février.

M. Holandre fait ensuite l'historique du cabinet d'histoire naturelle de la ville de Metz.

M. Victor Simon donne communication d'une lettre de M. Carmelo Maravigna de Catane, membre correspondant, qui adresse à la société une caisse de roches de la Sicile.

M. Rodolphe met sous les yeux de la société des cristaux rhomboïdes en trémie de chaux carbonatée, et des rhomboïdes modifiés par des facettes sur les arêtes, qu'il a trouvés à la côte de Saint-Quentin près Metz.

M. Delarue, employé dans les eaux et forêts à Metz, est reçu membre titulaire de la société.

Un cours de physiologie végétale sera ouvert dans le mois d'avril par M. Guise, demeurant à Sainte-Ruffine.

M. Malherbe fait connaître qu'il a été tué près de Briey, en février dernier, un huîtrier-pie, *hæmatopus ostralegus*, oiseau dont l'espèce est nouvelle pour le département.

M. Lejeune présente un tableau comparatif des différentes classifications géologiques.

M. Willaume a fait hommage à la société d'une notice dont il est auteur, intitulée *Recherches biographiques, historiques et médicales sur Ambroise Paré.*

CHRONIQUE.

On vient de découvrir dans un monastère du Monte-Negro une collection de chroniques slaves du plus haut intérêt. Elles sont toutes manuscrites et embrassent onze siècles (du septième au dix-huitième); elles traitent de l'histoire de la Moldavie, de la Bulgarie, de la Servie, de la Valachie, et contiennent une foule de faits et de détails entièrement neufs sur les croisades, sur l'empire d'Orient, et les guerres que les Hongrois et les Polonais ont soutenues contre les Ottomans.

Ces précieux manuscrits ont été acquis par le prince Milosch pour une somme de 5,000 ducats (environ 56,000 francs), et seront incessamment imprimés sous le titre de *Chroniques slaves publiées sous les auspices du prince slave Milosch Obernowitch*. Le soin en est confié à vingt-quatre Serviens lettrés, et au savant Wuk Stephanowitsch Karadshitsch, secrétaire intime du prince.

Cette découverte, qui jettera un jour nouveau non seulement sur l'histoire des peuples slaves, mais aussi sur celle de plusieurs nations de l'Europe, est due au plus grand des hasards : un pauvre moine de l'ordre de Saint-Basile, chargé de faire réparer le caveau sépulcral de son couvent, aperçut sous une couche de crépi, que l'humidité avait soulevée, l'entrée d'un autre caveau ; il se hasarda à la franchir, et découvrit sous un monceau d'ossements un cercueil en plomb d'une grandeur colossale. On procéda à son ouverture, et on le trouva rempli des manuscrits que nous avons signalés ; chacun d'eux était soigneusement enveloppé dans un morceau de toile huilée, qui les a préservés victorieusement du contact de l'humidité.

— Nous devons au capitaine Ray, commandant le navire *le Loyan*, de curieux renseignements sur une ancienne ville du Pérou, province de Truxillo, qui s'est enfoncée sous le sol, et qui est restée, comme Herculanum et Pompéï, long-temps cachée à tous les yeux.

Le capitaine Ray a visité son emplacement, et a parcouru les ruines qui avaient été déblayées. Les murs des édifices étaient parfaitement conservés ; les momies n'avaient souffert aucune altération : la peau,

les cheveux, les ongles étaient intacts; les parties musculaires mêmes étaient très-peu contractées, quoique complètement desséchées.

La position dans laquelle ces momies sont placées ferait croire que la ville, dont on estime la population à trente mille âmes, a dû être surprise au milieu de ses occupations habituelles, et engloutie par quelque terrible et soudaine convulsion du sol. On a déterré un homme qui était debout, et dont les vêtements contenaient encore des pièces de monnaie, que les autorités du lieu ont envoyées à Lima.

Dans une autre maison, M. Ray a vu le corps d'une femme, vêtue d'une robe de coton très-ample, assise devant un métier, et qui, au moment de sa mort, était occupée à tisser. Sur le métier, formé de roseaux, était étendue une pièce d'étoffe en partie achevée, et la femme tenait à la main une épine aiguë de huit à neuf pouces de long, sur laquelle étaient roulés de nombreux fils de coton. Des fils de même substance et de laine de différentes couleurs gisaient çà et là. Le capitaine Ray s'est procuré le morceau d'étoffe inachevé, le fuseau et plusieurs échantillons de fil.

— M. Hubert-Ferrand, de Belley, vient de trouver dans les archives de Turin un poème inédit du XIVe siècle sur les antiquités de Belley.

— La société des fouilles de Bavai et de Famars a découvert tout récemment dans la banlieue de Valenciennes une voie souterraine partant de Famars, et que l'on présume se diriger vers Bavai. Elle est de la plus solide construction romaine. On y descend par quarante marches; l'entrée est large de cinq pieds.

— Des ossements de renne fossile viennent d'être trouvés dans la commune de Brengues, département du Lot; la cavité qui les renferme n'est autre chose qu'une fente de dix-huit mètres de profondeur, située à trois ou quatre cents mètres au-dessus du niveau de la mer, au sommet d'un petit plateau. — Ce n'est pas la première fois qu'on explore cette caverne : il y a une vingtaine d'années, M. Cuvier reçut dix à douze fragments qui en provenaient. Il y reconnut une portion de crâne et trois dents de rhinocéros, un fémur de cheval, un humérus de bœuf et divers ossements de renne. Ainsi des rennes, ces habitants des régions hyperboréennes, ont cherché autrefois leur nourriture sous la neige dans les provinces méridionales de la France.

QUELQUES FEUILLETS

D'UNE CHRONIQUE MESSINE.

17 OCTOBRE 1555.

(3.e ARTICLE.)

Vieilleville n'était pas homme à réfléchir long-temps pour choisir un parti, et la rapidité de ses vues et de ses décisions avait toujours été la cause la plus efficace des nombreux succès dont il avait jusqu'alors illustré sa carrière militaire. Le temps de parcourir la distance qui séparait le Gouvernement de la porte du Pont-Thieffroy, était plus que suffisant pour que sa détermination fût arrêtée, et mûrie

autant qu'il convenait. C'était à neuf heures que l'escalade devait être tentée; la journée était assez avancée déjà; il n'y avait donc pas une minute à perdre, non pas pour éviter l'immense danger que la ville avait dû courir : le danger était passé, et Vieilleville pensait bien à autre chose, en vérité! Son seul désir à cette heure était de prendre les impériaux dans leurs propres piéges, et de leur faire une fois de plus maudire l'esprit aventureux du comte de Mesgue, dont les conceptions étaient toujours fatales à son parti.

Arrivé à l'hôtel du Gouvernement, il fit appeler son lieutenant, M. de Guyencourt, et les gentilshommes de sa maison; puis il leur transmit ses ordres en toute hâte.

— M. de Guyencourt, la compagnie est-elle en armes, ainsi que je vous l'ai dit tantôt?

— Oui, monseigneur.

— Eh bien alors, allez faire sonner à cheval, mais avec la sourdine seulement. Dès que ce sera fait, vous vous rendrez à la porte du Pont-Thieffroy, et là vous attendrez mes ordres, que je vous y porterai en personne. Il est trois heures et demie. Il faut qu'à cinq heures je vous trouve là-bas. Allez, et ne perdez pas de temps.

— J'y cours, monseigneur, et je serai rendu bien avant l'heure, je vous le promets.

Guyencourt s'éloigna rapidement pour aller exécuter l'ordre qu'il venait de recevoir; il fut immédiatement suivi des gentilshommes que Vieilleville envoyait à M. d'Espinay, son gendre, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, et à Pierre de Lancques, capitaine des arquebusiers à cheval, afin de leur porter le même ordre qu'il venait de donner verbalement à M. de Guyencourt, pour sa propre compagnie.

L'ordre fut transmis en même temps aux capitaines de Sainte-Colombe et de Sainte-Marie de prendre le com-

mandement de trois cents arquebusiers, de réunir en outre une vingtaine de tambours, et d'aller avec tout ce monde attendre le gouverneur à la porte du Pont-Thieffroy. Enfin, les capitaines de La Cahusière et de La Mothe-Gondrin furent avertis de rassembler sur le champ deux cents corselets, tous armés de hallebardes, et d'aller se joindre aux autres détachements, toujours pour cinq heures, et au même rendez-vous général.

Quand tout cela fut expédié, Vieilleville pensa au signal que les impériaux devaient attendre pour se mettre en marche.

Il fit appeler le capitaine de Saint-Chamans, sergent-major de la ville, et dès qu'il fut venu,

—M. de Saint-Chamans, lui dit-il, vous allez faire porter tout incontinent sur chacune des plates-formes des portes Saint-Thiébault, Mazelle, Serpenoise et des Allemands, cinquante fagots auxquels vous ferez mettre le feu entre six et sept heures du soir, ni plus tôt ni plus tard. Prenez-y soigneusement garde, et plutôt qu'il y ait faute, contraignez tous les habitants de ces quartiers-là d'y obéir par toutes voies et manières jusques au bàton, car c'est pour le très-urgent et très-exprès service du roi; demain matin vous saurez comment.

— Il suffit, monseigneur, il sera fait comme vous venez de dire.

— C'est bien, j'y compte, et il congédia le sergent-major.

Ceci fait, Vieilleville récapitula tout ce qu'il venait d'ordonner.

—Ah ça, voyons, n'ai-je rien oublié: Guyencourt et sa compagnie, prévenus; les chevau-légers de d'Espinay et les arquebusiers de Lancques, prévenus; trois cents arquebusiers de Sainte-Marie et de Sainte-Colombe, prévenus. J'ai

demandé vingt tambours, bon ! les corselets de La Cahusière et de La Mothe-Gondrin, prévenus encore ; les feux de joie de Saint-Chamans, ordonnés aussi. Ah ! voilà donc qui est fait ; à mon tour maintenant. Carlois !

— Monseigneur.

— Tu as vu le commencement de tout ceci ; en veux-tu voir la fin finale ?

— Oui, par Dieu ! je la veux voir.

— Eh bien alors, mon camarade, laisse-là ton écritoire, et prends dague et flamberge, car je ne te vais pas mener aux nôces.

— Tant mieux, mort-Dieu ! monseigneur : où il y a des coups à donner et à recevoir, il est difficile de s'ennuyer.

— A ce compte, tu te vas bien amuser. Dépêche-toi donc, car je te rejoins en un rien de temps. Tu feras seller Ivoy. C'était son beau cheval de bataille.

Vieilleville se rendit en hâte dans les appartements de sa femme, pour lui faire, le plus brièvement possible, part de tout ce qui se passait, et de l'espérance qu'il avait de battre vertement les impériaux.

— Voilà, madame, ce que j'ai résolu de faire, lui dit-il en terminant son récit ; et maintenant il faut que je m'arme comme il convient en telle circonstance, c'est-à-dire comme pour une noble et somptueuse fête ; car j'ai bon espoir que l'affaire en va devenir une véritable.

Ce disant, le gouverneur commençait à se revêtir de son armure.

— N'ayez aucune crainte, ma bonne et chère amie ; vous voyez bien que la Providence est pour nous. Dans quelques heures, nous reviendrons ici couverts de gloire. Avec ces couleurs que vous m'avez données, je n'ai jusqu'ici jamais rencontré que de bonnes chances, et je vous jure que cette nuitée me les rendra plus chères encore, car je les

porterai en bon lieu, et si mon écharpe est tachée au retour, ce ne sera que du sang des impériaux.

— Dieu le veuille, monseigneur ! les vœux de votre femme vous suivront dans le danger que vous allez courir, et mes prières seront écoutées là haut, car elles seront faites de cœur et d'âme.

— Merci, ma mie, merci de votre affection ; adieu donc ; à bientôt, et quand je retournerai céans, ayez pour certain que j'aurai rendu un bien grand service au roi mon maître.

Vieilleville embrassa sa femme, lui serra tendrement la main, et sortit. Il appela un page auquel il fit lacer son armet, et un instant après il était sur le dos d'Ivoy, trottant vers le rendez-vous général, et suivi de Carlois, de dix à douze gentilshommes de sa maison, armés de toutes pièces comme lui, et de sa garde particulière.

Vieilleville avait endossé une cuirasse d'acier bruni, rehaussée d'or. Elle était recouverte d'une casaque de toile d'or à broderie de feuilles moresques de velours noir, et son casque était surmonté d'un riche panache de plumes noires et jaunes. Quant à ses compagnons, leurs écharpes et plumails étaient également jaunes et noirs ; seulement leurs armures n'étaient pas dorées. Cette petite troupe prit le grand trot, et bien avant cinq heures le gouverneur était arrivé au corps-de-garde de la porte du Pont-Thieffroy. Il fit aussitôt appeler le capitaine Ryolas pour lui donner ses ordres, et se penchant sur son cheval,

— Capitaine, dit-il, faites d'abord lever la consigne qui empêche de laisser sortir qui que ce soit de la ville.

Aussitôt Ryolas dépêcha le lancepessade, et quand ce fut fait, Vieilleville continua :

— Il va se présenter ici des troupes sous les ordres de MM. de Guyencourt, d'Espinay, de Lancques, de Sainte-Colombe, de Sainte-Marie, de La Cahusière et de La Mothe-

Gondrin. Quand tout sera sorti, vous fermerez la porte sur nous, et veillerez à triples yeux, et avec tout votre monde, sur les remparts, depuis les huit heures jusqu'à notre retour. Vous n'ouvrirez que lorsqu'on vous aura dit le mot de passe, et il le lui dit à l'oreille. N'oubliez pas aussi, dès que la nuit sera bien serrée, de faire conduire au couvent des frères Baudes le père gardien et son compagnon, que vos gens ne devront livrer qu'à M. d'Amezan en personne. Vous m'avez bien entendu ?

— Parfaitement, monseigneur.

— Sur ce, bonsoir, et n'oubliez rien de ce que je vous ai dit.

— Oh ! soyez tranquille, je vous proteste.....

Le gouverneur et sa suite étaient déjà sur le pont. Comme on le pense bien, chacun avait fait diligence pour se préparer ; aussi pendant les minutes qui suivirent, les troupes commandées défilèrent en silence devant le corps-de-garde, et avant cinq heures, comme l'ordre en avait été donné, Vieilleville passa rapidement dans les rangs de ceux qu'il menait au-devant des impériaux. Quand il se fut assuré que tout était en bon ordre,

— Or sus, marchons, dit-il, sans bruit et en diligence, et je vous ferai voir avant quatre heures de terribles choses, Dieu aidant.

Ces mouvements de troupes, ces allées et venues du gouverneur et des officiers de la garnison, enfin la fermeture des portes de la ville, n'avaient pas manqué de mettre les Messins en émoi ; mais ils ne savaient que penser de tout ce remue-ménage. Personne donc ne se coucha, parce qu'on prévoyait bien qu'il y aurait du nouveau pendant la nuit.

Les détachements conduits par M. de Vieilleville se mirent aussitôt en marche sans tambour ni trompette, et

gagnèrent assez lestement la maison forte de Ladonchamps, où l'on fit une petite halte. Ce poste était occupé par une vingtaine de corselets sous les ordres du capitaine La Plante, le plus fin batteur d'estrade de la garnison de Metz. Non seulement ce capitaine connaissait les recoins les plus secrets de tous les pays environnants, mais encore de toutes les possessions impériales depuis Thionville jusqu'à Bruxelles. C'était donc un guide précieux, et d'autant plus précieux, qu'il parlait parfaitement l'espagnol, le flamand et le mauvais allemand wallon des environs de Luxembourg.

Vieilleville n'eut garde de laisser à Ladonchamps le brave capitaine La Plante, qui pouvait lui devenir d'un excellent secours. Il le fit bien vite prévenir qu'il eût à s'armer à la légère, et à monter à cheval sans perdre une minute. Les officiers français n'étaient pas habitués à faire attendre le gouverneur de Metz, aussi l'ordre ne fut pas plutôt reçu qu'exécuté, et La Plante arriva bientôt en caracolant sur un vigoureux cheval. S'approchant de Vieilleville,

— Me voici à vos ordres, monseigneur, lui dit-il.

— Très-bien, capitaine, mettez-vous à mon côté, et en marchant je vais vous conter une bonne affaire que vous m'aiderez peut-être à rendre meilleure. En tout cas, vos conseils ne peuvent être de trop.

Pendant la halte, les chefs de la troupe s'étaient rapprochés de Vieilleville, laissant le commandement à leurs lieutenants et enseignes. Vieilleville s'assura que tous étaient réunis, et après avoir donné à la colonne l'ordre de se remettre en route, il reprit ainsi la conversation :

— Il est bon que vous sachiez, M. de La Plante, ce que tous ces messieurs savent déjà ; c'est à savoir que ce soir, à neuf heures, les impériaux du comte de Mesgue ont la fantaisie d'écheler la ville, et de nous prendre tous par les oreilles comme levrauts au gîte. Or, ces bons drilles sont

au-dessous du Mont-Saint-Jean, attendant que le feu soit en quelques quartiers de Metz pour se mettre en marche. M. de Saint-Chamans leur doit donner la satisfaction de voir brûler des fagots allumés par lui, et qu'ils prendront pour belles et bonnes maisons de la cité. Peut-être bien sont-ils déjà délogés pour exécuter leur entreprise; et comme nous avons mis bon ordre au dedans, nous voilà sortis pour aller leur servir un plat de notre métier au dehors. Nous pouvez-vous mener en quelque bois sur leur chemin où je puisse embûcher toutes les troupes que voici? ce serait un grand bonheur. S'il ne se peut faire, je n'en ai pas moins délibéré de leur courir sus, encore qu'ils soient, d'après ce que j'en sais, bien trois contre un.

—Mais, monseigneur, par quelle route viennent-ils?

—Je ne sais pas au juste; toutefois ils ne veulent en aucune façon suivre la grande route, de peur d'être vus; car il m'a été assuré qu'ils doivent avec grand soin éviter bourgs et villages.

—Oh! alors ils sont à vous, monseigneur. S'ils sont au pied du Mont-Saint-Jean, et s'en veulent venir au plus secret à Metz, pour sûr ils prendront les bois le plus qu'ils pourront, et vont suivre la vieille route ferrée que les gens du pays ont accoutumé d'appeler le *Kem*. Je vous jure donc que je vous vais mener en un lieu sur leur chemin, où avec la moitié moins de forces vous mettriez une armée à vau-de-route, et il n'y a qu'une lieue d'ici là.

Il est facile de concevoir la joie avec laquelle fut accueillie l'offre de La Plante. Ces braves capitaines se prenaient les mains avec l'entraînement chaleureux qui saisit les hommes de guerre au moment où ils vont jouer leur vie contre une gloire assurée. Vieilleville n'était pas le moins ravi de la bande.

— La Plante, mon cher La Plante, de ce jour je vous tiens

pour mon très-grand ami, disait-il à son guide; soyez assuré que je parlerai de vous en haut lieu.

Au bout de quelques centaines de pas, la colonne prit à gauche et gagna le village de Sylvange, qui se trouve resserré entre deux bois assez spacieux, traversés par le chemin des impériaux. La position avait besoin d'être étudiée sans perte de temps, et Vieilleville ne voulut charger personne du soin de la reconnaître. Se faisant accompagner de La Plante seulement, il prit le galop, et s'enfonçant dans le bois situé en avant de Sylvange, en visita toutes les avenues et sorties. Un quart d'heure lui suffit pour avoir une idée bien nette des lieux, et dès lors son plan d'embuscade fut admirablement conçu et arrêté. Un seul des chemins qui coupaient le bois, regagnait directement la route de Thionville, et Vieilleville ne voulut point l'intercepter, se bornant à bien garnir celui que les impériaux suivaient. Voici quelles sont les dispositions qu'il prit : M. de Guyencourt fut placé à l'entrée du bois vers Thionville, avec la moitié de sa compagnie, cinquante arquebusiers et hallebardiers, et quatre tambours. Les hommes à pied se cachèrent à plat ventre dans le taillis à gauche du chemin, et les arquebusiers se postèrent assez loin, pour que l'odeur de leurs mèches ne pût avertir l'ennemi.

A mille pas en deçà, un chemin recoupant obliquement la route ferrée, reçut MM. de Montz et de Vadancourt avec le reste de la compagnie de Vieilleville, et de plus cinquante arquebusiers et quatre tambours.

L'entrée du village de Sylvange fut occupée par cent arquebusiers. Cinquante des arquebusiers à cheval de M. de Lancques furent cachés derrière les maisons du village, et les cinquante autres avec cent corselets furent placés dans un chemin étroit qui longe la lisière du bois, en avant du village. Chaque détachement avait encore quatre tambours.

Restait à garnir le chemin de Metz de ce côté-ci de Sylvange : le bois qui côtoie constamment ce chemin en fournissait encore admirablement le moyen. M. d'Espinay avec la moitié de ses chevau-légers et cinquante corselets fut chargé de l'entrée du bois, et enfin à mille pas plus loin, MM. de La Boulaye et de Thevalle, ses lieutenants, avec le reste de la compagnie, et les quatre derniers tambours furent disposés comme l'avaient été plus haut MM. de Montz et de Vadancourt. Toutes les embuscades étaient faites dans le taillis supérieur, c'est-à-dire, à gauche du chemin. De cette disposition il résultait que de mille en mille pas on pouvait tomber sur la colonne ennemie, de manière à ne pas lui laisser le temps de se reconnaître. Les tambours devaient faire rage pour donner aux impériaux l'idée qu'ils avaient sur les bras toute la garnison de Metz : ce qui ne pouvait manquer de les démoraliser bien vite, puisque cette garnison se composait, ainsi qu'ils le savaient de reste, de quatre mille arquebusiers, douze cents corselets et un millier de chevaux.

En plaçant chacun à son poste, Vieilleville défendit formellement de chercher à fermer le chemin de Thionville, et de poursuivre les hommes mis en déroute.

— Laissez-les regagner les bois tant qu'ils voudront, disait-il ; mais moissonnez toujours devant vous et tuez tout. Les garnisons d'Arlon et de Thionville ont sans nul doute l'éveil, et sont trop près placées pour qu'il soit prudent d'aller après les fuyards. D'ailleurs il faut faire à son ennemi pont d'argent, quand il enfile la fuite.

Une fois tout son monde convenablement disposé, Vieilleville donna au capitaine La Plante l'ordre d'aller le plus avant qu'il serait possible, pour éclairer la marche de l'ennemi, et de revenir toujours au galop dès qu'il l'aurait découvert, pour que tous les chefs des embuscades pus-

sent être avertis à temps et se tenir prêts à agir au moment opportun. Le capitaine La Plante repartit aussitôt, et Vieilleville avec sa suite alla rejoindre le premier poste, sous les ordres de M. de Guyencourt.

Moins d'une heure et demie après, c'est-à-dire vers neuf heures, La Plante arrive à bride abattue, s'approche de Vieilleville, et lui fait le rapport suivant :

— Monseigneur, sur une montagne distante d'ici d'une lieue, je les ai découverts là-bas en une plaine, et ils pourront être ici dedans une bonne heure, car ils marchent bon pas ; et faut qu'ils aient eu nouvelle de l'embrasement de Metz, dont j'ai vu moi-même les flammes. Saint-Chamans ne vous a pas failli, et il y a des paysans qui les ont vues, qui s'étonnent que ce peut être.

— Suivent-ils résolument le chemin ferré que nous gardons ? sont-ils bien nombreux ?

— Ils s'en viennent tout droit ici, monseigneur ; mais ils sont en plus grand nombre que vous ne dites, car la terre en est toute couverte : mais je veux qu'ils soient encore deux fois davantage ; car ils sont à nous, ayant si bien disposé les embuscades, comme vous avez fait.

— Par ainsi, mes amis, dans une heure nous en aurons bon compte. C'est vous, Guyencourt, qui ferez la première charge ; mais ayez bien soin de ne la faire que toutes les troupes ennemies ne soient entrées dans le bois. Sortant du taillis dès qu'ils seront passés, vous regagnerez le chemin qu'ils viendront de quitter, et au triple galop leur donnerez sur la queue. Cependant que vos arquebusiers et hallebardiers, descendant au pas de course et le tambour battant en furie à travers le taillis, leur viendront décharger leurs arquebuses de flanc en flanc, et à brûle-pourpoint, pour que tout coup porte. Une fois le désordre mis parmi l'ennemi, les hallebardiers s'escrimeront de telle fa-

çon, que celui-ci ne puisse reformer sa bataille. Bonne chance, messieurs, et que chacun fasse bien son devoir. A bientôt.

Et Vieilleville visitant en hâte tous les postes les uns après les autres, leur donne les instructions les plus précises sur la manière et l'instant d'agir. Puis il regagne au galop l'issue du chemin de Metz, pour empêcher que l'ennemi ne s'échappe de ce côté, et ne se puisse répandre dans la campagne autour de la ville.

Sur ce point il n'y avait avec Vieilleville qu'une quarantaine de cavaliers. C'étaient Vincent Carlois et une dizaine de gentilshommes de la maison du gouverneur, parmi lesquels se trouvaient MM. d'Ormault, de Pezé, de Fontenay, de Crapado et de Thuré. Le reste se composait de la moitié environ des cinquante lansquenets de sa garde, colosses choisis dans trois régiments entiers, et par conséquent hommes à toute épreuve. Tous portaient des hallebardes à longue dague et de nouvelle forme; ils étaient accoutrés à leur mode, et des couleurs jaune et noir que M.lle de la Tour, avant de devenir madame de Vieilleville, avait galamment données à son futur époux.

Chacun commençait à maugréer contre la lenteur de l'ennemi, lorsqu'à dix heures et demie les avant-coureurs des troupes impériales, au nombre d'une soixantaine, entrèrent dans le bois de Sylvange pour y faire leur métier d'éclaireurs. Ils s'en acquittèrent si bien, que pas un ne s'avisa de fouiller le taillis ni à droite ni à gauche de la route. Il en résulta que les hallebardiers français, couchés à plat ventre dans les broussailles, entendirent à l'aise les joyeux propos et les facéties de ces bons pillards qui se croyaient déjà maîtres de la ville. C'était en vérité un beau rêve, mais qui malheureusement allait se changer bien vite en une terrible réalité.

— Allez les hâter, mort-Dieu! car nous tardons trop, disait le chef de cette prudente avant-garde à un de ses cavaliers. Il n'y a rien dedans ce bois que des taupes. — Et le cavalier ayant rebroussé chemin au galop, le premier ajouta : — « Mort-Dieu ! que nous serons riches aujourd'hui, et le grand service que nous allons rendre à l'empereur! — Puis la conversation redevint générale.

— « Nous le ferons rougir; car nous prendrons avec trois mille hommes ce qu'il n'a pu avec cent mille.

— « Quelle bombance nous allons faire !

— « Moi, je paillarderai tant cette nuit, que j'en mourrai; car il y a de fort belles femmes et filles (1).

— « La plus grande joie que je veuille, c'est de battre à mon contentement ces gavaches de Français.

— « De fait, nous le leur devons bien, car ils nous ont trop souventes fois maltraités.

— « M. le comte est en merveilleuse jouissance, vu qu'il va happer ce maudit lion-vulpe Vieilleville, et pour sûr il le fera pendre, si ce n'est empaler, comme de lui voulait faire l'empereur, qui ne l'a jamais pu saisir.

— « Hàtons-nous ! hâtons-nous ! »

Enfin la colonne ennemie parut, et s'enfourna dans le coupe-gorge où elle était si dignement attendue. En tête marchait une grosse bande d'arquebusiers qui fourmillaient autour des chariots d'échelles et de bagages. Nul ordre n'était conservé par la troupe, et chacun y marchait pour son compte. Belle chance de plus pour les Français ! Après les arquebusiers venait la cavalerie dans un désordre tout aussi complet. Le comte de Mesgue qui commandait ce détachement en personne, ne cessait de courir le long de la colonne pour hâter les traînards.

---

(1) Mémoires de Vieilleville, tome III, page 273. — Viville, Précis de l'Histoire de Metz, page 244.

— Marchons, vertu de Dieu! en diligence, criait-il à tout moment, car déjà nous avons vu les feux; notre retardement apportera quelque préjudice à notre faction. Marchons, mort-Dieu! marchons! Et à sa voix hommes d'armes et valetaille, allongeant leur allure, avançaient pêle-mêle. Enfin la queue de la colonne entra dans le bois à son tour. Ce n'était autre chose qu'une cohue de sept à huit cents chevaux, composée des gentilshommes volontaires qui étaient accourus de tous les points des Pays-Bas pour prendre part en amateurs à l'entreprise du comte de Mesgue. Tous ces nobles cavaliers, peu propres à la fatigue des camps, avaient chacun leurs valets auxquels ils avaient laissé le soin de porter leurs lances et armets, peu pressés qu'ils étaient de se charger la tête d'une cinquantaine de livres de ferraille. Ils avaient tout naturellement pensé qu'il serait bien temps de s'armer au grand complet, quand on en serait arrivé au moment de batailler, et chacun d'eux en conséquence cheminait avec son épée seulement, et une petite toque de velours pour éviter les rhumes.

Au moment où le dernier d'entre eux disparut entre les arbres, les cavaliers de M. de Guyencourt sortirent du fourré, se formèrent en un clin d'œil, et filant au triple galop le long de la lisière du bois, vinrent se précipiter la lance en arrêt sur le dos de la colonne impériale, aux cris mille fois répétés de France! France! Vieilleville! charge! charge!

On devine aisément l'étonnement que ces cris jettent parmi les nobles brabançons. Les derniers sont culbutés, et les cavaliers français leur passant sur le ventre après les avoir tués, renversent tous ceux qu'ils trouvent devant eux. Chacun des attaqués crie, appelle ses valets et demande ses armes. Impossible de se reconnaître, tant la confusion est grande. Tout d'un coup voici bien une autre musique: aux cris

de Guyencourt et des siens, les arquebusiers se relèvent, accourent au chemin, s'entremêlent avec les hallebardiers et déchargent leurs arquebuses à bout touchant; les tambours font un vacarme affreux, et les hallebardiers piquant tous ceux qui ne sont pas atteints par les arquebusades, achèvent de porter l'épouvante dans cette troupe déjà débandée. Il n'y a déjà plus à tenter de reprendre un ordre quelconque pour résister. Tout est en déroute à la queue de la colonne. La fusillade, les cris, et la charge que battent les tambours, ont bientôt donné l'alarme au comte de Mesgue. Mort-Dieu! s'écrie-t-il, nous sommes trahis! Tête-Dieu! qu'est-ce ceci, et déjà il s'apprête à rebrousser chemin pour aller au secours des gentilshommes brabançons qui sont abattus par centaines, lorsque la deuxième embuscade de MM. de Montz et de Vadancourt se vient mettre de la partie, et lui tombant à l'improviste sur les flancs, lui donne bien autre chose à penser et faire que d'aller au secours des autres. Là encore les arquebusiers, les corselets avec leurs hallebardes et les enragés tambours jouent si bien leur rôle, qu'en un instant tout est bouleversé, et le chemin jonché de cadavres entassés d'hommes et de chevaux. Cependant le comte de Mesgue essaie encore de faire face à cette attaque de flanc, lorsque les arquebusiers à cheval de M. de Lancques débouchant du chemin qui sépare le bois du village, se ruent les uns sur l'infanterie ennemie, les autres sur la tête de la colonne de cavalerie qu'ils refoulent devant eux en tuant tout ce qui se présente. M. de Mesgue, les cavaliers qui lui restent et les arquebusiers à pied, s'élancent alors pêle-mêle et en toute hâte vers le village, espérant qu'ils pourront s'y établir et s'y barricader. Et voilà que quand ils sont à portée d'arquebuse, une verte décharge de cent hommes apostés à l'entrée de Sylvange les arrête un instant. Les tambours recommencent à battre la charge, et tout à coup les arque-

busiers de Lancques, cachés derrière les maisons, profitant de l'hésitation de la colonne qui flotte, fondent sur elle à leur tour, aux cris de France! France! charge! charge! Vieilleville! C'est un fracas à ne plus entendre Dieu tonner. M. de Mesgue trouvant partout où il se porte les Français en tête, ne commande rien de raisonnable et ne sait plus où se fourrer. Le cri fatal de sauve qui peut se fait entendre, et la débandade commence. Tout à coup le comte de Mesgue troublé, éperdu, par une inspiration subite pense au chemin de Metz. C'est par là seulement qu'il lui reste une chance de salut, et le voilà qui pousse avec furie ses cavaliers au milieu de ses propres arquebusiers; il leur passe sur le ventre sans pitié ni remords, et s'enferre dans le bois où l'attend d'abord M. d'Espinay, puis M. de La Boulaye. Déjà il commence à espérer qu'il est sorti du fatal guêpier dans lequel il s'est jeté, lorsque tout à la fois M. d'Espinay et plus loin M. de La Boulaye le chargent en flanc, tandis que M. de Vieilleville avec ses gentilshommes et ses lansquenets le chargent en tête. Il y avait de quoi devenir fou pour un pauvre général! En moins de rien, les cavaliers impériaux sont rembarrés de telle façon que, dégoûtés de continuer ce triste jeu, ils ne songent plus à combattre. Ne pouvant se sauver à cheval à travers bois, ils se jettent à terre, abandonnant armes et chevaux, et tout ce qui survit se précipite dans le fourré, tirant à toutes jambes vers Thionville.

A onze heures, c'est-à-dire une petite demi-heure après l'entrée des avant-coureurs ennemis dans le bois de Sylvange, tout était terminé, et les impériaux en fuyant avaient laissé derrière eux quatre cent cinquante prisonniers, onze cent quarante-cinq morts, et une énorme quantité d'armes, de chevaux et de bagages. Cette victoire coûtait en tout aux Français quinze hommes tués et une trentaine de blessés.

Restait alors à se préparer au retour. Pour donner aux soldats le temps de dépouiller les morts, de rassembler les prisonniers et les bagages enlevés à l'ennemi, puis de rattraper les chevaux échappés, Vieilleville, à la tête de toute sa cavalerie, alla se mettre en bataille en avant du bois de Sylvange, du côté de Thionville, après avoir enjoint aux capitaines de l'infanterie de veiller à ce que tout fût fait rondement, et de le prévenir aussitôt que la besogne serait terminée. Cette nouvelle disposition de Vieilleville avait pour but d'éviter tout retour offensif de l'ennemi, et de le bien convaincre qu'il ne fallait pas songer à tomber à l'improviste sur les Français, pendant que ceux-ci seraient tout occupés de butiner, si toutefois après une pareille déconfiture l'envie eût pu leur en venir.

Il était un peu plus de minuit, lorsque MM. de La Cahusière, de La Mothe-Gondrin, de Sainte-Colombe et de Sainte-Marie, arrivèrent ensemble auprès du gouverneur, et lui annoncèrent que les soldats ayant fini avaient repris leur rang; que les pertes en hommes étaient à peu près nulles, et que quand ce serait son bon plaisir, on pourrait reprendre le chemin de Metz.

Vieilleville les remercia, les pria de rejoindre leurs troupes, et fit sonner la retraite. L'infanterie s'ébranla aussitôt, et après elle la cavalerie, le tout marchant dans le plus grand ordre, et par un magnifique clair de lune. Vieilleville forma l'arrière-garde de ses gentilshommes et de ses lansquenets; mais avant de se mettre en marche, il eut soin de dépêcher au plus vite vers la ville deux de ses gentilshommes auxquels il donna le mot de passe. L'un d'eux devait éveiller les chanoines du chapitre, et leur enjoindre, de la part du gouverneur, de se rendre à la cathédrale, pour que toutes les troupes de l'expédition pussent, avant de se séparer, rendre grâce à Dieu du succès dont il venait de les gratifier;

l'autre devait aller au Gouvernement prévenir M.me de Vieilleville que son époux était sain et sauf, et qu'elle eût à préparer un bon réveillon pour les capitaines qui l'avaient accompagné, et qu'il retiendrait à souper après les actions de grâces qui allaient être chantées par tout le chapitre réuni.

A deux heures et demie du matin, les troupes françaises rentrèrent en ville et gagnèrent aussitôt la grande église, où le clergé les attendait en grande pompe. Orgues et cloches, sans en excepter la mutte, accompagnèrent dignement les chants sacrés. Une demi-heure après, la cérémonie religieuse étant terminée, les détachements sortirent de l'église, rompirent leurs rangs, et chaque soldat emmenant avec lui les prisonniers qu'il avait faits, regagna son logis.

Nous avons dit que les braves Messins étaient restés sur pied pour attendre des nouvelles; aussi madame de Vieilleville et madame d'Espinay, sa fille, qui se rendirent à l'église, y furent-elles accompagnées d'une foule de dames et demoiselles de la cité.

Après les grâces chantées, nul ne songea à chercher son lit, mais bien à faire bombance et à fêter les soldats victorieux. Force tables furent incontinent dressées dans les rues, devant les maisons. Soldats et bourgeois s'y attablèrent, trinquèrent et dansèrent toute la nuit, aux cris mille fois répétés de vive le Roi! vive Vieilleville! et au carillon incessant de la mutte et de ses sœurs, qui furent sonnées en volée jusqu'au grand jour.

L'allégresse n'était pas moins grande chez le gouverneur. Ainsi qu'il en avait prévenu sa femme, il lui avait amené tous les officiers de l'expédition. Ils trouvèrent un bon souper, dont ils avaient grand besoin, et tout le temps qu'il dura, la musique ordinaire de Vieilleville, musique extra-somptueuse pour cette époque, ne cessa de régaler les convives de ses accords mélodieux.

On est en vérité tenté de se boucher les oreilles, rien qu'en lisant la nomenclature de ces musiciens que Vieilleville entretenait à ses frais, et qu'il n'appartenait alors qu'aux plus grands seigneurs de compter parmi les gens de leur maison.

Voici la composition de cet orchestre délirant, telle que Carlois nous la transmet : « avec un dessus et une basse-« contre, il y avait une espinette, un joueur de luth, dessus « de violes, et une fleutte-traverse, qu'on appelle à grand « tort fleutte d'Allemand, car les Français s'en aident mieux « et plus musicalement que toute autre nation. »

Certes, si tous ces souffleurs et racleurs faisaient de la musique supportable, c'était bien comme on l'a dit en parlant du violon, malgré et non pas avec leurs instruments.

Une fois tout le monde bien restauré, chacun s'alla coucher, et se dépêcha de dormir en double, pour réparer le temps perdu.



LETTRE

DU VIEILLARD DE BOUDONVILLE

SUR LE VOYAGE EN FRANCE DE CHRISTIAN VII, ROI DE DANEMARCK.

A Monsieur Emmanuel d'Huart.

Monsieur,

En laissant à table le roi de Danemarck et S. A. sérénissime le prince de Saxe-Gotha, je savais d'avance qu'ils y resteraient long-temps, et que l'estomac délicat de Sa Majesté danoise s'en trouverait incommodé. A une heure du matin, un écuyer frappe à la porte du docteur Bernard, et le prie de se rendre à l'hôtel d'Yorck. Ce médecin, ancien doyen de la faculté, Normand plus habile en chicane qu'en médecine, avait une grande réputation sur le pavé de Paris, parce qu'il s'était mis à la tête du parti de l'inoculation. Arrivé près du malade, le docteur le félicite de s'être fait inoculer, et comme il insistait sur la salutaire impulsion que donnait aux peuples de l'Europe cet exemple magnanime, *de grâce, docteur,* reprit le roi, *parlez-moi de mon mal, et plus tard l'inoculation aura son tour*. La nuit fut extrêmement agitée. Le lendemain, on décida qu'une con-

sultation aurait lieu ; on appela M. de Lassone, médecin de la reine défunte, et pensionnaire vétéran de l'académie des sciences, et M. Tronchin, attaché depuis 1750 à la maison du duc d'Orléans. Lassone voulait qu'on administrât l'émétique ; Bernard prétendait qu'il ne s'agissait pas d'humeur peccante, mais d'esprits animaux portés vers la tête : circonstance qui, d'après lui, rendait l'ouverture de la veine indispensable. Il citait le duc de Nevers, le père de l'académicien, qu'il saigna sept fois dans sa dernière maladie, malgré ses quatre-vingt-douze ans, *et qui eût certainement*, dit-il, *triomphé du mal, si une autre affection ne l'avait enlevé*. Tronchin, jusqu'alors silencieux, ouvrit les fenêtres, sourit d'une façon goguenarde, et dit : *Messieurs, de l'air et du repos, voilà le remède. Après demain, je pense voir Sa Majesté aux Français, dans la loge du duc de Chartres. On donne Sémiramis au profit de mon ami Le Kain. Le bénéficiaire compte sur elle, et j'ai l'honneur de l'y inviter, si mieux elle n'aime que je lui prescrive un spectacle par ordonnance.* Christian tendit la main au docteur génevois, et lui promit d'être fidèle au rendez-vous, si lui-même était fidèle à sa promesse de le guérir en quarante-huit heures. Les choses allèrent comme l'avait prévu Tronchin, et le surlendemain, vendredi 2 décembre, il se trouvait au théâtre à côté de son royal malade. La foule était immense. Les affaires du grand tragédien étaient fort dérangées ; on le savait, et chacun rivalisait de zèle pour lui rendre la recette confortable. Tout était loué ; on payait les places le double, le triple, et même le quadruple ; Sa Majesté danoise envoya vingt-cinq louis pour sa loge, quoiqu'elle fût déjà payée par le duc d'Orléans.

Jamais on n'avait vu Clairon si entraînante et si belle ; jamais Le Kain n'avait montré une entente plus parfaite de la scène ; aussi cette soirée dramatique enchanta le roi, qui,

après la chute du rideau, demanda le bénéficiaire, et lui dit avec grâce : *Vous m'aviez charmé dans Tancrède, intéressé dans Warwick, vous m'avez profondément ému dans Sémiramis. Si je n'étais point roi sur le trône, je voudrais l'être sur la scène, à condition d'y régner comme vous.— Sire,* reprit Le Kain, *la scène est le reflet du monde; laissez Le Kain offrir sur le théâtre le reflet de vos vertus, et soyez long-temps à votre tour le reflet des bons rois que je personnifie.*

Ce fut, je pense, la dernière fois que Christian vint aux Français. Indépendamment des tragédies, il y avait vu représenter *Tartuffe, les Fausses Infidélités,* et quelques ballets. Corneille, Racine et Molière étaient la trinité dramatique pour laquelle il professait le plus d'admiration. Quand on eut joué *les Fausses Infidélités*, le duc de Duras qui en aimait l'auteur, fit en sorte qu'il se trouvât sur le passage du jeune monarque, afin de le lui présenter. Christian dit à Barthe les choses les plus obligeantes, auxquelles cet homme de lettres répondit avec une modestie fort ingénieuse : *le haut rang de Votre Majesté la dispose à l'indulgence.*

Notre illustre voyageur n'eut point de spectacle à la cour, à cause du décès de la reine ; mais dans les soirées passées à Fontainebleau, il vit, sur un théâtre particulier élevé aux Menus, l'acte d'*Églé* tiré des *Talents lyriques,* l'acte turc de *l'Europe galante,* l'acte d'*Erosine*, et *le Devin du village* avec la décoration de diamants qui ne cadrait guère au genre de cet opéra, mais qui frappa le roi par son éclat. Ces petites pièces, rendues assez mal par des voix enrouées, n'étaient pas de nature à réconcilier Christian avec la musique française pour laquelle il montrait une antipathie bien méritée. Le choix des ouvrages joués à l'académie royale de musique ainsi qu'aux Italiens fut peut-être moins heureux

encore. Aux Italiens, on donna la seconde représentation *des Sabots*; au grand Opéra, *Alcimadure*, opéra languedocien; *la Reine de Golconde; Sylvie*, pastorale; la reprise d'*Énée et Lavinie*, poème de Fontenelle psalmodié par Colasse. C'étaient de véritables pauvretés contre lesquelles le bon goût de Christian VII protestait en silence. La pièce de *Castor et Pollux* pouvait seule lui faire comprendre qu'une ère nouvelle se préparait pour la musique française; mais des intrigues particulières en ont empêché la représentation. On voit que la triste veuve (1), comme on l'appelait alors, conserva ses allures sévèrement ennuyeuses. Sans les ballets qui plaisaient beaucoup au monarque étranger, il serait mort chez elle de lassitude et de spleen, les jours surtout où M. le duc de Duras lui faisait entendre sept actes sans perdre haleine.

Le 12 novembre, séance solennelle de rentrée de l'académie des sciences, on attendait le roi de Danemarck dans le sein de la docte compagnie. M. Dyonis du Séjour, jeune et savant astronome, avait profité du passage futur de Vénus sur le soleil, pour glisser un petit compliment à Christian VII, qui ne vint pas le recevoir; aussi j'ignore si l'éloge est parvenu à son adresse. Le 15 novembre, l'académie des inscriptions et belles-lettres ne fut pas plus heureuse que sa sœur aînée; elle reprit ses travaux sans autre pompe que l'apparat ordinaire.

Le 6 décembre, le jeune roi visita les trois académies. Ses premiers empressements ont été pour l'académie française, qui était alors la prude par excellence. Au lieu de se mettre *in fiocchi* dans la salle d'apparat et de cérémonial, elle reçut Christian à huis-clos, sous le manteau de la cheminée, absolument comme s'il était un habitué de la maison. L'abbé

(1) L'académie royale de musique.

Le Batteux ouvrit la séance par une harangue, véritable traite tirée à vue sur la patience du monarque ; puis l'abbé de Voisenon, poète souvent agréable, mais plus souvent inintelligible, lut une épître d'un galimatias modèle. Le duc de Nivernois, en ingénieux courtisan, mêla fort à propos, avec un sentiment exquis de délicatesse, la louange à la morale. Il récita trois fables dont l'une, *le Roi voyageur,* semblait faite pour la circonstance.

De la salle d'assemblée de l'académie française où brillaient les portraits de ces messieurs et ceux des souverains protecteurs, Sa Majesté danoise traversa une double haie de savants et d'hommes de lettres, et vint s'asseoir parmi les membres honoraires de l'académie des inscriptions. Cette société était présidée par le comte de Saint-Florentin, qui avait abandonné le privilège du compliment à M. de Malesherbes. Celui-ci l'avait renvoyé à l'auteur d'*Anacharsis*, qui, à son tour, s'en était déchargé sur M. Le Beau, secrétaire perpétuel. Le Beau eut du moins le mérite d'être court ; mais les extraits lus par Dupuy fatiguèrent plus d'une oreille. M. de Brequigny ayant fait une longue dissertation sur un roi de Danemarck venu en France sous Louis-le-Débonnaire, et qu'il assurait avoir beaucoup de ressemblance avec Christian VII, fut admis à l'honneur de présenter son œuvre. Il y joignit un arbre généalogique des maisons de France et d'Oldenbourg.

Les portes de l'académie des sciences s'ouvrirent ensuite. D'Alembert, à la tête du savant cortège, vint saluer l'illustre étranger des trois saluts de rigueur, et prononça un *discours sur l'influence et l'utilité réciproques de la philosophie envers les princes, et des princes envers la philosophie.* Vous trouverez, monsieur, dans la correspondance de Grimm ce protocole encyclopédiste, où quelques personnes ont cru reconnaître la lime de Diderot.

Quand d'Alembert eut terminé sa harangue, M. Dyonis du Séjour indiqua les lieux du Danemarck les plus convenables pour mesurer la distance du soleil à la terre ; Nollet et Brisson firent des expériences très-curieuses sur la pénétrabilité des liquides, et Christian émerveillé ne se lassa point d'adresser des éloges aux membres des trois académies. Ils le reconduisirent jusqu'à son carrosse, où Sa Majesté monta avec le duc de Duras et le duc de Richelieu, membre honoraire de l'académie des sciences. C'était la première fois, depuis vingt-huit ans, que ce savant *ad honores* assistait aux travaux de ses collègues.

On a jugé fort différemment les opuscules, les discours, les démarches et les révérences de MM. les académiciens. Je me garderai bien, à mon tour, de les traduire à la barre de ma critique, moi infime, moi paysan de Boudonville, à peine assez clairvoyant pour me conduire dans ma chambre. J'observerai toutefois qu'alors on parlait beaucoup mieux français à la cour de Ferney et à celle de Berlin, qu'on ne le faisait à l'académie. A Ferney, on eût prononcé des vers *devant* le roi de Danemarck ; l'abbé de Voisenon fit mieux : il les prononça *au* roi de Danemarck. Le patriarche eût dit que c'était aux souverains *de* tirer la vérité modeste de la retraite qu'elle se choisit ; M. d'Alembert, au contraire, prétendit que c'était aux souverains *à*...... Je me permettrais bien encore d'autres petites remarques ; mais relever des fautes de grammaire, quand on en fait soi-même, serait le comble de la maladresse.

A l'académie royale des beaux-arts, Sa Majesté danoise entretint Perronet du pont de l'Étoile qu'il venait de commencer. Il complimenta Coustou sur ses travaux, et finit en disant : *Je me consolerais de mourir, si des mains aussi habiles que les vôtres devaient faire mon tombeau.* Christian lui promit d'aller dans son atelier voir le monument de

la reine, et lui demanda quelques conseils sur le projet de statue qu'il voulait élever à Descartes. On sait que ce prince de la philosophie moderne avait été inhumé, sous le règne de Christine, dans la somptueuse église de Saint-Olof, à Copenhague. Le roi, qui ne connaissait pas Pigalle, lui demanda, à lui-même, des nouvelles du sculpteur habile qui travaillait au tombeau du maréchal de Saxe (1). Il adressa des choses infiniment gracieuses à Boucher, à Vanloo, et montra beaucoup de regret de ne point voir le célèbre Falconnet, retenu en Russie pour l'exécution de la statue du czar Pierre-le-Grand. *J'espère,* ajouta le roi, *en être dédommagé par une visite à ma cour, visite qu'il ne manquera pas de faire à son ami M. de Sally, et que je prendrai pour moi.* Au nom de Sally, le duc de Duras demanda si Sa Majesté désirait connaître le morceau de réception de cet artiste à l'académie, et sur sa réponse affirmative, le directeur la pria d'en agréer l'hommage : c'était un petit faune en marbre, d'une charmante exécution. M. de Sally résidait depuis quinze ans à Copenhague, dont il dirigeait l'école des beaux-arts. Il avait fait la statue équestre du dernier roi de Danemarck, et devait exécuter le tombeau de Descartes.

A peine Christian VII fut-il rentré chez lui, qu'on lui annonça M. Torré. — *Monsieur Torré! quel est cet homme?* — *Sire, c'est le héros des boulevards, l'inventeur du mât de cocagne, l'homme dont toutes les pensées se transforment en fusées, en gerbes, en grenades et girandoles. La France lui doit les fêtes foraines, les bals champêtres...* — *Faites entrer...* — *Sire,* dit Torré qui avait entendu les dernières paroles prononcées par le premier valet de chambre

(1) Ce tombeau, commencé en 1756 par Pigalle, n'a été posé que vingt années plus tard dans le temple Saint-Thomas, à Strasbourg.

de Sa Majesté, *malheureusement je dois à mon tour plus que je n'ai donné; mes voisins qui craignaient d'être brûlés m'ont traduit en justice, la justice a fermé mon théâtre pendant une année, j'ose compter sur votre présence pour y ramener le public.* —*L'étiquette ne permet pas à Sa Majesté*....reprend aussitôt M. de Duras. — *Eh! qu'importe ce qu'elle permet*, dit Christian, *si je lui ordonne de me suivre.*—*Monsieur Torré, j'espère vous laisser un souvenir agréable de mon séjour à Paris. Demain, j'assisterai aux fêtes foraines, et je me fais fort d'y entraîner mon ami Son Altesse de Saxe-Gotha et bonne partie de la cour.* Torré était aux anges; il baisa les mains de Christian VII, et courut annoncer cette heureuse fortune aux artistes ses sociétaires. On construisit à la hâte une loge drapée de soie rouge brochée et garnie de crépines d'or; on habilla huit chevaliers d'un costume analogue à celui du valet de carreau, avec perruque poudrée en frimas; ils devaient se tenir, lance en arrêt, sur le passage du royal visiteur. Quatre cafés improvisés représentèrent les quatre parties du monde; des boutiques élégantes, disposées autour de l'enceinte, formèrent un bazar de nouveautés; le mât reçut les couleurs de Danemarck et de France; les armes de la maison d'Oldenbourg, celles de Saxe-Gotha furent disposées en forme de galerie sur l'avant-toît des baraques, et quarante-cinq musiciens se chargèrent de réconcilier Christian VII avec Rameau.

Torré ayant obtenu le privilège d'une affiche monstre, c'est-à-dire de dix-huit pouces de diamètre, car on était encore bien loin des placards de nos jours, eut la gloire d'annoncer, pour la première fois, un spectacle *par ordre*.

Paris en foule s'y porta. Les femmes les plus élégantes rivalisèrent de coquetterie, les maris de complaisance, et les amants d'assiduité. Christian se montra d'une réserve

exemplaire; mais le prince de Gotha ne put résister aux charmes de M.[lle] Peslin, danseuse de l'Opéra. Il lui envoya une bague en diamant avec un billet. Peslin accepta la bague, le billet, le rendez-vous, et traça sur une feuille arrachée d'un calepin ces mots :

Bois de Boulogne. — Allée des Veuves. — Dix heures du matin.
P.

Jusque-là tout allait à merveille; mais Son Altesse perd le fatal billet; le page qui l'avait reçu, et qu'un sentiment caché liait à la danseuse, le trouve, et, pour se venger, court le porter au prince de Conti, amant en pied de M.[lle] Peslin.

Je ne vous dirai pas, monsieur, ce qui s'est passé au bois de Boulogne entre Conti, Saxe-Gotha et Peslin : monseigneur Gotha n'en a pas ouvert la bouche; M. le prince de Conti est demeuré fidèle à sa danseuse; le page a fini par s'introduire chez elle. La cour a beaucoup parlé d'une mystification sanglante reçue par un prince étranger; des couplets, intitulés *le Saxon et la Danseuse*, ont couru la capitale; moi, j'ai pensé, dès ce moment, qu'en amour il ne fallait jamais charger les autres de ses affaires.

Je crois, monsieur, qu'il en est de même en amitié. Aussi me suis-je réservé l'avantage de vous exprimer les sentiments d'estime de votre très-dévoué.

Le Vieillard de Boudonville.

SUR LE DOUTE

EN MATIÈRE DE RELIGION.

(1.er ARTICLE.)

Elles retentissent encore à nos oreilles, elles sont profondément gravées dans nos cœurs les paroles qu'une voix éloquente et chère aux Messins prononçait, il y a quelques semaines, en présence de trois mille auditeurs groupés autour de la chaire sacrée : « On rencontre des hommes qui se figurent être incrédules ; ceux-là se trompent : le véritable incrédule, celui qui est ferme dans l'incrédulité, n'existe pas. Tout ce que la raison humaine peut faire, quand elle lutte contre la vérité, c'est d'arriver jusqu'au doute : il ne lui est pas donné d'aller plus loin. Si par exception, dans un moment d'exaltation, quelque homme pense avoir passé cette limite fatale, Dieu sait bientôt l'y ramener, soit par la maladie, soit par quelque autre adversité qu'il lui envoie. Toujours le dernier mot du ratio-

nalisme orgueilleux sera : *peut-être!* Au jour du jugement, deux livres seront ouverts, le livre de l'Évangile et le livre de la conscience; sur chacune des pages de ce dernier, on lira, tracé en caractères indélébiles, ce terrible mot : *peut-être!* c'est ce mot qui sera la condamnation de l'homme rebelle à la vérité. Si vous étiez en état de dire à Dieu : J'ai fait ce que j'ai pu, en usant des lumières que vous m'aviez données; j'ai erré, il est vrai, mais j'étais de bonne foi dans mon erreur, Dieu ne pourrait pas vous punir. Mais non; vous doutiez, et vous n'avez rien voulu faire de ce qu'il fallait pour vous arracher à ce doute : vous serez justement condamné. » Ici M. l'abbé Lacordaire a exposé avec un rare talent, avec une force de logique irrésistible et une chaleur de sentiment entraînante, les deux moyens que Dieu a mis entre nos mains pour sortir de ce doute désolant : le premier est l'étude sérieuse de la religion; le second, la prière. « Messieurs, a-t-il dit en finissant, je ne serai pas exigeant : tous les jours un quart d'heure, est-ce trop? dix minutes de lecture dans un livre religieux adapté à la situation particulière de votre esprit; tous les jours quelques secondes d'une humble prière : Dieu fera le reste. Tels sont les derniers conseils que j'ai à vous donner au moment de m'éloigner de vous ; c'est là le testament que je vous laisse. »

L'illustre orateur a quitté Metz peu de jours après que nous recueillions avidement de sa bouche ces touchants adieux. C'en est fait, nous n'entendrons plus, de long-temps du moins, sa parole, à la fois si douce et si forte; mais les sages instructions par lesquelles il a terminé ici la carrière de ses conférences nous resteront comme un dépôt précieux; elles iront chercher dans plus d'une d'âme un germe de foi, faible encore, mais qui n'attendait qu'un souffle fécondant pour se développer et fructifier.

En adressant ses dernières paroles aux hommes qui dou-

tent, M. l'abbé Lacordaire s'est montré juste appréciateur de ce siècle et de ses besoins; car, on ne saurait se le dissimuler, le doute en matière de religion est la grande maladie, la plaie saignante de l'époque où nous vivons. Nul sujet qui soit plus digne d'intérêt que celui-là, nul qui soit plus éminemment (si l'on peut s'exprimer ainsi) *à l'ordre du jour* de la société. Il ne sera donc peut-être pas hors de propos d'y consacrer quelques réflexions : nous dirons peu de chose de notre propre fonds, nous bornant à faire en quelque sorte l'office de rapporteur, et laissant aux hommes de bonne foi à tirer la conclusion.

L'état de perplexité qui torture tant d'âmes aujourd'hui a été dépeint naguère avec une effrayante énergie par un poète célèbre (1) :

Je vous dirai qu'en moi je porte un ennemi,
Le doute,.............................
Spectre myope et sourd, qui, fait de jour et d'ombre,
Montre et cache à la fois toute chose à demi.
Je vous dirai qu'en moi j'interroge à toute heure
Un instinct qui bégaie, en mes sens prisonnier;
Près du besoin de croire, un désir de nier;
Et l'esprit qui ricane, auprès du cœur qui pleure.
....
Les superstitions, ces hideuses vipères,
Fourmillent sous nos fronts, où tout germe est flétri :
Nous portons dans nos cœurs le cadavre pourri
De la religion qui vivait chez nos pères.

Et ailleurs :

Dans ce siècle, en proie aux sourires moqueurs,
Toute conviction en peu d'instants dépose
Le doute, lie affreuse, au fond de tous les cœurs.

---

(1) M. Victor Hugo, *les Chants du Crépuscule.*

A merveille ! voilà la maladie du siècle parfaitement définie, voilà le doigt appliqué sur la plaie ; mais où trouver le remède ? Ici commence l'embarras.

Les uns nous paient de paroles belles et sonores, mais vagues, mais inintelligibles. Celui-là nous dira (1) que « il n'est ni de ceux qui nient, ni de ceux qui affirment : il est de ceux qui espèrent. » Cet autre (2) conclura ainsi : « D'où était venue l'organisation sociale, sapée depuis trois siècles, et renversée par la révolution ? des solutions données par le christianisme aux grandes questions humaines...... Aujourd'hui cet ordre est détruit ; et, pour en créer un autre, il faut un nouveau germe, c'est-à-dire, de nouvelles solutions aux questions suprêmes que le christianisme avait résolues. » Un troisième (3), long-temps regardé comme le plus puissant, le plus intrépide des athlètes du catholicisme, avant d'en devenir, par une effroyable péripétie, l'antagoniste acharné, prédira « une prochaine transformation, ou, si l'on veut, un nouveau mouvement du christianisme au sein de l'humanité. Comment s'opérera-t-il ? nul ne saurait le prévoir ; mais il s'opérera sans aucun doute, et de grandes masses d'hommes y seront entraînées, non par une impulsion soudaine, ce qui ne serait qu'un signe de perturbation passagère. Ce sera d'abord comme un point qu'à peine on apercevra, une faible aggrégation dont on se rira peut-être. Peu à peu ce point s'étendra, cette aggrégation se dilatera ; on y affluera de toutes parts, parce qu'elle sera un refuge à tout ce qui souffre et dans l'âme et dans le corps ; et l'humble plante deviendra un arbre

(1) M. Victor Hugo, *les Chants du Crépuscule*.

(2) M. Jouffroy, *Peinture du siècle* (voir le tome VII du *Journal de la Morale chrétienne*).

(3) M. de Lamennais, *Affaires de Rome*.

dont les rameaux couvriront la terre, et sous le feuillage duquel viendront s'abriter les oiseaux du ciel. »

Laissons là ces prophètes avec leur langage plus ténébreux que les oracles écrits sur les feuilles légères des sibylles : avant de prétendre à nous diriger, qu'ils se fassent donc comprendre de nous, si tant est qu'ils se comprennent eux-mêmes. Tournons-nous d'un autre côté; voici des hommes qui, partis du même point que les premiers, arrivent à une conclusion bien différente : sans embrasser encore le christianisme pour eux-mêmes, ils en sentent le besoin indispensable pour la société, ils voudraient la rejeter dans son sein.

Ici nous allons retrouver M. Hugo dans un moment d'heureuse inspiration (1) : « Examinez cette balance : toutes les jouissances dans le plateau du riche, toutes les misères dans le plateau du pauvre. Les deux parts ne sont-elles pas inégales? la balance ne doit-elle pas nécessairement pencher, et l'État avec elle? Et maintenant, dans le lot du pauvre, jetez la certitude d'un avenir céleste, jetez le paradis, contre-poids magnifique, vous rétablirez l'équilibre. La part du pauvre est aussi riche que la part du riche. *C'est ce que savait Jésus, qui en savait plus long que Voltaire..... Donc, ensemencez les villages d'Évangiles, etc.* »

Ce dernier langage est celui que tiennent aujourd'hui un grand nombre d'hommes distingués par leur savoir et par la noblesse de leur caractère, et à qui l'on serait tenté de dire : *non es longè à regno Dei.* Mais qui donc peut les retenir encore dans ce doute qui leur pèse si fortement, qui est pour eux un si cruel supplice? Qui les empêche d'embrasser franchement le christianisme qu'ils admirent, hors duquel

(1) Mélanges. *Claude Gueux.*

ils ne voient aucun port assuré contre les incertitudes de l'esprit et les agitations de l'âme? — Plusieurs causes nous paraissent concourir à ce triste résultat :

1.° Une première cause est indiquée par le poète que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois. Après avoir exposé à nos regards le lamentable tableau des plaies de son âme déchirée par le doute, comme la chair du blessé l'est par le scalpel, M. Hugo conclut ainsi (1) :

Heureux qui peut aimer, et qui, dans la nuit noire,
Tout en cherchant la foi, peut rencontrer l'amour!
Il a du moins la lampe, en attendant le jour (2)!
Heureux ce cœur! Aimer, c'est la moitié de croire. »

Oui, sans doute, si l'amour — j'entends par là ce sentiment qui nous porte à chérir nos semblables et à leur faire du bien — ne suppose pas toujours nécessairement la foi, du moins il est une excellente disposition pour y préparer. L'égoïsme et le doute sont à l'égard de l'âme deux ennemis presque toujours ligués ensemble : là où l'un s'est introduit, l'autre ne tardera guère de se traîner à sa suite.

Ce qui vient d'être dit ressort parfaitement encore d'un passage des *Mémoires de Silvio Pellico* :

« A une âme élevée, animée des sentiments les plus généreux, invincible au malheur, Oroboni unissait la foi la plus candide et la plus entière au christianisme, tandis qu'en

---

(1) *Les Chants du Crépuscule.*

(2) Je ne crois pas que l'expression de *jour*, appliquée à la *foi*, soit bien exacte. Le jour ne luira réellement pour nous que quand nous verrons Dieu *face à face*, comme dit saint Paul. La foi qui nous a été donnée pour nous éclairer en attendant, qu'est-ce autre chose qu'une *lampe* dans un lieu obscur, suivant la comparaison de saint Pierre : *quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco*? Ainsi, c'est du chrétien et de lui seul qu'il convient de dire qu'*il a du moins la lampe, en attendant le jour.*

moi cette foi était chancelante depuis quelque temps, et parfois même semblait tout à fait éteinte. Il combattait mes doutes avec les réflexions les plus justes et la plus vive amitié. Je sentais qu'il avait raison, et j'en faisais l'aveu; mais les doutes revenaient encore. *C'est ce qui arrive à tous ceux qui n'ont pas l'Évangile dans le cœur, à tous ceux qui haïssent leurs semblables, et s'enorgueillissent d'eux-mêmes.*

« .... Oroboni était très-propre à fixer mon attention sur les motifs qu'a l'homme d'être indulgent envers ses ennemis. Je ne pouvais lui parler d'une personne haïe de moi, sans qu'il entreprît adroitement de la défendre, non seulement par des raisonnements, mais encore par des exemples. Plusieurs personnes lui avaient nui; il en gémissait, mais pardonnait à toutes; et, s'il pouvait me raconter quelque beau trait de l'une d'elles, il le faisait volontiers.

« L'irritation à laquelle j'étais en proie, et qui me rendait irréligieux depuis ma condamnation, dura encore quelques semaines, puis cessa entièrement. La vertu d'Oroboni s'était emparée de moi; en m'efforçant de l'atteindre, je me mis du moins sur ses traces. *Dès que j'eus retrouvé la force de prier sincèrement pour tous les hommes, et de ne plus haïr personne, mes doutes sur la foi s'évanouirent.* »

2.° Un second obstacle au règne de la foi dans un cœur — et celui-ci est plus commun encore — ce sont les passions. David a exprimé cette vérité en quelques mots, avec une admirable énergie : *Noluit intelligere, ut benè ageret* (1). Jésus-Christ l'a fait entendre par ces belles paroles : *Beati*

---

(1) Littéralement : « L'homme n'a pas voulu comprendre le bien, pour le faire. » C'est-à-dire : il n'a pas voulu se mettre en peine d'acquérir l'intelligence de la vérité, parce qu'il a senti qu'il en résulterait pour lui l'obligation de pratiquer la vertu.

mundo corde, quoniàm ipsi Deum videbunt, que Bossuet explique ainsi (1) : « Le cœur purifié est rendu capable de voir Dieu. »

Pascal a très-bien dit dans le même sens : « Travaillez donc à vous convaincre, non pas par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. »

Mais nulle part cette pensée n'a été rendue aussi heureusement que dans la phrase suivante de la *Démonstration évangélique*, par M. Duvoisin : « LE DÉCALOGUE A FAIT PLUS D'INCRÉDULES QUE LE SYMBOLE. » Et certes, si la religion chrétienne se composait uniquement de vérités abstraites à croire, se figure-t-on qu'elle rencontrerait tant de contradicteurs ? Le sentiment religieux est si naturel à l'homme ! il a quelque chose de si doux pour l'âme ! Les consolations qu'il apporte ne paient-elles pas au centuple la peine que peut avoir l'esprit à soumettre son indépendance au joug de la foi ? Mais, remarquons-le bien, les dogmes proposés à notre croyance ne sont pas une spéculation belle, sublime si l'on veut, mais stérile ; car, qu'est-ce que la foi sans les œuvres ? une foi morte, suivant l'expression d'un apôtre. A côté du symbole, il y a une loi ; s'il faut au premier la docilité de l'esprit, à la seconde il faut la mortification du cœur. Il y a des vertus à pratiquer, et souvent elles sont difficiles ; il y a des efforts à faire pour réprimer nos passions, et ces passions sont vives, et ces efforts coûtent à la nature ; nous aspirons au repos, et la vie du chrétien, pour emprunter encore le langage des livres saints, est une guerre continuelle : voilà ce qui effraie notre lâcheté, voilà ce qui arme contre la foi un trop grand nombre d'entre nous, et les fait errer misérablement dans les ténèbres du doute.

(1) *Discours sur l'Histoire universelle.* Et dans l'*Oraison funèbre de Le Tellier :* « Hâtons-nous de purifier notre cœur, afin de voir Dieu. »

3.° Enfin, un dernier ennemi qui lutte au-dedans de nous contre la foi, et le plus dangereux de tous, celui qui souvent survit lui seul, après qu'on a triomphé des autres, c'est l'orgueil.

Ceci se trouve parfaitement établi dans un ouvrage publié il y a peu d'années (1) : « Reconnaître Dieu comme créateur n'exige de l'homme qu'un amour facile, car cet amour, c'est tout simplement de l'admiration. Le reconnaître comme Providence, c'est encore un aveu dont la conséquence ne l'inquiète guère, car son amour n'est que de la reconnaissance. Mais s'il confessait le Christ comme Dieu, comme rédempteur, l'amour qu'il serait tenu d'avoir pour lui exigerait, il le sent bien, le sacrifice de son orgueil, l'abnégation de sa volonté, l'obéissance de son esprit, et c'est à quoi il ne saurait se soumettre.

« L'orgueil (c'est à l'incrédule que s'adressent les lignes qui suivent), ah ! voilà l'obstacle, voilà l'ennemi, voilà le maître dont vous êtes l'esclave...... Pour un orgueil rebelle il n'y a pas de preuves suffisantes, car tout ce qui est au-dessus de lui le blesse, et Dieu par-dessus tout.... Soyez assez grand pour vous humilier, assez noble pour confesser vos torts, assez généreux pour reconnaître vos erreurs, et les difficultés qui vous arrêtent s'aplaniront ; et votre âme, qui se fatigue en ses vains désirs, trouvera le repos ; et vous serez heureux d'un bonheur que rien sur la terre ne saurait vous donner. »

Quelle est la conclusion finale de tout cela ? Elle est tirée un peu plus loin ; nous ne saurions trop la méditer : c'est qu'*il faut mourir à l'orgueil pour vivre à Dieu* (2).

Pellico avait exprimé cette pensée presque dans les

(1) *L'Athée*, par M.me Pannier.
(2) *Ibid.*

mêmes termes : *Où règne l'orgueil, on ne saurait trouver d'autre Dieu que soi-même.*

Telles sont les causes principales du doute en matière de religion. Nous avons vu combien les effets en sont déplorables ; nous reviendrons, dans un second article, sur cette dernière considération, car c'est un sujet de méditation inépuisable. Aujourd'hui, avant de poser la plume, nous allons examiner quelle impression doit produire sur l'âme d'un chrétien le malheur de ceux qui doutent.

Pascal établit à ce sujet la distinction suivante : « Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute, qui le regardent comme le dernier des malheurs, et qui, n'épargnant rien pour en sortir, font de cette recherche leur principale et leur plus sérieuse occupation. Mais pour ceux qui passent leur vie sans songer à cette dernière fin de la vie, et qui, par cette seule raison qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes des lumières qui les persuadent, négligent d'en chercher ailleurs...., je les considère d'une manière toute différente. Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit ; elle m'étonne et m'épouvante : c'est un monstre pour moi. »

Il semble qu'après qu'on a prononcé le nom de Pascal, il n'y ait plus qu'à incliner la tête avec respect, en signe d'assentiment. Et toutefois, je n'hésite pas à le dire, je ne saurais absolument me résoudre à admettre une distinction des incrédules en deux classes, dont l'une serait exclue de ce sentiment de compassion que nous devons à tous nos semblables. Ne sommes-nous donc pas les disciples de celui qui disait : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ; » de celui qui a voulu se représenter lui-même sous les traits d'un *bon pasteur* qui ne se contente pas de recevoir la brebis égarée quand elle rentre au bercail, mais

qui va lui-même la chercher au fond du désert, qui la charge et la porte sur ses épaules? (1)

Hâtons-nous d'opposer aux paroles dures que nous venons de transcrire, quelques autres plus généreuses, et, à notre sens, plus conformes aussi à l'esprit véritable du christianisme.

M. de Beauvais, évêque de Senez, commente ainsi (2) ce mot fameux de saint Augustin : *Quid miseriùs misero non miserante se ipsum?* « Ah! bien loin que son aveuglement nous décourage, quoi de plus digne de notre pitié qu'un malheureux qui n'a pas pitié de lui-même?...... Pourquoi exclure de notre zèle ceux que Dieu n'a pas exclus de sa clémence? »

On retrouve avec plaisir la même expression d'un sentiment de charité compatissante dans la belle lettre du P. de Géramb à M. l'abbé de Lamennais, que les journaux ont publiée il y a quelques mois. Après avoir peint, avec une énergie dont rien n'approche, la douleur profonde qu'il a ressentie en lisant les *Paroles d'un Croyant*, ce livre *infernalement beau;* puis, le déchirement plus grand encore de son cœur, quand,

---

(1) Le passage de Pascal qu'on vient de lire me paraît encore prêter à la critique sous un autre rapport. Les deux catégories qu'il établit embrassent-elles la généralité des incrédules? Entre les *indifférents*, auxquels il refuse sa *compassion*, et ceux qui *n'épargnent rien pour sortir de leur doute*, n'y a-t-il pas quelque intermédiaire? Disons plus, ces derniers méritent-ils bien d'être rangés parmi les incrédules? et, s'ils n'appartiennent pas encore à l'Église par une profession extérieure, n'est-elle pas en droit de les revendiquer par anticipation pour ses enfants? Mais il y a d'autres hommes, et en grand nombre, qui, comme eux, sont bien éloignés de se complaire dans le doute, ou de s'y tenir dans l'indifférence; comme eux *en gémissent sincèrement*, et *le regardent comme le dernier des malheurs*, et pourtant, par l'une des causes que nous avons analysées tout à l'heure, ne *travaillent* pas *sérieusement à en sortir*.

(2) Sermon sur la *Conversion*.

tournant convulsivement les feuilles de son dernier écrit (*Affaires de Rome*), il lui sembla *entendre le bruit des ailes de l'ange précipité;* le pieux et fervent cénobite s'écrie : « Eh bien ! monsieur, toute l'amitié que je vous portais n'a pas diminué; elle a même augmenté, parce que vous avez atteint, selon moi, le dernier degré de l'infortune. »

Mais, n'est-il pas du moins, dans la région ténébreuse du doute, quelque limite assez reculée qui serait inaccessible à l'action de la charité chrétienne? Cette charité atteindra-t-elle jusqu'à l'athée? — Et pourquoi non? « On s'attendrit sur le malheur d'un aveugle ou d'un sourd, on plaint le sort d'un pauvre paralytique; et cependant ils n'ont perdu que des organes matériels : combien plus à plaindre est celui qui n'entend plus la voix de son âme.... Loin de nous donc ce préjugé funeste qui nous porte à fuir ceux dont les principes ne sont pas les nôtres ! Dieu n'a pas dit : « Aimez seulement ceux qui pensent comme vous; » il a dit : « Aimez votre prochain comme vous-même. » Il a dit encore : « Éclairez-le, secourez-le, consolez-le. » Et qui plus que l'athée doit avoir besoin d'être éclairé, secouru, consolé? (1) »

En jetant un regard de compassion sur l'état malheureux des âmes en proie aux tortures du doute, l'auteur de cet article n'a pas eu précisément à faire un retour sur lui même. Si quelquefois, dans le cours de sa vie, des doutes sur certains dogmes du christianisme se sont soulevés au fond de son âme, cette lutte intérieure, qui d'ailleurs depuis bien des années a entièrement cessé, n'a jamais été assez violente pour ébranler sa foi. Mais cette disposition, dont tous les jours il se félicite et bénit le ciel, est-elle un avantage qu'il lui soit permis de s'attribuer, en ce sens qu'elle serait

(1) M.me Pannier, *l'Athée*.

l'effet d'une rectitude naturelle à son esprit? Ou plutôt l'éducation qu'il a reçue, les principes qui lui ont été inculqués dès sa plus tendre enfance, n'y ont-ils pas eu la plus grande part? Né d'autres parents, élevé dans des principes opposés, que serait-il devenu? que serait-il aujourd'hui encore?— Ce n'est qu'en tremblant qu'il se fait cette question. Il ose croire toutefois qu'il ne lui serait jamais arrivé de tomber dans les excès monstrueux de l'athéisme : ce dernier degré de la négation a quelque chose qui répugne si fort au bon sens, quelque chose contre quoi la conscience crie si hautement! Mais, de la reconnaissance de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, à celle de la révélation chrétienne, il y a bien loin encore. Sur cette ligne immense, dont la souveraine vérité occupe une extrémité, et la souveraine erreur l'autre, il est une infinité de points intermédiaires; et qui sait s'il ne se serait pas arrêté à l'un d'eux? ou, plutôt, s'il ne serait pas encore à flotter de l'un à l'autre, emporté çà et là à tous les vents des opinions humaines, comme dit saint Paul! Qu'a-t-il donc à faire aujourd'hui, sinon de reconnaître que tout ce qu'il sent de foi en lui-même est un don de Dieu, de lui en témoigner sa reconnaissance, de le prier instamment, pour qu'il lui conserve cette foi, et qu'il la rende plus vive et plus solide encore; et, dans cette vue, de faire de son côté tout ce qui dépend de lui, en s'attachant à purifier son cœur, à y faire régner la charité, et surtout à en bannir l'orgueil?—Tel est le fruit qu'il s'est proposé de retirer de ces réflexions. Peut-être tomberont-elles sous les yeux de quelques personnes qui trouveront aussi à en faire quelque profit; c'est dans cet espoir qu'il s'est décidé à les publier; c'est par ce vœu qu'il termine: ce vœu part du fond de son cœur.

Le C.[te] Du COETLOSQUET.

LE PRINCE EUGÈNE-NAPOLÉON.

(MUNICH, AVRIL 1817.)

On ne doit aux morts que la vérité.

Le prince Eugène est plein d'honneur, de loyauté, de droiture, de sentiments nobles et généreux. Il tient de son excellente mère un cœur aimant et obligeant : on pourra toujours tout attendre de sa bonté naturelle, quand elle ne sera pas comprimée ou modifiée par une impulsion étrangère. Mais, malheureusement, il est faible et sans caractère, et rien n'est pour lui plus difficile que d'avoir une volonté. Né tendre et voluptueux, élevé dans les grandeurs, gâté par l'adulation, il hait le travail, ne sait pas s'occuper, s'ennuie et se croit de bonne foi un grand homme, un héros. Les Bourbons le redoutent ; ils ont certes grand tort : le prince Eugène ne sera jamais dangereux pour eux, ni pour personne. Il n'a rien de ce qu'il faut pour faire un chef de parti : l'esprit profond et dissimulé qui crée les conspirations, l'invisible prudence qui

les conduit, l'audace qui les exécute, la volonté ferme qui détermine l'obéissance, les vertus éclatantes qui captivent les hommes, ou le charlatanisme qui les éblouit, sont autant de qualités, bonnes ou mauvaises, qui lui manquent. N'ayant jamais été placé qu'en sous-ordre, il a pu se distinguer par l'exactitude et la noble fidélité qu'il a mise dans l'accomplissement de ses devoirs. Si la fortune lui jouait le mauvais tour de l'élever au premier rang, il y aurait bientôt bien des opinions modifiées, des attentes trompées, et des espérances déçues. Mais, à coup sûr, il ne fera rien pour amener de telles chances et en assurer le succès. Nous ne disons pas que si une guerre parmi les étrangers, abandonnant la France à la fureur des factions qui la déchireraient, y donnait lieu à une guerre civile dont le résultat, après beaucoup de sang répandu, serait le triomphe d'un parti qui viendrait offrir au prince le trône, dont les avenues auraient été bien assurées, bien balayées, il ne fût pas flatté de porter le manteau royal, et de s'entendre saluer des deux noms de SIRE et de MAJESTÉ. Nous prétendons seulement qu'ayant perdu de vue tous les tableaux intermédiaires, pour ne voir que le vicomte de Beauharnais devenu gendre du roi de Bavière, et heureux possesseur de quinze cent mille francs de revenus, il ne compromettra pas le plus petit intérêt de la seigneurie à basse justice qu'on va lui donner (1), pour le livrer aux chances éventuelles d'un brillant avenir dont sa vanité se caresse, mais auxquelles il n'a pas la force de s'arrêter sérieusement. Il faut donc l'apprécier à la fois dans la négation de ce qu'il pourrait faire, et dans la futilité de ce qu'il fait.

Cet homme qui était roi à Milan, pour sa femme comme

---

(1) Le congrès de Vienne s'occupait alors à faire au prince Eugène l'établissement en Allemagne qui lui était promis par le traité de Paris.

pour tout le monde, sauf une seule exception, n'est ici que le très-humble serviteur de la fille du roi de Bavière. C'est elle qui commande, qui donne le ton; elle dit quand on peut s'asseoir, elle interroge quand elle daigne permettre que l'on parle. Elle règle les jours de cercle, et indique les personnes qu'il faut et celles qu'il ne faut pas inviter. L'infortuné Lavalette, qui est cousin germain du prince, qui l'a élevé, qui a été son mentor en Italie et en Egypte, que le prince tutoie, qui y va tous les jours (lorsqu'il n'y a personne toutefois), le bon Lavalette qui, dans sa position, doit avoir la plus sensible de toutes les délicatesses, celle du malheur, ne s'assied jamais qu'après que la princesse lui en a octroyé la permission. Il y a plus d'étiquette dans cette maison particulière qu'il n'y en avait à la cour du roi d'Italie. Un jour, la princesse ayant passé un instant dans sa chambre à coucher, Lavalette et le ci-devant chambellan Priuli profitèrent de ce moment pour se placer auprès d'une table, et composer un tableau par le rapprochement d'une multitude de découpures en carton (c'est la spirituelle occupation de toutes les soirées). La princesse, en rentrant, parut fort scandalisée de la liberté grande que ces messieurs s'étaient arrogée, et en fit justice en appelant le général Triaire, premier aide-de-camp du prince et premier maître d'hôtel de sa maison. « Venez, général, dit-elle, vous qui ne vous êtes pas pressé de vous asseoir, et faites un tableau avec moi. »

Le prince n'a pas donné à dîner à un seul des cinq Français exilés auxquels le roi, son beau-père, a offert la plus généreuse hospitalité dans ses états, et qu'il ne cesse de traiter avec autant de distinction que de bonté. Il semble cependant qu'autorisé par cet exemple, la bienséance, la gratitude lui imposaient le devoir de donner à des hommes distingués, à d'honnêtes gens qui se sont sacrifiés pour sa

cause et celle de sa famille, une marque d'intérêt et de considération qui eût servi de règle aux autorités et aux habitants du pays, et dont le refus devait nécessairement être considéré comme une sanction tacite du traitement qu'ils ont reçu de leur gouvernement. Il n'est aucun de ces réfugiés qui n'ait senti ni attribué à un lâche égoïsme une conduite si peu généreuse ; ils ont compris qu'il craignait de désobliger son auguste moitié, et qu'il voulait flatter le gouvernement français. Le colonel D..... en a été si indigné, qu'il est parti sans prendre congé du prince. G. ... m'en a exprimé son chagrin. Son beau-frère, le brave général Delaborde, ne peut que trouver une grande différence entre ces manières-là et celles de sa sœur, la duchesse de Saint-Leu, qui l'a récemment accueilli à Constance avec le plus aimable intérêt, lui a fait préparer un appartement chez elle, où elle l'a retenu quinze jours, et a fait usage de toutes les suggestions de son bon cœur pour offrir quelques consolations à ce malheureux vieillard accablé d'infirmités douloureuses. Le comte d'Erlon, qui a plus de ménagements à garder, se tait, mais il n'en pense pas moins que les autres.

Le général Poré de Morvan, condamné à mort à Strasbourg, est parvenu à s'échapper en passant le Rhin à la nage. Retiré à Augsbourg, il y a vécu du produit de la vente d'un solitaire et de quelques couverts d'argent qui ont été envoyés quatre à quatre chez l'orfèvre. Malade et pressé par le besoin, il écrivit à D...... qu'il ne lui restait, pour toute ressource, qu'un nécessaire d'armes de la manufacture de Versailles, qui lui avait coûté soixante louis ; que ce serait un grand service à lui rendre que d'en obtenir quarante ; mais que, dans sa détresse extrême, il serait encore fort content d'en avoir vingt-cinq. D......, profondément touché, fit lire cette lettre à Lavalette, en le priant de s'intéresser auprès du prince en faveur d'un officier-général de la garde,

dont la conduite avait été toujours honorable et distinguée. Celui-ci promit, et prit la lettre qu'il mit, en effet, sous les yeux du prince. « Je verrai cela, répondit son altesse, » et les choses en restèrent là. Cinq ou six jours après, D. . . . . sachant que les besoins du général étaient pressants, pria Lavalette de retourner à la charge. Il s'agissait purement et simplement de faire acheter par le prince, à bon marché, de superbes armes, et de lui procurer ainsi une occasion de venir au secours d'un officier-général, non seulement sans qu'il lui en coutât rien, mais avec bénéfice. Cependant Lavalette n'osant plus lui en parler directement, s'adressa à Darnay, secrétaire de ses commandements, qui plaida cette cause avec l'excellent naturel que tout le monde lui connaît. Le prince trouva qu'il avait assez de pistolets; mais il chargea Darnay de dire au général Triaire d'envoyer des secours à Morvan. Le même soir, il dit à Lavalette : « J'ai envoyé des fonds à Morvan. » En informant D. . . . . . de cet heureux résultat, Lavalette lui dit : « Vous sentez bien que lorsque le prince dit qu'il a envoyé *des fonds* à un général de la garde, la somme est un peu considérable; je pense qu'elle est de cinquante louis, mais à coup sûr elle est au moins de vingt-cinq. » D. . . . . . voulant en avoir le cœur net, alla le lendemain voir le majordome Triaire, duquel il apprit qu'il avait reçu l'ordre d'envoyer *deux cents francs*, et d'y joindre une lettre, dont il répéta à peu près les expressions, et que D. . . . . . trouva moins convenable encore que l'envoi. Peu de jours après, le général Morvan écrivit au colonel : « Vendez mes pistolets à tout prix, et remboursez les deux cents francs que l'on m'a fait passer. Il est des gens auxquels il est trop dur d'avoir des obligations. » Il raconta plus tard à ses compagnons d'infortune que son confrère Triaire lui avait écrit : « Je sais que vous êtes dans la misère, et que vous cherchez

à vendre vos pistolets. On vous envoie deux cents francs, en attendant que vous trouviez à vous en défaire ; vous me les rendrez quand vous aurez rencontré un acheteur. » Le malheureux versait des larmes de sang en se rappelant l'humiliation profonde qu'il avait éprouvée.

Nous avons dit que le prince ne pouvait jamais devenir un chef de parti ; qu'il n'en a ni les qualités, ni la force d'en concevoir la volonté. On pourrait dire de sa molle ambition ce que l'énergique Mirabeau disait du duc d'Orléans : « Si ses désirs moins vagues et surtout moins pusillanimes pouvaient se fixer et prendre la consistance convenable, il aurait soin, par des études sévères, de se mettre en état de soutenir le rôle auquel il aspirerait, et de remplir avec distinction le rang auquel il serait élevé ; ou du moins il chercherait, avec un peu de dissimulation, à laisser croire qu'il s'efforce de se rendre digne de ses hautes destinées par des occupations sérieuses ; tandis, au contraire, que tout le monde est dans le secret de l'inconcevable légèreté avec laquelle il dissipe sa vie. »

Il se lève de sept heures et demie à huit heures. A huit et demie, il va déjeûner chez la princesse avec ses enfants. De neuf à dix, c'est le seul moment de travail qu'il consacre à un maître d'allemand, dont les leçons sont à chaque instant interrompues par quelque visite, car c'est en même temps l'heure à laquelle le prince donne ses audiences : le professeur n'est là que comme remplissage. A dix et demie, S. A. fait une seconde toilette et monte à cheval, ou va à la cour, ou sort en voiture avec la princesse, ou va à la chasse, etc. A deux heures et demie, on rentre, on fait une troisième toilette pour dîner à trois heures. A quatre et demie, les officiers de la maison sont congédiés, et le prince reste avec sa famille jusqu'à six heures. Alors il va au spectacle qu'il ne comprend pas. On se

réunit ensuite en grande étiquette au salon où il n'y a jamais personne, hors l'aide-de-camp de service, le secrétaire des commandements, le majordome, les trois dames de la princesse, Lavalette, et l'ex-chambellan Priuli, qui est une espèce de bouffon. On fait à l'envi *des tableaux*. A dix heures on soupe, et à onze tout le monde est couché. — L'histoire d'un jour est l'histoire de tous les jours. Ce serait à merveille, si le prince ne se plaignait pas de mourir d'ennui. Tant pis pour lui. Il n'ouvre jamais un livre, et dit, comme Mondor :

Je ne lis point, mais j'achète des livres
Que je me laisse dédier.

Toutes les publications nouvelles qui paraissent à Paris lui sont exactement envoyées ; mais elles arrivent à Lavalette sans avoir été coupées !....

Il lui tarde d'échanger son nom et son titre contre ceux de *Prince de Leuchtenberg*, afin qu'il ne lui reste plus rien de Français..... que quinze à dix-huit cent mille francs de rente. Ayant perdu de vue tous les tableaux intermédiaires, il ne voit que les points de départ et d'arrivée, et trouve que le vicomte de Beauharnais, devenu gendre du roi de Bavière, avec une fortune immense, a fait un assez beau chemin.

Un dernier trait terminera ce portrait anecdotique.

A la chute du gouvernement impérial, le prince Eugène-Napoléon, chassé de l'Italie, se consola, en passant à Mantoue, avec une danseuse du genre grotesque ; il l'emmena dans sa retraite jusqu'à Milan, où il la fit recevoir comme première danseuse au grand théâtre de la Scala. C'est le dernier acte d'autorité de sa vice-royauté.

B. D. M.

LA TOUR DE LA CATHÉDRALE.



Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde ! »

Quand il débitait avec emphase cette exclamation poétique, mon gros et gras camarade, grenadier comme moi dans la milice nationale, et avec lequel je venais de savourer les délices d'une nuit passée au corps-de-garde de l'Hôtel-de-Ville, avait, je vous l'assure, parfaitement raison. En effet, le soleil d'une matinée d'août animait de tout son éclat la face latérale droite de notre Cathédrale, dont les innombrables clochetons se dessinaient sur le bleu du ciel, dominés eux-mêmes par la flèche élégante et svelte de la tour, et

' Nota. Les vignettes qui accompagnent ce texte sont exécutées par l'ingénieux procédé de gravure sur cuivre, en relief, inventé par notre compatriote M. Dembour. Il serait à désirer que ce nouveau genre de gravure fût adopté pour l'illustration de ces beaux ouvrages que reproduit la librairie moderne. Les éditeurs y trouveraient à la fois célérité et économie.

Puisque nous avons nommé M. Dembour, nous ne laisserons pas échapper l'occasion de faire connaître un véritable service que cet artiste industriel rend au pays. M Dembour exploite avec succès une fabrique d'images ; il sort de ses presses des sujets à la fois moraux et populaires, accompagnés d'un texte plein de bon esprit et de bon sens. Il a ainsi fait tourner au profit de la morale et de l'instruction *l'image à un sou*, ce luxe du pauvre, et s'est acquis par là un titre à l'estime et à la reconnaissance des gens de bien.

tandis que mon fumeur, tout fier de son érudition, se prélassait à cheval sur un banc, lançant les bouffées régulières d'une fumée bleuâtre et capricieuse, j'admirais et me taisais! Avais-je donc l'esprit à remarquer le sourire moqueur de mon jovial compagnon, sa burlesque satisfaction de lui-même, cette grosse tête qui rejetait le schakos en arrière, ces buffleteries baillantes, ce sabre et cette giberne destinés à se fuir éternellement, et tout cela gesticulant à l'unisson à chaque mouvement dont il accompagnait sa parole? Avais-je le temps d'admirer ces boucles d'oreilles que soulevaient d'épais favoris gris, auréole respectable d'une face large et rubiconde...., face dont les seules saillies étaient le nez et la pipe! — Pouvais-je voir tout cela, dites-moi, quand posait si près de moi cette Cathédrale si belle, si noble, ces vitraux resplendissants de lumière?....

Monsieur, vous avez vu la Mutte! »



cette apostrophe vive et brusque, lancée entre deux bouffées, comme une tuile qui me serait tombée sur la tête, un regard de surprise et d'étonnement fut ma seule réponse. — Or, notez bien ceci : ce n'était pas par interrogation que mon homme avait procédé : le doute eût été une injure; sa phrase, au contraire, est positive, articulée : — « vous avez vu la Mutte! » — C'est là un fait qui n'est point à mettre en question : pour lui, je ne puis pas ne pas avoir vu la Mutte... Hélas! — mon simple regard a dénoncé mon indignité, — j'ai baissé de trente coudées dans l'opinion du brave Messin; aussi, fallait-il voir le sourire de dédain qui se dessina sur sa lèvre....

« Ah ! vous ne l'avez pas vue !.... »

Nouvelle exclamation qui traduisait mon silence, exclamation gonflée de triomphe et de supériorité ! Et puis, sans que j'eusse encore entr'ouvert la bouche :

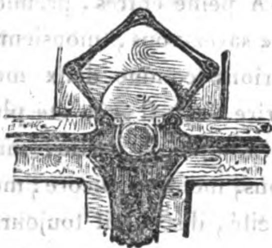
« Eh bien ! c'est moi, monsieur, moi qui aurai *celui* de vous faire connaître cette superbe cloche. »

Moi sublime, *moi* supérieur mille fois à celui de Médée, si vous pensez qu'il était dit en arrondissant le bras avec dignité, et en appuyant deux fois l'index perpendiculairement sur l'épigastre, pantomime que je recommande en pareille circonstance comme particulièrement énergique. — Et ces deux derniers mots « superbe cloche » avec quelle fierté colossale ils retentissaient !

Il se lève, rajuste son équipement, serre la fidèle pipe dans la giberne, marche vers la tour..... Je le suis comme entraîné dans son sillage par la seule force de sa volonté..... Dirai-je ici que pour entrer dans ce monument admirable, il nous fallait passer une porte, la plus misérable, la plus bâtarde de toutes les portes, étranglée entre la boutique d'un bonnetier et celle d'un épicier ! et c'est ainsi qu'un Welche a osé déshonorer les abords d'une œuvre de génie ! —Passons vite, et laissons à l'entrée de la sublime nef cette digne vieille femme qui, moyennant quelques centimes, brûlera, si vous le désirez, un petit cierge en l'honneur de votre patron. Passons...., mon guide a fait rouler sur ses gonds la lourde porte de la tour.—A peine entrés, premier temps d'arrêt de mon cicérone : « savez-vous, monsieur, que si la Mutte tombait, nous serions comme deux melons sous une cloche ! — Et de rire..... Il eût été plus exact pourtant de mettre un potiron de la partie, mais l'amour-propre !..... Nous montons, montons encore ; mon guide, électrisé par l'honneur de la cité, discourait toujours,

soufflait, haletait, hachait sa phrase. Il est vrai qu'il m'expliquait, à moi qui n'avait pas trop de toute ma présence d'esprit pour que la tête ne me tournât pas, comme quoi cette tour était la propriété de la ville, que les anciens évêques avaient bonne envie d'y loger leurs cloches, oui, mais brrrrrrr..... ; que la Mutte était la reine des cloches, la messagère des grands événements, à preuve qu'elle avait célébré à grandes volées la délivrance de la ville quand le duc de Guise l'assiégeait. — « Heureusement, ajoutait-il, c'était l'empereur Charles-Quint qui la défendait! un gaillard que celui là! C'est elle aussi qui annonça la victoire d'Austerlitz, et je puis dire que c'était une jolie affaire, car j'y étais, et l'empereur aussi! Enfin, monsieur, vous l'avez entendue, il n'y a pas huit jours, c'était pour l'élection d'un conseiller municipal. .... » Et bien d'autres choses encore qu'il débitait, lorsque nous touchâmes à la masse de bronze. C'est en effet un objet imposant que cette cloche, dont la hauteur est d'environ six pieds, et dont le diamètre est de sept pieds onze pouces.

Jadis il fallait pour la mettre en branle des efforts inouïs, et encore ne parvenait-on pas à développer toute sa sonorité. Grâce à un mécanisme aussi simple qu'ingénieux, rien de plus facile à présent que de la sonner, ses évolutions s'exécutant presque sans frottement. L'énorme tourillon sur lequel elle manœuvre, ne roule plus comme jadis dans un



coussinet, d'où résultait un frottement trop dur; ce tourillon est seulement posé sur une portion de cercle convexe, lequel n'est lui-même que le sommet d'une verge de fer mobile et traversée à son extrémité inférieure par un énorme boulon sur lequel elle se meut.

Le tourillon et la verge de fer présentent ainsi deux cercles tangents. Or, vous savez, Madame, que deux cercles tangents ne se rencontrent que par une seule ligne, quelle que soit leur épaisseur. C'est sur cette seule ligne donc que s'opère tout l'effort de la cloche. — Dites-vous qu'à chaque mouvement de va-et-vient le tourillon commandera un mouvement analogue de la verge de fer, et vous concevrez bien vite que le frottement est presque nul. — Mais vous allez trembler que le tourillon n'échappe à l'une des extrémités de la portion de cercle sur laquelle il se berce? — Rassurez-vous; l'habile ingénieur a, de droite et de gauche, appuyé sur le tourillon un système semblable à celui qui le supporte, agissant dans les mêmes conditions de va-et-vient; ces deux appareils opposent ainsi de chaque côté une résistance capable de maintenir la cloche sur le même axe, malgré la violence de ses évolutions. Tout cela, Madame, est la chose du monde la plus simple, et si maintenant vous ne comprenez pas, priez mon guide de vous y conduire, et je vous garantis qu'il ne vous l'expliquera pas. Quoi qu'il en soit, au moyen de ce mécanisme, la Mutte peut sonner à grandes volées et jeter à l'air ses mugissements solennels. — C'est bien là, ma foi, ce qui préoccupe mon gros compagnon! Lui, il a oublié sa Mutte bien-aimée, la Mutte ses amours! Posté près d'une lucarne en ogive qui éclaire l'intérieur de la tour, comme un chat qui veut prendre une hirondelle au vol, toute son attention est absorbée par un objet que je ne puis apercevoir. L'œil et le cou tendus, la bouche béante, l'haleine comprimée, il semble prêt à s'élancer par la lucarne..... J'approche sur la pointe du pied, de crainte d'effaroucher la proie que mon chasseur convoite; j'aperçois....., j'aperçois une corde qui monte



lentement vers le sommet de la tour. Mais ce que je ne puis voir, c'est que cette corde balance mollement dans l'air un panier, et que ce panier laisse apparaître sous un linge que le vent soulève la coiffe métallique et brillante d'une longue bouteille, et la muraille jaune et dorée d'un pâté de Parisot! — C'était là ce qu'avait éventé le malin compère, c'était là l'objet de sa convoitise! Sa résolution avait été prise d'inspiration. Il avait résolu donc de faire une sortie, et d'enlever le convoi à la barbe de l'ennemi! En effet, il s'élance, — son bras s'allonge de toute sa longueur : — vain effort! — Il ne touche pas même le bord du panier. Rapide, il saisit son briquet, — son briquet innocent jusque-là! — Tentative impuissante encore, le panier qu'il a touché tourne et retourne sur lui-même, et semble le narguer en poursuivant sa course aérienne. — Figurez-vous le lustic désappointé, lui qui comptait tant rire, lui qui déjà racontait d'avance sa prouesse à toutes ses nuits de corps-de-garde! — Confus, il baisse la tête,

« Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris. »

C'était mon tour de prendre ma revanche, aussi proposai-je de suivre jusqu'au haut de la tour le panier mystérieux. Il n'était pas probable que ce fût là l'ordinaire du pauvre hère habitant de la plate-forme, dont la vie, coupée en morceaux comme le cercle d'un cadran, se passe à répéter les heures que l'horloge a sonnées. — Nous voilà partis, et par manière de passe-temps, tout en montant les degrés,

je félicite mon camarade sur le bonheur qu'il a d'avoir manqué son coup. « Savez-vous bien, mon cher, que votre action était un véritable vol à main armée, lui disais-je, et que l'article 4082 du Code pénal ne badine pas; il est sévère en diable. — Ça pouvait devenir d'autant plus sérieux, que le crime n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de votre volonté, — car vous conviendrez que sans votre rotondité et l'exiguité de la lucarne..... »

J'en étais là, jetant de droite et de gauche un coup d'œil par les étroites fenêtres, quand un éclat de rire jeune et vibrant m'annonce un terme heureux à ma course. Je laisse derrière moi mon compagnon qui s'efforce et qui souffle, j'escalade les dernières révolutions de la vis de pierre qui rétrécit à chaque degré, et me voilà sur la plate-forme où l'hermite sonneur a posté sa hutte comme un nid de corbeau. Ce jour-là, c'était fête dans la chambrette : une petite table portait trois couverts sur une nappe blanche; au milieu, s'élevaient ce pâté, cette bouteille, objets de la convoitise de tantôt. — Il y avait encore des fruits, et le café chauffait!



A ma subite apparition, était-ce la tournure que j'ai sous l'uniforme national, était-ce la contraction nerveuse que provoque le mouvement ascensionnel, ou bien encore l'expression de surprise qui dut se peindre sur ma figure? — Libre à moi de choisir la cause la plus favorable à mon amour-propre! — Tant il y a que je fus accueilli par un nouvel éclat de rire, plus brillant, plus expansif encore que celui qui m'était parvenu dans la tour, et

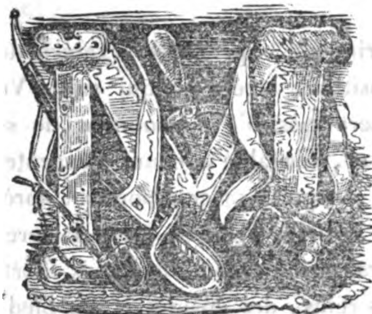
la rieuse était la plus jeune fille du brave général***. — Lui, assis près de la table, me tendait la main et saluait ma bienvenue. « Vous voyez une petite folie, me dit-il. — Hélas! nous quittons Metz bientôt, et mes filles ont désiré venir ici, pour revoir encore tout entière cette ville où leur jeunesse a compté tant d'heureux jours. Nous avons eu l'idée d'improviser ce petit déjeûner, cette corde vient de nous l'apporter. La plus jeune dressait le couvert quand vous êtes arrivé, l'autre est là haut; joignez-la sur la plate-forme supérieure, vous l'aiderez à se reconnaître dans cet immense panorama, et pendant ce temps nous mettrons une assiette de plus pour vous. »

L'escalier qui mène à cette extrême station de la tour est étroit et raide; j'allais lentement. Arrivé à la dernière marche, j'aperçois la jeune fille appuyée sur la balustrade gothique. Elle se dessinait toute blanche sur l'azur du ciel; sa pose simple et gracieuse l'aurait fait prendre pour la statue de marbre d'une sainte, si le vent n'avait soulevé sa légère écharpe comme une voile de gaze, et si ses beaux cheveux blonds



n'avaient caressé son cou de cygne de leurs spirales élastiques et soyeuses. Elle était belle ainsi, belle de son silence, belle de sa simplicité! et surtout, lorsqu'au léger bruit que je fis, elle tourna vivement la tête, et qu'une grosse larme vint se loger dans la fossette d'un sourire. — « Pardonnez-moi, me dit-elle, et son cœur battait dans sa parole, je disais un dernier adieu à la bonne ville, adieu aux vieux amis. Vous voyez que vous n'êtes pas de trop en ce mo-

ment. » — Ce fut alors que passant en revue ses jeunes années, et après les personnes venant aux choses, elle se mit à dire toutes les impressions que chaque souvenir éveillait en elle : ici la joie folâtre, là les tristes pensées, la salle où l'on dansait, la place verte où repose une amie ! puis les beautés du vaste paysage qui nous environne, l'intérêt des vieux monuments.... — Pas une réflexion, pas un mot qui ne fût l'expression d'un sentiment vrai, aimable, artistique, l'appréciation vive et poétique des admirables choses de la nature ! Son âme débordait, c'était l'enthousiasme et son enivrement sublime ! — Ce qu'elle disait, je n'essaierai pas de le redire ; il fallait l'entendre de cette voix suave et gracieuse, de cet accent pittoresque et passionné ! c'était la verve et l'éloquence de l'âme. — Peu à peu la jeune fille retomba dans ses premières méditations, et moi, respectant sa douce rêverie, je rejoignis le père et la sœur.



ON gros compagnon n'avait pas paru ! Inquiet, je descends rapidement l'escalier, et, lancé dans ma course, je viens, au brusque détour d'une révolution, me choquer ou plutôt bondir contre une masse qui obstruait le passage. C'était l'infortuné grenadier qui s'était inconsidéremment lancé dans le détroit de l'escalier ! En vain le passage s'était rétréci, son courage, que l'aspect du pâté avait enflammé, méconnaissant l'obstacle et le danger, le gros corps, le sabre, la giberne, le schakos, l'aigrette, les bras, les jambes..., tout cet amas confus s'était tellement engagé entre les parois de pierre qu'il était prisonnier, comprimé là, comme le

navire entre deux montagnes de glace ! — Le dirai-je à ma honte ? je ne pus réprimer une explosion d'hilarité ; mais bientôt, comprenant le malaise que souffrait le patient de son applatissement, je me mis en devoir de le délivrer. — Vains efforts ! le dos appuyé sur le flanc du pauvre diable, le pied arc-bouté contre la muraille, le jarret tendu, je m'escrime en vain pour déplacer la masse inerte qui gémit, et dont le sourd mugissement résonne sous la voûte comme la Mutte, quand un enfant la frappe de son bonnet. — Désespérant du succès, j'appelle à mon aide le général, le sonneur, les jeunes filles. — Nous tenons conseil, bloqués que nous sommes..... Ne voilà-t-il pas la plus jeune qui, sérieuse pour la première fois, demande s'il serait contraire aux règles de l'art de battre en brèche cette muraille de nouvelle espèce, et d'ouvrir la tranchée au beau milieu :

« Cet âge est sans pitié. »

Le général, tacticien expérimenté, après mûr examen du fort et du faible de la position, arrête ce qui suit : Vu l'exiguité des jambes, il sera possible au sonneur de se glisser au ras des marches, et, véritable mineur, d'exécuter ainsi une sortie souterraine ; — puis, se cramponnant après les buffleteries d'uniforme, il tirera à lui de toute sa force en aval, tandis que le général et moi, combinant nos efforts en amont, nous aidant des reins, des épaules et du pied, nous déciderons le départ du colosse si malencontreusement engagé. — Pendant ce temps, les jeunes filles devront quérir la précieuse bouteille pour ranimer au besoin les travailleurs et la victime.....

Succès complet ! Au signal donné par le général, le groupe quadricéphale s'échappe comme une avalanche sous l'effort commun, et débonde dans l'escalier au grand risque d'écraser

le digne sonneur. Un hourra général, un cri de victoire est poussé : « il est sauvé ! nous sommes délivrés ! » —

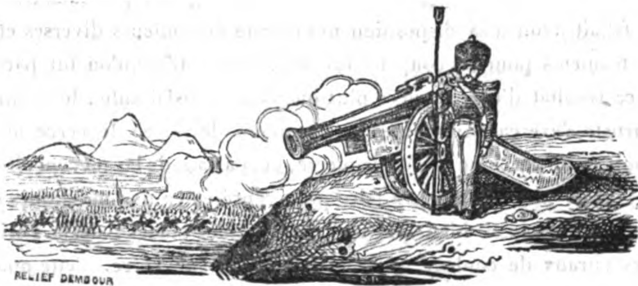
Un verre de champagne a ranimé les sens de mon pauvre camarade, la cure tient du miracle; car soudain, quand nous ne songeons qu'à le soigner d'un air paterne, le voilà qui s'échappe comme une sylphide, et met ainsi fin à l'aventure. — Gros ingrat !

S'en vantera-t-il ? J'en doute.

Lui parti, nous remontons gaîment à l'hermitage où le bon sonneur prend sa part du déjeûner, cause première de notre campagne glorieuse. — Une dernière promenade est faite autour de la plate-forme; un dernier regard, un regard insatiable est donné aux merveilles qui nous environnent...., quand une volée inattendue de la Mutte fait vibrer l'air au loin, fait osciller la longue flèche. — Nous fuyons, les jeunes filles et moi, dominés par une sorte d'effroi. — Que voules-vous ? n'est pas toujours brave qui veut !.....

Quant au général, il en avait entendu bien d'autres !

A. L., *Grenadier*.



NOTICE

SUR DEUX MOSAÏQUES COMPOSÉES DE PIERRES DURES ET D'ÉMAUX EN PETITES PLAQUES.

L'origine de la mosaïque remonte aux temps les plus reculés, on pourrait même dire aux temps primitifs. Dès qu'on assembla quelques pierres de couleurs différentes, on forma, sans s'en douter, le premier objet d'art en ce genre; dès que l'on fixa son attention sur cette sorte d'assemblage, on s'attacha aussi à en mieux varier les couleurs; enfin on essaya de représenter des sujets. Mais pour atteindre ce dernier but, il fallait avoir fait un grand pas dans les arts; il fallait avoir à sa disposition des pierres de couleurs diverses et des instruments pour les couper convenablement. Dès qu'on fut parvenu à ce résultat d'une manière plus ou moins satisfaisante, le génie de l'artiste s'exerça dans plus d'une manière de faire; le verre mis en couleur fut employé comme la pierre, et, partant de là, on conçoit qu'il n'y avait plus qu'un pas à faire pour représenter des mosaïques dans les vitraux aussi bien que sur des surfaces planes: de là l'origine des vitraux de couleur, puis des peintures sur verre. Cette opinion a été émise par Félibien, qui s'exprime ainsi: « Or, comme l'on faisait dans les fourneaux des verriers du verre de plusieurs couleurs, les arrangeant par compartiments, comme de la mosaïque, ce qui

fut l'origine de la peinture qu'on a faite ensuite sur les vitres (1)... » Le savant Lenoir, dans une notice historique sur l'ancienne peinture sur verre, insérée dans les mémoires de l'académie celtique, émet la même opinion dans les termes suivants : « Je pense aussi que l'heureux emploi de la mosaïque dans les décorations intérieures a pu provoquer l'invention de la peinture sur verre. La mosaïque, comme on sait, comporte dans sa fabrication de petits morceaux de verre colorés et émaillés ; de même les premières vitres peintes ne sont que de petites portions de verre de couleur soudées l'une avec l'autre par des rainures de plomb moulées, qui leur donnent de la consistance, en les retenant dans des châssis de fer ou d'autre matière, et qui en font une espèce de tableau, comme les pierres de rapport et de verroterie retenues dans un mastic ou par un ciment produisent la peinture que l'on nomme mosaïque. »

A l'appui des deux opinions que je viens de citer, je pourrais encore faire observer que d'anciens artistes cultivèrent en même temps l'art de la mosaïque et celui de la peinture sur verre. Le célèbre Giotto, qui fit fleurir l'art de la mosaïque à Florence, au XIII.e siècle, était élève de Cimabué qui est bien connu dans l'art de la peinture sur verre.

Ce serait ici le lieu d'agiter la question de savoir si les fenêtres en mosaïque ne sont pas antérieures à l'usage du verre pour les vitraux. Il est bien probable qu'à l'époque où l'on n'employait que du gypse, du talc ou du mica pour éclairer les appartements, ces sortes de pierres devaient être disposées par petites pièces comme celles des vitraux, et assujetties, comme celles-ci, dans des rainures métalliques. On conçoit que les variétés de couleurs que présentent ces différentes pierres ont dû engager et quelquefois même obliger à les disposer avec symétrie.

L'art de la mosaïque eut, dès son origine, à faire un grand pas avant d'arriver à la perfection, et l'on peut dire qu'elle ne l'atteignit que lorsqu'elle substitua aux mosaïques composées de grandes pièces celles faites au moyen de petits cubes, et en dernier lieu, celles for-

(1) Des principes de l'Architecture, chap. XXI, etc., de la Vitrerie, p. 249.

mées de petites aiguilles en émail ou en verre : de là deux sortes de mosaïques bien distinctes, et connues du temps des Romains, l'une sous le nom de *lithostron* ou *opus sectile*, l'autre sous celui d'*opus tessellatum* ou *vermiculatum*.

Les monuments antiques présentent assez fréquemment des mosaïques en *opus tessellatum* plus ou moins remarquables; l'histoire de Metz par des bénédictins donne le dessin d'une de ces mosaïques découverte à Metz dans le siècle dernier. De nos jours, on en a découvert une à Audun-le-Tiche, département de la Moselle, et une seconde près de Niedaltroff, village prussien, situé près de Bouzonville. Parmi les plus remarquables, qui furent trouvées sur l'antique territoire des Gaules, j'en citerai notamment deux de très-grande dimension qui sont très-bien conservées : l'une est à Lyon, l'autre à Autun. Mais celles en *opus sectile* sont beaucoup plus rares. Je me félicite de pouvoir mettre le dessin de deux mosaïques de ce genre sous les yeux de nos lecteurs.

Ces deux pièces sont des exemples remarquables de la manière d'exécuter ces objets d'art. Des pierres dures et des émaux de diverses couleurs, en plaques très-minces, sont appliqués sur un mastic placé dans un petit caisson de fer, et, chose bien digne de remarque, ces différentes pierres sont contournées de filets métalliques en or, qui dessinent même le nez, les yeux et la bouche du sujet que l'une d'elles représente. Si les deux savants auteurs que j'ai cités avaient eu sous les yeux un travail semblable, ils n'auraient certes pas manqué de faire observer que ces filets d'or ont dû suggérer l'idée toute simple de réunir par des rainures métalliques des corps transparents. En effet, la translucidité des pierres et des émaux de ces mosaïques, leur assujettissement par des filets d'or, offrent l'idée presque complète de l'art du verrier en mosaïque. Il suffirait d'assujettir chaque pièce par un filet métallique avec rainure au lieu d'un filet simple, après l'avoir séparé de son mastic, pour avoir une idée complète du mode d'assemblage des vitraux de couleur.

L'une de ces deux mosaïques représente un personnage religieux; il est vu de face, ses cheveux sont courts, la tête est entourée d'un limbe ou auréole. L'ensemble de la composition, notamment la figure, porte l'empreinte de la décadence de l'art. Tous le corps est dans une attitude raide, la tête a quelque chose de bizarre, les yeux sont hors

de proportions, les cheveux entourent entièrement la tête sans barbe, ils ressemblent plutôt à une première auréole; mais on ne peut se méprendre, vu que cette sorte de disque s'élargit sur le front, qu'il couvre en partie, en s'avançant sur ce point en demi-cercle, comme quand l'on a les cheveux extrêmement courts. Le corps est vêtu de la *penula*. Ce vêtement, qui est l'antique *casula* du Bas-Empire et la chasuble des prêtres catholiques, était fermé comme un sac, descendait au-dessous des genoux, sans ouverture pour les bras, et n'en avait qu'une pour laisser passer la tête. On remarque deux bandes saillantes placées très-près l'une de l'autre, et verticalement sur le devant de ce vêtement. La *penula* était donc un vêtement fermé, peu ample, ayant souvent un capuchon. Celle de la mosaïque que je décris est de couleur bleue, lapis-lazuli; les deux bandes sont en émail de couleur rouge; entre celles-ci, sur le ventre et sur la poitrine, on remarque deux autres bandes disposées en pointe; elles sont d'émail de couleur jaune.

La seconde mosaïque est plus historiée que la première; elle paraît aussi représenter un personnage, mais la tête manque, et le costume n'est point assez caractérisé pour que je puisse le définir. Elle présente les couleurs blanche, jaune, verte, rouge et bleue.

A quelle époque appartiennent ces deux objets d'art? Sans pouvoir répondre positivement à cette question, je n'hésite pas de dire qu'ils datent du v.e au x.e siècle.

Si on examine des dessins représentant des sujets de ce temps-là, on y voit des personnages qui sont de face; leur tête et leur cou, dans une attitude droite, sont entourés d'un large nimbe, et le corps de quelques-uns est vêtu de la *penula*. Je pourrais citer plus d'un exemple de ce que j'avance : le savant ouvrage de M. de Saulcy sur les monnaies byzantines nous en présenterait au besoin. A l'époque dont je parle, les ecclésiastiques portaient les cheveux très-courts, comme indication qu'ils renonçaient aux vanités de ce monde, et l'usage de porter de la barbe, qui avait été facultatif, fut défendu aux clercs en 1073. La *penula* fut d'abord portée par les esclaves et les hommes privés; dans des temps postérieurs, l'usage en serait devenu général dans Rome au III.e siècle, sous Alexandre-Sévère, et cet habit était encore vulgaire du temps de saint Augustin, au

v.ᵉ siècle. On sait que primitivement le clergé ne se distingua point par un costume particulier : les habits sacerdotaux de notre culte sont d'anciens costumes du peuple romain, qui furent avec les temps plus ou moins modifiés. Lorsque le prêtre qui était revêtu de la *penula* voulait élever les mains pour agir, ses assistants relevaient sur les bras les côtés de ce vêtement.

Plus tard on sentit l'inconvénient d'un vêtement fermé de la sorte ; on l'ouvrit sur les deux côtés, et dès lors il eut la forme des chasubles actuelles, que les enfants de chœur, d'après l'antique usage, ont soin de relever au moment de l'élévation, quoiqu'elles soient moins incommodes. Mais l'Église grecque, qui se sépara de l'Église latine en 867, conserva ce vêtement dans la forme primitive.

Toutes ces circonstances, jointes au peu d'art et à la manière de faire que présentent les dessins de ces mosaïques confirment la date que je leur assigne, et pourraient peut-être permettre de les attribuer aux Goths.

Je désirerais vivement pouvoir faire connaître la localité et les circonstances de la découverte de ces objets rares, mais elles me sont inconnues, ainsi que leur destination, qui était, je pense, d'orner un reliquaire ou quelque autre objet du culte chrétien. Toutefois on n'en appréciera pas moins ces deux mosaïques, si intéressantes sous plusieurs rapports, et qui sont si vivement empreintes du cachet de l'antiquité.

V. SIMON.

CABINET DE M. V. SIMON.



Indication des Couleurs ou Émaux

Argent	▭	Blanc
Or	▭	Jaune.
Azur	▭	Bleu.
Gueule	▭	Rouge.
Sinople	▭	Verd.
Sable	▭	Noir.

COMPTE-RENDU

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LECTURE

DE M. CHIR (*).

En fondant son cabinet de lecture, M. Chir a été mu par une idée à laquelle il me semble que *l'Austrasie* doit donner quelque publicité.

A ces productions éphémères qui ne laissent rien dans l'esprit, mais que tout libraire doit accueillir, parce qu'en général les abonnés ne pensent pas, avec Montesquieu, que si l'on n'a pas lu tous les vieux livres, il n'y a pas de raison pour lire les nouveaux, M. Chir a joint des ouvrages que naguères on eût vainement cherchés dans Metz ; ce sont surtout les livres relatifs à notre histoire, à notre ancienne littérature qu'il s'occupe de rassembler, et par là il rend un éminent service aux esprits studieux ; il leur donne la faculté de connaître sous toutes ses faces le moyen-âge, si souvent défiguré par les romanciers et même par les historiens.

On écrirait un curieux volume sur la manière dont le moyen-âge a été compris depuis qu'il a cessé d'exister, c'est-à-dire depuis le xvi.e siècle, époque où sa littérature commença à éprouver un peu de défaveur. Alors à ces paladins qui remplissent tant d'*in-folio* de leurs exploits, vinrent s'unir, franchissant les Pyrénées ou les Alpes, les bergers de *la Diane*, de *Montemayor*, ou du *Pastor fido* de Guarini. Le Tasse fut le seul grand poète de ce temps qui célébra la chevalerie, dont la vieille armure tombait pièce à pièce. Mais les chants du Tasse, qui du reste altérèrent la teinte des croisades, furent contrariés par de puissantes plaisanteries : un même

(*) Metz, place Saint-Louis.

siècle avait produit l'Arioste, Rabelais et Cervantes, qui, par des moyens différents, arrivèrent au même but, ridiculisèrent le passé, appartinrent enfin au génie moderne.

De romans qui avaient du vrai, car ils peignaient les mœurs du moyen-âge, on passa à un genre tout-à-fait faux : le type le plus complet, le plus ennuyeux de ce genre, est *l'Astrée* d'Honoré d'Urfé. Lorsque Louis XIV parut, tout sembla s'effacer derrière lui ; les romanciers, la plupart des historiens jetèrent leurs personnages dans le moule des courtisans du grand roi, sans avoir nul souci de la vérité historique. M.lle de Scudéry écrivit Cassandre, La Calprenède fit toucher du clavecin à Pharamond, et si les douze pairs de Charlemagne se montrèrent, ce fut avec de grandes perruques et un cortège mythologique, comme dans *les Plaisirs de l'Isle enchantée.*

Sous le règne de Louis XV, le comte de Tressan gâte quelques romans de chevalerie ; le comte de Caylus traduit avec plus d'habileté *Tyran-le-Blanc;* un M. Jaubert arrange des fabliaux à sa manière ; Millot écrit l'histoire des troubadours sans savoir distinguer la langue d'*oc* de la langue d'*oil.*

A la révolution, toute la littérature se résume dans la Marseillaise.

Avec l'empire, il y a retour vers le moyen-âge, mais c'est un moyen-âge enté sur l'antiquité : M. Raynouard en donne la preuve dans ses *Templiers.*

Au commencement de la restauration, on fait du moyen-âge sentimental dans de fades couplets : *troubadour* rime fort agréablement avec *amour*, le mot de *chevalier français* semble résumer toutes les vertus.

M. de Marchangy écrit un peu sur cette fausse donnée *la Gaule poétique ;* il publie ensuite *Tristan le voyageur* qui vaut mieux sous tous les rapports. Mais une nouvelle révolution va s'accomplir dans la littérature. Aussi joyeux que les compagnons de Christophe Colomb lorsqu'ils s'écrièrent : terre ! terre ! quelques jeunes gens qui sortent du collège, s'écrient qu'ils ont trouvé le moyen-âge, et font part de cette belle découverte au public dans des drames ou des romans plus ou moins étranges.

Et cette découverte dont ils se vantaient, il n'y a peut-être que deux hommes qui l'aient faite dans des livres d'imagination : l'un, qui

prit la chevalerie à son apogée, composa *Ivanhoé;* l'autre, qui la prit à sa décadence, écrivit *Goëtz de Berlichingen.*

Je n'ai fait qu'exquisser ici la façon dont les faiseurs de *littérature facile*, comme dirait M. Nisard, ont compris le moyen-âge; si je voulais examiner le point de vue sous lequel nos vieux historiens l'ont pour la plupart envisagé, je n'aurais pas moins d'erreurs à signaler. Et cependant il y a eu de tout temps en France des hommes qui se sont adonnés avec ardeur à la connaissance du passé; mais ils le faisaient plutôt pour eux-mêmes que dans l'espoir d'avoir de nombreux disciples; ils travaillaient retirés dans leur cabinet, sans bruit, sans ostentation, et leurs études, modestement publiées, ne pouvaient avoir grande influence sur une société frivole. Au nombre de ces savants se placent, pour n'en citer que quelques-uns, Fauchet, La Croix du Maine, Lacurne de Sainte-Palaye, Du Cange, dom Bouquet, Legrand d'Aussy, Barbazan, etc., etc. A côté de ces érudits, qui ne sont guère connus que des bibliophiles, je nommerai un homme de grande et juste réputation, je nommerai Fénélon, non pas comme s'étant occupé de nos antiquités nationales, mais comme ayant particulièrement défini la manière dont l'histoire devait être traitée; que l'on en juge par l'extrait suivant: « Notre nation ne doit pas être peinte d'une façon uniforme, elle a eu des changements continuels. Un historien qui représentera Clovis environné d'une cour polie, galante et magnifique, aura beau être vrai pour les faits particuliers, il sera faux pour le fait principal des mœurs de toute la nation...... Les mœurs et l'état de tout le corps de la nation ont changé d'âge en âge, sans remonter plus haut; le changement de mœurs est presque incroyable depuis le règne de Henri IV. Il est cent fois plus important d'observer ces changements de la nation entière, que de rapporter simplement des faits particuliers. »

Ces lignes expliquent comment à une époque où l'on ne s'inquiétait point de revêtir les siècles de leur costume, *Télémaque* est une peinture si complète des mœurs grecques, un reflet si pur de l'antiquité.

A mesure que le temps a marché, les études sur le moyen-âge sont devenues plus actives; d'habiles ouvriers se sont jetés dans les décombres du passé, ramassant soigneusement tous les débris,

tous les fragments utiles à la reconstruction de notre histoire; MM. Roquefort, Méon, Raynouard, Delarue, Fauriel, Trébutien, F. Michel, Monteil, Paulin-Paris, et bien d'autres encore, se sont occupés ou s'occupent à publier leurs découvertes, et ces découvertes ne passent plus inaperçues comme jadis : la lassitude du présent, une tendance aux choses sérieuses, font ressentir à beaucoup le besoin des tranquilles joies du cabinet.

M. Chir a favorisé ce besoin en formant sa bibliothèque, où il ne s'est pas contenté de réunir les meilleurs historiens; il a voulu que l'on remontât aux sources de leurs ouvrages, et dans quelques volumes, on peut passer des siècles en revue.

Et d'abord voici venir les rois francs, presque tous acteurs de drames saisissants, auxquels nous font surtout assister S.t Grégoire de Tours et Frédegaire. Guinhart, Éginhart, le moine de S.t-Gall, nous font connaître Charlemagne, nous initient aux curieux détails de sa vie privée, vie d'une grandeur et d'une simplicité tout homérique. Ermold le Noir, dans une histoire revêtue de formes poétiques, les unes empruntées à l'antiquité, le plus grand nombre ayant le goût du terroir gaulois, essaie de chanter Louis-le-Débonnaire. En racontant les dissensions des fils de ce roi, Nithard donne le sujet d'une nouvelle thébaïde. Puis se présentent *les annales de S.t Bertin*, *les annales de Metz*, *le siège de Paris* par Abbon, *les chroniques* de Frodoard, de Raoul Glaber, la vie du roi Robert par Helgaut. Nous sommes en pleine chevalerie; Suger écrit la vie de Louis-le-Gros, Guillaume-le-Breton celle de Philippe-Auguste, de Bray celle de Louis VIII, Joinville celle de S.t Louis; le récit des croisades nous est fait par Guilbert de Nogent, Guillaume de Tyr, Bernard le trésorier, Raymond d'Agiles, Jacques de Vitry, Foucher de Chartres, Odon de Deuil, Ville-Hardouin. Les entreprises contre les Albigeois nous sont apprises avec leurs plus sanglantes particularités par un contemporain que traduit le savant Fauriel.... Mais je m'arrête, je remplirais des pages avec les noms de tous nos historiens; plus on avance, plus les chroniques et les mémoires se multiplient. Froissard, Olivier de la Marche, Monstrelet, Commines, une foule d'écrivains dont plusieurs, en prenant la plume, ont encore la main fatiguée du poids de l'épée, se pressent, se succèdent, forment une

chaine vivante rattachant les temps les plus éloignés au temps où nous vivons.

Outre les ouvrages nécessaires pour l'intelligence de l'histoire générale de la France, M. Chir a encore fait l'acquisition de livres utiles à l'histoire de quelques provinces, telles sont *les Chroniques des ducs de Normandie* par Benoît, trouvère anglo-normand; l'histoire de Lorraine de dom Calmet, l'histoire des évêques de Metz, de Meurisse, une des premières copies du manuscrit de Jehan d'Ancy, etc.

Mais vous n'avez pas encore là tout le moyen-âge, vous n'en avez que la charpente, et pour remplir les vides de cette charpente, il faut avoir recours aux romanciers et aux poètes qui vous imprégneront des idées de leur siècle, qui à travers les plus bizarres fictions vous laisseront entrevoir les mœurs de leur époque; il faut ouvrir, par exemple, la chronique de l'imaginaire archevêque Turpin, pour y lire les prouesses de ce Roland qu'a célébré toute l'Europe chevaleresque, de ce Roland sur le tombeau duquel Duguesclin fit cette noble prière : « Sire Dieu, ici gist fleur de chevalerie; soubs cette pierre est clos heur et vaillance; faics à ton serviteur Guesclin servir son roi Charles comme cestuy preux servit puissant empereur Charlemagne, et comme cestuy Roland estre occis par beaux jours de batailles. »

La chronique de Turpin, écrite d'abord en latin au XI.ᵉ siècle, n'est pas, malgré sa renommée, l'ouvrage le plus remarquable qui existe sur Roland et la *Chanson de Roncevaux* vous intéressera bien davantage. C'est probablement cette chanson que Taillefer chantait avant la grande bataille où Guillaume de Normandie échangea son surnom de *bâtard* contre le surnom de *conquérant* (1).

(1) Taillefer, ki mult bien contant,
Sor un cheval ki tost alant,
Devant li Dus alant cantant
De Karlemaine è de Rollant
È d'Olivier è des vassals
Ki morurent en Renchevals.

(*Li rommant de Rou.*)

De Roland vous passerez à Robert-le-Diable, qui, après avoir inspiré un *roman*, un *dit*, une chronique en prose et un mystère, eut le malheur de faire la fortune de la Bibliothèque bleue, et vient enfin, grâce à M. Trébutien, de reparaître sous sa première forme.

Quand vous aurez évoqué Roland et les douze pairs avec leurs armes étincelantes et leurs rapides coursiers; quand vous aurez vu Robert, en expiation de ses crimes, contrefaire le fou et le muet, vous appellerez les preux du roi Arthus, ces chevaliers de la Table ronde que Milton, dans ses projets de jeune homme, se proposait de célébrer un jour. Tristan de Léonnois, Marc de Cornouailles, Iseult la Blonde, Brangien, défileront devant vous, et ces noms seront suffisants pour vous tranposrter dans quelque vieux château aux ogives élancées; pour peupler la salle de ce château fantastique de panoplies, d'hommes d'armes, de pages; pour asseoir dans un fauteuil délicieusement sculpté une de ces châtelaines à belle et naïve figure, comme on en trouve parfois dans les tableaux d'avant la renaissance; pour croire entendre les vers que vous lirez débités par un trouvère suspendant tout l'auditoire par le charme de ses devis; pour vous donner enfin *la seconde vue* du passé.

Près de romans purement chevaleresques dont le nombre doit bientôt s'augmenter encore, M. Chir a placé quelques ouvrages qui ne sont pas moins dignes d'attention : ainsi la collection de soixante-quatorze *farces* ou *sotties* est des plus précieuses pour l'étude des mœurs. Si M. Chir fait précéder ce recueil des fabliaux publiés par M. Méon, nous pourrons connaître parfaitement la vie familière, la vie bourgeoise du moyen-âge, car le fabliau en est l'expression, comme le roman de chevalerie est l'expression de la vie féodale.

Dans une bibliothèque telle que celle qui fait le sujet de cet article, devait se trouver le roman de la Rose; aussi il se montre à côté des œuvres d'Alain Chartier, sortant comme ce dernier volume des célèbres presses de Gallyot du Pré, *dont on recherche à tout prix les éditions*, dit le bulletin du bibliophile.

Ce sont là des raretés bibliographiques; elles ne sont pas seules, du reste; l'amateur de livres en rencontrera encore plusieurs, et entre autres *l'histoire prodigieuse et lamentable du docteur Jehan Faust.*

Ici je dois mentionner quelques volumes d'un genre bien différent.

M. Chir a pensé aux jeunes gens qui s'occupent de l'étude du droit, et à côté de ces rudes guerriers qui souvent ne connaissaient que le droit du plus fort, et à côté de ces poètes qui n'étaient guère instruits que des arrêts des cours d'amour, on voit paraître *les ordonnances de Lorraine*, *les remarques d'Abraham Fabert sur la coutume de Metz*, puis les travaux de Pothier, de Toullier, de Troplong, de Daviel, de Carré, de Boucenne et de Pardessus.

Il est fort heureux pour mes lecteurs que je tombe sur des livres de droit. Comme je n'en ai jamais ouvert un seul, je n'éprouve aucune envie d'en parler, et je m'aperçois qu'à propos d'un catalogue, voilà un article bien long, quoiqu'il ne soit pas complet.

P. S. Depuis que cet article a été écrit, M. Chir a encore fait l'acquisition d'ouvrages fort intéressants : de ce nombre sont, sans contredit, le roman de *Garin le Loherain*, des *Mystères* du xv.e siècle, *la légende de Faifer*, les poésies de Coquillart, de Villon, de Jean Marot, de Clément Marot ; *les arts au moyen-âge*, superbe collection de gravures qui reproduit toutes les richesses que renferment l'hôtel de Cluny et le musée historique de Versailles.

L'Austrasie pourra quelque jour entrer dans de plus grands détails sur les publications dont aujourd'hui elle n'a donné en quelque sorte que la nomenclature.

T.



BIBLIOGRAPHIE.

Nous recommandons à nos lecteurs *six Nouvelles* de M. Du Coëtlosquet, dont la seconde édition vient d'être publiée. Le style en est simple, facile et correct; la touche d'une naïveté qui donne du charme et de la grâce à cet intéressant opuscule. Mais l'ouvrage se recommande surtout par sa haute moralité: partout une religion douce et éclairée, aussi ferme et solide dans la rigidité de sa croyance, que pleine de paix, de tolérance et de charité. Heureux l'homme qui n'a rien publié qu'il ne soit honorable d'avoir écrit, et dont chaque parole est une bonne semence destinée à germer et à fructifier dans l'esprit de ses lecteurs.

DE

L'HARMONIE

DANS SES RAPPORTS AVEC LE CULTE RELIGIEUX,

PAR

L'ABBÉ *PIERRE*.

Metz, VERRONNAIS. 1838. Grand in-8.° XXVIII, 265 pages.

Cet ouvrage qui manquait à l'instruction religieuse et qui remplit une lacune dans l'enseignement, est aussi remarquable sous le rapport de la méthode et de la clarté que sous celui de l'exécution typographique. Nous nous empressons de l'annoncer, nous réservant d'en donner un compte plus détaillé dans l'un de nos prochains numéros.

LE MARÉCHAL

DE BASSOMPIERRE.

(2.e ARTICLE.)

Jusqu'au jour où le poignard de Ravaillac vint changer les destinées de la France, notre tâche était facile. La concentration du pouvoir, l'intimité qui unissait Henri IV à Bassompierre, le brillant reflet que le maître jetait sur son confident et son ami, tout concourait à donner à cette notice une sorte d'unité dramatique. Alors aussi Bassompierre écrivait avec cette verve d'inspiration juvénile, ce caractère de franchise qui va quelquefois jusqu'au cynisme, souvent avec cette audacieuse indiscrétion d'un homme qui se sent assez fort pour ne rien redouter, et il nous suffisait de faire choix des passages les plus saillants de ses mémoires

pour appeler l'attention de nos lecteurs. Mais le roi mort, notre Lorrain se croit obligé de modifier son langage, de s'assouplir aux pratiques du courtisan, d'étudier, pour en faire son profit, les chances de la puissance du jour. De là des omissions, des réticences qui deviennent plus fréquentes à mesure qu'il avance dans les années et dans les honneurs, et qui nous forcent à puiser à différentes sources des documents d'autant plus urgents, que cette période abonde en faits singuliers, en résolutions fortes, en complots hardis, en intrigues bizarres dont on a peine aujourd'hui à s'expliquer l'existence; enfin que l'intérêt s'éparpille sur une foule de personnages qui, après avoir occupé la scène, la quittent brusquement pour la céder à d'autres. Nous ne nous dissimulons pas qu'au risque de tomber dans des lieux communs historiques, il nous faudra, pour l'intelligence des actes de notre héros, suivre dans ses nombreuses fluctuations un gouvernement dont la stabilité ne s'établit que sous la main de fer de Richelieu. Nous réclamons d'avance l'indulgence de nos lecteurs pour nos transitions brusques et saccadées, qui, à l'imitation des mémoires dont nous rendons compte, les feront passer tout à coup d'un haut événement politique à une aventure galante, et de la circonstance la plus tragique à la frivolité d'un bon mot; mais on se rappellera que ce n'est pas un portrait de fantaisie, mais bien Bassompierre et son temps que nous voulons peindre.

A peine le bruit de la mort de Henri IV fut-il répandu dans Paris, qu'une stupeur profonde s'empara des esprits: chez les uns, c'était l'affection qu'ils portaient réellement au monarque; chez les autres, le gage de sécurité qu'ils perdaient, car les souvenirs des guerres de religion étaient encore tout flagrants. Mais ce premier moment passé, après que le chancelier de Sillery eût dit à la reine: « Madame, le roi ne meurt pas en France, » chacun ne songea plus qu'à

son intérêt, qu'à tirer le meilleur parti des chances que lui offrait le nouveau gouvernement, à le fortifier de sa coopération, ou à l'entraver de sa résistance. Il semblait que les factions, comprimées par la puissance d'un grand homme, eussent subitement repris toute leur énergie, toute leur violence, et que la monarchie fût remise en question. Déjà au lieu d'une volonté unique, d'un pouvoir exclusif, surgissent des idées d'indépendance à tous les princes, à tous les grands de la cour, à tous ceux qui occupent un poste élevé. On les rencontre dans les rues de Paris formés en de nombreuses cavalcades, ceux-ci pour faire reconnaître Louis XIII, l'enfant de huit ans et demi; ceux-là pour accréditer la régence de sa mère; quelques-uns pour tâter le terrain, sauf à se déclarer plus tard; de tous côtés on s'observe, on est sur le qui vive. Bassompierre nous raconte qu'étant à cheval, à la tête de trois cents gentilshommes, il rencontra près de la place S.t-Jean, en allant vers la rue S.t-Honoré, Sully avec *quelques quarante chevaux*, « lesquels étant proche de nous, continue le narrateur, commença à nous dire tout en pleurs : Messieurs, si le service que vous avez voué au roi qu'à notre grand malheur nous venons de perdre, vous est aussi imprimé en l'âme qu'il le doit être à tous les bons Français, jurez tous présentement de conserver la même fidélité que vous avez rendue au roi son fils et successeur, et que vous emploierez votre sang et votre vie pour venger sa mort. » — « Monsieur, lui répondis-je, c'est nous qui ferons faire ce serment aux autres, et nous n'avons pas besoin d'être exhortés à une chose à quoi nous sommes si obligés. » Et Sully désappointé courut se renfermer dans la Bastille dont il était le gouverneur, s'y tenant en état de défense, mèche allumée, jusqu'au moment où il eut fait ses conditions avec la reine. « Le surintendant de Henri IV avait conservé jusqu'à la fin l'amitié de son maître, mais

il savait la haine de Marie de Médicis pour le confident des secrets du ménage. Toutes les fois qu'il y avait des querelles de lit, égratignures, coups de poing entre Henri et sa femme, Sully s'en était mêlé, et cela avait laissé des souvenirs amers dans l'esprit de Marie de Médicis (1). » Aussi quelques mois après fut-il dépouillé de toutes ses charges. Cependant la reine, bien conseillée par le duc d'Épernon, gouverneur de Metz (2), vieux courtisan qui avait vécu et guerroyé sous cinq rois, fit un coup de parti en déterminant le parlement de Paris à la proclamer régente : elle dut à cet acte important d'être immédiatement reconnue sous ce titre, sauf les dissidences qui surgirent plus tard.

C'était beaucoup sans doute, mais quelle tâche pour une femme, pour une étrangère, une Italienne dont le nom n'était pas rassurant pour la France, de se maintenir au suprême pouvoir dans des circonstances si difficiles : au dehors, une guerre prête à éclater ; au dedans, des princes affectant une entière indépendance, et pactisant même avec l'étranger ; une noblesse turbulente qu'aucun danger ne pouvait effrayer, mais aussi qu'aucun frein ne pouvait contenir ; le parti protestant cantonné dans l'ouest et le midi de la France, avec son organisation particulière, ses privilèges, ses places de sûreté ; enfin des gouverneurs de provinces réunissant les attributions les plus étendues, et assez forts pour s'affranchir de toute obéissance. On a reproché à Marie de Médicis de la faiblesse ; mais *ne fait pas de la force qui veut*, et certes d'avoir mené à bien la minorité de son fils à travers tant d'éléments de perturbation et de ruines, prouve

---

(1) Richelieu, Mazarin, la Fronde, etc., par M. Capefigue.

(2) Voir la *Revue d'Austrasie* de février 1838.

sans réplique que la régente ne manqua ni de capacité ni de prudence. Nous avons vu de nos jours des révolutions s'opérer avec bien moins de chances qu'alors.

Mais les difficultés du gouvernement n'existaient pas seulement dans ces circonstances générales, dans ces dispositions des masses; elles se compliquaient journellement par des incidents qui ne se pouvaient prévoir : ainsi des mécontentements sans motifs, des ambitions déçues, des intérêts de cupidité faisaient chaque jour changer de parti à des personnages assez importants, pour que la reine dût payer chèrement leur retour à la fidélité.

D'autres fois il suffisait de la fastueuse bravade d'un prince pour mettre en émoi toute une population. Ainsi « quand le prince de Condé entra dans Paris, après son long exil, il était accompagné de quinze cents gentilshommes, si bien que la cour eut effroi de cette petite armée qui pénétrait aux murs de la bonne ville. Le conseil de régence ordonna l'armement de la bourgeoisie; il voulut que toutes les dizaines reprissent leurs vieilles arquebuses, les archers leurs hoquetons, afin de montrer au susdit prince qu'il n'y avait rien à faire pour troubler la paix du peuple (1). »

Une autre cause de troubles était dans les violentes querelles qui souvent s'élevaient pour les circonstances les plus frivoles, telles que des affaires de galanterie, la prééminence du haut du pavé, des disputes entre des valets, et qui suscitaient, au mépris des lois les plus sévères, des duels acharnés de deux contre deux, quatre contre quatre, où quelquefois une famille entière avec tous ses adhérents s'armait contre une autre famille; et pour ajouter à ce scandale, ces rencontres n'avaient pas toujours lieu mystérieusement,

(1) Richelieu, Mazarin, etc., par M. Capefigue.

dans un endroit écarté, c'était dans les places publiques, dans les rues les plus fréquentées de la capitale, au moment même où s'élevait la querelle, que de fougueux adversaires, dégaînant brusquement, se ruaient les uns sur les autres et s'égorgeaient à la vue des passants. Une anecdote de ce genre, dans laquelle Bassompierre joue un rôle de conciliation, nous semble devoir être rapportée comme un des types de cette curieuse époque.

Il s'agissait pour la reine de conquérir le duc de Guise, un des fils de Henri le Balafré, qui avait conservé sur la bourgeoisie catholique une influence traditionnelle, mais dont les sympathies politiques étaient douteuses. Dans ces conjonctures, le chevalier de Guise, frère du duc, rencontrant le 5 janvier 1613, dans la rue S.t-Honoré, vers midi, le baron de Luz, vieux et respectable gentilhomme attaché au service de la reine, le tua, en raison d'un prétendu grief qu'il avait contre lui : « ce dont la reine, dit Bassompierre, fut extrêmement irritée. J'allai en même temps au Louvre, continue-t-il, où je la trouvai pleurant, ayant envoyé quérir les princes et les ministres pour tenir conseil sur cette affaire qu'elle avait infiniment à cœur. Elle me dit alors : vous voyez, Bassompierre, comme on s'en prend à moi, et si ce n'est pas un infâme procédé de tuer un vieux gentilhomme sans aucune défense : ce sont là des tours de la maison. » Mais comme elle méditait d'employer les mesures les plus sévères pour la punition de l'agresseur, elle apprit que le duc de Guise, chez lequel s'étaient spontanément rassemblés une foule de gentilshommes, amis ou serviteurs de sa maison, menaçait de passer dans le parti du prince de Condé. La peur la saisit, force lui fut de céder à la nécessité, et mandant de nouveau Bassompierre comme elle sortait de table : « Je n'ai mangé que du poison à mon dîner, tant j'ai l'estomac gâté et perverti, s'écria en

le voyant la pauvre femme ; si cela me dure long-temps, je crois que je perdrai l'esprit. Bassompierre, en un mot, il faut que tu tâches de me ramener M. de Guise. Offre lui cent mille écus comptants que je lui ferai donner ; offre lui encore la lieutenance générale de Provence pour son frère le chevalier ; offre à sa sœur la réserve de l'abbaye de S.t-Germain.... Enfin, pourvu que je le retire de cette cabale et qu'il me soit assuré, je te donne la carte blanche. » A quoi Bassompierre répondit qu'elle le *garnissait* si bien, qu'il ne retournerait point vers elle sans avoir *fait emplète*. Et en effet, peu de jours après il revint triomphant rendre compte de sa mission à la reine, s'applaudissant beaucoup d'avoir réussi, sans même avoir promis la lieutenance générale de Provence au chevalier de Guise, « ayant tâché, dit-il à Marie de Médicis, de faire comme ces valets bons ménagers, qui rapportent au fond du sac une partie de l'argent que leur maître leur avait donné pour dépenser. »

Mais il manquerait un dernier épisode à cette histoire, si nous n'ajoutions que peu de jours après les humiliantes concessions de la reine à la famille de Guise, le chevalier reçut, en sortant d'un ballet où il représentait Orphée, un cartel du fils du baron de Luz ; nous en citerons le texte comme caractéristique des mœurs de l'époque : « Monseigneur, nul ne peut être plus fidèle témoin du juste sujet de ma douleur que vous ; c'est pourquoi je vous supplie très-humblement de pardonner à mon ressentiment. Je vous convie par ce billet de me faire tant d'honneur que je me puisse voir l'épée en la main contre vous, pour tirer la raison de la mort de mon père (1). »

Si nous avions à faire le dénouement d'un roman ou d'une fiction dramatique, nul doute qu'il ne serait d'accord avec

(1) *Mercure français*, année 1612, édition de 1619.

la justice et la morale, et l'agresseur aurait péri comme le père de Chimène ; mais l'inflexible réalité est là. Le courageux jeune homme fut tué de la même main qui avait tué son père.

A cette occasion, Bassompierre, tout courtisan qu'il est, ne peut cacher son étonnement. « Je vis, dit-il, une chose bien étrange des changements de la cour : que M. le chevalier de Guise, qui pour avoir tué le père, la reine commande au parlement d'en connaître, d'en informer, et de lui faire et parfaire son procès ; en moins de huit jours de là, après avoir encore de surcroît tué le fils du baron de Luz, la reine l'envoya visiter et savoir comment il se portait de ses blessures, après qu'il fut de retour de ce dernier combat. »

Et à travers toutes ces intrigues qui se forment, se croisent, se dénouent pour se renouer ensuite, à travers toutes les vicissitudes que subit la France, se montre le caractère national d'alors, d'accord cette fois avec les goûts d'une femme qui a puisé dans sa patrie, dans la belle Florence, l'amour des arts et le besoin des bruyantes dissipations. Ce ne sont que ballets, que tournois, que fêtes splendides. Une de ces fêtes surtout a tellement frappé les contemporains, qu'ils nous en ont fidèlement transmis tous les détails : c'est le carrousel de la place Royale, donné par Marie de Médicis à la ville de Paris, dans le carême de l'année 1612, à l'occasion des doubles fiançailles conclues avec l'Espagne, — de Louis XIII avec l'infante Anne d'Autriche, et de la princesse Isabelle avec un infant. — Rien n'égala la somptuosité de ce spectacle, où la cour déploya toute sa magnificence, où la mythologie, l'histoire grecque, l'histoire romaine et notre moyen-âge furent à la fois explorés en dépit de toutes les lois d'unité, pour mettre en scène les nombreux personnages de cette sorte de drame. On y voyait figurer cent animaux, tous différents, qui dansèrent un ballet, des dragons

jetant du feu par la tête et par la queue, des chevaliers sous divers noms empruntés à nos vieux romans, « déclarant qu'ils maintiendraient la pique à la main, contre tous ceux qui auraient l'audace de le nier, que leurs dames étaient les plus parfaites du monde, et qu'ils méritaient seuls de porter le titre de leurs servants (1). » Apparaissaient ensuite toutes les variétés des nymphes de la Fable représentées par des seigneurs de la cour ; enfin un nombreux cortège des Romains les plus illustres, tels que Scipion, Jules-César, Trajan, etc., pêle-mêle bizarre, étrange confusion de toutes les époques et de tous les genres de spectacles, auquel il ne manquait, pour charmer nos pères, que la délicieuse mélodie de Rossini et de Meyerbeer, car alors même Lulli n'avait pas paru.

Toutefois Bassompierre, qui fut un des tenants du tournoi, s'écrie : « Il n'y eut jamais un carême si beau dans Paris que fut celui-ci. »

Notre Lorrain ne se borne pas aux luttes innocentes des tournois ; ses confidences semi-mystérieuses nous révèlent assez souvent qu'il a conservé dans l'âge de maturité toute la mobilité de ses goûts de jeunesse ; il nous avoue même avec une sorte de candeur qu'il se trouve tout à coup sous le poids de quatre circonstances assez pénibles : *la d'Entragues*, dont nous avons parlé, nantie d'une promesse de mariage, venait d'obtenir contre son ancien amant un jugement qui le forçait à l'épouser ; il y avait entre un mari et une femme une grave brouillerie dont notre héros *était le sujet ;* une fille de bon lieu se trouvait à cause de lui dans un extrême embarras ; enfin, chargé de seize cent mille francs de dettes, il ne savait comment payer ses créanciers, qui, dit-il, commençaient à se *mutiner*.

(1) *Mercure français*, année 1612, édition de 1619.

Toutefois, Bassompierre sortit avec bonheur de ces incidents, dont le moindre eût suffi pour perdre un autre homme. Le jugement qui le condamnait à épouser fut cassé par arrêt du parlement; la querelle entre le mari et la femme s'arrangea; la demoiselle se tira d'affaire sans que rien n'eût transpiré; quant à ses usuriers, il sut les apaiser au moyen de sept cent mille francs dont sa mère en mourant le fit hériter. Et à cette occasion nous regrettons de le trouver insensible à cette mort. Mais nous ne pouvons le cacher, il était léger, volage en amitié comme en amour; car sa sœur, la comtesse de Tillières, ayant vu un jeune seigneur allemand s'abandonner sans réserve aux protestations d'attachement que lui faisait Bassompierre, « Monsieur, lui dit-elle, j'ai bien étudié les goûts et les affections de mon frère; je me souviens que d'abord il aimait le comte d'Auvergne; puis il aima Saint-Luc, qui dansait à merveille; puis un autre eut son cœur; puis il aima passionnément un cheval isabelle, et maintenant c'est vous (1). »

Notre compatriote n'est pas moins heureux dans sa vie politique, sa vie d'ambition, que dans sa carrière de galanterie. « Bassompierre, lui dit un jour la reine, si vous eussiez été prince, je vous eusse donné aujourd'hui une belle charge. — Madame, fut la réponse, si je ne suis pas prince, ce n'est pas que je n'aie bien envie de l'être; mais néanmoins je vous puis assurer qu'il y en a de plus sots que moi. » Là-dessus la régente lui apprit qu'elle le nommerait colonel-général des suisses, si les capitulations faites avec la république ne lui imposaient pas de ne jamais conférer cette place à d'autres qu'à un prince.

Mais Bassompierre ne se tient pas pour battu; il fait si bien qu'il est agréé par les treize cantons, et qu'il est défi-

(1) Mémoires de Brienne.

nitivement reconnu colonel-général des suisses le 12 mars 1614.

Peu de mois après, le roi ayant atteint sa quatorzième année, est reconnu majeur : majorité fictive, qui impose peu aux factieux ; car ici commence un véritable imbroglio, état mixte de paix et de guerre qui continue pendant deux à trois ans, et dont les détails ne peuvent trouver place dans le cadre rétréci d'une notice. Les *malcontents*, à la tête desquels est le prince de Condé, dont le seul mérite fut d'être père d'un héros, prennent les armes, les déposent et les reprennent à diverses reprises. On se bat, on traite, on se bat encore, on prend et on reprend des bicoques : époque étrange, on pourrait dire burlesque, si le sang français ne coulait pas, si le peuple n'avait pas à souffrir des calamités d'une guerre civile. Bassompierre montre dans ces circonstances toute l'insouciance de l'homme de plaisir et tout le courage du soldat : ainsi il nous a dit que « l'année commença joyeusement par force assemblées, qui se firent fort belles... On passa bien le temps à la foire S.t-Germain... Nous dansâmes le ballet du commissaire, puis ensuite celui du prince de Chypre, qui fut très-beau... Je gagnai cette année-là au jeu de trictrac cent mille écus, ou à M. de Guise, ou à M. de Joinville, ou à M. le maréchal d'Ancre. Je n'étais pas mal à la cour, ni avec les femmes et quantité de belles maîtresses. » Et trois mois après notre épicurien, combattant pour la cause royale, est grièvement blessé d'une balle dans le ventre, au siège de Réthel. « Je me crus mort, » s'écrie-t-il : heureusement, à quelques pages de là, qu'il nous rassure, en reprenant le cours de ses épanchements habituels.

Nous sommes en 1617, la reine-mère gouverne toujours, ou plutôt elle a délégué le pouvoir à Concini l'aventurier, le beau Florentin, devenu marquis d'Ancre, maréchal de

France, premier ministre, aspirant à l'épée de connétable, sans avoir jamais tiré la sienne; homme vain, présomptueux, insolent comme le sont tant de parvenus; — qui ne parlait des pauvres gentilshommes qui lui servaient de gardes, qu'en les nommant *miei coglioni di mile franchi*. Venu d'Italie à la suite de Marie de Médicis, il était réputé, non sans quelque vraisemblance, son ancien amant, et cette opinion se trouvait accréditée à la cour; car un jour que la reine, se disposant à sortir, demandait son voile, le comte de Lude dit à demi-voix, au milieu des courtisans : « Il ne faut pas de voile pour un vaisseau qui est à l'ancre (1). »

En définitive, ce favori ne manquait ni d'habileté ni d'énergie. Précurseur de Richelieu, il s'était donné pour mission de défendre l'unité royale contre la haute féodalité qui, plus forte que lui, le brisa.

Bassompierre nous raconte les confidences que lui fit le maréchal d'Ancre peu de temps avant sa chute. Alors au faîte de sa puissance, il venait de faire arrêter et conduire à la Bastille le prince de Condé, le plus acharné de ses adversaires, et cependant les prévisions de l'Italien étaient sinistres, car il sentait que la lutte engagée avec la noblesse était pour lui une question de vie ou de mort.

« Signor, je suis perdu! signor, je suis ruiné! signor, je suis misérable! » s'écrie le maréchal en voyant entrer chez lui Bassompierre; et celui-ci voulant lui inspirer des sentiments plus conformes à sa haute position, « sachez, monsieur, continua l'Italien, que depuis le temps que je suis au monde, j'ai appris à le connaître, et vois non seulement les élévations de la fortune, mais encore les chutes et décadences, et que l'homme arrive jusqu'à un certain point de bonheur, après lequel il descend, ou bien il se

(1) Mémoires de Brienne.

précipite, selon que la montée qu'il a faite a été haute et raide. Si vous ne m'aviez connu dès ma bassesse, je tâcherais de vous la déguiser; mais vous m'avez vu à Florence, débauché, quelquefois en prison, quelquefois banni, le plus souvent sans argent, et incessamment dans le désordre et dans la mauvaise vie. » Là-dessus il énumère les honneurs dont il a été comblé, l'immense fortune qu'il a acquise, et qui ne s'élève pas à moins de dix à douze millions; il ne se dissimule pas les haines qu'il a amassées sur sa tête; il conclut en disant qu'il a vainement conjuré sa femme de quitter la partie, et que si ce n'étaient les obligations qu'il lui doit, il la laisserait et s'en irait « en lieu là où les grands, ni les peuples de France ne l'iraient pas chercher. »

« Je lui dis ce que je pus, ajoute Bassompierre, tant pour le consoler que pour le divertir de cette pensée, et puis me retirai. Et ai voulu faire voir par ce discours comme les hommes, et principalement ceux que la fortune a élevés, ont des inspirations et des prévoyances de leur malheur; mais ils n'ont pas la résolution de les prévenir pour l'éviter. »

Il s'élevait dans ce moment à la cour une autre fortune non moins extraordinaire que celle de Concini. Parmi les pages que l'on avait donnés à Louis XIII dans son enfance, se faisait remarquer un gentilhomme obscur, Charles d'Albert de Luynes, dont les seigneuries, disait Bassompierre, « étaient si étroites qu'un lièvre sautait dessus chaque jour. » Or ce Luynes était très-habile dans la fauconnerie : il plut à l'enfant en dressant pour lui des pies-grièches et en flattant son goût pour la chasse. La majorité de cet enfant grandit la position du favori, et en fit une puissance dont Bassompierre devina le danger. « Madame, disait-il à la reine-mère, un de ces jours on vous tirera le roi de dessous l'aile. » En effet, cédant aux suggestions de Luynes et de quelques hommes obscurs dévoués à ce favori, le premier

acte d'autorité que fit le jeune roi, fut d'ordonner le meurtre de Concini et l'éloignement de la reine-mère, et il n'avait pas seize ans!

On sait que Concini fut assassiné sur le pont du Louvre, le 24 avril 1617; que sa femme, condamnée par arrêt du parlement de Paris pour divers griefs, entre autres pour sorcellerie, fut décapitée en place de Grève; que tous leurs biens furent confisqués: digne conclusion d'un attentat.

Changement complet dans le gouvernement. Luynes règne de fait, en dépit de l'adage :

« Devrait-on hériter de ceux qu'on assassine! »

Il hérite non seulement du pouvoir de Concini, mais encore de la plus grande partie de ses riches dépouilles qu'il a l'impudeur de se faire adjuger. Quant à Louis XIII, il sera pendant toute sa vie comme le héros de certains drames mal conçus, où l'action tourne incessamment autour de lui, sans qu'il la dirige jamais. En supportant impatiemment le joug, son destin fut d'être toujours dominé; et cependant il ne manquait ni de courage ni d'instruction, il aimait la gloire de la France, il écrivit en véritable tacticien l'histoire de ses campagnes, et s'occupa avec succès d'améliorer l'état alors si défectueux de l'artillerie et du génie. Quant à sa vie intime, il prenait un favori et il l'abandonnait ensuite, laissant au besoin rouler sa tête sur un échafaud. Fils ingrat, époux sans tendresse, amant sans passion, ce ne fut pas seulement un roi faible, ce fut un mauvais homme, et cependant il eut un grand règne, parce qu'auprès de de lui se trouva un grand ministre.

Hâtons-nous de rejoindre Bassompierre : il arrivait dans la même journée de Paris à Rouen, *en carrosse de relai,* diligence inouïe, diligence, dit-il, que l'on n'a pas encore

faite en hiver. Quel ne serait pas aujourd'hui l'étonnement de notre compatriote, s'il faisait ce voyage dans la voiture publique la plus vulgaire, et surtout s'il roulait à l'aide de la vapeur sur un chemin de fer ! Bassompierre aurait pu nous dire s'il était ce jour-là dans sa voiture à glaces, car on sait qu'il est l'inventeur de cet objet de luxe, qu'il fit venir à grands frais de Venise, la seule ville de l'Europe où l'on fabriquait des glaces de grande dimension.

Notre Lorrain reprend à bâtons rompus, selon sa coutume, le cours de ses narrations : « Vers la mi-août (1618), le roi s'en vint à Monceaux, d'où j'étais capitaine, où je le reçus si magnifiquement que rien plus. Il y demeura dix-sept jours, qui me coûtèrent dix mille écus.... Nous avions les comédies espagnoles cet hiver-là, et il y eut une grande comète au ciel, qui apparut un moins durant.... L'année 1619 commença par la grande maladie de la reine que Dieu enfin garantit.... Le roi consomma le mariage avec la reine sa femme.... Peu après on fit rouer à Paris Le Sity et Durant, pour quelques écrits en faveur de la reine-mère.

Une telle punition nous paraîtrait un peu *acerbe* aujourd'hui. Mieux vaut encore, dût-on se récrier sur l'ignorance ou la partialité des jurés, avoir à payer une amende, ou à subir quelques mois de prison. Du reste nous ferons remarquer, à cette occasion, que la presse a joué un grand rôle dans nos troubles politiques depuis la Ligue. « Alors, dit Châteaubriand, la plume était aussi active que l'épée : comme chacun avait liberté entière dans son parti et n'était proscrit que dans l'autre, il y avait réellement liberté de la presse (1). »

L'année 1617 amène une nouvelle péripétie politique : la reine-mère s'échappe de Blois où elle était en exil depuis

(1) Études historiques.

la catastrophe du maréchal d'Ancre; elle court à Angoulême d'où, bravant le favoritisme de Luynes, elle appelle à elle tous les mécontents et se pose comme chef de cette féodalité qu'elle a combattue, et dans le même temps, par un autre contraste, le prince de Condé, rachetant sa liberté par une sorte d'apostasie, passait du côté de la cour.

Le parti de la reine grossit et devient une puissance, on traite et on arme des deux côtés; un engagement assez vif a même lieu, au Pont-de-Cé, entre les troupes de la mère et celles du fils. Bassompierre charge vigoureusement à la tête du régiment de Champagne et contribue au succès de l'affaire. Traité d'Angers, conclu par les soins de l'évêque de Luçon, Richelieu, l'ami, le confident de la reine; elle rentre en faveur, mais elle ne gouverne pas.

C'est toujours Luynes; il est fait duc, il est fait connétable, il se fait garde des sceaux; il cumule les plus grandes charges. Jaloux du crédit de Bassompierre près de Louis XIII, il exile notre Lorrain, en l'envoyant en ambassade en Espagne. C'est au retour de cette mission, qu'ayant raconté au roi « qu'il avait fait son entrée à Madrid, monté sur la plus jolie petite mule du monde, qu'on lui envoya de la part du gouvernement: — Oh! la belle chose que c'était, dit le roi, de voir un âne sur une mule! — Tout beau, sire, dit Bassompierre, c'est vous que je représentais (1). »

Nous regrettons de ne pouvoir citer nombre de réparties de notre spirituel conteur; quelques-unes sont triviales, mais la plupart sont empreintes d'un naturel caustique, d'une originalité qui déride les fronts les plus sévères. Malheureusement ces bons mots, quoique débités en haut lieu, offusqueraient nos oreilles. Qu'on se rappelle certaines

(1) Historiettes de Tallemant des Réaux, art. *Bassompierre*.

expressions qui se retrouvent fréquemment dans Molière, les madrigaux que Benserade adressait aux femmes de la cour de Louis XIV, et même certains passages des lettres de madame de Sévigné, et on s'expliquera nos réticences.

A peine Bassompierre a-t-il quitté son rôle de diplomate, qu'il lui faut ressaisir son épée, son arme habituelle : une nouvelle guerre civile plus grave, plus dangereuse que les précédentes, vient de s'allumer. C'est cette fois contre le parti protestant, accusé non sans motif d'avoir voulu se constituer en république fédérative, que vont se diriger toutes les forces du gouvernement. Le roi, à la tête d'une armée nombreuse pour cette époque, investit Montauban, place très-importante, le boulevard des rebelles dans le midi; mais il éprouve une si opiniâtre résistance, qu'il est obligé de lever le siège. Bassompierre qui vient de montrer une grande valeur aux Sables-d'Olonne, est, peu de temps après, récompensé de ses services militaires par le bâton de maréchal de France ; il avait reçu, deux ans auparavant, les insignes de l'ordre du Saint-Esprit.

Luynes meurt; il meurt à temps, car il allait tomber en disgrâce; déjà le roi, en *gabant* et plaisantant, ne l'appelait que le roi Luynes, et comme un jour celui-ci arrivait au quartier royal, suivi de toute la cour : « Voyez, dit Louis à Bassompierre, c'est le roi qui entre..... Vous ne le connaissez pas, continue-t-il; il croit que je lui en dois de reste, et veut faire le roi, mais je l'en empêcherai bien tant que je serai en vie. »

Un traité est conclu à Montpellier avec les protestants: ce n'est qu'une trève, car les causes d'irritation se perpétuant, une nouvelle collision est inévitable; du reste ce parti a perdu son ancienne énergie. Il existe chez les peuples des moments de lassitude dont les gouvernants profitent d'ordinaire pour appesantir leur joug. Ce temps de calme

laisse du reste aux hautes ambitions le loisir de se disputer la succession politique de Luynes, qui n'est rien moins que la tutelle officieuse du roi et le gouvernement du royaume. Mais aucun grand personnage ne se trouvant en position de recueillir cet immense héritage, la reine-mère use de son crédit pour appeler au ministère Richelieu, devenu cardinal, homme qui lui est tout dévoué et qu'elle compte bien garder sous sa direction : c'était en 1624; et dès l'année suivante on pourra dire avec Châteaubriand : « Il n'y a qu'une seule chose et qu'un seul homme sous le règne de Louis XIII, Richelieu. »



QUELQUES FEUILLETS

D'UNE CHRONIQUE MESSINE.

(4.e ARTICLE.)

VENDREDI 18 OCTOBRE 1555.

Le lendemain, vendredi, la plupart des convives de Vieilleville firent la très-grasse matinée et ne se réveillèrent que pour dîner. Il n'en fut pas de même au Gouvernement.

Vers dix heures du matin, le prévôt de Metz fit demander audience à Vieilleville et fut immédiatement reçu. Pendant que les gens de guerre faisaient leur métier en conscience dans les bois de Sylvange, le prévôt ne s'était pas montré

moins consciencieux dans l'accomplissement de ses devoirs. Il avait tenu fidèle compagnie au capitaine d'Amezan dans la maison des frères Baudes, et avait assisté à l'arrestation de tous les religieux vrais et faux, au nombre de cinquante, qui étaient rentrés au couvent les uns après les autres, ou qui avaient été saisis par le gouverneur lui-même. Tous avaient été catalogués, confrontés et interrogés à tour de rôle, les poucettes aidant, en sorte que le prévôt qui avait passé la nuit à dicter son grimoire judiciaire, apportait à Vieilleville une procédure instruite au grand complet, en vertu de laquelle il demeurait constant et prouvé que les cordeliers étaient coupables de haute trahison et du crime de lèse-majesté. Il n'y avait donc plus que quelques blancs laissés dans la sentence, blancs que Vieilleville devait remplir lui-même en ordonnant le genre de mort, le temps et le lieu de l'exécution des condamnés.

— Vous voyez, monseigneur, que j'ai fait diligence, dit le prévôt au gouverneur : il ne faut guère perdre de temps, pour dépêcher à la potence et en une nuitée cinquante coquins de cette étoffe.

— De fait, monsieur le prévôt, c'est merveilleusement besogner ; et Vieilleville feuilletant le volumineux dossier que le prévôt lui présentait, examina rapidement les pièces de ce singulier procès.

Quand il eut fini, — tenez, monsieur le prévôt, dit-il, tout bien considéré, je ne veux pas adopter en entier les conclusions de votre procédure, toute juste qu'elle est et conforme au droit des gens. Je ne trouve pas raisonnable, pour vous le dire au vrai, que les trente soldats venus en la ville pour parfaire l'entreprise, meurent comme ceux qui l'ont tramée. Je sais bien qu'on les pourrait avec tout droit faire pendre comme espies, puisqu'ils sont entrés dans la ville travestis et déguisés en cordeliers ; mais à bien

prendre, il n'y a que générosité et courage dans leur fait; car enfin ces braves gens exposaient prodigalement leur vie en se jetant ainsi entre nos griffes, le tout pour acquérir honneur et faire service à leur prince; et ce service eût été grand, si Dieu n'y eût pourvu, il le faut reconnaître. Nous autres, hommes d'épée, sommes assez enclins à nous entr'aider à l'occasion, et jamais pour ma part je n'ai eu repentance d'avoir ainsi fait. Donc, quant aux trente soldats arrêtés au couvent, je leur fais grâce de la vie et je la leur remets complètement pour le respect et en faveur des armes.

— Monseigneur, vous en êtes le maître, et je vous approuve, admirant votre générosité. Pour moi, homme de justice, je la devais égale à tous, et c'est pour cette seule cause que d'une même condamnation j'avais frappé tous les coupables.

— A Dieu ne plaise que je vous en blâme et reprenne, monsieur le prévôt; nous avons fait et faisons chacun notre devoir dignement. Donc, je rends la vie franche aux trente soldats; toutefois je ne veux pas qu'ils s'en retournent sans recevoir quelque légère honte, pour récompense de leur fait. A cette fin, demain matin, vous les ferez partir de la grande église, les têtes nues, trois à trois, chacun un bâton blanc en la main, vêtus du long habit de cordelier, et portant leurs frocs sur leur bras comme les chanoines leurs aumusses. Ils seront conduits par vos archers le long de la grande rue de Fournelrue, puis par la place du Change et le Champ-à-Seille, pour de là regagner, à travers la ville, la porte du Pont-Thieffroy. Votre trompette à cheval marchera devant, sonnera à chaque carrefour, et dira à haute voix ces mots. —Écrivez-les, je vous prie, pour que le trompette ne se puisse tromper en leur teneur, et que vous les lui puissiez bailler en bonne forme; — et le prévôt écrivit sous la dictée de Vieilleville :

« Sont les moynes de la royne de Hongrie, qui devaient surprendre cette ville et l'abrazer; mais Dieu, par sa sainte grâce, y a pourvu, et pour ceste leur méchante entreprise, ils sont bannis à jamais de la ville de Metz et Pays-Messin, et condampnés, s'ils y sont rencontrés et pris, à estre pendus et estranglés. »

Quand le prévôt eut fini tout ce que Vieilleville venait de lui dicter; — c'est bien ainsi, dit-il; maintenant veillez à ce qu'il n'y ait faute, monsieur le prévôt, et que tout ce que je vous viens de dire, sans rien oublier, soit fort bien exécuté.

— Je vous jure sur ma vie, monseigneur, que de ma part il n'y aura défaut, et demain, dès sept heures, nous commencerons l'exécution de votre très-plaisante sentence en ce qui regarde les soldats. Quant aux vrais moines, qu'en ferons-nous?

— Ceux-là ont mérité la corde, et par Dieu! ils l'auront tôt ou tard; mais rien ne presse. Attendez que pour leur exécution, je vous fasse savoir mon bon plaisir : ce sera plus tard, dans quelques jours peut-être. En attendant, comme il en faut décharger le capitaine d'Amezan, demain à la nuit vous les conduirez tous les vingt en la tour d'Enfer, et les y resserrerez en bonne et sûre garde, afin qu'ils y puissent pleurer leurs péchés, en attendant le coup de la mort. Toutefois, entendez bien ceci, je veux, sur votre tête, que pas un ne sache sa condamnation; attendez que je la leur fasse prononcer, quand il me conviendra.

Pour ne pas avoir à revenir sur ce point, je dirai de suite que l'ordre de Vieilleville fut ponctuellement exécuté, et que les vingt cordeliers Baudes, le gardien compris, furent conduits à la tour d'Enfer et jetés dans d'affreux cachots. Bien que se trouvant fort mal à l'aise dans cette prison, les moines ignorant leur sort futur, et comptant fermement sur la parole du gouverneur, prirent patience comme ils

purent. Ils se figurèrent que les trente soldats avaient suffisamment payé pour tous par la grotesque amende honorable à laquelle ils avaient été condamnés ; que pour eux, hommes d'église, leur saint caractère leur vaudrait l'indulgence du gouverneur, et que, par suite, ils en seraient quittes pour être bannis du Pays-Messin et renvoyés en Flandre. Bientôt nous verrons comment cette douce espérance leur fut enlevée.

Revenons à Vieilleville : il congédiait le prévôt en lui renouvelant ses recommandations pour l'exécution entière des ordres qu'il venait de lui transmettre, lorsque le capitaine Ryolas entra dans son cabinet. Il venait lui annoncer qu'un trompette, envoyé par le comte de Mesgue, s'était présenté à la porte du Pont-Thieffroy, et avait déjà fait trois chamades pour demander qu'il lui fût accordé d'entrer en ville ; que, ne voulant prendre sur lui de le laisser passer, il accourait en personne chercher les ordres du gouverneur, et savoir si c'était son bon plaisir de recevoir le parlementaire. Vieilleville n'eut garde de refuser, et enjoignit au capitaine Ryolas de lui amener sur le champ l'homme en question. Ryolas se dépêcha, et peu de temps après il introduisit dans le cabinet du gouverneur le trompette, dont la contenance était assez piteuse et se ressentait fort des événements de la nuit précédente. Aussitôt que Vieilleville le vit entrer, il lui cria :

— Hé bien ! que dit le comte de Mesgue ? Il a bien eu du moine, n'est-il pas vrai ?

Le pauvre diable qui eût voulu pour beaucoup être loin, ne fut pas rassuré par cette brusque entrée en matière, et confus comme un voleur dont on saisit la main dans la poche de son voisin, il regarda ses bottes et n'osa pas répondre.

— Est-ce que tu as peur de moi, que tu ne me réponds

pas? En ce cas, tu aurais tort. Parle hardiment, trompette; ne sais-tu pas que gens de ta qualité ont puissance de tout dire? Pour le moins, je te le permets; va, tu n'as rien à craindre.

Le trompette, un peu remis à l'aise par ces mots, recouvra la parole et répondit :

— Oui, par Dieu! monsieur, nous en avons bien eu du moine; que maudite soit la moinerie et à tous les diables donnée, quand elle se mêlera d'autre chose que de prier Dieu. Monsieur le comte, mon pauvre maître est au lit malade, et disait ce matin, quand il m'a dépêché, que ce n'est qu'autant d'hommes de perdus, que de rien entreprendre sur ce lion-vulpe de Vieilleville.

— Ah! ah! il en est donc dégoûté cette fois?

— Il disait encore, monsieur, que c'était folie à lui de marcher pour exécuter une entreprise qui n'est tramée que par des femmes et des moines, où il a perdu tant de braves capitaines et si grand nombre de gens de bien et d'illustres hommes; et il proteste bien à Dieu, et le jure, que jamais il ne retombera en cet inconvénient.

— De vrai, mon camarade, il aura raison; car en affaire de guerre, il n'est pas chanceux, ton maître. Maintenant dis-moi pourquoi il t'a envoyé vers moi? que demande-t-il?

— Voici, monsieur, le sujet de ma venue. Il m'a baillé ce rôle de gens de réputation qui ne sont pas rentrés à Thionville, pour savoir s'ils sont morts ou prisonniers; et comme il est en mortelle inquiétude, il m'a envoyé à Metz tout aussitôt qu'il a pu. Je vous prie donc que vous veuilliez y faire réponse. — Vieilleville prit la liste, la parcourut des yeux et lut les noms suivants :

Le fils aîné du comte de la Chaulx, le sieur de Bourlemont, le sieur de Roolle, le sieur de Vergy, le sieur de Mont-

dragon, le sieur de Ludre, le sieur de Crouy, le bâtard du duc d'Arschot, le fils du chancelier Nigry, le fils du marquis de Bergues, le fils du comte d'Ornes, le sieur de Martigny, le frère du comte d'Aremberg, le jeune Brabançon, et plusieurs autres grands seigneurs.

— Il me serait difficile de te dire s'ils sont ici, car nous avons beaucoup de prisonniers, et comme je ne les ai point passés en revue, je ne sais quels ils sont : mais attends, nous le saurons tantôt. Carlois !

— Monseigneur.

— Ecrivez bien vite ce que je vais vous dicter.

— Je suis prêt, monseigneur.

« Nous, gouverneur de la ville et du gouvernement de Metz, pour et au nom de S. M. très-chrétienne Henri II, par la grâce de Dieu, roi de France, avons ordonné et ordonnons ce qui suit : tous capitaines, tant gens de cheval que de pied, gendarmes, chevau-légers, soldats et tous autres qu'il appartient, auront à faire venir en la place du Champ-à-Seille, et sur les trois heures après midi de ce jour, tous les prisonniers qu'ils prirent hier en la journée des embuscades ; personne n'en pourra retenir ou cacher un seul, sur peine de la vie, et cela sans nul excepter. »

Vieilleville relut son ordonnance et puis chargea Carlois de l'envoyer sur le champ au prévôt, avec mandement exprès de la faire publier par toute la ville à son de trompe et de tambour.

Il fut fait ainsi que le voulait le gouverneur. A l'heure assignée, toutes les avenues de la place du Champ-à-Seille virent arriver en foule les hommes qui, dans l'expédition de la nuit précédente, avaient fait quelque prisonnier. Vieilleville s'était rendu sur la place avec MM. d'Espinay et de Thevalle, et cinquante gentilshommes de sa compagnie. Comme on le pense bien, le trompette du comte de Mesgue

avait été exact au rendez-vous, impatient qu'il était de connaître au juste les pertes de son parti.

Quand tous les prisonniers furent réunis sur la place, Vieilleville les disposa par rangs de dix, et les fit surveiller d'un côté par quatre cents arquebusiers, et de l'autre par quatre cents corselets. Puis toutes ces précautions une fois prises, il dit au trompette de passer avec lui dans les rangs des prisonniers, pour voir s'il y reconnaîtrait ceux dont il était venu demander des nouvelles. Ils commencèrent donc leur inspection; mais à mesure qu'ils approchaient de la fin, le pauvre trompette poussait de gros soupirs et des ah! mon Dieu! désespérés, et quand il eut bien vu tout le monde, il se mit à pleurer.

— Ils n'y sont pas, monsieur, je n'en ai vu un seul. Ah! l'empereur et la reine de Hongrie ont hier perdu plus de trente grands seigneurs des Pays-Bas et de Franche-Comté, signalés serviteurs et favoris de leurs majestés, et faut qu'ils soient morts, puisqu'ils ne sont ici; car ils étaient en la troupe, et ne sont pas à Thionville. Il est vrai que toute cette nuit et environ l'aube du jour, il y en est arrivé plus de trois cents, et encore y en arrivait-il quand je suis parti, et j'en ai rencontré plus de trente à deux et trois lieues d'ici, que j'ai remis et redressés en leur chemin.

— Ah çà! trompette, mon ami, lui dit M. d'Espinay, quand il entendit ses lamentations, ne joues-tu pas au fin avec tes larmes et jérémiades. M'est avis, mon malin compère, que ceux que tu cherches pourraient bien être parmi ceux-ci, et que tu feins de les croire morts pour sauver leur rançon, en les réduisant avec le commun des autres menus prisonniers. Je ne me fierais trop à ta pleurnicherie.

— Monsieur, je jure à Dieu que je ne cherche point à vous tromper. Il n'est, hélas! que trop vrai que ceux que j'espérais trouver ici n'y sont pas.

— Il ne ment point, ajouta Vieilleville lui-même ; hormis deux ou trois, je connais tous ceux qui sont écrits en sa liste, et de fait je n'en vois aucun en la masse de nos prisonniers. Il faut donc que ces pauvres seigneurs soient morts, ou qu'ils se soient perdus en courant à travers les bois.

Trompette, tu vois tous ces prisonniers dont nous n'avons que faire ici ; il faut que le comte de Mesgue les veuille bientôt racheter, car tu le peux avertir que s'il n'y donne ordre, je suis résolu de leur faire un mauvais parti, vu que la garde n'en vaut rien, avec les belles pratiques et secrètes intelligences que vous autres messieurs les impériaux entretenez fort habilement en la ville. Il en est entre eux qui ont parmi les bourgeois de Metz beaucoup plus de parenté que je ne leur en souhaiterais ; tout cela est mauvaise denrée à mettre en magasin, et je n'ai point envie de jouer tous les jours le jeu qu'il m'a fallu jouer hier.

— Monsieur, ayez pour assuré qu'il y sera promptement pourvu, car avant trois jours on vous apportera les rançons de tous vos prisonniers qui sont du gouvernement de M. le comte de Mesgue. Quant à ceux des Pays-Bas, je vous supplie que vous preniez un peu de patience : que l'on puisse écrire à leurs familles, et tenez pour assuré que leur rachat ne pourra non plus tarder. Maintenant, monsieur, il se fait tard, et je vous prie de me permettre que je puisse partir incontinent et regagner Thionville, n'ayant plus rien à faire en Metz.

— Non pas, trompette, cela ne se peut arranger ainsi, vu que tu me parais un très sûr courrier pour porter au comte de Mesgue des lettres de tous ceux de vos gens que nous avons pris et qui veulent faire venir leur rançon.

— Cela fera un bien gros paquet, répondit le trompette qui était désespéré de voir les affaires du comte de Mesgue prendre une aussi pitoyable tournure, et qui d'ailleurs se

souciait fort peu d'être le commissionnaire de tout ce fretin de prisonniers.

— Le paquet serait quatre fois plus gros, monsieur le trompette, que vous l'attendriez encore, vu que j'entends qu'il en soit ainsi.

Notre homme ne répliqua plus, et se résigna prudemment à patienter jusqu'à ce qu'on lui rendît la liberté.

— Messieurs, continua Vieilleville, en s'adressant à haute voix aux prisonniers qui étaient encore dans l'ordre où on les avait mis, je vous fais à savoir que vous ayez cure d'écrire au plus tôt aux gens de votre lignée et parti, à cette fin de recevoir la rançon de quoi vous racheter. Le trompette de M. de Mesgue, ici présent, repartira demain à l'heure de dix heures du matin, et se chargera très-volontiers de toutes vos lettres. Vous m'avez entendu; maintenant donc il dépend de vous de vous tirer promptement de nos mains; on va vous reconduire en vos logis.

A ces mots, chaque détenteur de prisonniers se rapprocha de celui ou de ceux qui lui appartenaient, et toute la bande se dispersa. Le vrai motif pour lequel Vieilleville avait empêché le trompette du comte de Mesgue de repartir le soir même, était tout autre que celui qu'il avait allégué. Il voulait qu'il fût témoin de la petite promenade d'agrément réservée pour le lendemain matin aux trente faux moines de la maison des frères Baudes: le tout à cette fin qu'il en pût donner de bonnes nouvelles au pauvre comte de Mesgue et à tous les habitants du pays de Luxembourg.

SAMEDI 19 OCTOBRE 1555.

Le samedi matin, le trompette du comte de Mesgue reçut au point du jour, et de la part du prévôt, l'ordre de se tenir prêt à quitter la ville en compagnie des trente

hommes de guerre qui avaient été arrêtés au couvent des frères Baudes. Ceux-ci devant être mis en liberté et rendus à la porte du Pont-Thieffroy, à dix heures du matin, le trompette, auquel il était accordé pleine liberté de se promener par la ville jusqu'à son départ, devait aussi se trouver à dix heures à la porte du Pont-Thieffroy, pour y recevoir les lettres de ses compatriotes et des dépêches du gouverneur pour le comte de Mesgue.

Le brave garçon profita de la permission, espérant que sa promenade pourrait lui faire voir par-ci par-là quelques petites choses bonnes à noter et à raconter à son maître. Il ne se trompait pas.

Quand il descendit par la ville, il fut fort étonné de voir les rues pleines de gens en train de goailler et qui couraient à qui mieux mieux vers le grand moutier. Comme il n'était pas encore sept heures, cette affluence l'étonna, et il suivit machinalement la foule pour voir par lui-même ce qui faisait courir tous les bons bourgeois ; du reste il se garda bien d'interroger ceux qu'il rencontrait, parce que chacun en le regardant lui riait au nez, et lui semblait plus disposé à le goguenarder qu'à lui adresser un compliment de condoléance.

En marchant ainsi, guidé par une assez vive curiosité qu'il ressentait malgré lui, il arriva jusqu'au portail de la grande église au moment même où sept heures sonnaient. Au dernier coup de l'horloge, la procession comique dont le prévôt était le maître des cérémonies, se mit en devoir de franchir le seuil de ce portail ; un trompette qui marchait en tête, s'arrêtant au haut des degrés, sonna tout aussitôt, et proclama, de toute la force de ses poumons, la petite annonce que le gouverneur avait lui-même dictée la veille. Le pauvre envoyé du comte de Mesgue aurait bien voulu pouvoir se fourrer dans un trou de souris, mais il n'y avait

aucun moyen de déguerpir. Serré par la foule rieuse par derrière, par devant, à droite et à gauche, il lui fallut avaler le calice jusqu'à la lie, et jouir jusqu'au bout du plaisir de voir défiler ses trente compagnons tondus, dans l'accoutrement burlesque qui leur avait été assigné, et entre deux haies d'archers de la prévôté.

Quand tout fut sorti de la cathédrale, le cortège suivit l'itinéraire fixé par le gouverneur, et le suivit, hélas! bien lentement au gré des pauvres pénitents qui ne portaient vraiment pas la tête haute, et paraissaient terriblement mystifiés et honteux du rôle qu'on leur faisait jouer. A tous les carrefours on s'arrêtait pour entendre une fanfare suivie de la proclamation de l'enragé trompette, qui ne se faisait pas prier pour crier bien haut. Partout sur le passage des malheureux frocards de mauvais aloi, hommes et femmes, jeunes et vieux se pressaient à l'envi, et un tonnerre de cris de joie et de plaisants propos accueillait l'éternelle proclamation. Comme bien on pense, le parlementaire ne se soucia pas de goûter long-temps le spectacle qu'on lui avait donné gratis. Crevant de dépit et de male rage, il alla se cacher dans son logement pour fuir les risées qui le poursuivaient, et bien long-temps avant l'heure dite, il était à la porte du Pont-Thieffroy. A dix heures les faux moines y arrivèrent, toujours dans le même ordre, et là le prévôt leur remit une lettre close et bien cachetée, adressée au comte de Mesgue, et qu'ils devaient lui remettre en main propre : c'était tout simplement le programme de la farce qui venait de se terminer. Le trompette reçut de son côté un volumineux paquet de lettres écrites par les prisonniers, et aussitôt libres, les trente et un pauvres diables doublèrent le pas, et s'éloignèrent le plus vite qu'ils purent de la ville maudite où ils venaient de recevoir une si cruelle avanie.

Une fois cette petite cérémonie expédiée, Vieilleville se

mit à dicter à son secrétaire, Vincent Carlois, un rapport détaillé sur l'affaire des embuscades, et sitôt qu'il fut écrit et signé, il dépêcha vers le roi le sieur Duplessis-Greffier, qui était chargé de faire route en toute diligence, et de donner au roi des renseignements verbaux sur cette expédition : ce qu'il pouvait d'autant mieux faire, qu'il y avait pris une part fort active, ayant été du détachement de M. de Guyencourt. Avec le rapport circonstancié, Vieilleville adressait au roi une lettre dans laquelle il lui demandait d'une manière très-pressante un congé de deux mois, pendant lesquels il pourrait venir à la cour entretenir lui-même Sa Majesté du projet qu'il avait conçu d'élever à Metz une citadelle, projet dont l'exécution pouvait seule assurer à la France la possession de cette place importante.

Cette fois encore Vieilleville avait, pour solliciter un congé, un motif très-différent de celui qu'il alléguait au roi. On se rappelle que le gouverneur avait donné au père gardien sa parole de gentilhomme d'honneur qu'il aurait la vie sauve, s'il consentait à lui dévoiler en entier les projets des impériaux, et cette parole donnée ne laissait pas que de lui paraître embarrassante, précisément parce qu'il ne voulait pas la tenir.

J'ai déjà dit combien un semblable procédé était coupable et indigne d'un homme d'honneur ; il ne me reste donc plus qu'à raconter des faits historiques. Vieilleville se figura que si la condamnation consentie et voulue par lui n'était exécutée que par l'ordre d'un autre gouverneur, son honneur sortirait sain et sauf du mauvais pas où il s'était jeté bénévolement. De là cette insistance à demander un congé et un successeur qui prît le gouvernement de Metz par intérim, et qu'il chargerait, quand il serait loin, de faire exécuter la sentence prononcée contre les frères Baudes.

M. Duplessis-Greffier ne perdit pas de temps, et le jeudi

24 octobre 1555, arriva auprès du roi Henri II, qui était alors à Villers-Coterets. Ce monarque venait de recevoir par un courrier de M. Le Fresne d'Aluye, son ambassadeur à Bruxelles, une lettre qui lui donnait une très-vive inquiétude : voici quelle était la teneur de cette lettre :

« Sire, je ne veux faillir de donner avis à vostre majesté que le fils du chancelier Nigry et le sieur de Bourlemont sont arrivés cejourd'hui mardy 22 octobre devant la royne de Hongrie, qui luy ont apporté une nouvelle si estrange et fascheuse, qu'elle s'est retirée en sa chambre menant un extrême deuil, à laquelle personne ne parle, et ny entre-t-on point, de quoy tout le monde est en peine; car on ne peut descouvrir le fond de cette nouvelle. Mais son médecin qui m'est fort bon amy, m'a dit, comme en passant et sans s'arrester, que le gouverneur de Metz a défait plus de trois mille hommes des siens, à deux lieues de Thionville, parmi lesquels il est demeuré de grands seigneurs de Flandres et de la haulte Bourgoigne. Mais ce qui aggrave et augmente plus son ennuy dont il croit qu'elle en mourra, est que le fils de son favory, M. de Brabançon (votre majesté sait ce que je veux dire), y a été tué. Ledict médecin cela dit, s'en est allé bien vite et m'a mis le doigt sur la bouche. Je ne suis pas prêt d'avoir audience pour l'affaire qu'il a plu à V. M. m'envoyer par Nambu : elle m'excusera, s'il lui plaist, de ceste longueur; mais aussitost que les grands regrets de la dame seront évaporez, je ne laisserai passer l'occasion d'exécuter vos commandements. Sire, je prierai Dieu, etc., etc. »

De Bruxelles, comme dessus.

Henri II, tout préoccupé de cette nouvelle, venait de faire appeler son chancelier, M. de l'Aubespine, pour écrire au gouverneur de Metz et lui demander de prompts éclair-

cissements, lorsque le maréchal de S.t-André arrivant en toute hâte avec M. Duplessis-Greffier, le lui présenta en ces termes :

—Sire, louez Dieu, voicy des nouvelles terribles et miraculeuses de Metz; car par la vaillance et sage conduite de M. de Vieilleville, douze cents hommes en ont défait plus de quatre mille; qu'il plaise à votre majesté écouter ce gentilhomme qui tout présentement arrive de sa part.

Le roi, ravi de cette bonne nouvelle, fit chercher sur l'heure le connétable, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, et se fit donner par Duplessis-Greffier les détails les plus précis sur cette brillante affaire. Puis vint la demande de congé; elle fut accueillie très-favorablement par le roi, qui nomma sur le champ M. de la Chapelle-Biron pour aller prendre le commandement de Metz en l'absence de Vieilleville.

Enfin le roi fit porter immédiatement à l'imprimerie le rapport du gouverneur de Metz, afin de le répandre le plus promptement possible dans tout son royaume; il en rédigea lui-même le titre de la manière suivante : « La journée des embuscades, faicte par le sieur de Vieilleville, chevalier de l'ordre du roy, gouverneur et lieutenant-général pour ledict seigneur à Metz, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et conseiller en son privé conseil, sur le comte de Mesgue et ses troupes de Luxembourg, le 17 octobre 1555, entre Metz et Thionville; ensemble la mascarade des faux cordeliers de la royne de Hongrie, et de leur folle entreprise. »

« Chose qui était très-plaisante à voir, dit Carlois, car on y adjousta en rihme et en prose beaucoup d'autres gaillardises. »

Tout bibliomane qui découvrirait aujourd'hui un exemplaire de ce curieux bouquin, le paierait sans doute au

poids de l'or; car, trois fois, hélas! on n'en connaît pas un seul.

Le dimanche 10 novembre 1555, M. de la Chapelle-Biron fit son entrée à Metz, et reçut les plus grands honneurs de la part de toute la garnison qui se porta en grande pompe au devant de lui. Dès le lendemain, Vieilleville lui remit le commandement de la place, en lui donnant tous les renseignements possibles sur son état, ses ressources et ses approvisionnements de toute espèce. Il n'oublia pas de le mettre au courant de toutes les procédures déjà instruites et à instruire par le prévôt, et l'on pense bien que celle qui concernait les frères Baudes lui fut spécialement recommandée.

M. de Biron n'avait pas besoin d'être vivement pressé par Vieilleville pour lui promettre que les moines recevraient bientôt le châtiment qu'ils avaient mérité. Il se souciait si peu d'avoir sur les bras une affaire de ce genre pendant son gouvernement de deux mois, qu'il était enchanté de rencontrer à son arrivée l'occasion de donner un exemple terrible de la rigueur avec laquelle les traîtres seraient punis par lui.

Trois jours après l'arrivée de son successeur temporaire, M. de Vieilleville partit avec Carlois, laissant à Metz M.me de Vieilleville et M. d'Espinay, son gendre.

MERCREDI 20 NOVEMBRE 1555.

Le dixième jour après le départ de Vieilleville pour la cour, M. de la Chapelle-Biron fit appeler le prévôt et lui donna l'ordre de faire préparer pour le lendemain matin l'exécution de la sentence prononcée contre les frères Baudes, que nous avons laissés à la tour d'Enfer. Depuis

quelques jours déjà ceux-ci avaient appris par leurs geôliers le départ de M. de Vieilleville et l'arrivée à Metz de M. de Biron. Cette nouvelle leur avait d'abord rendu toutes leurs angoisses, parce qu'ils pensaient que ce seigneur ne s'étant engagé à rien avec eux pourrait être moins généreux que Vieilleville. Toutefois la parole de celui-ci leur avait été si solennellement donnée, qu'ils ne purent croire à une perfide duplicité de sa part. Quelques journées ensuite s'étant écoulées sans que son départ eût apporté de changement à leur position, ils se remirent à espérer de toute leur force, lorsque le mercredi, 20 novembre, au soir, le prévôt vint à la tour et fit amener les moines dans un vaste cachot, humide et noir, qui existe encore tel qu'il était alors, et dont la vue serre horriblement le cœur. Quand ils y furent tous réunis, le prévôt parut à la porte avec quelques archers et leur adressa ces paroles de mort :

— Je viens vous annoncer que vous vous devez entre-confesser, car demain à pareille heure vous ne serez plus en vie. A cet effet, et pour que vous puissiez penser en vos consciences, je vous ai fait tirer hors de vos cachots, et vous resterez ici pêle-mêle ensemble jusqu'au moment où l'on vous viendra quérir. Par ainsi, préparez-vous à paraître devant Dieu.

Le prévôt se retira, et une porte lourde et massive, tournant en criant sur ses gonds rouillés, enferma les frères Baudes dans ce caveau bien fait pour leur donner un avant-goût de la tombe.

D'abord ces malheureux restèrent comme écrasés sous le coup affreux qu'ils venaient de recevoir : car c'est horrible de voir briser sa dernière espérance ; c'est horrible d'avoir rêvé pendant de longues heures la vie et la liberté, pour être jeté tout palpitant aux mains du bourreau ! Leur première pensée à tous fut à Dieu ; car, pour tous, Dieu est le seul

refuge contre les affreuses douleurs; car l'athée lui-même, au moment où le désespoir vient broyer son cœur, l'athée tend d'abord ses mains suppliantes vers le Dieu que sa superbe raison s'obstine à nier du haut de son néant, aussitôt que la douleur a fui. La seconde pensée de la plupart des condamnés fut une pensée de haine et de malédiction. Le père gardien et les quatre moines les plus âgés de la maison, auxquels il avait promis les abbayes de son futur évêché pour obtenir leur concours dans son œuvre de corruption, se virent presque aussitôt en butte aux récriminations furieuses des dix-sept autres moines qu'ils avaient entraînés à leur perte.

Je n'essaierai pas de peindre l'horrible scène qui se passa dans le cachot de la tour d'Enfer. Nul des prisonniers, pendant cette nuit abominable, n'implora la miséricorde du souverain juge devant lequel ils allaient tous comparaître. Nul ne ressentit au fond du cœur ce saint remords qui rachète les châtiments réservés aux crimes, par delà les limites de ce monde. Je serais inhabile à retracer la marche de cette fatale nuit qui précédait un supplice, de cette nuit où Dieu fut oublié par vingt et un prêtres, de cette nuit où ces prêtres n'eurent au cœur que le désespoir et la vengeance. Pour conter d'ailleurs, il me faudrait inventer, car des acteurs de ce drame sanglant, les uns emportèrent au gibet le secret de leurs dernières heures d'existence, les autres n'en parlèrent jamais.

Au commencement de la nuit, le geôlier et les archers de garde crurent bien entendre des cris humains à travers les murailles et les portes de fer; ils se dirent : écoutez! voilà les moines qui chantent matines pour la dernière fois, après s'être pour sûr entreconfessés. — Et comme les cris cessèrent bientôt, ils furent convaincus qu'ils avaient deviné juste, et n'y pensèrent pas plus long-temps.

JEUDI 21 NOVEMBRE 1555.

Le lendemain matin avant huit heures, le prévôt et ses archers, le maître bourreau et ses aides arrivèrent à la tour pour s'emparer de leurs patients, et les mener au grand Meiss, où le gibet avait été dressé, en face de la maison des frères Baudes.

La porte du cachot s'ouvrit pour la dernière fois, et le bourreau, suivi de ses gens, descendit pour lier les mains aux condamnés, qui attendaient mornes et silencieux. Presque tous, accroupis dans leur robe de bure, cachaient leur visage et leurs larmes de honte et de rage; cinq d'entre eux, étendus sur le sol fangeux du cachot, semblaient dormir paisiblement.

Par un mouvement de pitié, le bourreau ne voulut pas leur enlever quelques secondes de calme, et commença par ceux que le sommeil n'était pas venu consoler. Quand il eut fini, il fallut bien passer aux cinq derniers.

— Éveillez-vous, voici l'heure, dit-il au père gardien, en lui touchant l'épaule. Pas de réponse. — Allons-donc, le temps presse. Et il le tira violemment par le bras; mais ce bras, raidi par la mort, résista à l'effort du bourreau, qui se redressa tout épouvanté. — Par l'échelle et la corde, s'écria-t-il, celui-ci est trépassé. Puis s'approchant des quatre autres dormeurs, il s'aperçut qu'ils râlaient dans les convulsions de l'agonie.

—Va bien vite quérir M. le prévôt avec du luminaire, dit-il à l'un de ses aides; et le prévôt vint constater que les cinq religieux avaient été assommés, broyés, pilés de coups; mais que le père gardien seul avait succombé.

Vertu de Dieu! vous vous êtes entreconfessés de singulière façon, mes révérends, dit-il aux survivants; voilà de

la belle besogne ! Au demeurant, ajouta-t-il au bourreau, il te faut ton compte de pendards et de pendus, fais donc venir une charrette pour conduire à la potence le mort et les moribonds.

La charrette arriva bien vite, et reçut le cadavre du père gardien ainsi que les quatre moines à l'agonie; puis l'on se mit en marche; les seize condamnés bien portants suivaient à pieds, les mains liées derrière le dos, et entre les archers bardés de fer de la prévôté.

Lorsqu'on fut arrivé devant le couvent, le prévôt lut la sentence des vingt et un religieux. Tous s'attendaient à périr, et ce fut seulement à l'instant du supplice que les six plus jeunes apprirent qu'on leur faisait grâce de la vie, et qu'ils en seraient quittes « pour faire amende honorable, la corde au cou, la torche ardente en la main, pieds nus et à genoux, durant l'exécution de leurs frères et compagnons; puis pour être chassés de la ville avec forban, et renvoyés aux Pays-Bas en dire les nouvelles à la royne de Hongrie. »

A dix heures du matin tout était terminé.

Vieilleville reçut bientôt une dépêche de M. de la Chapelle-Biron, annonçant l'exécution des frères Baudes et contenant quelques détails sur ce qui avait dû se passer à la tour d'Enfer. Le roi fut *très-satisfait* de ce que cette affaire était finie, et toute la cour sut bientôt par lui la dernière aventure du père gardien et de sés complices. On la trouvait tragique, à la vérité; « mais on ne se pouvait garder de rire de cette sorte de confession, qui tomba en proverbe à la cour; car quand on voyait paiges ou lacquais s'entre-gourmer, on disait qu'ils se confessaient comme les cordeliers de Metz. »

F. de SAULCY.

SUR LE DOUTE

EN MATIÈRE DE RELIGION.

(2.e ARTICLE.)

« Invitons le sage, qui regarde sa raison et sa conscience comme des guides suffisants, à se montrer plus sage encore, en conseillant aux autres de ne point adopter son dangereux système. Demandons-lui de mettre le bonheur de ses frères au-dessus de la vanité du prosélytisme. Encourageons-le à rendre hommage à la vérité, en avouant avec franchise qu'il n'a point d'opinion arrêtée et ne saurait en avoir, qu'il n'est au fond qu'un sceptique, et qu'il serait bien plus heureux si son esprit s'ouvrait à la foi. »

Ainsi s'exprimait, il y a quelques années, dans une circonstance solennelle, un de nos concitoyens, également distingué par son savoir et par sa philanthropie (1). Nous

(1) M. Bergery : Discours prononcé en qualité de président de l'Académie royale de Metz, à la séance publique du 18 mai 1834.

répétons volontiers ces paroles, parce qu'il nous semble qu'elles résument, d'une manière précise et heureuse, deux propositions au développement desquelles nous voulons consacrer cet article : l'une, que les hommes qui vivent en dehors de toute religion positive, sont essentiellement malheureux ; l'autre, que la source de ce malheur gît dans le défaut de croyances ou le scepticisme.

Quelques exemples, choisis comme au hasard entre mille, feront ressortir ces deux vérités.

Un des plus mémorables nous est fourni par Jean-Jacques Rousseau. Et certes, si les qualités éminentes de l'esprit étaient des gages certains de bonheur, quelle existence fut jamais, ce semble, plus digne d'envie? Qui de nous, en posant la main sur son front, osera se dire : je possède là une intelligence supérieure à celle de cet homme, une imagination plus brillante, un génie plus sublime que le sien ? Eh bien ! parce que, dans son orgueil, il a *regardé sa raison et sa conscience comme des guides suffisants*, qu'en est-il résulté pour lui? Dans ses opinions, fluctuation perpétuelle; dans sa conduite, contradictions monstrueuses : voilà, en deux mots, toute l'histoire de sa vie, vie si tristement agitée et si misérable, vie dont tous les pas, du berceau à la tombe, semblent marqués par le malheur. — Je me trompe toutefois : quelques éclairs rapides, fugitifs de bonheur, ont lui sur cet infortuné; et dans quels moments, sinon dans les rares intervalles où *son esprit s'ouvrait à la foi!* Écoutons le témoignage d'un de ses amis intimes, dépositaire de ses plus secrètes pensées (1) : « Un jour étant allé, avec Rousseau, promener au mont Valérien,

(1) Bernardin de Saint-Pierre. *Études de la Nature.*

nous arrivâmes chez les ermites pendant qu'ils étaient à l'église. Il me proposa d'y entrer et d'y faire notre prière. Les ermites récitaient alors les litanies de la Providence. Après que nous eûmes prié Dieu dans une petite chapelle, Jean-Jacques me dit avec attendrissement : « Maintenant j'éprouve ce qui est dit dans l'Évangile : *Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux.* Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénètre l'âme. »

Du dix-huitième siècle passons au dix-neuvième, nous allons retrouver à peu près le même aveu échappé, à travers bien des inconséquences et des contradictions, à la plume d'un de nos écrivains les plus renommés. Dans un opuscule intitulé : *L'abbé Châtel et son église* (1), M. Jules Janin commence par faire parade de ce scepticisme arrogant, dédaigneux, qui, suivant la belle expression d'un orateur sacré, *affirme en doutant :* « Depuis la grande secousse de 1789, le catholicisme était bien malade ; la révolution de 1830 l'a tué tout à fait..... Au milieu de cette révolution, l'Église restait seule, mourante, morte, non pas vaincue : elle était vaincue depuis long-temps. » Un peu plus loin, est-ce un incrédule? est-ce un chrétien qui parle ? C'est l'un et l'autre à la fois : sa bouche s'ouvre pour faire entendre des accents religieux, et le dernier son qu'elle profère est un blasphème : « La religion qui fut celle de saint Jean-Chrisostôme, de Raphaël et de Bossuet ; qui nous a donné les Oraisons funèbres et Saint-Pierre de Rome ; qui a enseigné l'art au moyen-âge, la poésie au dix-septième siècle ; qui a sauvé l'humanité sous le règne de Néron ; qui a animé, fécondé,

---

(1) Voir le *Livre des Cent-et-Un*, tome II.

agrandi l'âme, et le cœur, et l'intelligence des peuples; cette religion est morte le jour même où il n'y eut plus d'avenir pour les nations. » Tournons encore une fois le feuillet; nous allons entendre un langage bien différent : « Un jour de dimanche, j'étais entré à Saint-Sulpice, pour accompagner une de mes parentes; j'y vis deux ou trois jeunes gens qui priaient avec ferveur, et je leur portais envie. Sans nul doute, c'était un spectacle attendrissant que celui-là, pour moi surtout qui n'y étais pas habitué. Cette vaste église, ces hommes qui osent prier encore, ces jeunes enfants qui savent prier déjà, ces femmes qui sont restées chrétiennes dans ce monde parisien si indifférent à toute croyance! je le répète, c'était là un spectacle fait pour attendrir! » Oui, sans doute; et pourquoi n'ajouterions-nous pas qu'il était fait aussi pour toucher le cœur, pour dompter sa résistance, pour le convertir?

Dans notre premier article, nous avons eu occasion de citer une phrase d'un autre écrivain de nos jours, que l'école de philosophie dite *éclectique* compte au rang de ses premiers maîtres (1). L'écrit où nous l'avons puisée (2), court, mais substantiel, est sans contredit un des morceaux les plus curieux qui aient été publiés dans ce siècle; il mérite d'être lu et médité en entier : nous allons essayer d'en rassembler les principaux traits.

M. Jouffroy distingue deux périodes dans les révolutions. « La première est une époque d'attaque contre les croyances régnantes; celle-là a duré jusqu'à nos jours, et elle a été le caractère saillant et distinctif du dix-huitième siècle, bien qu'il n'ait fait qu'achever une lutte commencée depuis

(1) M. Jouffroy.—(2) *Peinture du siècle.* (Voir le *Journal de la Société de la Morale chrétienne*, tome VII.)

bien long-temps. Alors la désertion des convictions anciennes n'était pas du tout accompagnée du besoin de croire. Les écrivains du dix-huitième siècle se réjouissent dans le scepticisme où ils sont; ils en triomphent, il est à leurs yeux leur plus beau titre de gloire.

« Cependant il n'est pas dans la nature de l'esprit humain de rester sans lumières sur les questions qui l'intéressent. Quand il a perdu la vérité, il a besoin de la retrouver; il ne peut vivre sans elle.

« Ce n'est donc que par une illusion passagère que la première période dont nous parlons croit trouver le repos dans le scepticisme: dès que la victoire est assurée, cette illusion se dissipe, et le besoin de croire renaît. »

La seconde période, suivant M. Jouffroy, se reconnaît à deux caractères combinés ensemble : *vide de croyances*, et *besoin de croire;* et *voilà précisément*, ajoute-t-il, *où nous en sommes.*

Après avoir établi quel est le caractère distinctif de notre siècle, M. Jouffroy en signale les principaux résultats.

1.° *Disposition à tout croire.* « Tout principe ayant été détruit, toute règle fixe de jugement se trouve supprimée; dès lors qu'arrive-t-il? C'est que chaque individu a le droit de croire ce qu'il veut, et d'affirmer avec autorité ce qu'il lui plaît de penser. Au nom de quoi, en effet, pourrait-on contester ce qu'il avance? Au nom d'une vérité supérieure reconnue? Il n'y en a point; reste donc l'autorité individuelle de celui qui conteste, autorité égale à la sienne, et qui ne peut la juger.

« Ainsi, d'une part, autorité sans contrôle de l'individu; d'autre part, diversité infinie d'opinions, ayant toutes un droit égal à se dire et à se juger vraies; en deux mots, *individualisme* et *anarchie:* c'est là ce que nous voyons autour de nous. »

2.° *Dédain pour l'expérience et pour l'âge.* « Pour les époques semblables à la nôtre, le passé est le symbole de l'erreur ; jusqu'à elles on n'a rien su, on ne s'est douté de rien. Toute la vérité est dans l'avenir, car elle est toute à trouver : donc on est d'autant plus loin d'elle, qu'on appartient davantage au passé ; et d'autant plus près, qu'on est plus voisin de l'avenir. » Ainsi « le jeune homme se croit au moins l'égal de l'homme qui a beaucoup vécu ; et, long-temps avant de sortir du collège, les enfants se savent et se déclarent égaux à leurs pères. » En résumé, « l'*ignorance* et la *présomption* sont les deux traits caractéristiques des intelligences de ce siècle. »

3.° *Affaiblissement général des caractères.* « Personne n'a de caractère dans ce temps-ci, et par une très-bonne raison : c'est que, des deux éléments dont le caractère se compose, une volonté ferme et des principes arrêtés, le second manque, et par cela même, le premier devient inutile. A quoi sert en effet une volonté ferme, quand on n'a pas de principes arrêtés ? C'est un instrument vigoureux, mais qui n'est d'aucun usage. Mettez cet instrument au service d'une conviction ferme et profonde, il produira des miracles de décision, de dévouement, de constance et d'héroïsme. Mais en nous, qui n'avons aucune idée, aucune croyance fixe, et qui ne pouvons nous en faire, que voulez-vous que produise la volonté ?

« Aussi *n'approuvons-nous et ne condamnons-nous rien. Nous acceptons tout.* »

4.° *Amour du changement.* « Ce qui nous manque dans le moment présent, ce sont les vérités qui doivent renouveler l'individu et la société ; et ce qui peut nous les donner, c'est l'avenir ; donc notre époque doit tourner les yeux avec espérance, avec amour vers l'avenir, et se laisser facilement entraîner à tout changement. Aussi semblons-nous

moins habiter le présent que l'avenir, et accueillons-nous avec enthousiasme, avec ivresse, toute nouveauté, *confondant* ainsi *ce qui est nouveau avec ce qui nous manque.* De là cette passion sans discernement pour les révolutions et les changements, qui nous rend la dupe des ambitions et des illusions du premier venu, et nous fait faire les frais de bouleversements périodiques inutiles.

« Les peuples s'en prennent de leur mal à la forme de société sous laquelle ils vivent ; à la place des hommes qui règnent, ils veulent toujours d'autres hommes ; à la place de l'ordre social et des lois existantes, un autre ordre social et d'autres lois, persuadés qu'en changeant tout cela, ils auront ce qu'ils désirent ; et point du tout : quand ils ont tout changé, ils se sentent tout aussi malheureux et tout aussi mécontents qu'auparavant. C'est que ces changements ne sont que des changements matériels, et nullement un changement moral ; et c'est à un changement moral que les âmes aspirent. »

Ce tableau lamentable de notre siècle, de ses besoins et de ses misères, est tracé de main de maître. Mais qui donc l'a chargé de couleurs si sombres ? Est-ce un de ces esprits rétrogrades, à vues courtes, ennemis des lumières et du progrès, toujours disposés à *plaindre le présent* et *à vanter le passé ?* Non, c'est « un penseur profond, un philosophe éminent, un des principaux représentants de cette philosophie moderne qui, sous le nom d'*éclectisme*, s'est proclamée supérieure à tous les autres systèmes philosophiques, et s'est placée bien au-dessus des religions, dont elle prétend connaître les secrets et découvrir les vérités cachées dans les profondeurs de leurs dogmes les plus mystérieux. A la foi naïve et pure, qui ne suffisait plus à un siècle éclairé comme le nôtre, allait succéder, grâce à la philosophie, une conviction réfléchie, fondée sur la perception

claire et distincte de la vérité. La philosophie aurait un empire irrésistible; elle s'étendrait sur toute la surface de la terre, pénétrerait, avec la diffusion des lumières, dans toutes les classes de la société, présiderait à la formation des gouvernements, dicterait les institutions et les lois, et nous conduirait enfin à l'âge d'or, que l'ignorance avait mal à propos placé derrière nous.

« Quel avenir nous était réservé ! quelles promesses magnifiques et séduisantes! Que de jeunes cœurs se sont enthousiasmés à cette perspective d'un bonheur inconnu jusqu'alors! Mais tout cela n'était que déception! En secouant le joug des antiques croyances, en essayant ensuite de les expliquer, la raison humaine ou la philosophie n'a produit à la fin que deux choses : l'*individualisme* et l'*anarchie !* Et c'est la philosophie elle-même qui, par l'organe d'un de ses enfants les plus privilégiés, vient, à la face du monde, faire aveu de sa vanité et confesser son impuissance! (1) »

Cependant, après avoir ainsi défini le mal, après en avoir tracé une image si effrayante, que va faire la philosophie? Restera-t-elle, dans l'attitude d'un homme qui se croise les bras, à nous dire : voilà l'abîme où vous êtes tombés; je vous l'ai montré : c'est à vous maintenant à vous en tirer comme vous pourrez. Est-ce là tout le secours que nous devons attendre de cette raison humaine si fière, si orgueilleuse, qui se croyait et se disait appelée à régénérer l'ordre social? « A l'œuvre, philosophes! analysez, combinez, méditez, réfléchissez! Que vos sublimes formules s'animent et se vivifient; et qu'il en éclose enfin, radieuse,

(1) Réflexions sur l'écrit de M. Jouffroy intitulé : *Peinture du siècle*, par M. Lagé, avocat à Evreux. (*Journal de la Société de la Morale chrétienne*, tome XI)

une religion transcendante, que l'humanité entière saluera de ses acclamations, et qui assiéra son triomphe sur tous les trônes du monde! (1) »

La philosophie sera-t-elle sourde à cet appel? Non pas précisément; elle va nous dire son dernier mot; mais il est bien à craindre qu'après l'avoir entendu, nous n'en soyons guère plus avancés qu'auparavant. « Ce qu'il nous faut, c'est de nouvelles solutions aux questions suprêmes auxquelles le christianisme répondait, et auxquelles plus rien ne répond maintenant (2). » — Très-bien; mais, ces solutions, qui nous les donnera? Quelle autorité saura nous les faire accepter? — A cela, nulle réponse. Poursuivons: « La solution du problème est dans une foi morale et religieuse (3). » — A merveille encore; mais le symbole de cette foi, quel est-il? — Nouveau silence. — Cette foi elle-même, où existe-t-elle? — Nulle part: « la foi nous manque (4). » — Que reste-t-il donc à faire? — Attendre patiemment que quelque nouveau Messie nous vienne révéler ce qu'il est essentiel à l'homme de croire? — Mais quoi! s'il tardait à apparaître..? — Alors il faudra bien que la pauvre humanité se résigne à errer au hasard dans les ténèbres; car, enfin, que sommes-nous? — « Des gens qui ne savent ni comment, ni à quelles fins ils sont sur la terre (5). » — Voilà donc, en dernière analyse, tout ce qu'il nous est donné de trouver en dehors du christianisme; voilà les flatteuses espérances dont nous bercent ces hommes qui le proclament *vaincu*, *mourant*, *mort* (6); voilà les promesses qu'ils substituent à ses promesses, les doctrines qu'ils nous donnent en retour de ce que *tant de siècles ont cru vrai*, et qui *aujour-*

(1) Réflexions sur l'écrit de M. Jouffroy, etc. (Voir la note précédente.)
(2) M. Jouffroy. — (3) Le même. — (4) Le même. — (5) Le même. — (6) M. Jules Janin.

d'hui est démontré faux (1); voilà la destinée sublime de l'homme résumée par eux en deux mots : *besoin de croire*, et *vide de croyances!* (2) Quel aveu! et quelle haute leçon en ressort!

Que conclure de tout ce qui précède? — Que la foi est, pour les individus, comme pour la société, le premier des besoins; que c'est la pierre angulaire, fondamentale de l'édifice : essayez seulement de la détacher; à l'instant même (suivant la belle image d'un poète) tout s'ébranle, tout croule avec elle (3).

Parmi les auteurs de la nouvelle école, nul ne nous paraît plus propre à être étudié avec fruit, par rapport au sujet qui nous occupe, que M. Victor Hugo. C'est qu'il peut être considéré à juste titre comme le représentant le plus fidèle et, en quelque sorte, le type de ce dix-neuvième siècle, à la fois si pauvre en croyances et si riche en misères. Ajoutons qu'il est aussi celui qui réunit, ce semble, un plus grand nombre des qualités qui constituent le grand écrivain, soit que l'on considère la gravité et la profondeur de sa pensée, toujours philosophique, bien souvent religieuse; soit qu'on s'arrête à la forme de son langage, concis, rapide, énergique, pittoresque. C'est là ce qui attache et qui séduit dans ses poésies, si belles en dépit de leurs nombreuses et choquantes incorrections (4). Nul poète peut-être dont on puisse citer autant de vers heureux, qui se gravent profondément dans la mémoire, et qu'il suffit

---

(1) M. Jouffroy. — (2) Le même.

(3) *Und alles wanket, wo der Glaube fehlt.* (SCHILLER.)

(4) J'ai besoin d'avertir que j'envisage ici M. Victor Hugo uniquement comme poète lyrique. Si j'avais à l'apprécier soit comme romancier, soit comme auteur dramatique, mon jugement serait beaucoup plus sévère.

d'avoir lus une fois pour ne les oublier jamais. A tous ces titres, M. Hugo est bien digne assurément d'être choisi pour sujet de méditation; et c'est ce qui explique pourquoi, après avoir parlé de lui plusieurs fois dans notre premier article, nous allons lui consacrer encore la fin de celui-ci.

Un morceau portant pour titre ces deux mots espagnols: *pensar*, *dudar* (penser, douter), et inséré dans le dernier volume des poésies de M. Hugo (*les Voix intérieures*), nous fournira l'occasion d'examiner tout ce que cet auteur doit au germe de foi déposé dans son âme, et tout ce qui lui manque, parce que ce germe ne s'est pas assez complètement développé.

Le besoin impérieux de la foi pour l'âme de l'homme est exprimé admirablement dans les vers que voici :

Oh! surtout dans ces jours où tout s'en va croulant,
Où le malheur saisit notre âme qui dévie,
Et souffle affreusement sur notre folle vie;
Où le sort envieux nous tient; où l'on n'a plus
Que le caprice obscur du flux et du reflux,
Qu'un livre déchiré, qu'une nuit ténébreuse,
Qu'une pensée en proie au gouffre qui se creuse,
Qu'un cœur désemparé de ses illusions,
Frêle esquif démâté, sur qui les passions,
Matelots furieux, qu'en vain l'esprit écoute,
Trépignent, se battant pour le choix de la route;
Quand on ne songe plus, triste et mourant effort,
Qu'à chercher un salut, une boussole, un port,
Une ancre où l'on s'attache, un phare où l'on s'adresse;
Oh! comme avec terreur, pilotes en détresse,
Nous nous apercevons qu'il nous manque la foi,
La foi, ce pur flambeau qui rassure l'effroi,
Ce mot d'espoir écrit sur la dernière page,
Cette chaloupe où peut se sauver l'équipage!

En écoutant cet hymne magnifique de louanges en l'honneur de la foi, qui ne serait tenté de prononcer que la bouche qui l'a entonné est celle d'un chrétien sincère et fervent? Et pourtant M. Hugo ne croit point! M. Hugo doute! C'est un homme

« Qui n'ose dire non, et ne peut dire oui. »

Soyons justes toutefois envers lui : si, comme tant d'autres, il a le malheur de douter, du moins il n'a pas la sottise trop commune de tirer vanité de son doute; ce doute fait son malheur, il en souffre, il en gémit profondément; bien loin de s'élever au-dessus de l'humble croyant, il va jusqu'à implorer sa compassion :

Comment donc se fait-il, ô pauvres insensés,
Que nous soyons si fiers?..................
Vous que le sort expose, âme toujours sereine,
Si modeste, à la gloire, et si douce, à la haine (1);
Vous dont l'esprit, toujours égal et toujours pur,
Dans la calme raison, cet immuable azur,
Bien haut, bien loin de nous brille, grave et candide,
Comme une étoile fixe, au fond du ciel splendide,
....
Hélas! que vous devez méditer à côté
De l'arrogance unie à notre cécité!
Que vous devez sourire en voyant notre gloire!
....

(1) Quelle heureuse délicatesse dans cette pensée! Était-il possible d'exprimer mieux, et en moins de mots, le caractère de la vraie modestie, pour qui la gloire, si recherchée du commun des hommes, est un supplice presque aussi intolérable que peut l'être la haine d'autrui pour l'âme douce et amie de la paix, qui aime tendrement ses semblables, cherche constamment à leur faire du bien, et se croit payée avec usure si elle a été assez heureuse pour recueillir leur affection?

Que notre fol orgueil, au néant appuyé,
Vous doit jeter dans l'âme une étrange pitié!
Hélas! ayez pitié, mais une pitié tendre (1);
Car nous écoutons tout sans pouvoir rien entendre.

Telle est l'excuse que M. Hugo invoque pour lui-même, et pour ceux qui sont dans une position analogue à la sienne : Nous sentons le besoin impérieux de croire, nous voudrions croire, nous faisons tout ce qui dépend de nous pour croire, et nous ne pouvons y parvenir, parce que nous ne rencontrons partout que ténèbres et incertitude. — Cette excuse est-elle admissible? Je ne le pense pas; et si je ne craignais de qualifier avec trop de rigueur un cri de douleur qui échappe à un malheureux dans la détresse, je pourrais ajouter même qu'elle n'est, au fond, rien moins qu'un blasphème. Car comment concilier avec l'existence d'un Dieu souverainement juste et bon la position d'un homme qui cherche de bonne foi, qui cherche ardemment la vérité, et ne peut la trouver? — *Nous n'entendons rien!* — M. Hugo en est-il bien persuadé? Ne semble-t-il pas prendre à tâche de nous prouver lui-même le contraire, quand, un peu plus loin, il nous répète les leçons importantes qu'une voix, grave et solennelle, a fait retentir à ses oreilles :

Ne vous y fiez pas, toute œuvre est périssable!
Tout ce que bâtit l'homme, est bâti sur le sable;
Ce qu'il fait, tôt ou tard par l'herbe est recouvert;
Ce qu'il dresse, est dressé pour le vent du désert.

(1) Ces deux vers nous donnent lieu de remarquer une bizarre anomalie de notre langue. L'usage a consacré une même expression, celle de *pitié*, pour rendre le sentiment de la compassion et celui du dédain : celle-là, douce et tendre fille du ciel; celui-ci, fils cruel de l'enfer; l'une, baume bienfaisant pour les blessures de l'âme; l'autre, caustique mordant, qui les creuse et les envenime.

Tous ces asiles vains où vous mettez votre âme,
Gloire qui n'est que pourpre, amour qui n'est que flamme;
L'altière ambition aux manteaux étoilés,
Qui livre à tous les vents ses pavillons gonflés;
La richesse toujours assise sur sa gerbe;
La science, de loin si haute et si superbe;
Le pouvoir sous le dais, le plaisir sous les fleurs:
Tentes que tout cela! l'édifice est ailleurs.
Passez outre! Cherchez plus loin les biens sans nombre!
Une tente, ô mortels! ne contient que de l'ombre.

Ainsi donc, dans une autre vie, où nous aurons un *édifice* durable, la possession complète de la vérité; dans la vie présente, *tente* dressée pour une nuit, quelque étincelle de vérité, entrevue à travers un nuage : là la lumière du grand jour, ici le flambeau dans les ténèbres; en d'autres termes, pour emprunter le magnifique langage de Bossuet (1), *l'évidence dans la patrie, la foi et la soumission durant le voyage :* — avons-nous bonne grâce à nous plaindre d'un tel partage, et à murmurer contre celui qui nous l'a fait? Que le sage du paganisme, dans l'impuissance où il se voit de tout comprendre, s'écrie, avec un secret et orgueilleux dépit :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas! (2)

Pour nous, loin de nous plaindre des bornes que la Providence a jugé à propos d'assigner à notre intelligence, nous puiserons dans cette double considération — la soif de la vérité, qui est en nous, et l'impossibilité de la satisfaire pleinement ici-bas — l'une des preuves les plus frappantes de l'immortalité de notre âme, et en même temps l'un des plus puissants motifs qui puissent nous exciter à bien vivre.

---

(1) Sermon *sur la soumission à la parole de Jésus-Christ.*

(2) Heureux qui a pu connaître les causes des choses! (Virgile.)

C'est alors que, nous élançant par nos vœux dans l'avenir, nous répéterons du fond de nos cœurs, avec l'accent du désir et de l'amour, cette belle prière : *Pater, adveniat regnum tuum!* (1) alors, que nous travaillerons à purifier notre cœur, pour mériter de voir Dieu face à face et tel qu'il est, de nous abreuver à la source éternelle des connaissances comme de la vie, et d'y puiser dans des communications ineffables la raison de toutes choses.

Les sentiments qui viennent d'être exprimés se trouvent, j'aime à le penser, dans le fond de l'âme de M. Hugo, dans ce *heart of heart* (2), inaccessible aux passions orageuses qui en agitent et en troublent la surface. Je n'en voudrais d'autre preuve que les vers suivants, que l'on trouve après ceux qu'on a lus tout à l'heure :

Puisque Dieu l'a voulu, c'est qu'ainsi tout est mieux.
Plus de clarté peut-être aveuglerait nos yeux.
Souvent la branche casse où trop de fruit abonde.
Que deviendrions-nous, si, sans mesurer l'onde,
Le Dieu vivant, du haut de son éternité,
Sur l'humaine raison versait la vérité?
Le vase est trop petit pour la contenir toute.
Il suffit que chaque âme en recueille une goutte,
Même à l'erreur mêlée.

Pensées excellentes en tous points, sauf celle exprimée dans le dernier hémistiche, qui n'est pas tout à fait à l'abri de reproche. Non, *il* ne *suffit* pas *à l'âme* humaine, même en cette vie, de *recueillir une goutte de vérité*, *mêlée à*

---

(1) Père, que votre règne arrive!

(2) Littéralement, *le cœur du cœur*, admirable expression de Shakespeare, dans *Hamlet*.

l'erreur. Non, le Dieu bon, le Dieu juste ne laissera pas celui qui cherche la vérité de bonne foi, dans la triste impuissance de la discerner de l'erreur, dans la désolante alternative ou de douter de tout, ou de tout croire indistinctement. Gardons-nous de confondre l'erreur, qui est exclusive de la vérité, avec l'obscurité, qui n'en est qu'une modification passagère. La vérité enveloppée d'ombres, la vérité à demi voilée par un nuage, mais néanmoins toujours pure, toujours infaillible, voilà quel doit être l'objet de nos recherches; et, avec l'aide de la grâce divine, elle n'échappera pas à nos efforts pour l'atteindre.

Mais ces efforts sont-ils toujours bien réels, bien sincères? Ne sommes-nous pas beaucoup trop enclins à nous laisser rebuter à la moindre difficulté? Écoutons là-dessus M. Hugo :

...... Repousser Rome et rejeter Sion,
Rire, et conclure tout par la négation,
Comme c'est plus aisé, c'est ce que font les hommes.
Le peu que nous croyons tient au peu que nous sommes.

A merveille pour confondre l'orgueil de ce scepticisme qui *affirme en doutant*, de cette incrédulité dogmatique et tranchante, qui se dispense d'étudier pour avoir un prétexte à se dispenser de croire; de cette tourbe d'esprits légers et superficiels qui s'attribuent le nom d'*esprits forts*, pour avoir secoué le joug des croyances qui ont été celles des Newton, des Leibnitz, des Pascal. Mais si, par ces paroles, le poète a eu en vue de ménager une excuse à cette autre espèce d'incrédulité qui, sans rien nier comme sans rien affirmer, se retranche dans un doute qu'elle prétend invincible pour sa faiblesse; oh! alors nous cesserons de lui donner notre assentiment. Eh quoi! n'est-ce donc pas précisément parce que nous sommes si faibles, qu'il est naturel de recourir

à une autorité supérieure pour nous guider? Et n'était-ce pas une heureuse idée que celle de ces anciens Romains qui exprimaient par un même terme, *fides*, la *foi* et la *confiance?* La confiance, qui ouvre la voie à l'autorité; la foi, qui marche d'un pas ferme à sa suite : celle-ci par laquelle nous croyons sans hésiter à la parole de la vérité suprême; celle-là, qui nous porte à nous jeter avec abandon entre les bras de la souveraine bonté.

Mais enfin, dira-t-on, que voulez-vous? je désire de tout mon cœur croire, et je ne le puis :

. . . . Hélas! tout homme en soi
Porte un obscur repli qui refuse la foi.
. . . .
Il n'est pas de croyant si pur et si fidèle
Qui ne tremble et n'hésite à de certains moments.
. . . .
Tout corps traîne son ombre, et tout esprit son doute. »

Admettons tout cela, s'il le faut; qu'en conclure? Que, « dans notre ignorance, nous devons nous adresser au *père des lumières*, comme, dans notre faiblesse, au *Dieu des vertus*, pour être éclairés, fortifiés par celui qui peut envoyer la force au faible et la lumière à l'ignorant (1). »

Cette nécessité de la prière, fondée sur la double considération de la grandeur de Dieu et de notre propre misère, est une des vérités les plus solidement établies; on en trouve des traces chez les peuples sauvages comme dans les nations civilisées; elle a brillé jusqu'au milieu des ténèbres du paganisme le plus dégradé : témoin cette invocation touchante des insulaires de Madagascar, rapportée

(1) M. Frayssinous. Conférence *sur le Culte en général.*

par Bernardin de Saint-Pierre (1) : « O éternel! ayez pitié de moi, parce que je suis passager. O infini! parce que je ne suis qu'un point. O fort! parce que je suis faible. O source de la vie! parce que je touche à la mort. O clairvoyant! parce que je suis dans les ténèbres. O bienfaisant! parce que je suis pauvre. O tout-puissant! parce que je ne peux rien. »

A l'extrémité opposée du globe, c'est encore le même sentiment qui animait ce pauvre matelot breton, quand, ballotté par la tempête, il tendaït les mains au ciel, en s'écriant, dans un langage à la fois naïf et sublime : « Mon Dieu! ayez pitié de moi! ma barque est si petite, et votre mer est si grande! (2) »

Nous sommes faibles, et qui en doute? qui ne le sent intimement, et n'en fait, chaque jour, à ses dépens, la triste expérience? Nous sommes faibles par essence, il est vrai, mais nous devenons forts par la prière; ce n'est pas assez dire encore : notre prière aura d'autant plus de puissance que notre faiblesse est plus grande. Oui, (pour emprunter les paroles qui retentissaient naguère avec tant d'éclat dans notre vieille basilique), « si un ver de terre, si un brin d'herbe pouvaient prier, leur prière serait plus forte que celle de l'homme, parce qu'ils sont plus chétifs, plus abjects, plus misérables (3). »

Prions donc, parce que nous sommes faibles, et que notre faiblesse, qui nous rend l'assistance divine si nécessaire, nous donne un titre spécial pour compter sur elle. Prions, parce que la prière est un acte d'humilité, et qu'ainsi elle tend à détruire en nous l'orgueil, seul obstacle

(1) *Études de la Nature.*

(2) Voir *les derniers Bretons*, par M. Emile Souvestre.

(3) M. l'abbé Lacordaire. *Conférence du 15 avril 1838.*

qui arrête le penchant de l'être fort à condescendre à la volonté de l'être faible (1). Prions, si nous doutons, afin que ce grand Dieu, qui a mis dans le monde tant d'obscurité et tant de lumière (2), daigne écarter l'une de nous et nous communiquer l'autre. Si nous avons le bonheur de croire, prions encore ; car la foi est un don qui peut nous être ravi, si Dieu retire de nous sa main toute-puissante. Prions, pour que notre foi ne soit pas *morte,* mais qu'elle soit soutenue par les œuvres, sans lesquelles elle ne pourra rien pour nous sauver ; que dis-je ? elle sera contre nous un témoin accusateur. Prions tous sans exception : il n'est pas d'âge, pas de position dans la vie, pas de degré dans l'intelligence auquel la prière ne convienne. « La prière est un désir sincère de l'âme, tantôt exprimé par la parole, tantôt inarticulé ; c'est le mouvement d'un feu caché qui bouillonne dans notre sein. La prière est un soupir qui s'exhale, c'est une larme qui tombe ; c'est le regard de l'œil qui s'élance en haut, lorsque Dieu seul est proche. La prière est la forme de langage la plus simple que puissent bégayer les lèvres d'un enfant ; la prière est l'accord le plus sublime qui puisse monter vers la majesté suprême. La prière est le souffle de vie du chrétien, elle est son air natal ; elle est, aux portes de la mort, le *mot d'ordre* qui lui ouvre l'entrée du ciel (3). »

Le C.[te] DU COËTLOSQUET.

---

(1) M. l'abbé Lacordaire. *Conférence du* 15 *avril* 1838. — (2) *Ibid.*
(3) Traduit de l'anglais, de Montgoméry.

LETTRE

DU VIEILLARD DE BOUDONVILLE

SUR LE VOYAGE EN FRANCE DE CHRISTIAN VII, ROI DE DANEMARCK.

A Monsieur Emmanuel d'Huart.

Monsieur,

Le séjour de Sa Majesté danoise à Paris tirait à sa fin, et cependant il s'en fallait que toutes les capacités françaises eussent été admises à lui faire leur cour. On murmurait en certains lieux. Les sages, les philosophes, gens revenus des vanités du monde et qui ne se nourrissaient que de vanités, s'étonnaient avec raison que Dorat, le poète des boudoirs, Moulier de Moissy, auteur de la plus insipide *École des Femmes* qui existe au monde, Fenouillot de Falbaire, auteur de *l'Honnête Criminel*, et l'évêque Mathias Poncet de la Rivière, eussent été presque seuls appelés à représenter les lettres dans les salons de l'hôtel d'Yorck (1).

(1) Hôtel occupé par Sa Majesté danoise.

Les encyclopédistes, aristocratie littéraire du jour, réclamaient contre une exclusion inconvenante; mais ils faisaient à Paris un noyau d'opposition aux idées reçues, et les gouvernements n'ont jamais aimé l'opposition. En vain le roi Christian avait-il, dès son arrivée, exprimé le désir de connaître ces messieurs; en vain le baron de Gleichen, son ambassadeur, s'était-il engagé à les lui présenter, le duc de Duras, organe de la cour, était constamment venu, sous différents prétextes, à l'encontre de ce projet. A la fin cependant, M. le premier gentilhomme voulut bien y donner son consentement, mais à condition que le baron de Gleichen serait seul l'introducteur des philosophes. C'était, en quelque sorte, les déclarer déchus de leur qualité de Français, et les produire comme des enfants bâtards désavoués par la mère-patrie. Le baron de Gleichen au reste s'acquitta d'une manière fort gracieuse de sa mission bénévole. Il invita ces messieurs à dîner. Christian devait se trouver là, confondu avec toute la philosophie parisienne. Mais un rhume qui survint au jeune roi concilia les convenances avec les petites brigues de la cour. Le repas fut extrêmement gai; plus peut-être qu'il ne l'eût été en présence de Sa Majesté. Grimm en fit les frais par sa causticité mordante, Diderot par son enthousiasme d'artiste, Gentil-Bernard par ses facéties, Marmontel par ses gravelures de bonne compagnie, et M. de Gleichen par une bonhomie allemande jointe à une politesse tout à fait française. Le roi de Danemarck ayant engagé ces messieurs à vouloir bien aller chez lui, ils se donnèrent rendez-vous pour le lendemain, à cinq heures du soir, à l'hôtel d'Yorck, où se trouva d'avance M. de Gleichen. Les savants introduits étaient au nombre de dix-huit, savoir : Mairan, Cassini, Duhamel, d'Alembert, Duclos, Barthélemy, d'Holbach, Crébillon, Condillac, Morellet, Grimm, Gentil-

Bernard, Diderot, Saurin, Helvétius, Marmontel, Watelet, La Condamine. Ils se rangèrent circulairement dans l'ordre que je viens d'indiquer, lorsque le roi sortit de son cabinet et parut dans la salle. Sa Majesté fit d'abord le tour du cercle, adressant un compliment gracieux à chaque notabilité que lui nommait l'introducteur; puis il recommença cette revue et s'entretint familièrement avec chacune d'elles. Il dit à Mairan : *vous êtes le Nestor de la science; Fontenelle vous a laissé, avec son fauteuil à l'académie, le secret de vivre sans vieillir. Leurs altesses le duc d'Orléans et le prince de Conti m'ont beaucoup parlé de vous; mais je vous connaissais avant de venir en France, je savais vos recherches sur les aurores boréales, et j'estimais le savant avant de connaître l'homme.* A Cassini : *où en sont vos grands triangles? avez-vous enfin déterminé la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris, et à la perpendiculaire de cette méridienne? Je serais curieux de savoir la distance positive de Paris à Copenhague. Ce sont deux points que mon amitié pour la France et pour vous, messieurs, tendront toujours à rapprocher.* A Duhamel : *je vais faire répéter vos expériences sur la soude. Cette matière peut devenir l'objet d'un commerce étendu. On m'a remis de votre part les premières feuilles de votre Traité général des Pêches maritimes et fluviatiles. Je les ai lues avec intérêt, mais Gleichen prétend que vous auriez dû consulter plusieurs excellents ouvrages publiés dans le Nord sur cette matière. Si la bibliothèque et le cabinet de Copenhague peuvent vous être utiles, ils sont à votre disposition.* A d'Alembert : *vous êtes président-né de la philosophie; mais je m'étonne de voir des ecclésiastiques parmi vous. Comment, trois abbés! — Et de plus un docteur en Sorbonne,* reprit d'Alembert, en montrant Morellet. *C'est charmant. Vous rentrez dans le droit commun. Avez-vous encore des rapports avec le roi de Prusse? Vous*

mangiez à sa table à Berlin. — Sire, j'avais tous les jours cet honneur pendant trois mois. Notre correspondance languit, mais elle n'a point cessé. On a trouvé singulière la question gastronomique de Christian, et l'on suppose qu'elle était relative aux scrupules de convenance et d'étiquette qu'on avait fait valoir pour détourner Sa Majesté de dîner avec les philosophes. Le roi dit à Duclos, d'un air très-gai : *allez-vous à confesse, M. Duclos? — Non, sire, depuis qu'on y va à la cour de Ferney.* Pour comprendre ces paroles, il faut se rappeler que Duclos avait dit, en parlant des philosophes : *ils sont une bande de petits impies qui finiront par m'envoyer à confesse*, et Voltaire s'était soumis depuis peu à faire ses pâques. — *En votre qualité d'historiographe de France,* reprit le roi, *inscrivez cela sur vos tablettes: ce ne sera pas une des moindres singularités de l'époque.* Sa Majesté entretint l'abbé Barthélemy de ses recherches sur les Phéniciens, car le *Voyage d'Anacharsis,* qui l'immortalisa, ne devait paraître que vingt années plus tard. Au baron d'Holbach, premier maître d'hôtel de la philosophie, le roi parla de M.[me] Geoffrin, simple bourgeoise que l'empereur Joseph II appelait sa sœur, et le roi Stanislas Poniatowski sa mère. Il décora Crébillon du titre de Shakespeare français ; félicita Condillac de sa récente nomination à l'académie, ajoutant que le vide laissé par l'abbé d'Olivet était plus que comblé. Il demanda à l'abbé Morellet s'il s'occupait toujours d'économie politique avec Loménie de Brienne, Turgot et Malesherbes, ses anciens amis de collège. *Je viens de mettre au jour le traité de Beccaria sur les délits et les peines; si Sa Majesté veut en agréer l'hommage......* Christian accepta. Il dit à Grimm : *moi aussi, je suis du coin de la reine, et j'adopte les idées du Petit Prophète.* Puis se tournant vers l'auteur de *l'Art d'aimer : convenez, M. Bernard, qu'il n'y a rien au-dessus*

de la musique italienne. Cette musique légère et cadencée irait à vos vers. Je ne comprends rien du tout au plain-chant français.... Le roi ne savait pas que l'opéra de *Castor et Pollux,* dont Bernard avait fait les paroles, jouissait alors d'un succès de vogue, et qu'on le citait comme un antidote efficace contre les hérésies italiennes et germaniques. En parlant du coin de la reine, il rappelait la querelle soulevée entre les partisans de la musique indigène qui se plaçaient sous la loge du roi, et ceux des bouffons italiens qui se rangeaient à l'opposé. Grimm avait gagné ses éperons d'homme d'esprit en publiant *le Petit Prophète,* et quelques brochures éphémères où règne plus d'esprit et de causticité que de goût. *M. de Gleichen est fort de vos amis,* dit ensuite le roi à Diderot. — *Sire, c'est à ce titre,* répliqua le philosophe, *que j'ai osé paraître devant Votre Majesté. — J'espère,* continua Christian, *qu'il vit beaucoup avec vous. — Son commerce m'instruit et m'éclaire,* ajouta M. de Gleichen. Il fut long-temps question, entre le monarque et Saurin, de la pièce de *Béverley,* drame en vers qui venait d'être joué avec succès. Christian manifesta le regret de n'avoir pu assister à cette représentation. A propos de Béverley, Helvétius fit quelques remarques sur le pathétique au théâtre, les différentes manières de l'envisager, le drame en Angleterre, et sur les pièces de Shakespeare en particulier. Il ne pensait pas que ce genre cadrât avec nos mœurs. Il en eût blâmé l'exagération sans la présence du vieux Crébillon et de son ami Saurin. *Tous les genres sont excellents,* dit le roi, *pourvu qu'ils tombent entre les mains du génie.* Marmontel reçut des compliments sur *Bélisaire,* dont la traduction venait d'être faite en langue russe, par douze personnes attachées à la cour du czar. Sa Majesté interrogea Watelet sur l'état des beaux-arts en Europe, et lui dit avoir lu avec intérêt son poème sur *l'Art de peindre.* Il parla ensuite à La

Condamine de ses *Voyages*. Le comte de Bernstorf étant entré, la conversation devint générale. On parla des pertes récentes que la science avait éprouvées, de la fin tragique de Winkelmann, du décès de Nicolas Delisle, de Parcieux et de Le Cat. Sa Majesté manifesta combien elle était privée de n'avoir point vu le comte de Buffon, qui était retiré depuis quinze mois dans ses terres de Bourgogne, quoique les mémoires secrets de Bachaumont le fassent assister, au cabinet du roi, à la réception de l'illustre étranger : cet honneur fut réservé à Daubenton. Après une heure d'entretien, Christian se retira, et Saurin pria le baron de Gleichen de lui présenter une pièce de vers de sa composition, qui se trouve insérée dans la correspondance littéraire de Grimm.

Cette réception fit beaucoup de bruit. L'encyclopédie en tira grande vanité, mais le fretin littéraire de la capitale poussa les hauts cris contre M. de Duras, M. de Gleichen, et contre le jeune roi lui-même. On prétendit qu'en recevant le parti philosophique, pris en masse, Sa Majesté lui avait reconnu un caractère d'association, et donné une consistance qui tournerait au renversement des bonnes doctrines. On traita même Christian d'encyclopédiste ; ce qui était, pour les puritains de la cour, la plus grosse injure possible. De ce moment, bien des gens désirèrent le départ du royal étranger. Louis XV, lui-même, était fatigué de faire les honneurs de son palais. Il lui tardait d'ailleurs d'être libre, depuis que le sieur Le Bel, son premier valet de chambre, spécialement chargé des bonnes fortunes, avait découvert M.lle L'Ange, devenue peu de temps après la comtesse Dubarry. Cette contrainte du vieux roi frappa l'œil clairvoyant de son jeune frère de Copenhague. Il savait, par madame de Villeroi, l'anxiété pénible où vivaient Choiseul et sa sœur, la duchesse de Grammont ; il connaissait les démarches de cette dernière

pour enlever le sceptre à sa rivale avant qu'elle fût en pied, et n'ignorait pas qu'il y avait entre les princes du sang et Louis XV une lutte d'amour-propre, de rouerie courtisanesque, qui, sous les dehors trompeurs d'un but moral, tendait à rendre ce souverain digne de son trône, et sa famille indépendante de la quenouille. Aussi Christian jugea-t-il à propos de rapprocher son départ, qu'il fixa au 18 décembre.

Quelques jours avant de quitter la capitale, il invita M.[lles] Luzzi et d'Oligny, et MM. Le Kain, Brizard, Préville, Molé, de la Comédie française, à venir le trouver dans son hôtel. Il donna cinquante louis à chacun des hommes, et une boîte aux deux comédiennes. Cette distinction causa grande rumeur. Les jalousés mêmes ne furent pas satisfaits; ils prétendirent avoir mérité mieux. Les artistes chanteurs obtinrent aussi quelques gratifications, et s'indignèrent surtout de la préférence accordée aux jambes de la gracieuse Luzzi, la sylphide de l'époque. Quoi qu'il en soit, j'ai connu Geliotte, Le Maure, Dangeville, Rosalie, Heinel, et tant d'autres déités dont les poses et le gosier m'enchantaient tour à tour; eh bien! j'eusse donné la palme à Luzzi; non, à d'Oligny.... ; non, encore une fois, je l'eusse donné à toutes deux comme Christian, Christian le sage qui les trouva charmantes, même après avoir vu Coaslin.

Monsieur, cette petite Luzzi était délicieuse avec son domino rose et sa perruque en cadenette. Elle avait un pouvoir de fascination singulier; car à l'heure qu'il est, je sens encore une émotion..... Mais, grand Dieu! qu'allai-je dire! Il s'agit bien de moi, vraiment. Toutes les Luzzi du jour me riraient au nez, et les Luzzi auraient bien raison.

Christian part. Mon jeune ami, le brillant chevalier de Boufflers, qui lui avait beaucoup plu, part avec lui, et laisse échapper de son portefeuille ces vers attribués à Poin-

sinet, à Barthe, à Champfort, et devenus l'objet des recherches infructueuses de la police :

Frivole Paris, tu m'assommes
De soupirs, de bals, d'opéras;
J'étais venu pour voir les hommes :
Rangez-vous, messieurs de Duras.

Dans les premiers jours de janvier 1769, mon père a reçu de Grimm la lettre suivante, que j'ai l'honneur de vous adresser parce qu'elle est inédite, et qu'elle me semble compléter parfaitement les détails où je suis entré.

Mon ami,

Je me hâte de vous écrire, pour vous rassurer au sujet de ma transformation en seigneur danois. Il est bien vrai que les trois Allemands (1) ont marché deux mois à la suite de Sa Majesté septentrionale; qu'ils se sont identifiés avec ses manières et ses goûts; mais, depuis son départ, les voilà redevenus plus Allemands que jamais. Riballier, Caille, Cogé (2), Palissot, et autres maroufles de même espèce, leur refusent même les lettres de naturalisation, qu'ils croyaient avoir acquises par leur éducation toute française. Ils les trouvent d'un lourd insupportable, et je le conçois parbleu bien, car ils pèsent à ces messieurs. Le bonhomme Palissot est surtout furieux de ne pas avoir été admis à l'hôtel d'Yorck. Il faudra qu'il s'en console, car je ne pense pas que Christian ait jamais l'envie de revenir à Paris, ni pour lui ni pour d'autres. Boufflers vous aura parlé des insipides poli-

(1) M. de Gleichen, le baron d'Holbach et Grimm.

(2) Professeurs en Sorbonne.

tesses, des plaisirs plus insipides encore dont M. de Duras, l'ordonnateur suprême, a fatigué ce jeune potentat, devenu, par ordre, le martyr de l'étiquette, le martyr de la musique, et le martyr des salons. Figurez-vous un roi de dix-neuf ans, d'une complexion délicate, qui, trouvant la couronne trop pesante, vient en France pour vivre plus à l'aise, et que l'on promène, sans intermittence aucune, tantôt sur les boulevards, tantôt sur les rues et carrefours d'une ville immense. Ce roi dîne, soupe, joue, danse, cause, veille tous les jours au milieu de cinq à six cents personnes qu'il ne connaît pas même de nom. S'il repose en son hôtel plus long-temps que d'habitude, l'impitoyable Duras le tire de ses draps pour le conduire dans je ne sais quelle fabrique, Sorbonne ou autre (1), où il s'enrhume; dans je ne sais quel festin, où il se charge l'estomac. Il faut qu'il reste debout des heures entières, parce que le bon genre ne veut pas qu'un prince soit assis chez les autres; il faut, malgré sa myopie, qu'en vingt minutes toutes les toiles des quatre écoles aient passé sous ses yeux. Voilà cependant comment s'amuse un roi qui voyage, quand il voyage en roi.

Le cabinet de Christian a été inondé de vers, de prose, d'épîtres dédicatoires, de madrigaux et de préfaces. Eisen a servi de passeport à presque toutes ces pauvretés. Parmi les pièces que la circonstance a fait naître, on en cite quelques-unes qui ne sont pas sans mérite. *Les Adieux d'un Danois aux Français* m'ont surtout frappé par la grande facilité de versification et la diction pure qui y règnent. On les attribue à un jeune abbé, lauréat de plusieurs académies de province, qui du collège de Beauvais a passé, en qualité

(1) Nous conservons, sans les admettre, bien entendu, les expressions injurieuses de Grimm.

de professeur, à celui d'Amiens, et que nous venons de recevoir à Paris. Il se nomme Delille. Je crois qu'il fera son chemin.

Depuis quinze jours, mon cher ami, tout a repris le train de la vie ordinaire. L'ennui s'était réfugié chez Cazotte et Poinsinet; il vient de reparaître à la cour, dans les cercles, et jusque dans la vie bourgeoise. Le souvenir de Sa Majesté danoise est déjà presque effacé. On ne la retrouve vivante que chez les marchands de caricatures, les confiseurs et les modistes. On se coiffe, on s'habille, on se meuble à la danoise. Le Gros, notre coiffeur par excellence, vient d'ajouter un chapitre, avec gravure, à son livre. Ce chapitre de boudoir, les débuts de M.lle Fleury dans *Mérope* et *Médée*, et la triste pendaison de la rue S.t-Honoré, font le texte de toutes les conversations de la semaine. Vous aurez vu cela dans la gazette de Suard; mais ce que vous ignorez sans doute, c'est que la jeune fille qui s'est pendue, était au couvent de la Conception, où elle devait prendre le voile le jour même (1).

Le patriarche (2) vient de perdre un de ses petits vicaires. Damilaville, commis au bureau des vingtièmes, est mort le 13 décembre dernier. C'était un écrivain triste et lourd, mais zélé pour la bonne cause. Diderot et le curé de Saint-Roch lui ont fermé les yeux.

Donnez-moi donc quelques détails sur la manière dont vous autres Lorrains avez éconduit Sa Majesté danoise. Je les recevrai avec intérêt, comme tout ce qui me vient de vous.

---

(1) Cette histoire, vraie ou supposée, a servi de canevas à Diderot pour l'un de ses drames.

(2) Voltaire était désigné par les encyclopédistes sous le nom de patriarche de Ferney.

Adieu. La baronne (1) vous dit mille choses aimables. Elle a chargé Boufflers de vous tirer les oreilles.

GRIMM.

Je fais copier, M. le directeur, la minute de la réponse de mon père à la lettre de Grimm : peut-être y trouverez-vous ce que vous désirez connaître du séjour de Sa Majesté Christian VII en Lorraine.

Agréez, en attendant, la nouvelle expression des sentiments bien dévoués de votre très-humble serviteur.

Le Vieillard de Boudonville.

---

(1) M.me la baronne d'Holbach.

A M. DE LAMARTINE,

APRÈS LA LECTURE

DE

LA CHUTE D'UN ANGE.



Lorsque le voyageur qui se repose à l'ombre
Voit passer sous ses yeux des images sans nombre,
Et l'esprit plein encor de son rêve enchanté,
Mêlant ce songe d'or à la réalité,
Veut saisir de la main l'image fugitive
Que dans ses bras fermés jetait la nuit pensive,
Quoiqu'il maudisse au fond le rayon de soleil
Qui fait fondre en brillant ce baume du sommeil,
Si le songe trompeur qui visitait sa couche
A laissé son parfum et son lait dans sa bouche,
Si le fantôme aimé dormant à son côté
De son enivrement n'a pas tout remporté,

Et si ce compagnon aux traits d'ange ou de femme
En partant a laissé son ombre dans son âme,
Le voyageur bénit dans un regret pieux
La douce vision qui reposait ses yeux.

Ainsi depuis cette heure où dans ma nuit divine,
Transporté sous ton ciel, je t'ai lu, Lamartine;
Depuis que le vieillard m'a montré de la main
Ce bel ange déchu, frère de Jocelyn;
Que de ces deux enfants écoutant la voix douce
J'ai bu dans leur eau pure et rêvé sur leur mousse,
Et depuis qu'à côté de Cédar endormi,
J'ai senti frissonner le corps nu de Lakmi,
Ah! depuis cet instant d'une extase céleste,
Quel saint tressaillement au fond du cœur me reste!
Comme un fleuve grossi d'une inondation,
J'ai besoin d'épancher mon admiration;
J'ai redit bien souvent ta voix trois fois bénie,
Et j'ai remercié le ciel de ton génie.

Le poète avant toi n'avait pas inventé
Ces sons venus du ciel, et leur limpidité.
La mer a moins de flots que ton vers n'a d'images,
Et la création déborde dans tes pages!
Ce monde d'autrefois, où tes yeux l'ont-ils vu?
Ce peuple de géants, où t'est-il apparu?
Quels sentiers t'ont conduit aux mousses solitaires
D'un amour ignoré gardant les doux mystères?
Quel doigt a déroulé devant ton front pensif
Tous ces fragments divins du livre primitif?
Quel regard t'a fait voir, sous son bandeau superbe,
Le front de Daïdha qui s'endormait dans l'herbe?
Et quel souffle puissant pour tes divins tableaux
A tari le déluge et dissipé ses eaux? —

Ah ! c'est que lorsqu'un front s'est ceint de son génie,
Rien ne rétrécit plus sa puissance infinie,
Qu'il a des facultés et des sens surhumains,
Et que, pour rebâtir, Dieu lui prête ses mains !
C'est qu'un homme ainsi fait, Homère ou Lamartine,
Une fois par mille ans vient et nous illumine !
Et qu'il surpasse autant tous les autres vivants,
Que la race superbe et fière des Titans,
Dont la tête orgueilleuse et féconde en orages
Rayonne dans tes vers au-dessus des nuages,
Et dont le corps faisait plus d'ombre en remuant
Que le Sannin glacé, la cime du Liban !

Henri de LACRETELLE.

17 mai 1838.

DE L'HARMONIE

DANS SES RAPPORTS

AVEC LE CULTE RELIGIEUX.

ÉTUDES ABRÉGÉES OFFERTES AU CLERGÉ DE FRANCE

Par l'Abbé Pierre.

L'auteur présente au clergé de France un résumé des connaissances harmoniques modernes, dans le but de fixer son attention sur la musique religieuse, qui presque partout, il faut bien le dire, est dans un état déplorable. Quel est en effet à cet égard l'état des choses? Entrez dans une église, et vous entendrez de maussades plains-chants aussi mal accompagnés que mal chantés; ou, ce qui est pis encore, de la musique dramatique, dont les accents passionnés sont pour le moins incompatibles avec la sublimité des pensées chrétiennes et la gravité des cérémonies, qui pour les fidèles en sont la symbolique traduction.

Dans une préface aussi intéressante par les tendances de l'écrivain que par les faits historiques qu'elle rappelle, M. l'abbé Pierre s'exprime ainsi au sujet de ses intentions :

« Ce n'est point une réforme que je prêche, quoiqu'on puisse la tenter innocemment dans une question nullement dogmatique, et aussi simple que celle de savoir quelle est l'harmonie, quel est le chant qui convient le mieux pour élever l'âme dans la prière, et l'occuper pieusement durant la célébration des saints mystères. Je serais désolé le premier de toucher à ces poésies, à ces chants du moyen-âge, si simples, si gracieux, si touchants par leur naïveté; car ceux qui s'en mêleraient aujourd'hui n'en auraient ni la science ni l'inspiration, et ne pourraient que déchirer nos souvenirs et affliger la piété. Mais je demande que la forme et les moyens d'exécution soient en harmonie avec la science de nos jours, non seulement dans l'intérêt de la pompe

religieuse elle-même et de notre beau plain-chant, mais aussi pour ne pas donner aux indifférents de nos jours les moyens de prétexter qu'on leur déchire les oreilles; et j'ai la ferme conviction qu'en présence d'une foule de nos pieuses et naïves mélodies du moyen-âge, exécutées avec le prestige de l'harmonie et de l'instrumentation modernes, la plupart des conceptions si vantées de nos jours seraient pâles et sans vie. »

L'auteur fait ressortir la toute-puissance de la musique sur les masses, et s'autorisant de l'exemple des Pères de l'Église, des saints évêques, des papes, et des paroles de plusieurs conciles, il invite le clergé à se servir de cette puissance au profit de la religion. Il expose ensuite brièvement, mais avec clarté, l'origine, les progrès et le déclin du chant ecclésiastique depuis saint Ambroise jusqu'à notre époque.

Nous devons dire toutefois qu'arrivé à Charlemagne, il ne semble point rendre à ce prince la justice qu'il mérite. Cette époque, en effet, loin d'avoir été fâcheuse pour la musique d'église en France, fut signalée par le rétablissement du chant grégorien, dont la corruption actuelle n'est due qu'à la réforme opérée par les évêques français au commencement du XVIII.e siècle. En terminant la partie historique de sa préface, l'auteur s'associe aux vœux de Choron qui, à l'époque du concordat, demandait au Charlemagne du XIX.e siècle que le chant romain fût rétabli dans des droits qui n'eussent jamais dû lui être enlevés.

PLAN DE L'OUVRAGE ET SYSTÈME HARMONIQUE

DANS LEQUEL IL EST CONÇU.

L'ouvrage entier, composé de six livres, se divise en deux parties distinctes, dont la première, qui est la plus développée, est consacrée à l'exposition des principes de l'harmonie proprement dite; elle comprend les trois premiers livres. — La seconde partie fait connaître les lois des contre-points conditionnels, du canon et de la fugue.

Cette division est bien entendue, et le texte est généralement clair; mais les exemples laissent à désirer, et nous regrettons que l'auteur n'ait point consacré un chapitre entier à l'*accompagnement de la*

basse chiffrée, exercice qui est sans contredit le moyen le plus efficace de développer le sentiment harmonique.

Quelques chapitres aussi sont par trop abrégés, notamment ceux des *notes de passage*, des *suspensions*, des *accords brisés*. Le chapitre de l'*imitation* a le défaut grave de ne pas traiter de l'imitation que l'auteur semble confondre avec la progression harmonique.

Nous engageons M. l'abbé Pierre à revenir sur ces divers sujets, dans une nouvelle édition de son ouvrage.

La seconde partie, qui traite des contre-points conditionnels et de la fugue, est en grande partie empruntée à *Reicha*.

Cet habile professeur, trop exclusivement préoccupé des idées modernes, a écrit cette phrase que M. l'abbé Pierre a cru devoir reproduire :

« Les fugues écrites du temps de Palestrina ont un caractère de simplicité tellement nu, qu'il ressemble beaucoup à de la pauvreté(1). »

Ce jugement de Reicha est injuste ; nous aimons mieux croire qu'il ne connaissait point les productions de l'ancienne école romaine, que de déclarer ici qu'il les jugeait mal.

Quant à la préférence de l'auteur pour le système de la *basse fondamentale*, elle s'explique facilement par ses études et par l'autorité du nom de *Reicha*. Nous n'en eussions même point parlé sans le blâme qu'il croit devoir jeter sur toute autre théorie. L'espace nous manque pour nous livrer à une critique raisonnée de ce système ; nous nous contenterons de dire qu'il n'a jamais été adopté ni en Italie, ni en Allemagne, les deux pays qui ont produit le plus grand nombre de compositeurs célèbres : c'est qu'en réalité il n'a qu'une médiocre valeur pratique. Presque exclusivement occupé des règles abstraites de l'enchainement des accords, il néglige beaucoup trop celles qui naissent de la forme mélodique du *sujet*, séparant ainsi

(1) Le nom de *Fugue*, appliqué aux compositions des anciens classiques, n'a pas toute l'exactitude désirable ; c'était *du contre point en imitation sur le plain-chant*, où le canon trouvait souvent sa place. Les œuvres des *Animuccia*, *Vanini*, *Palestrina*, *Francesco Foggia*, et d'une foule d'autres, brillent à la fois par la grandeur, le savoir et la pureté.

les deux parties dont la *réunion seule* constitue la musique, la *mélodie* et l'*harmonie*.

Le célèbre *Marpurg*, dont le nom fait autorité en pareille matière, a pris du système de Rameau ce qu'il a de réellement utile, la *classification des accords*. Praticien et théoricien plus habile que Rameau, il lui était facile de distinguer dans le système du compositeur français ce qui était vraiment utile aux progrès de l'art, de ce qui n'était qu'une formule empirique, entée sur une expérience de physique qui n'a aucun rapport avec la question.

Disons, en terminant, qu'en appelant l'attention du clergé sur l'état actuel de la musique d'église, et en cherchant un remède à cet état de choses, M. l'abbé Pierre a fait une œuvre importante, et qui certes mérite d'être encouragée. Nous en dirons autant des conseils qu'il place à la fin de son ouvrage, sous le titre d'*Éléments d'un cours de musique vocale*.

Nous pensons qu'il est de l'intérêt du clergé d'entrer dans la voie d'amélioration indiquée par M. l'abbé Pierre. Le culte y trouverait un nouveau degré de splendeur, et l'art s'enrichirait de nouveaux chefs-d'œuvre.

L'Église avait parfaitement compris autrefois tout ce qu'il y avait de ressources dans la science harmonique; et c'est à l'ombre de son sanctuaire que se développaient les génies tels que Palestrina, Nanini, A. Scarlatti, Léo, Durante, Pergolèse, dont les productions seront toujours des chefs-d'œuvre.

C'est en parlant de cette influence de l'Église que M. l'abbé Pierre dit : « La régénération que les souverains pontifes et le culte catholique exerçaient alors dans la société se fit donc aussi remarquer dans l'art de la musique : il ne leur fut pas plus étranger que la peinture, l'architecture, et tous les beaux-arts qu'ils protégeaient. Pourquoi le clergé catholique refuserait-il de se mettre à la tête du mouvement qui s'opère encore aujourd'hui dans les sciences et dans les arts? C'est sa place. Au moyen-âge, les plus beaux accents sortaient du fond des cloîtres et de la solitude; pourquoi ceux de nos temples ne seraient-ils pas plus harmonieux que ceux de nos théâtres? Ne doivent-ils pas au contraire être empreints de ce cachet céleste qui leur appartient de préférence? L'harmonie, fille des cieux, en des-

cendant parmi nous, doit d'abord s'arrêter dans nos églises avant de se faire entendre ailleurs, et sa parole magique, répétée de bouche en bouche, publiera les louanges et deviendra l'écho de celui qui l'a envoyée aux hommes comme l'action la plus puissante pour captiver et enchainer leur volonté.

« En un mot, il est certain qu'en présence des ressources de l'harmonie, aussi suave, aussi puissante qu'elle l'est aujourd'hui, les notions du plain-chant grossièrement exécuté sont sans couleur et sans énergie. Or, il serait honteux que ces ressources fussent ignorées plus long-temps du clergé, dont la place, nous l'avons dit, est à la tête de tout progrès raisonnable. Il se trouverait parmi ses membres des âmes plus inspirées du ciel et plus capables de créer de ces douces harmonies que nous demandons en vain aux théâtres, dont les auteurs ne peuvent point nous comprendre ; car nos pensées, notre foi, nos désirs, nos espérances, notre amour, ne sont point les leurs. »

Nous n'ajouterons rien de plus aux observations que nous venons de faire : la critique, pour être utile, doit rechercher d'abord ce qu'il y a de bon dans l'œuvre qu'elle examine ; mais elle doit aussi en signaler les défauts, sans faiblesse comme sans arrière-pensée : c'est ce que nous avons voulu faire, et nous pensons qu'on nous saura gré de notre franchise.

CAMILLE DURUTTE.

COMPTE-RENDU.

Aperçu des Travaux de la Société d'Histoire naturelle du département de la Moselle pendant les mois d'avril et mai.

M. Lejeune donne quelques considérations sur l'inclinaison et le recouvrement des terrains à partir des Vosges jusqu'au bassin de Paris; il pense que ces formations doivent leur inclinaison et les escarpements qu'elles présentent, à des soulèvements successifs, d'après l'ordre de leur ancienneté.

M. Malherbe lit son rapport sur le passage des cygnes sauvages pendant l'hiver dernier; il le fait précéder par des considérations sur les migrations des oiseaux en général, et sur l'apparition accidentelle de plusieurs espèces rares dans le département de la Moselle.

MM. Fournel et Haro offrent trois plantes du genre *byssus* pour l'herbier de la société, savoir: le *Byssus parietina*, le *Byssus intertexta*, et une autre espèce que M. Fournel nomme *Byssus cryptarum*.

M. Rodolphe lit une note sur un phénomène solaire observé à Metz, le 22 du mois d'avril, entre midi et une heure.

Le soleil était environné de trois cercles excentriques analogues à ceux que l'on observe dans les parhélies. Ces cercles étaient blancs; l'un d'eux cependant présentait dans une de ses portions les couleurs de l'arc-en-ciel.

M. Soleirol adresse à la société une dent fossile de cheval trouvée dans les carrières de sable à Montigny, dans l'endroit où était l'os d'éléphant découvert l'an dernier.

M. Holandre communique un papillon nocturne trouvé le 4 avril dans un jardin voisin du Jardin botanique, le *Bombyx versicolor*, belle espèce et rare, qui n'avait pas encore été observée dans le département.

M. Victor Simon fait connaître qu'en abaissant le sol devant une maison de Sorbey, village du canton de Pange (Moselle), on trouva, il y a quelques années, deux masses de fer nommées *gueuses*. Infor-

mé de ce fait, il s'est rendu sur les lieux où il a vu encore beaucoup de laitier, ce qui prouve qu'il y exista autrefois un haut-fourneau, situé à la tête de l'étang de ce village, qui est aujourd'hui à sec. Ce fait l'intéressait d'autant plus vivement, que près de là il avait suivi les fouilles d'une *villa* romaine, et qu'il désirait connaître si ce haut-fourneau n'en aurait pas été une dépendance. Mais quoique remontant à des temps anciens, il était beaucoup plus moderne. Cette usine, selon lui, a dû être alimentée par des ovoïdes du lias que l'on a exploité encore de nos jours dans les environs de ce village.

M. de Résimont lit deux rapports très-favorables, l'un sur l'ouvrage de M. Denis, docteur en médecine à Commercy, qui présente des recherches expérimentales sur le sang humain, l'autre sur des tableaux de M. Fristot, docteur en médecine à Sierck, ayant pour but de présenter l'anatomie des régions du corps humain.

M. Lejeune rend compte d'un voyage qu'il a fait dans le Barrois et aux environs de Vassy, pour y étudier un terrain qu'il rapporte au terrain néocomien de Neufchâtel en Suisse, et qui est situé entre le *gault* de la craie et le *portlandstone*. M. Lejeune communique des échantillons comparatifs de ces deux localités.

M. Taillefert fait connaître qu'une tranchée que l'on pratique en ce moment pour abaisser la pente du chemin de Lorry à Metz, a mis à découvert les marnes feuilletées de lias. La société doit se transporter sur les lieux pour étudier cette localité.

M. Victor Simon fait connaître qu'en visitant dernièrement avec M. le baron de Meyendorff, chambellan de S. M. l'empereur de Russie, le grès keupérien qui existe au bas de la côte de S.t-Julien, près Metz, ils ont trouvé des fragments de cette couche de grès à ossements qui a déjà été observée sur différents points du département, dans la partie la plus élevée du grès keupérien, surtout à Hombourg, arrondissement de Thionville. Ces ossements sont notamment des dents de poissons.

M. Lasaulce présente un grand nombre de cristaux de quartz laiteux à deux pointes, qui ont été trouvés entre Hallering et Bruck, ban de Zonderange, près la ferme de Hemmin.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06840 5029

